

# Projet d'ombrière photovoltaïque

Commune d'Avermes (03)



# VOLET MILIEUX NATURELS DE L'ÉTUDE D'IMPACT OCTOBRE 2021





# **TABLEAU DE REDACTION**

Partie	Rédacteur	Remarque	Finalisé	Relecteur	Remarque	Finalisé	Correcteur	Remarque	Finalisé
Nature du projet	LD		Χ	MP		Χ			
Description du site	LD		Χ	MP		Χ			
Méthodes d'étude (passages)	LD			MP		Χ			
Zonage écologique local	LD		Χ	MP		Χ			
Données bibliographiques - Flore	MP		Χ						
Données bibliographiques - Faune	MP		Χ						
Données bibliographiques - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Données bibliographiques - OFB	LD		Χ	MP		Χ			
Continuités écologiques			Χ						
Flore et Habitats	MP				relecture par Nicolas ?				
Zones humides	NC		Χ			Χ			
Avifaune	LD		Χ			Χ			
Chiroptères - Fonctionnalités	EZ		Χ			Χ			
Chiroptères - Traitement IPA	MP		Χ			Χ			
Mammifères non volants	PB		Χ	MP		Χ			
Reptiles	РВ		Χ	MP		Χ			
Amphibiens	РВ		Χ	MP		Χ			
Insectes	РВ		Χ	MP		Χ			
Évaluation des enjeux et préconisations		Faire							

HL: Hervé Lelièvre
LD: Laurent Demongin
NC: Nicolas Conduché
JB: Jérémie Barrin
EZ: Éléonore Zittoun
PB: Paul Brunod
MP: Maud Poisbleau



# **Coordonnées des intervenants :**

# **CREXECO**

20 Rue sous le Courtier 63460 Beauregard-Vendon

Tél: 04 15 47 00 02

E-mail: contact@crexeco.fr Site internet: www.crexeco.fr SIRET: 809 571 409 00014

#### Cart&Cie

8 Chemin d'Arval 63200 Le Cheix

Tél: 07 61 55 84 07

E-mail: coraline.moreau@cartecie.fr

Site internet : www.cartecie.fr SIRET : 809 547 656 00011



# Sommaire

ĪΑ	RLEAU I	DE REDACTION	2
LIS	TE NON	I EXHAUSTIVE DES PRINCIPAUX SIGLES ET ABREVIATIONS	8
1.	NATU	JRE DU PROJET	9
2.	DESC	CRIPTION DU SITE	c
3.		HODES D'ETUDE	
		DEFINITION DES AIRES D'ETUDE	
		CONTEXTE ECOLOGIQUE	
		EXPERTISES DE TERRAIN	
	3.3.1		
	3.3.2		
		3.2.1. Liste d'espèces	
		3.2.2. Espèces végétales à enjeux	
		3.2.4. Cartographie des habitats	
	3.3.3		
	3.3.4		
	0.0.	3.4.1. Avifaune	
	0.0	3.3.4.1.1. En période de reproduction	
		3.3.4.1.2. En période d'hivernage	
		3.3.4.1.3. En période de migration	
	3.3	3.4.2. Chiroptères	
		3.3.4.2.1. Fonctionnalité du site pour les chiroptères	
		3.3.4.2.2. Détections acoustiques	
	2 -	3.3.4.2.3. Analyses acoustiques	
		3.4.4. Reptiles	
		3.4.5. Amphibiens	
		3.4.6. Insectes	
		METHODE DE BIOEVALUATION	
	3.4.1		
	3.4.2		
	3.4.3		
	3.4.4		
	_	Cartographie / SIG	
		LICENCE	
4.		AGE ECOLOGIQUE LOCAL	
	4.1. 4.1.1	SITES NATURA 2000	
	4.1.2	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	4.1.3	,	
	4.1.4	,	
		ZNIEFF	
	4.2.1	,	
	4.2.2	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	4.2.3	,	
	4.2.4		
	4.3.	AUTRES ZONAGES	47



5.	DONNEES	BIBLIOGRAPHIQUES	50
	5.1. Con:	SULTATION DE LA BASE DE DONNEES DU CBNMC	50
		IE AUVERGNE	
		AIL CARTOGRAPHIQUE DE L'OFB	
6.	CONTINU	ITES ECOLOGIQUES	
7.	EXPERTIS	ES DE TERRAIN	57
	7.1. FLOR	E ET HABITATS	
	7.1.1.	Espèces végétales recensées	
	7.1.2.	Espèces végétales à enjeux	
	7.1.3.	Espèces exotiques envahissantes	59
	7.1.4.	Habitats	
	7.1.4.1.	Milieux ouverts	
	7.1.4.2.		
	7.1.4.3.	Milieux boisés	
	7.1.4.4. 7.1.4.5.	Milieux peu végétalisés	
	7.1.4.5. 7.1.4.6.	Milieux modifiés entre la fin de la période principale d'inventaires et la rédaction du dossier	
	7.1.5.	Synthèse des enjeux flore et habitats	
	_	SHUMIDES	
	7.2.1.	Approche préliminaire	
	7.2.2.	Approche « végétation »	
	7.2.2. 7.2.3.	Approche « floristique et pédologique »	
	7.2.3. 7.2.4.	Conclusion sur les zones humides	
		IE	
	7.3.1.	Avifaune	
	7.3.1. 7.3.1.1.	Richesse spécifique	
	7.3.1.1. 7.3.1.2.	Cortège par grand type d'habitat	
	7.3.1.3.	En période de reproduction	
	7.3.1.4.	·	
	7.3.1.5.	En période d'hivernage	
	7.3.1.1.	En période de migration	88
	7.3.1.2.	Espèces patrimoniales	89
	7.3.1.1.	Synthèse des enjeux avifaunistiques	95
	7.3.2.	Chiroptères	
	7.3.2.1.	Fonctionnalités du site pour les chiroptères	
	7.3.2.2.	01	
	7.3.2.3.		
	7.3.2.4. 7.3.2.5.	Espèces patrimoniales	
	7.3.2.5. 7.3.3.	Syntnese des enjeux chiropterologiques	
	7.3.3. 7.3.4.	Reptiles	
	7.3.4. 7.3.5.	Amphibiens	
	7.3.5. 7.3.6.	Insectes	
	7.3.0. 7.3.7.	Synthèse des enjeux pour les autres groupes faunistiques	
	-		
8.	ÉVALUAT	ION DES ENJEUX ECOLOGIQUES ET PRECONISATIONS	122
9.	REFEREN	CES	125
10	. ANNEX	ES	130
	Annexe 1.	Méthode de bioévaluation	130
	Annexe 2.		
	Annexe 3.		
	Annexe 4.		



Annexe 5.	Localisation des points d'écoute pour les chiroptères	141
Annexe 6.	Parcours pour le recensement des autres groupes faunistiques et localisation des plaques reptiles et	pièges
photograp	hiques	142
Annexe 7.	Localisation des points d'écoute et du matériel déployé durant l'étude	143
Annexe 8.	Présentation des personnes ayant contribué à l'étude	144
TABLE DES CART	res	
Carte 1. Localisa	ition de la ZIP	9
Carte 2. Aire d'ir	nventaires écologiques	10
	écologique autour de la ZIP	
	ités écologiques d'importance régionale autour de la ZIP (Source SRADDET Auvergne-Rhône-Alpes)	
	x écologiques dans le secteur de la ZIP	
	ition des espèces végétales à niveau d'enjeux modéré ou plus élevé	
	ition des espèces végétales exotiques envahissantes dans l'aire d'inventairess au sein de l'aire d'inventaires	
	s du sein de l'une à inventairessation des milieux potentiellement humides et réseau hydrographique aux alentours de la ZIP	
	humides identifiées et sondages pédologiques réalisés dans l'aire d'inventaires	
	ration des espèces d'oiseaux patrimoniaux nicheurs	
	onnalité du site pour les chiroptères	
Carte 13. Indice	d'activité des chiroptères par point d'écoute et par espèce	103
	ation des milieux aquatiques favorables aux amphibiens	
	ation des espèces patrimoniales et/ou protégées contactées pour la faune terrestre	
Carte 16. Localis	ation des enjeux écologiques	124
TABLE DES FIGU		
	ns histique, rédoxique et réductique observés lors de sondages pédologiques	
•	ologie des sols de zones humides	
Figure 4. Niveau	le de délimitation d'une zone humide (source : www.zones-humides.org) ı d'activité vocale (A) journalier chez les oiseaux au mois de juin et (B) des nicheurs précoces et tardifs (	(d'après
	e d'espèces d'oiseaux recensées	
_	les d'arbres du boisement et vieille ruine favorables aux gîtes des chiroptères dans l'aire d'inventaires	
-	d'activité par espèce au cours des nuits de suivi actif (à gauche) et passif (à droite)	
_	d'activité par point d'écoute active (gauche) et passive (droite)	
	on de l'indice d'activité des chiroptères au cours de chaque nuit de suivi passif	
	tion de l'indice d'activité au cours de la nuit pour les espèces ou groupes de chiroptères les plus déte	
	he), en été (centre) et en automne (droite)	
_	tion de l'indice d'activité de la Barbastelle d'Europe au cours des nuit d'écoute passive	
	tion de l'indice d'activité de la Grande Noctule au cours des nuit d'écoute passive	
-	tion de l'indice d'activité du Murin de Bechstein au cours des nuit d'écoute passive	
	tion de l'indice d'activité de la Noctule commune au cours des nuit d'écoute passive tion de l'indice d'activité de la Pipistrelle de Nathusius au cours des nuit d'écoute passive	
	ples de photographies effectuées par le piège photo (Chevreuil à gauche et Sangliers à droite)	
-	ıx aquatiques au sein de l'aire d'inventaires	
	ories des listes rouges UICN	
	de synthèse des critères de l'UICN pour évaluer l'appartenance à l'une des catégories du groupe « meno	
_	ource uicn.fr)	
TABLE DES TABL	.EAUX	
Tableau 1. Carao	ctérisation des aires d'étude utilisées	9
	ils des passages réalisés sur le terrain	
	res d'évaluation du niveau d'enjeux des espèces végétales exotiques envahissantes	
	ces de données utilisées pour la pré-cartographie des habitats	
	s Atlas des oiseaux nicheurs	
Tableau 6. Coeff	ficients de détectabilité des espèces de chiroptères en fonction de l'ouverture du milieu	22



Tableau 7. Cycle biologique des chiroptères	22
Tableau 8. Date de parution des listes rouges par groupe taxonomique	24
Tableau 9. Définition des classes de rareté régionale pour la flore	24
Tableau 10. Critères d'évaluation des enjeux des espèces floristiques	
Tableau 11. Critères d'évaluation des enjeux floristiques des habitats	
Tableau 12. Critères d'évaluation des enjeux des espèces faunistiques	
Tableau 13. Critères d'évaluation des enjeux faunistiques des habitats	
Tableau 14. Évaluation du niveau d'impact du projet en fonction de ses niveaux d'enjeux et d'effets	
Tableau 15. Espèces d'intérêt ayant servi à désigner la ZSC FR8301015	
Tableau 16. Habitats d'intérêt communautaire ayant servi à désigner la ZSC FR8301015	
Tableau 17. Espèces d'intérêt ayant servi à désigner la ZPS FR8310079	
Tableau 18. Espèces d'intérêt ayant servi à désigner la ZSC FR8302022	
Tableau 19. Habitats d'intérêt communautaire ayant servi à désigner la ZSC FR8302022	
Tableau 20. Espèces d'intérêt ayant servi à désigner la ZSC FR8301014	
Tableau 21. Habitats d'intérêt communautaire ayant servi à désigner la ZSC FR8301014	
Tableau 22. Espèces déterminantes ayant servi à désigner la ZNIEFF II n°830007463	
Tableau 23. Espèces déterminantes ayant servi à désigner la ZNIEFF I n°830005435	
Tableau 24. Espèces déterminantes ayant servi à désigner la ZNIEFF II n°830007448	
Tableau 25. Espèces déterminantes ayant servi à désigner la ZNIEFF I n°830020038	
Tableau 26. Espèces déterminantes ayant servi à désigner la ZNIEFF I n°830020417	44
Tableau 27. Espèces déterminantes ayant servi à désigner la ZNIEFF I n°830020370	44
Tableau 28. Espèces déterminantes ayant servi à désigner la ZNIEFF I n°830020525	45
Tableau 29. Espèces déterminantes ayant servi à désigner la ZNIEFF II n°830007446	45
Tableau 30. Synthèse des enjeux et sensibilités du zonage écologique autour de la ZIP	
Tableau 31. Espèces végétales à statut connues dans la bibliographie (source CBNMC)	
Tableau 32. Liste des espèces faunistiques issues de la Base de données LPO Auvergne au 19/10/2021 sur la con	
d'Avermes	
Tableau 33. Statistiques des statuts de rareté régionale des taxons recensés	
Tableau 34. Statistiques des statuts de menace régionale des taxons indigènes recensés	
Tableau 35. Répartition des espèces en groupes écologiques	
Tableau 36. Résumé des statuts des espèces végétales à niveau d'enjeux modéré ou plus élevé	
Tableau 37. Espèces végétales exotiques envahissantes observées dans l'aire d'inventaires	59
Tableau 38. Synthèse des habitats présents dans l'aire d'inventaires	
Tableau 1. Habitats transformés par la coupe forestière	
Tableau 39. Espèces d'oiseaux recensées, statut de reproduction, patrimonialité, protection, enjeux écologiques, classe h	
Tableau 40. Nombre d'espèces d'oiseaux recensées par point d'écoute et par date (indice de richesse)	
Tableau 41. Indices de fréquence et d'abondance des espèces d'oiseaux recensées durant les points d'écoute. Classeme	
rang de fréquence	-
Tableau 42. Espèces d'oiseaux recensées en hiver et effectifs	
Tableau 43. Liste des espèces contactées sur l'ensemble des suivis nocturnes	
Tableau 44. Espèces de mammifères non volants recensées	
Tableau 45. Résultats du piégeage photographique	
Tableau 46. Espèces de reptiles recensées	
Tableau 47. Milieux aquatiques répertoriés	
Tableau 48. Espèces d'amphibiens recensées	
Tableau 49. Espèces d'insectes recensées	
Tableau 50. Synthèse des enjeux écologiques	122



#### LISTE NON EXHAUSTIVE DES PRINCIPAUX SIGLES ET ABREVIATIONS

**AAPPMA** – Association Agrée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques

AI - Aire d'Inventaires

APPB – Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope

**BRGM** – Bureau de Recherches Géologiques et Minières

**CBNMC** – Conservatoire Botanique National du Massif Central

**CBNBP** – Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien

**CCTP** – Cahier des Clauses Techniques Particulières

**CEN** – Conservatoire des Espaces Naturels

CG - Conseil Général

CORINE – COoRdination of INformation on the

Environment (Coordination de l'information sur l'environnement)

**DCE** – Dossier de Consultation des Entreprises

**DDT** – Direction Départementale des Territoires

**DHFF** – Directive Habitats-Faune-Flore

**DO** – Directive Oiseaux

**DOCOB** – DOCument d'OBjectif (Natura 2000)

**DREAL** – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

**DUP** – Déclaration d'Utilité Publique

**ENS** - Espace Naturel Sensible

**EUNIS** – *EUropean Nature Information System* (Système d'information européen sur la nature)

**EVEE** – Espèce Végétale Exotique Envahissante

GIP – Groupement d'Intérêt Public

**GPS** – *Global Positioning System* (Système de positionnement par satellite)

IC - Intérêt Communautaire

ICPE – Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

IGN – Institut Géographique National

INPN - Inventaire National du Patrimoine Naturel

IPA - Indice Ponctuel d'Abondance

**LPO** – Ligue pour la Protection des Oiseaux

**LR** – Liste Rouge

LRN - Liste Rouge Nationale

LRR - Liste Rouge Régionale

**MAE** – Mesures Agro-Environnementales

MNHN - Muséum National d'Histoire Naturelle

OFB - Office Français de la Biodiversité

**ONCFS** – Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

ONF - Office National des Forêts

ORB - Observatoire Régional de la Biodiversité

PN - Parc National

PN - Protection Nationale

PNA - Plan National d'Actions

PNR - Parc Naturel Régional

PR - Protection Régionale

**pSIC** – proposition de Site d'Importance Communautaire

**RD** – Route Départementale

RNN - Réserve Naturelle Nationale

RNR – Réserve Naturelle Régionale

SAGE – Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

**SFEPM** – Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères

SHOC – Suivi Hivernal des Oiseaux Communs

**SIC** – Site d'Importance Communautaire

SIG – Système d'Information Géographique

SRADDET – Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

SRCE – Schéma Régional de Cohérence Écologique

**TAXREF** – REFérentiel TAXonomique

**UE** – Union Européenne

**UICN** – Union Internationale pour la Conservation de la Nature

ZAC – Zone d'Aménagement Concerté

ZAD – Zone d'Aménagement Différé

**ZH** – Zone Humide

**ZICO** – Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux

**ZIP** – Zone d'Implantation Potentielle

**ZNIEFF** – Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique

**ZPS** – Zone de Protection Spéciale

**ZSC** – Zone Spéciale de Conservation



#### 1. NATURE DU PROJET

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un **projet d'ombrière photovoltaïque**, porté par la société PHOTOSOL. Dans le cadre du dossier d'étude d'impact, des expertises écologiques sont effectuées sur le site.

# 2. DESCRIPTION DU SITE

Le projet est situé dans le département de l'Allier (03), dans la commune d'Avermes.



Carte 1. Localisation de la ZIP

# 3. METHODES D'ETUDE

#### 3.1. DEFINITION DES AIRES D'ETUDE

4 aires d'étude ont été définies pour le recensement des espaces naturels et des espèces autour de la zone d'implantation potentielle (ZIP) (Tableau 1 et Carte 2).

Inventaires réalisés Aire d'étude Faune Avifaune, chiroptères et Rayon Zonage écologique terrestre peu Flore / Habitats écologique faune terrestre mobile mobile Aire d'étude Contacts sur le terrain. Cartographie des habitats et des zones ZIP + zone Contacts sur immédiate recensement des traces, humides, recensement des espèces, tampon le terrain (= Aire d'inventaires) cartographie des territoires pointage des taxons patrimoniaux Aire d'étude 1 km **\** Données bibliographiques, fonctionnement écologique global de la zone rapprochée Aire d'étude Déplacements à grande 5 km √ Données bibliographiques intermédiaire échelle, données 10 km Aire d'étude éloignée bibliographiques

Tableau 1. Caractérisation des aires d'étude utilisées

L'aire d'inventaires représente la surface couverte par les inventaires de terrain. Elle correspond :

 Au périmètre de la ZIP (incluant les potentielles zones impactées par les travaux) pour la flore et les habitats (y compris zones humides), ainsi que la faune peu mobile (reptiles et invertébrés);



 Aux milieux favorables à proximité (habitats de reproduction : mares par exemple) pour la faune mobile (amphibiens, oiseaux et chiroptères).

La ZIP représente environ 27,39 ha et l'aire d'inventaires (ZIP + zone tampon de 50 m) environ 47,96 ha (Carte 2).



Carte 2. Aire d'inventaires écologiques

#### 3.2. CONTEXTE ECOLOGIQUE

Les différentes sources de données disponibles ont été consultées et synthétisées.

- Espaces naturels: Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de la région Auvergne-Rhône-Alpes, DatARA, Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du département de l'Allier.
- Continuités écologiques: Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la région Auvergne-Rhône-Alpes, DatARA, Corine Land Cover, BD Topo® de l'IGN (notamment pour le réseau hydrographique), BD Ortho® via le CRAIG de la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- > Flore: base de données Chloris du Conservatoire Botanique National du Massif central (CBNMC), DatARA.
- Faune: base de données Faune départementale ou régionale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), DatARA, Portail cartographique de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), Atlas régionaux, base de données Chauve-Souris départementale ou régionale.

Parmi les espaces naturels répertoriés au niveau national, on distingue :

Les périmètres de protection : Réserves Naturelles Nationales (RNN), Réserves Naturelles Régionales (RNR), Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB).



- Les zones de gestion : sites du réseau Natura 2000 (Site d'Importance Communautaire (SIC) et Zone Spéciale de Conservation (ZSC) pour les habitats et la faune, et Zones de Protection Spéciale pour les oiseaux (ZPS)), sites des Conservatoires des Espaces Naturels (CEN), Espaces Naturels Sensibles (ENS).
- Les zones d'inventaires : Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), Parcs Naturels Régionaux (PNR)...

#### 3.3. EXPERTISES DE TERRAIN

#### 3.3.1. Dates de prospections

Les dates et principales caractéristiques des différents passages et relevés réalisés sur le terrain sont données dans le Tableau 2.

Date	Heure début	Heure fin	Nuage min	Nuage max	Vent min	Vent max	T° min	T° max	Observateur	Groupe(s) étudié(s) / Saisons pour l'avifaune
05/02/2021	10:40	11:50	100	100	0	0	10	11	Thirsa VAN DER VEEN	Avifaune / Oiseaux hivernants
08/04/2021	18:10	19:45	0	0	0	5	14	17	Thirsa VAN DER VEEN	Avifaune / Reproduction, migration prénuptiale
22/04/2021	18:10	19:30	0	25	0	10	16	16	Paul BRUNOD	Autre faune / Amphibiens, milieux aquatiques
22/04/2021	21:15	22:15	0	25	0	5	11	14	Paul BRUNOD	Autre faune / Amphibiens, faune nocturne
29/04/2021	12:20	17:00	75	75	0	10	15	20	Jérémie BARRIN	Flore, habitats
19/05/2021	21:47	6:37	20	100	0	10	6	11	Éléonore ZITTOUN	Chiroptères / SM4 écoute passive
25/05/2021	6:45	10:45	20	100	5	15	7	15	Thirsa VAN DER VEEN	Avifaune / Reproduction
14/06/2021	11:30	16:00	0	0	0	5	28	30	Jérémie BARRIN	Flore, habitats
15/06/2021	9:25	12:00	0	0	0	5	24	28	Laurent DEMONGIN	Avifaune / Reproduction
17/06/2021	14:35	17:00	75	100	5	10	29	33	Paul BRUNOD	Autre faune printanière
22/07/2021	09:30	13:45	0	0	0	0	26	33	Jérémie BARRIN	Flore, habitats
27/07/2021	15:45	18:00	100	100	0	5	19	24	Paul BRUNOD	Autre faune estivale
29/07/2021	19:00	19:20	0	25	0	5	25	25	Paul BRUNOD	Chiroptères / SM4 écoute passive
02/08/2021	12:00	13:00	0	0	0	0	15	20	Éléonore ZITTOUN	Autre faune / Pose piège photo
08/09/2021	7:30	9:55	0	0	0	5	16	25	Laurent DEMONGIN	Avifaune / Migration postnuptiale
08/09/2021	19:40	8:00	50	100	0	10	17	25	Laurent DEMONGIN	Chiroptères / SM4 écoute passive
13/09/2021	20:39	22:03	0	0	0	5	22	25	Éléonore ZITTOUN	Chiroptères / Écoute active
14/09/2021	10:59	11:21	70	70	5	5	20	22	Éléonore ZITTOUN	Chiroptères / Recherche de gîtes
24/09/2021	12:00	12:30	0	0	0	0	23	23	Laurent DEMONGIN	Autre faune / Pose piège photo
28/04/2022	17:40	17:55	40	40	10	10	22	22	Mélanie HUGON	Flore, habitats

Tableau 2. Détails des passages réalisés sur le terrain

Les heures de début et de fin correspondent aux heures effectives d'inventaires et n'incluent pas les temps de déplacement. Les données relatives à l'écoute passive correspondent à la période d'enregistrement des SM4 et non aux heures de passage pour installer et récupérer ces SM4. Les plaques reptiles sont relevées lors de chaque passage en période favorable.

Le protocole mis en place pour l'étude de la faune et de la flore est suffisant et proportionné aux enjeux préidentifiés.

#### 3.3.2. Flore et habitats

La **flore** est la liste des taxons végétaux présents sur un territoire donné (pays, région, site d'étude, parcelle...) ou dans un milieu donné. En général, on retient le rang taxonomique au niveau espèce. Les statuts de rareté définis au niveau régional, voire départemental, sont indiqués dans le descriptif des espèces mais ne sont pas pris en compte dans l'évaluation des enjeux en raison de fortes disparités régionales des niveaux de connaissance.

La **végétation** est un ensemble structuré d'espèces rassemblées en **communautés végétales**. Ces dernières et leurs relations avec le milieu sont étudiées par la **phytosociologie**.

Un habitat (ou milieu) naturel est une entité écologique homogène combinant la flore, la végétation et le milieu environnant, biotique (faune, micro-organismes...) et abiotique (compartiment stationnel : sol, géologie,



hydrologie...). Les nomenclatures utilisées (EUNIS, CORINE biotopes et Natura 2000) décrivent des habitats. Par extension, un habitat peut aussi désigner le milieu de vie d'une espèce (animale ou végétale).

#### 3.3.2.1. Liste d'espèces

Lors du parcours du site, tous les taxons végétaux vasculaires rencontrés sont listés par grand type de formation végétale et par strate (arborée, arbustive, herbacée et muscinale). Plusieurs passages sont réalisés dans l'aire d'inventaires afin de couvrir toutes les saisons de végétation et de recenser le maximum d'espèces.

L'ensemble des observations est saisi dans une **base de données Access** afin de simplifier les exportations et les croisements avec les statuts. Le rendu comprend un tableau avec le nom des espèces, triées dans l'ordre alphabétique du nom latin pour la flore, et leur statut.

La **détermination des taxons** est réalisée à l'aide de différentes flores (nationales et locales) et, si nécessaire pour certains groupes, d'articles scientifiques de référence. Lorsque la détermination n'est pas possible sur le terrain ou demande confirmation, des échantillons sont prélevés pour une analyse en laboratoire à la loupe binoculaire. Si possible, le niveau espèces, voire sous-espèce et variété, est retenu. La nomenclature suit le référentiel TAXREF v13 (Gargominy et al., 2019), standard actuel pour l'ensemble des espèces françaises. Lorsqu'un doute subsiste ou que l'ensemble des critères nécessaires à la détermination ne sont pas présents, les mentions *cf.* (détermination douteuse) et *sp.* (seul le genre a pu être déterminé) sont utilisées. Les groupes d'espèces dont la classification est complexe et mal définie sont codées par l'abréviation *gr.* La certitude de la détermination est renseignée par un champ spécifique dans la base de données.

L'inventaire floristique se veut le plus exhaustif possible mais, dans le temps imparti à l'étude, il n'est pas possible de prétendre noter l'ensemble des espèces. Certaines espèces sont très discrètes ou fugaces, d'autres ne fleurissent ou ne se développent que certaines années.

Concernant les **bryophytes**, un inventaire exhaustif n'est en général pas possible : la recherche de toutes les espèces doit être minutieuse et devient très vite chronophage. Pour ce groupe, seules les espèces protégées et patrimoniales sont recherchées lorsque l'habitat est favorable ou lorsqu'elles sont mentionnées dans la bibliographie.

#### 3.3.2.2. Espèces végétales à enjeux

Les taxons à statut de protection (international, européen, national ou régional), menacés (listes rouges) ou rares (atlas régionaux) sont recherchés en priorité. La bibliographie préalable (listes communales des Conservatoires botaniques nationaux, données associatives, informations des fiches ZNIEFF et Natura 2000...) permet de dresser une liste de taxons potentiels par croisement avec leurs exigences écologiques et les milieux potentiellement présents sur le site.

Les **périodes de prospection** sur le terrain sont adaptées à la phénologie des taxons retenus. Lorsqu'un habitat favorable est identifié, il est systématiquement parcouru afin de rechercher le taxon concerné. Lorsque les données bibliographiques fournissent des localisations précises, les stations historiques sont visitées pour confirmer ou infirmer la présence actuelle de la population.

Chaque **station** est localisée précisément au GPS et caractérisée : effectifs, surface, état de conservation, habitat et cortège floristique, menaces potentielles... La localisation et le descriptif de chaque station sont intégrés dans la base de données.

Le **niveau d'enjeux** des espèces indigènes est ensuite déterminé selon le Tableau 10. Les statuts, localisations, effectifs et niveau d'enjeux des espèces à niveau d'enjeux modéré ou plus élevé sont synthétisés dans un tableau. Ces espèces sont localisées sur une carte lorsque leur répartition est délimitable. Elles sont également décrites dans une fiche détaillée.



#### 3.3.2.3. Espèces exotiques envahissantes

Les **Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE)** sont recherchées, pointées au GPS, caractérisées et cartographiées de la même manière que les espèces à enjeux.

Le **niveau d'enjeux** des espèces végétales exotiques envahissantes est défini suivant les critères présentés dans le Tableau 3 ; il est indépendant des enjeux patrimoniaux et représente le croisement entre le risque invasif (degré d'invasibilité de l'espèce) et l'impact sur les milieux concernés. Les statuts, répartition et niveau d'enjeux des différentes espèces exotiques envahissantes observées dans l'aire d'inventaires sont synthétisés dans un tableau, et localisées sur une carte lorsque leur répartition est délimitable. Les impacts sur l'environnement et les moyens de lutte sont décrits dans une fiche détaillée pour chacune de ces espèces.

Tableau 3. Critères d'évaluation du niveau d'enjeux des espèces végétales exotiques envahissantes

		Impact sur l'environnement					
		Très fort (ou impact sur la santé)	Fort	Moyen	Faible (impact qu'en milieux fortement anthropisés)		
Éshalla da Wahan	<b>Élevé</b> (28 à 39)	4 - Majeur	3 - Fort	2 - Modéré	1,5 - Faible		
Échelle de Weber (risque invasif)	Intermédiaire (21 à 27)	3 - Fort	2 - Modéré	1,5 - Faible	1 - Très faible		
	Faible (3 à 20)	2 - Modéré	1,5 - Faible	1 - Très faible	1 - Très faible		

L'échelle de Weber (Weber & Gut, 2004) permet d'évaluer le risque invasif des espèces végétales exogènes. Il s'agit de répondre à une série de 12 questions donnant un nombre de points variable selon les réponses. La somme des notes (de 3 à 39) permet de ranger l'espèce dans une des trois catégories de risque invasif : faible (il est peu probable que l'espèce devienne une menace), intermédiaire (l'espèce requière des observations complémentaires) ou élevé (il est très probable que l'espèce devienne une menace si elle se naturalise).

#### 3.3.2.4. Cartographie des habitats

Dans un premier temps, les habitats sont pré-délimités sous SIG. L'analyse de différentes sources de données (Tableau 4) permet de découper l'aire d'inventaires en **polygones**, chacun correspondant *a priori* à un habitat. Un premier classement des habitats est réalisé, avec une détermination la plus précise possible du code d'habitat.

Tableau 4. Sources de données utilisées pour la pré-cartographie des habitats

Donnée	Source	Utilisation		
Photographies aériennes	IGN (Géoportail),	Différenciation de la plupart des milieux et de leur évolution au cours du temps (plusieurs sources		
Priotographies aeriennes	Google, Bing Maps	de données avec différentes dates de prise de vue sont consultées).		
Street View	Google	Visualisation des habitats et de leur répartition à l'échelle du paysage à proximité du réseau routier.		
Carte IGN		Vision générale du site et identification de milieux particuliers (sources, falaises, relief,		
Carte IGIV		hydrographie).		
Modèle numérique de terrain		Identification des milieux liés aux variations du relief (vallons, dépressions, ruptures de pente) et		
iviouele numerique de terrain		des secteurs potentiellement humides.		
Photographies aériennes en	IGN (Géoportail)	Meilleure différenciation des milieux humides et forestiers.		
Infrarouge-couleur		Meineure differentiation des filmeux flumides et forestiers.		
Carte forestière		Séparation des habitats forestiers selon les essences et la structure.		
Registre parcellaire graphique		Séparation des types de cultures (céréales, maraichage, prairies temporaires ou permanentes).		
Réseau hydrographique		Identification des milieux rivulaires et potentiellement humides.		
Cartes géologiques	BRGM	Catégorisation des habitats en fonction du substrat géologique (calcaire, granite, basalte).		
	Agrocampus Ouest,	Modélisation de la présence des zones humides à partir du réseau hydrographique, de la		
Zones humides potentielles	INRA UMR SAS & US	topographie et de la géologie.		
	InfoSol, 2014	topograpine et de la geologie.		
		Fiches descriptives et listes des habitats dans les sites Natura 2000 et les ZNIEFF, Documents		
Documents existants	Sources diverses	d'Objectifs, documents d'aménagements forestiers (forêts publiques), cartes d'habitats réalisées		
Documents existants	(DOCOB, CEN, ONF)	dans le cadre des sites protégées ou des ZNIEFF (il est néanmoins nécessaire de les réactualiser ou		
		d'adapter l'échelle de cartographie), autres études existantes sur le site ou à proximité		

La phase de terrain, commune avec les prospections ciblées sur les espèces patrimoniales, permet :



- De préciser ou de modifier les délimitations réalisées au préalable, notamment si l'on découvre des habitats d'intérêt de faible surface ou non distinguables sur les photographies aériennes (mares forestières par exemple) ou lorsqu'il apparaît que deux polygones correspondent à un même habitat. Les habitats ponctuels ou linéaires et les nouvelles délimitations de polygones sont relevés au GPS ou redessinés sur une carte. Lorsqu'un polygone comprend plusieurs habitats en mosaïque, sans qu'il soit possible de le redécouper à l'échelle de cartographie utilisée, les codes sont combinés et la part de chaque habitat est mentionnée;
- De confirmer, modifier ou préciser la détermination des habitats à l'aide de critères visibles uniquement sur le terrain, et en particulier en réalisant des relevés phytosociologiques (inventaire de toutes les espèces et de leur abondance-dominance sur une surface déterminée) et en notant les caractéristiques stationnelles.

À partir de toutes ces informations, chaque polygone se voit attribuer un **nom et un code d'habitat** selon les référentiels européens ou nationaux : EUNIS, CORINE biotopes, Natura 2000 pour les habitats d'intérêt communautaire. La précision du code dépend de la résolution de la cartographie et de l'intérêt écologique et patrimonial de l'habitat. Lorsque cela est possible, une correspondance phytosociologique (détermination des syntaxons à un niveau le plus précis possible) est réalisée.

Les **habitats à enjeux** correspondent aux habitats d'intérêt communautaire (Directive Habitats-Faune-Flore) ou présents sur une éventuelle liste rouge des habitats. Ceux-ci sont décrits en détail (répartition sur le site, caractéristiques stationnelles, physionomie, cortège floristique, dynamique naturelle, menaces, valeur écologique...) et accompagnés d'une photographie prise sur le site.

Tous les habitats sont cartographiés et leur surface sur le site et niveau d'enjeux sont synthétisés dans un tableau.

# 3.3.3. Zones humides

Du point de vue réglementaire, la **délimitation** de zones humides s'appuie sur deux éléments de l'écosystème (Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement) :

- La **végétation** : présence d'une flore hygrophile témoignant de la présence d'eau ;
- La **pédologie** : traces d'hydromorphie indiquant un sol engorgé au moins une partie de l'année.

La loi de 2019 (LOI n°2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'Office français de la biodiversité et de la chasse, modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement. Article 23, 2019) revient sur la décision du conseil d'État du 22/02/17 (critères végétation hygrophile et sol hydromorphes cumulatifs) (Union Professionnelle du Génie Écologique, 2017) : une zone humide est définie soit par une végétation spontanée hygrophile, soit par un sol hydromorphe (critères alternatifs). En l'absence de végétation spontanée (cas des cultures ou de zones non végétalisées, ainsi que des végétations fortement perturbées comme des pâturages intensifs), seul le critère pédologie est pris en compte ; toutefois, les travaux en surface (comme les labours) effaçant les traces d'hydromorphie peuvent fortement compromettre l'utilisation des sondages.

Il convient de distinguer les zones humides des **milieux aquatiques** (plans d'eau, cours d'eau...), pour lesquels la méthodologie présentée dans ce chapitre n'est pas valable.

L'analyse de la composante végétale se déroule de la façon suivante :

- 1. Détermination de l'habitat selon la typologie CORINE biotopes, à partir d'une observation des espèces dominantes et caractéristiques ainsi que des conditions écologiques locales.
- 2. Plusieurs cas peuvent alors être rencontrés :
  - En absence de végétation spontanée, seul le critère pédologique est applicable ;



- Si l'habitat n'est pas inscrit dans la liste de l'arrêté du 24 juin 2008, le secteur est considéré comme non humide;
- Si l'habitat est inscrit comme « Zone humide », la zone couverte par cet habitat est classée en zone humide ;
- Si l'habitat est inscrit comme « proparte » (l'habitat peut être en zone humide dans certains cas seulement ou contient des sous-habitats caractéristiques de zones humides), il faut recourir au critère floristique ou pédologique.
- 3. Dans les cas où l'habitat est en *proparte* ou si l'habitat ne peut pas être déterminé avec certitude, il faut effectuer un relevé floristique sur une surface donnée (la superficie des placettes varie de 10 m² pour des milieux herbacés à 100 m² en forêt). Pour chaque strate de végétation (arborescente, arbustive et herbacée), les pourcentages de recouvrement des espèces dominantes sont notés. On compte alors les espèces dominantes dans chaque strate jusqu'à arriver à un recouvrement cumulé de 50 %, et on y ajoute celles qui recouvrent à elles seules plus de 20 % de la placette. Si au moins la moitié des espèces retenues sont inscrites dans la liste de l'arrêté, la végétation peut être qualifiée d'hygrophile.

En l'absence d'une végétation spontanée ou de doute sur son caractère hygrophile, il est nécessaire de procéder à des **sondages pédologiques** afin d'étudier la morphologie du sol. L'engorgement des sols peut se traduire par trois types de traits d'hydromorphie (colorations témoignant de la présence d'eau de manière temporaire ou permanente, Figure 1):

- Des horizons histiques (très riches en matière organique : « tourbe »), noirs et très fibreux ;
- Des traits rédoxiques (engorgement temporaire), taches rouilles et zones décolorées blanchâtres sur au moins 5 % de la surface ;
- Des horizons réductiques (engorgement permanent), en général colorés en vert-bleuâtre sur 95 à 100 % de leur surface.



Figure 1. Horizons histique, rédoxique et réductique observés lors de sondages pédologiques

Plusieurs difficultés doivent être prises en compte :

- Les horizons histiques peuvent être confondus avec des horizons riches en matière organique mais non tourbeux;
- La couleur de la roche-mère peut perturber l'interprétation (schistes gris-verdâtres, taches d'altération de minéraux riches en fer, graviers ferrugineux...);
- Dans les horizons riches en matière organique (donc très sombres), les taches d'oxydoréduction peuvent être peu visibles ou masquées;
- Les traits d'hydromorphie peuvent persister alors que l'engorgement n'existe plus (traits fossiles),
   par exemple suite à un drainage. Il faut donc prendre en compte le contexte général du sol et de son environnement;
- La pierrosité du sol ne permet pas toujours d'atteindre une profondeur suffisante pour déterminer le type de sol;

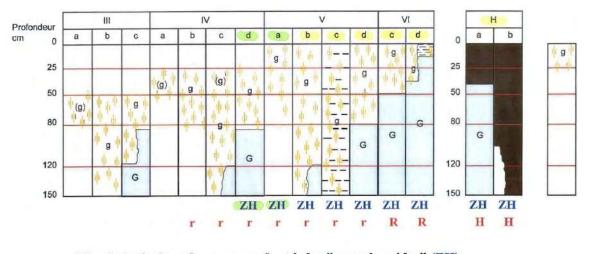


 Certaines fortes perturbations du sol (labours, remblais, activités extractives...) effacent les traces d'hydromorphie.

Les sols de zones humides sont définis à partir de la **profondeur d'apparition** de ces trois types de traits (Figure 2). Ils correspondent :

- Aux histosols (classes H);
- Aux réductisols (classes VI), engorgés en permanence à faible profondeur, caractérisés par des traits réductiques débutant à moins de 50 cm de profondeur;
- Aux autres sols avec des traits rédoxiques débutant à moins de 25 cm et se prolongeant en profondeur (classes V) ou débutant entre 25 et 50 cm et suivis par des traits réductiques apparaissant entre 80 et 120 cm (classe IVd);
- À des cas particuliers où l'engorgement ne se traduit pas par des traits d'hydromorphie visibles (cas des fluviosols ou de certains podzosols, en général sur sol sableux pauvre en fer, très calcaire ou à nappe circulante bien oxygénée); une expertise hydrogéomorphologique est alors nécessaire.

Les classes IVd et Va peuvent être exclues par le préfet dans certaines régions.



Morphologie des sols correspondant à des "zones humides" (ZH)

(g) caractère rédoxique peu marqué (pseudogley peu marqué)

g caractère rédoxique marqué (pseudogley marqué)

G horizon réductique (gley)
H = Histosols R = Réductisols
r = Rédoxisols (rattachements simples et rattachements doubles)

D. BAIZE, d'après classes d'hydromorphie du Groupe d'Étude des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA, 1981)

Figure 2. Morphologie des sols de zones humides

L'analyse du paysage, de la végétation, de la topographie et des éléments hydrographiques (fossés, cours d'eau...) sur le terrain permettent d'estimer les **limites de la zone humide**. Cette analyse peut être préparée en amont en consultant les cartes géologiques, les cartes IGN ou un modèle numérique de terrain, ceci afin d'identifier les grands secteurs à prospecter.

Les **sondages** sont alors réalisés à la tarière manuelle, sur une profondeur de 1,2 m si possible, de part et d'autre de la frontière supposée (Figure 3). La période idéale est en début de printemps, les sols secs étant peu propices à l'observation des traits d'hydromorphie. Les carottes sont prises en photographie afin de valider si besoin l'identification.



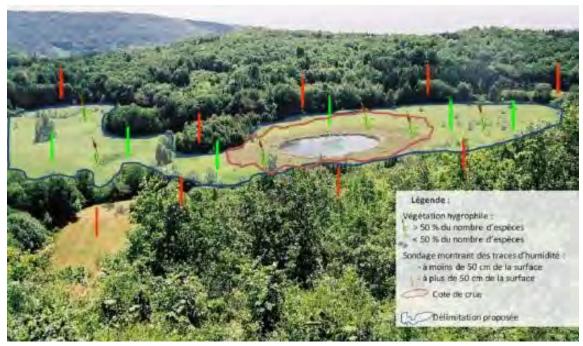


Figure 3. Exemple de délimitation d'une zone humide (source : www.zones-humides.org)

Chaque zone humide fait l'objet d'une **description détaillée** (enjeux, cortège floristique, état de conservation, menaces potentielles...).

#### 3.3.4. Faune

Les expertises faunistiques ont été réalisées selon différents protocoles pour les divers groupes étudiés. Un trajet a été effectué au sein de l'aire d'inventaires afin de couvrir les différents habitats. Les contacts d'espèces patrimoniales ont été géolocalisés par GPS (Garmin MAP64). Les listes d'espèces faunistiques sont généralement triées dans l'ordre alphabétique de leur nom français.

#### 3.3.4.1. Avifaune

Toutes les espèces sont listées, mais un intérêt particulier est apporté aux espèces patrimoniales¹ pour déterminer leur utilisation de l'habitat : reproduction, zones de chasse, zones de repos, déplacements. Les espèces sont identifiées à vue (œil nu + jumelles x10 + longue-vue x20-x60 si besoin), ainsi qu'à l'écoute (cris et chants). Les oiseaux nocturnes ont été notés lors des suivis amphibiens et chiroptères.

#### 3.3.4.1.1. En période de reproduction

Différents protocoles d'inventaire de l'avifaune nicheuses existent. La méthode des relevés d'avifaune par points d'écoute est la plus employée, la plus standardisée, la plus simple à mettre en œuvre et la plus répétable. La méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (IPA) élaborée et décrite par Blondel et al. (1970), permet de connaître l'abondance relative des différentes espèces d'oiseaux nicheuses avec des points d'écoute de 20 minutes répartis de façon homogène sur le site, chaque point étant éloigné du suivant d'au moins 300 m afin d'éviter les doubles comptages. Des points d'écoute (nommés IPA dans la suite de ce rapport) d'une durée de 20 minutes sont employés pour cette étude.

Un passage est constitué par un parcours échantillon avec 5 points d'écoute (Annexe 4) espacés de 300 m minimum.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Une espèce est considérée comme patrimoniale si elle possède un ou plusieurs des statuts suivants :

<sup>-</sup> Inscrite à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux ;

<sup>-</sup> Considérée comme menacée (critères VU ou plus fort) sur une Liste rouge internationale, nationale ou régionale.



Tous les contacts sont notés sans limitation de distance. Les comptages doivent être réalisés par temps calme et non pluvieux, de 30 minutes jusqu'à 4 à 5 heures après le lever du jour, période optimale d'activité des oiseaux chanteurs (Figure 4). En plus de la matinée, la fin d'après-midi peut également être utilisée occasionnellement. Tous les comportements ou indices de reproduction sont recherchés (territoire de mâle chanteur, parade ou accouplement, nid, nourrissage, jeunes volants... selon les codes atlas en vigueur, Tableau 5) de manière à préciser autant que possible le statut des oiseaux sur le site (repérage des territoires ou des nids si possible) ; toutefois le code 1 n'est pris en considération dans cette étude que très ponctuellement pour des espèces chantant peu (type pies-grièches) ; pour les oiseaux chanteurs, ce code est rarement utilisé dans la mesure où il est beaucoup trop vague et apporte surtout de la confusion.

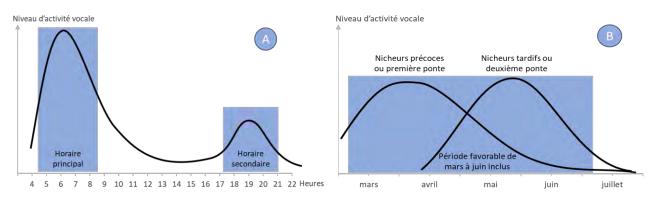


Figure 4. Niveau d'activité vocale (A) journalier chez les oiseaux au mois de juin et (B) des nicheurs précoces et tardifs (d'après Blondel (1975))

**Nidification** Code Description Présence de l'espèce dans son habitat et dans son aire de répartition durant sa période de nidification. **Possible** Mâle chanteur présent en période de nidification, cris nuptiaux ou tambourinage entendus. 3 Couple présent dans son habitat durant sa période de nidification. Comportement territorial (plusieurs chanteurs, querelles avec des voisins...) ou individu observé sur un même 4 territoire à 8 jours d'intervalle. Comportement nuptial : parades, copulation ou échange de nourriture entre adultes (y compris transport de 5 nourriture du mâle pour la femelle chez des espèces comme les rapaces). **Probable** Visite d'un site de nidification potentiel probable, bien distinct d'un site de repos. 6 7 Cri d'alarme ou tout autre comportement agité indiquant la présence d'un nid ou de jeunes aux alentours. Preuve physiologique : plaque incubatrice très vascularisée ou œuf présent dans l'oviducte. Observation sur un 8 oiseau en main. 9 Transport de matériel ou construction d'un nid ; forage d'une cavité (pics). 10 Oiseau simulant une blessure ou détournant l'attention, tels les canards, gallinacés, oiseaux de rivage... 11 Nid vide ayant été utilisé ou coquilles d'œufs de la présente saison. Jeunes en duvet ou jeunes venant de quitter le nid et incapables de soutenir le vol sur de longues distances. 12 Adulte couvant ou gagnant, occupant ou quittant le site d'un nid, et dont le comportement est révélateur d'un 13 nid occupé (œufs ou jeunes) dont le contenu ne peut être vérifié (trop haut ou dans une cavité). Certaine Adulte transportant un sac fécal ou transportant de la nourriture pour les jeunes durant sa période de 14 nidification. 15 Nid contenant des œufs.

Tableau 5. Codes Atlas des oiseaux nicheurs

Dans le cadre d'une étude d'impact, les points d'écoute ont 3 fonctions principales :

Nid contenant des jeunes (vus ou entendus).

aucun autre code atlas ne convient.

16

- Garantir une couverture homogène de l'ensemble de l'aire d'inventaires
- Échantillonner l'ensemble des habitats dominants de l'aire d'inventaires
- Permettre d'appliquer un protocole similaire post-implantation pour effectuer des comparaisons

Nidification certaine mais localisation imprécise, juvéniles volant bien : à utiliser de manière exceptionnelle si



Dans la mesure où la variante du projet qui sera retenue ne peut pas être connue au moment des inventaires, il est préférable d'effectuer un nombre assez important de points d'écoute répartis dans chaque grand type d'habitat au sein de l'aire d'inventaires.

Les **oiseaux nocturnes** sont inventoriés durant les inventaires consacrés aux autres groupes (amphibiens, chiroptères).

# 3.3.4.1.2. En période d'hivernage

Un inventaire est réalisé en février pour évaluer l'intérêt du site pour l'avifaune hivernante, incluant notamment la recherche de rassemblements d'oiseaux sur les milieux favorables.

Globalement, les observations hivernales sont collectées avec point GPS selon les principes suivants :

- toutes les espèces nouvelles pour la journée
- toutes les espèces patrimoniales
- tous les rapaces, oiseaux d'eau, limicoles et pics
- toutes les espèces peu communes à l'échelle du site d'étude
- tous les groupes supérieurs à 10 individus, sauf exceptions possibles sur les espèces très communes
   (Pinson des arbres, Pigeon ramier, Étourneau sansonnet...)

#### 3.3.4.1.3. En période de migration

La compréhension du phénomène migratoire est complexe car il dépend d'une multitude de facteurs tels que les conditions météorologiques, le relief, les sources de dérangements, etc. Il n'est pas envisageable dans le cadre de cette étude d'appréhender le fonctionnement local de la migration, ce qui nécessiterait un grand nombre de passages. Au vu des habitats présents dans l'aire d'inventaires, il est peu probable qu'il soit particulièrement attractif pour des rassemblements de migrateurs. Toutefois, la période de migration prénuptiale est échantillonnée par l'inventaire hivernal de février et par les inventaires des oiseaux nicheurs précoces entre mars et mi-mai. Un inventaire complémentaire est également effectué en automne pour le suivi de la migration postnuptiale.

#### 3.3.4.2. Chiroptères

#### 3.3.4.2.1. Fonctionnalité du site pour les chiroptères

L'étude de la fonctionnalité du site pour les chiroptères consiste à quantifier et à hiérarchiser l'intérêt des différents milieux présents sur le site pour les différentes espèces de chiroptères utilisant potentiellement ce site, d'un point de vue écologique comme fonctionnel.

Les chiroptères utilisent un nombre varié et important d'habitats au cours de leur cycle biologique :

- des gîtes (estival : mise bas, mâles solitaires ; hibernation) en particulier,
- des zones de regroupement automnaux (swarming),
- des zones de chasse et d'abreuvage et
- des corridors de transit (structures paysagères caractéristiques : alignements d'arbres, haies, lisières, cours d'eau...) qui permettent le déplacement entre les différents sites.

Des **prospections diurnes** permettent une analyse de ces habitats potentiels présents dans l'aire d'inventaires. Les localisation et nombre des points d'écoutes des prospections nocturnes sont définis à la suite de cette analyse.

En premier lieu, le **potentiel d'accueil des boisements** est évalué selon la présence/absence et l'abondance d'éléments structurels (cavités, loges, décollements d'écorce, épaisseurs ligneuses...) favorables à l'installation de chiroptères. Ces informations sont croisées avec la typologie des habitats (type d'essence feuillus/résineux, âge, activité sylvicole, entretien...) et le cortège avifaunistique, notamment avec la présence de pics (cortège d'espèces, densités) qui contribuent grandement à la production de cavités.



En second lieu, le **potentiel d'accueil des structures** (bâti, tunnel, pont, grotte...) présentes dans l'aire d'inventaires sont évaluées sur des bases similaires : nature des matériaux employés, recherche visuelle de fissures et d'interstices, présence de combles, dérangement humain...

Néanmoins, la recherche efficace des colonies, spécialement arboricoles au sein d'un boisement, demande un temps important car les individus ou les colonies peuvent se trouver particulièrement difficiles à localiser en raison de leur affinité pour le confinement. De plus, certaines espèces changent régulièrement leurs lieux de repos. Ainsi, la connaissance des gîtes de chiroptères sur le secteur étudié ne peut être exhaustive et nécessite une analyse complémentaire des potentialités de gîtes via des **recherches bibliographiques**. Elle est réalisée sur l'aire d'inventaires (dans un rayon de 1 km) et dans un périmètre d'étude plus élargi (5 km) afin de tenir compte du fort potentiel de déplacement des espèces et des continuités fonctionnelles avec les sites Natura 2000 présents à proximité.

De manière complémentaire, les détections acoustiques décrites ci-dessous sont aussi utilisées pour estimer la **fréquentation des gites potentiels** en utilisant les écoutes aux heures de sortie de gîte.

#### 3.3.4.2.2. Détections acoustiques

Pour la **prospection nocturne** ponctuelle, deux techniques d'étude bioacoustique sont utilisées : la détection active (SoundChaser) et la détection passive (SM4) sur différents points d'écoute répartis au sein de l'aire d'inventaires (Annexe 5) et au cours de la période d'étude (Tableau 2).

## Détection ponctuelle active (points d'écoute active)

La détection ponctuelle active, à l'aide d'un détecteur d'ultrasons classique en mode hétérodyne et expansion de temps (Système SoundChaser Cyberio et microphone Pettersson M500), permet d'appréhender l'utilisation de l'espace par les chauves-souris. Les **points d'écoute** sont menés au cours des quatre premières heures de la nuit, si possible dans des conditions météorologiques favorables (T° > 10 °C; vent faible ou nul). Ils sont positionnés dans les zones jugées favorables (lisières forestières, corridors de transit, points d'eau...) de façon à couvrir l'ensemble des habitats présents dans l'aire d'inventaires. L'activité des chiroptères étant maximale pendant les deux premières heures de la nuit (dispersion des colonies) (Anthony & Kunz, 1977; Thomas & West, 1989), les points à proximité immédiate de gîtes potentiels sont privilégiés en début de nuit puis les points d'écoute se font sur les sites plus favorables à l'activité de chasse.

Un point d'écoute active dure 10 à 20 minutes (en fonction de la taille du site) pendant lesquelles chaque **contact de chiroptère** est noté et géolocalisé. Ceux présentant des difficultés d'identification en direct sont enregistrés afin d'être analysés plus tard à l'aide d'un logiciel d'analyse bioacoustique spécifique Batsound Standard 4 selon la méthode Barataud (2015).

#### Détection ponctuelle passive (points d'écoute passive)

Le suivi acoustique passif est réalisé grâce à des SM4BAT, appareils de la dernière génération qui permettent un enregistrement pendant l'ensemble de la nuit des chauves-souris actives dans un rayon de plusieurs dizaines de mètres. Les SM4 enregistrent chaque contact sonore, référencé par la date et l'heure d'enregistrement. Les fichiers collectés sont ensuite préanalysés grâce au logiciel SonoChiro développé par la société Biotope et certains fichiers sont vérifiés manuellement grâce au Logiciel Batsound selon la méthode Barataud (2015). Ce dernier permet une identification spécifique beaucoup plus précise et nécessite l'intervention d'un expert en bioacoustique.



#### 3.3.4.2.3. Analyses acoustiques

L'analyse acoustique de ces enregistrements a pour but un suivi simultané de deux aspects : la diversité d'espèces (notion qualitative d'inventaire) et le niveau de fréquentation ou d'activité de chasse (notion quantitative d'exploitation du milieu). Lors de chaque **point d'écoute**, sont effectués :

- un inventaire qualitatif: les espèces de chiroptères en activité sont listées. L'identification acoustique des espèces de chiroptères, sur le terrain ou par analyse, est effectuée sur la base de l'ensemble des clefs de détermination de la méthode Barataud (2015). Cet inventaire qualitatif permet, de plus, d'actualiser et de parfaire les connaissances chiroptérologiques du site;
- une analyse quantitative ou semi-quantitative: une analyse de l'activité chiroptérologique est effectuée afin de mesurer l'intensité de la fréquentation du site par les chauves-souris. Un indice d'activité est calculé (nombre de contacts par unité de temps) pour chaque point d'écoute. La méthode quantitative de mesure de l'activité chiroptérologique est celle de la méthode Barataud (2015). Cette méthode est simple, efficace, non invasive et apporte des résultats probants rapidement.

Les fichiers Wav enregistrés par les appareils sont, dans un premier temps, analysés automatiquement à l'aide du **logiciel Sonochiro**® (Biotope). Un tableur Excel des résultats est généré comportant des indices de confiance sur la détermination des espèces et/ou des groupes. Il s'en suit une phase de validation manuelle de la détermination des espèces en fonction des indices de confiance. Pour des indices faibles et pour des espèces « rares », la validation et l'identification sont réalisées par la méthode définie par Barataud (2015) à l'aide du logiciel BATSOUND® (Pettersson Electronics and Acoustics). Les programmes déployés sur l'ensemble des enregistreurs sont ceux préconisés par le Muséum National d'Histoire Naturelle pour le programme Vigie-Nature (Vigie-Chiro).

En raison des difficultés bioacoustiques rencontrées lors des analyses des sons, certains enregistrements ne permettent pas l'identification jusqu'à l'espèce de manière discriminante. Dans ce cas, un nom de **groupe d'espèces** est attribué :

- Le groupe des chiroptères (Chiro sp.) regroupe les enregistrements pour lesquels aucune identification n'a pu être réalisée au-delà de la certitude qu'il provenait d'un chiroptère.
- Le groupe Grand/Petit Murin concerne ces 2 espèces du genre Myotis qui ne peuvent parfois être différenciées.
- Le **groupe des Murins** (Murin sp.) concerne toutes les espèces du genre *Myotis*.
- Le groupe des Oreillards (Oreillard sp.) concerne les 2 espèces potentiellement présentes dans la région : l'Oreillard gris et l'Oreillards roux.
- Le groupe Pipistrelle commune/pygmée + Minioptère de Schreibers (P. commune/pygmée + M.
   Schreibers) regroupe ces 2 espèces de Pipistrelles plus le Minioptère de Schreibers qui ne peuvent parfois être différenciés. Ce groupe est parfois noté PipMi afin d'alléger les tableaux et graphiques.
- Le groupe Pipistrelle de Kuhl/Nathusius + Vespère de Savi (P. Kuhl/Nathusius + V. Savi) concerne ces 2 espèces de Pipistrelles plus la Vespère de Savi qui ne peuvent parfois être différenciées. Celuici est noté P. Kuhl/Nathusius + V. Savi dans le restant du rapport afin d'alléger les graphiques.
- Le groupe Petit R./R. euryale concerne le Petit Rhinolophe et le Rhinolophe euryale, espèces qui émettent à haute fréquence.
- Le groupe Rhinolophe concerne le Petit Rhinolophe et le Rhinolophe euryale, espèces qui émettent à haute fréquence.
- Le groupe Sérotule concerne 6 espèces : Sérotine commune, Sérotine de Nilsson, Sérotine bicolore,
   Noctule de Leisler, Noctule commune et Grande Noctule.



L'analyse quantitative des **contacts de chiroptères** est réalisée afin de comparer l'abondance de l'activité entre espèces et entre habitats. Un contact correspond à une séquence acoustique bien différenciée, quelle que soit sa durée ; un même individu chassant en aller et retour peut ainsi être noté plusieurs fois, car les résultats quantitatifs expriment bien une mesure de l'activité des chauves-souris et non une abondance d'individus. Certaines circonstances posent occasionnellement un problème de quantification des contacts : lorsqu'une ou plusieurs chauves-souris chassent en permanence dans un volume restreint, elles peuvent fournir une séquence sonore continue (parfois sur plusieurs minutes). On ne doit pas résumer cette séquence à un contact unique par individu car ceci exprimerait mal le niveau élevé de son activité. Dans ce cas, on compte un contact toutes les cinq secondes pour chaque individu présent ; cette durée correspondant à peu près à la durée maximale d'un contact isolé (Barataud, 1999).

L'intensité d'émission est différente selon les espèces de chiroptères (Tableau 6). Certaines espèces peuvent être détectées à 150 m alors que d'autres ne peuvent l'être qu'à moins de 5 m. De ce fait, la probabilité de détection diffère selon les espèces. Afin de pondérer ce biais lié aux différences de probabilité de détection des différents groupes étudiés, un coefficient de détectabilité doit être appliqué aux résultats quantitatifs obtenus (Barataud, 2015).

Tableau 6. Coefficients de détectabilité des espèces de chiroptères en fonction de l'ouverture du milieu

	milieu ouvert ou semi	-ouvert		milieu fermé				
Intensité d'émission	Espèces	distance détection	coefficient détectabilité	Intensité d'émission	Espèces	distance détection	coefficient détectabilité	
	Petit Rhinolophe	5	5.00		Petit Rhinolophe	5	5.00	
	Grand Rhinolophe	10	2.50		Oreillard gris	5	5.00	
	Rhinolophe euryale	10	2.50		Oreillard roux	5	5.00	
	Rhinolophe de Mehely	10	2.50		Murin à oreilles échancrées	8	3.13	
	Murin à oreilles échancrées	10	2.50		Murin de Natterer	8	3.13	
faible	Murin d'Alcathoe	10	2.50		Grand Rhinolophe	10	2.50	
laible	Murin à moustaches	10	2.50		Rhinolophe euryale	10	2.50	
	Murin de Brandt	10	2.50	faible	Rhinolophe de Mehely	10	2.50	
	Murin de Daubenton	15	1.67	laible	Murin d'Alcathoe	10	2.50	
	Murin de Natterer	15	1.67		Murin à moustaches	10	2.50	
	Murin de Bechstein	15	1.67		Murin de Brandt	10	2.50	
	Barbastelle d'Europe	15	1.67		Murin de Daubenton	10	2.50	
	Petit Murin	20	1.25		Murin de Bechstein	10	2.50	
	Grand Murin	20	1.25		Barbastelle d'Europe	15	1.67	
	Oreillard gris	40	1.25		Petit Murin	15	1.67	
	Oreillard roux	40	1.25		Grand Murin	15	1.67	
moyenne	Pipistrelle pygmée	25	1.00		Pipistrelle pygmée	20	1.25	
	Pipistrelle commune	30	1.00		Minioptère de Schreibers	20	1.25	
	Pipistrelle de Kuhl	30	1.00	moyenne	Pipistrelle commune	25	1.00	
	Pipistrelle de Nathusius	30	1.00		Pipistrelle de Kuhl	25	1.00	
	Minioptère de Schreibers	30	0.83		Pipistrelle de Nathusius	25	1.00	
fords	Vespère de Savi	40	0.63	forte	Vespère de Savi	30	0.83	
forte	Sérotine commune	40	0.63	forte	Sérotine commune	30	0.83	
	Sérotine de Nilson	50	0.50		Sérotine de Nilson	50	0.50	
	Sérotine bicolore	50	0.50		Sérotine bicolore	50	0.50	
très forte	Noctule de Leisler	80	0.31	très forte	Noctule de Leisler	80	0.31	
tres forte	Noctule commune	100	0.25	tres forte	Noctule commune	100	0.25	
	Molosse de Cestoni	150	0.17		Molosse de Cestoni	150	0.17	
	Grande Noctule	150	0.17		Grande Noctule	150	0.17	

Les **saisons** décrites dans l'analyse des résultats découlent d'une classification simplifiée liée à la biologie des espèces (Tableau 7).

Tableau 7. Cycle biologique des chiroptères

Saison	Mois	Cycle biologique
Printemps	Mars à mai	Sortie de l'hibernation ; période de transit voire de migration
Été	Juin à août	Installation des colonies de mise-bas ; élevage des jeunes ; dispersion des colonies
Automne	Septembre à novembre	Regroupement automnal pour l'accouplement : période de transit voire de migration

#### 3.3.4.3. Mammifères non volants

Ces animaux étant pour la plupart discrets, il est difficile de réaliser un inventaire exhaustif, ou tout au moins proche de l'exhaustivité, sans développer des techniques et moyens très lourds comme différents types de piégeages



(micromammifères). Les méthodes d'inventaires utilisées pour cette étude ont donc été la **recherche d'indices de présence** (crottes, traces, terriers, restes de repas...) et l'**observation directe d'individus** (qui ne concerne qu'un nombre limité d'espèces et reste fortuite). Un piège photographique (Browning BTC-8A, Cuddeback Ambush IR, Black Flash E3) a également été posé (Annexe 6).

#### 3.3.4.4. Reptiles

Les reptiles ont été recherchés à vue sur l'ensemble de l'aire d'inventaires, notamment dans les habitats les plus favorables : lisières boisées, haies, bords de chemin et de route, tas de bois, fourrés arbustifs, murets de pierres sèches... Un parcours échantillon a été réalisé dans les différents habitats de l'aire d'inventaires (Annexe 6).

Des plaques refuges ont également été utilisées pour compléter les informations recueillies sur le terrain. Cette méthode consiste à déposer des bandes transporteuses en caoutchouc (utilisées dans les carrières; photo cicontre) à même le sol des habitats favorables. Ces plaques sombres servent d'abris et accumulent de la chaleur qui les rend particulièrement attractives pour les reptiles et permet d'améliorer significativement la détection des espèces présentes (notamment serpents et Orvet). Ces plaques ont été disposées en début d'étude, puis relevées lors de chaque passage. 4 plaques ont été disposées au sein de l'aire d'inventaires du 8 avril au 24 septembre 2021 (Annexe 6). La détectabilité des reptiles étant fortement liée aux conditions



météorologiques, les journées de prospection ont été effectuées par temps favorable (température douce mais pas trop chaude et vent faible).

#### 3.3.4.5. Amphibiens

Les recherches ont consisté en un repérage et une inspection diurne de l'aire d'inventaires à la recherche de milieux aquatiques afin de cerner les **potentiels habitats de reproduction**.

Ces milieux ont été prospectés de nuit le 22 avril 2021 : prospection visuelle avec un projecteur portatif, écoute des chants et recherche au troubleau. Certains individus ont pu être capturés temporairement pour les besoins d'identification et sexage, puis relâchés immédiatement sur le lieu de capture.

Le matériel de capture, les bottes et les cuissardes ont été préalablement désinfectés selon le protocole en vigueur préconisé par la Société Herpétologique de France (Dejean, Miaud & Schmeller, 2010), avec pulvérisation d'une solution de Virkon® à 1 %.

Les individus en phase terrestre ont également été recherchés.

#### 3.3.4.6. Insectes

L'inventaire exhaustif n'est pas envisageable pour les insectes en raison du très grand nombre d'espèces qui le composent. Les recherches entomologiques ont été axées sur les odonates, les lépidoptères diurnes et plus ponctuellement sur d'autres groupes (orthoptères, coléoptères d'intérêt communautaire notamment). Les individus ont été essentiellement recherchés et identifiés à vue (détection aux jumelles à focale courte et si nécessaire en main après capture au filet) ainsi qu'à l'écoute (stridulations des orthoptères) dans les habitats naturels de l'aire d'inventaires susceptibles d'accueillir des espèces patrimoniales ou de bonnes diversités d'espèces. Pour les coléoptères, les investigations ont consisté essentiellement en la recherche d'indices de présence (cadavres, trous d'émergence...). Un parcours échantillon a été réalisé dans les différents habitats du site (Annexe 6). Les recherches ont été axées sur les espèces à statut de protection et/ou de conservation défavorable, ou encore présentant un indice de rareté avéré aux différentes échelles européenne à locale, ceci sur la base des différents arrêtés, textes officiels et ouvrages spécialisés.



Les passages réalisés en fin de printemps le 22 avril et le 17 juin, et en été le 27 juillet 2021 ont permis d'inventorier l'ensemble des groupes à enjeux règlementaires.

#### 3.4. METHODE DE BIOEVALUATION

#### 3.4.1. Textes législatifs et de référence

L'évaluation des enjeux et des sensibilités écologiques s'appuie sur de nombreuses références (les détails sont présentés en Annexe 1 et dans les Références) :

- Conventions internationales: Directive Habitats-Faune-Flore, Directive Oiseaux, Convention de Berne, Convention de Bonn, Convention de Washington (CITES).
- Arrêtés de loi de protection nationale ou régionale.
- Listes rouges internationales, nationales et régionales :

Tableau 8. Date de parution des listes rouges par groupe taxonomique

Groupe taxonomique	European Red List	Liste rouge de France métropolitaine	Liste rouge régionale (Auvergne)	
Flore vasculaire	2011 (2019 arbres et ptéridophytes)	2018	2013	
Bryophytes	2019	/	2014	
Oiseaux nicheurs	2015	2016	2016	
Chiroptères	2007	2017	2015	
Mammifères	2007	2017		
Reptiles	2009	2015	/	
Amphibiens	2009	2015	2017	
Coléoptères saproxyliques	2010	/	/	
Rhopalocères et zygènes	2010	2014	2014	
Odonates	2010	2016	2017	
Orthoptères	2016	2004	2017	
Poissons d'eau douce	2011	2010	/	

Classes de rareté régionale de la flore (catalogues des CBN) :

Tableau 9. Définition des classes de rareté régionale pour la flore

Classe de rareté (Auvergne)	Définition	Critère
CC	Très commune	> 63,5 % des mailles
С	Commune	31,5-63,5 % des mailles
AC	Assez commune	15,5-31,5 % des mailles
PC	Peu commune	7,5-15,5 % des mailles
AR	Assez rare	3,5-7,5 % des mailles
R	Rare	1,5-3,5 % des mailles
RR	Très rare	0,5-1,5 % des mailles
E	Exceptionnelle	< 0,5 % des mailles
D?	Non revue	

• Ouvrages de référence : atlas régionaux ou nationaux de la flore ou de la faune, référentiels des habitats européens, nationaux ou locaux...

Afin de ne pas alourdir inutilement la lecture, ces références ne sont pas rappelées constamment dans le corps du texte ni dans les légendes des tableaux.

# 3.4.2. Évaluation des enjeux

La hiérarchisation des enjeux liés au patrimoine naturel se base sur la synthèse et l'interprétation des éléments issus de l'état initial (données bibliographiques et inventaires). Les grands enjeux relatifs aux habitats et aux



espèces, à leur dynamique, à leur fonctionnalité et à leur protection sont ainsi mis en évidence selon les critères suivants :

- Valeur intrinsèque de l'habitat : rareté et vulnérabilité à l'échelle régionale, habitats d'intérêt communautaire (Directive Habitats-Faune-Flore);
- Présence avérée ou potentielle d'espèces floristique ou faunistiques remarquables (protégées, rares ou menacées), abondance et état de conservation dans l'habitat, exigences écologiques;
- Richesse floristique et faunistique globale de l'habitat (milieux à grande diversité);
- Rôles fonctionnels: zones humides, diversité et organisation des habitats, structure du paysage, zones de connexion biologique (réservoirs de biodiversité, corridors, secteurs privilégiés pour le passage de la faune, réseaux humides...);
- État de conservation et qualité écologique de l'habitat (pour les milieux forestiers : type d'essences, structure, hétérogénéité spatiale des peuplements...).

Les enjeux sont classés selon différents types :

- les **enjeux patrimoniaux**: liés à la valeur écologique des milieux, à l'état de conservation de la population locale des espèces (statut des listes rouges nationales, rareté régionale, listes locales...) et à la vulnérabilité biologique intrinsèque des espèces ou des habitats.
- les **enjeux fonctionnels** : liés à la fonctionnalité des milieux (corridors, zone de chasse), au statut biologique des espèces sur la zone d'implantation (nidification, alimentation, repos, transit, halte migratoire, absence de lien fonctionnel avec la zone...) et à l'abondance et la répartition<sup>2</sup> des espèces sur la zone d'implantation.
- les **enjeux réglementaires** : liés au statut réglementaire des espèces ou des habitats naturels (textes de protection nationale, régionale ou départementale) et aux procédures Natura 2000 (annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore ou annexe I de la Directive Oiseaux).

L'estimation du niveau d'enjeux globaux détaillée dans les tableaux suivants pour les espèces et leurs habitats se base sur la synthèse de ces 3 types d'enjeux. Cependant, certaines difficultés se posent pour l'évaluation des enjeux globaux. En effet, on observe d'importantes différences entre la flore et les habitats naturels par rapport à la faune et aux habitats d'espèces dans le fonctionnement écologique, ainsi que dans le niveau de connaissance et l'appréciation des statuts de protection et de conservation. Par exemple, la proportion d'espèces protégées est bien moindre chez les plantes et les invertébrés que chez les vertébrés. Par ailleurs, le niveau de connaissance permettant d'évaluer des tendances de population est bien plus élevé chez les oiseaux par rapport à d'autres vertébrés comme les chiroptères ou les reptiles, et plus encore par rapport aux invertébrés, ce qui permet de classer comme « vulnérables » des espèces encore communes mais avec un fort déclin constaté (Chardonneret élégant, Bruant jaune...) alors qu'aucune tendance quantifiable n'est disponible pour d'autres groupes moins étudiés.

Pour tenir compte de ces différences, nous avons donc séparé la flore de la faune, et l'avifaune des autres groupes faunistiques, afin de pondérer la valeur des différents critères (protection, listes rouges) selon les groupes.

Il faut enfin préciser que, de façon marginale, certains enjeux peuvent être modulés « à dire d'expert » dans certains contextes (absence de liste rouge validée, site remarquable pour une espèce...). La taille et l'état de conservation des populations et des habitats, la responsabilité locale dans leur conservation, l'originalité des habitats, leurs potentialités d'accueil pour les espèces ou leur complémentarité fonctionnelle peuvent amener à rehausser ou rabaisser d'une classe le niveau d'enjeux.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'abondance et la répartition sont deux paramètres qu'il n'est pas possible de quantifier dans ce type de tableau général. Par exemple, le Moineau friquet et la Pie-grièche grise sont tous les 2 classés EN sur la Liste Rouge Nationale mais la population nationale du premier est estimée à 70 000 – 140 000 couples, alors qu'elle n'est que de 2 000 couples pour la seconde. Par conséquent, un couple de chaque espèce ne présente pas la même importance. Ces deux paramètres sont donc évalués à dire d'expert.



# Tableau 10. Critères d'évaluation des enjeux des espèces floristiques

Intérêt / Valeur patrimoniale				
Stations de plantes fortement menacées (Liste rouge <sup>1</sup> : EN ou CR) Stations de plantes protégées <sup>2</sup> et menacées (Liste rouge <sup>1</sup> : VU) ou avec un Plan National d'Actions (hors messicoles)	4 - Majeur			
Stations de plantes protégées <sup>2</sup> Stations de plantes non protégées menacées (Liste rouge <sup>1</sup> : VU) Stations de plantes sur le Plan National d'Actions messicoles « en situation précaire » (PNAm1)	3 - Fort			
Stations de plantes non protégées classées NT <sup>1</sup>	2 - Modéré			
Stations de plantes non menacées (Liste rouge¹: LC) et non protégées	1,5 - Faible			

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Listes rouges régionales ou nationale.

Tableau 11. Critères d'évaluation des enjeux floristiques des habitats

Intérêt / Valeur patrimoniale	Niveau d'enjeux
Habitats naturels d'intérêt communautaire prioritaires en bon état de conservation	4 Majour
Habitats naturels fortement menacés (Liste rouge : EN ou CR ou dire d'expert)	4 - Majeur
Habitats naturels d'intérêt communautaire en bon état de conservation	
Habitats naturels d'intérêt communautaire prioritaires partiellement dégradés ou artificialisés	3 - Fort
Habitats naturels menacés (Liste rouge: VU ou dire d'expert)	
Habitats naturels d'intérêt communautaire partiellement dégradés ou artificialisés	2,5 - Modéré à
Zones humides en bon état de conservation	fort
Habitats naturels en bon état de conservation, non classés d'intérêt communautaire	2 - Modéré
Zones humides dégradées mais conservant un rôle fonctionnel	2 - Modere
Habitats dégradés ou de faible intérêt écologique mais conservant des potentialités d'accueil notables d'espèces	1,5 - Faible
végétales	1,5 - Faible
Habitats à faible intérêt écologique (artificialisés, à faibles potentialités d'accueil d'espèces végétales)	1 - Très faible
Habitats à potentialités d'accueil nulles d'espèces végétales	0 - Nul

Tableau 12. Critères d'évaluation des enjeux des espèces faunistiques

Intérêt / Valeur patrimoniale	Niveau d'enjeux
Toute faune : Espèces sur Liste rouge CR et EN	4 - Majeur
Avifaune : Espèces sur Directive Oiseaux <b>et</b> Liste rouge VU Chiroptères et autre faune : Espèces sur Directive Habitats II et IV <b>ou</b> Liste rouge VU	3 - Fort
Avifaune : Espèces sur Directive Oiseaux <b>ou</b> Liste rouge VU	2,5 - Modéré à
Chiroptères et autre faune : Espèces sur Directive Habitats IV et Liste rouge NT	fort
Avifaune : Espèces sur Liste rouge NT	2 - Modéré
Chiroptères et autre faune : Espèces sur Directive Habitats IV <b>ou</b> Liste rouge NT	2 Wodere
Espèces communes non menacées	1,5 - Faible

Tableau 13. Critères d'évaluation des enjeux faunistiques des habitats

Intérêt / Valeur patrimoniale	Niveau d'enjeux
Toute faune : Habitats de reproduction d'espèces sur Liste rouge CR et EN	4 Majour
Chiroptères: Habitats d'hibernation d'espèces sur Liste rouge CR et EN	4 - Majeur
Avifaune : Habitats de reproduction d'espèces sur Directive Oiseaux <b>et</b> Liste rouge VU	
Chiroptères et autre faune : Habitats de reproduction d'espèces sur Directive Habitats II et IV ou Liste rouge VU	3 - Fort
Chiroptères: Habitats d'hibernation d'espèces sur Directive Habitats II <b>ou</b> Liste rouge VU	
Avifaune : Habitats de reproduction d'espèces sur Directive Oiseaux <b>ou</b> Liste rouge VU	2,5 - Modéré à
Chiroptères et autre faune : Habitats de reproduction d'espèces sur Directive Habitats IV et Liste rouge NT	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Chiroptères: Habitats d'hibernation d'espèces sur Directive Habitats IV	fort
Avifaune : Habitats de reproduction d'espèces sur Liste rouge NT	
Chiroptères et autre faune : Habitats de reproduction d'espèces sur Directive Habitats IV ou Liste rouge NT	2 - Modéré
Toute faune : Habitats de chasse/repos d'espèces sur Directives Habitats/Oiseaux ou Liste rouge	
Habitats dégradés ou de faible intérêt écologique mais conservant des potentialités d'accueil notables d'espèces	
animales	1,5 - Faible
Habitats accueillant des espèces animales protégées hors Directives Habitats/Oiseaux et Liste rouge	
Habitats à faible intérêt écologique (artificialisation, faibles potentialités d'accueil d'espèces animales)	1 - Très faible
Habitats à potentialités d'accueil nulles d'espèces animales	0 - Nul

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Protection départementale, régionale ou nationale, inscrites sur la Convention de Berne ou aux annexes II ou IV de la Directive Habitats-Faune-Flore.



Pour le tableau des niveaux d'enjeux des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE), voir le chapitre 3.3.2.3 et le Tableau 3.

# 3.4.3. Évaluation des effets et des impacts bruts

Les effets du projet s'appliquent quel que soit les enjeux. Il peut s'agir d'effets :

- Directs (destruction d'individus ou de leur habitat, perturbation du régime hydrologique, pollutions...) ou indirects (effets en chaîne, par exemple l'augmentation de la fréquentation d'un site du fait de la création de voies d'accès pour les travaux);
- Temporaires (en phase travaux, par exemple le dérangement) ou permanents (définitifs, comme la destruction d'individus ou de leur habitat). Certains effets peuvent durer le temps de l'exploitation mais s'arrêter lors du démantèlement du projet (par exemple l'effet barrière des parcs éoliens sur la faune volante);
- Cumulatifs: l'effet du projet peut ne pas être significatif mais la somme des effets de différents projets peut devenir beaucoup plus important.

Les effets, tels que définis ici, prennent en compte :

- L'importance des stations, populations ou habitats touchés (proportion impactée par rapport à la présence dans le secteur);
- Les possibilités de recolonisation (par exemple, les milieux complexes comme des boisements matures seront plus impactés que des végétations rudérales, qui peuvent se reconstituer très rapidement; les espèces mobiles sont également moins impactées par destruction);
- La nature de l'effet : dérangement temporaire, altération temporaire/permanente d'un habitat d'espèce, destruction d'un habitat naturel, destruction d'individus...

Les effets ne dépendent cependant pas des enjeux écologiques liés à l'espèce ou à l'habitat (protection, menaces ou rareté à large échelle). Le croisement du niveau d'enjeux défini dans l'état initial et des effets du projet permet de définir **l'impact**, calculé selon la formule *Impact = Enjeux écologiques locaux × Effets du projet* (Tableau 14). Les habitats naturels ou d'espèces ainsi hiérarchisés sont localisés sous forme cartographique. Le niveau d'impact est alors maximal lorsque l'état de conservation de l'espèce ou de l'habitat au niveau local est remis en cause. Lorsque les effets n'entrainent pas de modifications significatives (espèces ou habitats non menacés), l'impact est minimisé. Dans certains cas particuliers, un impact du projet peut être positif (par exemple en créant des milieux ouverts favorables à des espèces rares).

Tableau 14. Évaluation du niveau d'impact du projet en fonction de ses niveaux d'enjeux et d'effets

			Niveau d'enjeux					
		0 - Nul/négligeable	1 - Très faible	1,5 - Faible	2 - Modéré	2,5 - Modéré à fort	3 - Fort	4 - Majeur
	0 - Nul/négligeable	0	0	0	0	0	0	0
	1 - Faible)	0	1	1,5	2	2,5	3	4
Niveau	2 - Modéré	0	2	3	4	5	6	8
d'effets	3 - Fort	0	3	4,5	6	7,5	9	12
	4 - Très fort	0	4	6	8	10	12	16
	Positif							

Niveau d'impacts						
Positif	0 : Nul/négligeable	1-2 : Faible	2,5-5 : Modéré	5,5-9 : Fort	> 9 : Majeur	

Dans un premier temps, les **impacts bruts** sont définis pour chaque espèce ou habitat. La définition des mesures d'évitement et de réduction conduit à des **impacts résiduels**. Si ces impacts résiduels ne sont pas négligeables, ils devront être compensés. Pour que le projet soit valable, les impacts finaux doivent être au moins négligeables, voire positifs (« absence de perte nette de biodiversité »).



#### 3.4.4. Propositions de mesures

La doctrine ERC (Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, 2010; CEREMA, 2018; Ministère de la Transition écologique et solidaire, OFB & CEREMA, 2021) préconise de mettre en place en priorité des mesures d'évitement et de réduction des impacts et de ne définir des mesures compensatoires qu'en dernier recours, lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir des impacts résiduels négligeables. Ces mesures compensatoires doivent être « au moins équivalentes », « faisables » (techniquement et financièrement) et « efficaces », avec des objectifs de résultats et un suivi de leur efficacité.

Des mesures de suivi (obligatoires dans le cas de mesures compensatoires) et d'accompagnement peuvent également être proposées.

#### 3.5. CARTOGRAPHIE / SIG

Le volet cartographie / SIG (Système d'Information Géographique) consiste à réaliser les cartes de terrain pour les écologues et les cartes d'illustration. Les données acquises sur le terrain avec un GPS ou localisées sur une carte papier sont retranscrites sous SIG, sous forme :

- de points pour la localisation des espèces, de points remarquables,
- de lignes pour les figurés linéaires tels que les cours d'eau ou les haies,
- de polygones pour les habitats ou les stations étendues d'espèces.

Chaque objet créé sous SIG est renseigné afin de générer une base de données qui compile toutes les données acquises.

Les analyses et cartes sont réalisées grâce au logiciel Qgis. Toutes les données sont référencées en Lambert 93, système de coordonnées français de référence.

#### 3.6. LICENCE

Toutes les photographies illustrant ce rapport ont été réalisées par le personnel de Crexeco ou sont sous licence Creative Commons.

# 4. ZONAGE ECOLOGIQUE LOCAL

Parmi les espaces naturels répertoriés au niveau national, on distingue :

- Les périmètres de protection: Réserves Naturelles Nationales (RNN), Réserves Naturelles Régionales (RNR), Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB), Parcs Nationaux (PN),
- Les zones de gestion: sites du réseau Natura 2000 (Site d'Importance Communautaire (SIC) et Zone
   Spéciale de Conservation (ZSC) pour les habitats et la faune, et Zones de Protection Spéciale pour les oiseaux (ZPS)), sites des Conservatoires des Espaces Naturels, Espaces Naturels Sensibles,
- Les zones d'inventaires : Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF),
   Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Les listes d'espèces de chaque tableau et les noms des espèces sont tirés des fiches descriptives disponibles sur le site de l'INPN. La nomenclature n'est pas toujours à jour et il s'agit parfois de synonymes qui ne sont plus utilisés dans les dernières versions de TAXREF. Le lien écologique potentiel avec la ZIP n'est renseigné que dans le cas où il n'est pas jugé nul.



#### **4.1. SITES NATURA 2000**

La définition de ces sites relève de deux directives européennes :

- La Directive Oiseaux (79/409/CEE) du 2 avril 1979 (mise à jour le 30 novembre 2009) a été adoptée par l'Union européenne afin de promouvoir la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages jugés d'intérêt communautaire et listés à l'annexe I. Un intérêt tout particulier est accordé aux espèces migratrices et aux espèces considérées comme les plus menacées.
- La Directive Habitats-Faune-Flore (92/43/CEE) du 21 mai 1992 a été adoptée par l'Union européenne afin de promouvoir la protection et la gestion des espaces naturels (listés à l'annexe I) et des espèces de faune et de flore (listées à l'annexe II) à valeur patrimoniale que comportent ses États membres, dans le respect des exigences économiques, sociales et culturelles.

Ce réseau de sites comprend ainsi l'ensemble des sites désignés en application des Directives Habitats-Faune-Flore et Oiseaux, c'est-à-dire respectivement, les Zones de Protection Spéciale (ZPS), qui s'appuient notamment sur certains inventaires scientifiques comme les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), et d'autre part les propositions de Site d'Intérêt communautaire (pSIC) qui deviennent des Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

4 sites Natura 2000 ont été recensés dans un rayon de 10 km autour de la ZIP (Tableau 30, Carte 3).

# 4.1.1. Aire d'étude immédiate (ZIP et zone tampon de 50 m)

Aucun site Natura 2000 dans cette aire d'étude.

#### 4.1.2. Aire d'étude rapprochée (1 km)

Aucun site Natura 2000 dans cette aire d'étude.

#### 4.1.3. Aire d'étude intermédiaire (5 km)

#### ZSC FR8301015 « Vallée de l'Allier Nord »

Distance à la ZIP. 1,3 km

**Description.** La particularité du site est liée à la divagation de la rivière qui entretient un complexe de méandres et de bras morts à divers stades. On retrouve aux abords de la rivière des formations végétales en constante évolution avec une importante palette d'habitats. Le maintien de la dynamique fluviale va dépendre des mesures prises afin de limiter l'enfoncement du lit mineur (limitation de l'extraction de granulats, limitation des aménagements, limitation de l'entretien de secteurs de bords de rivière qui entrainent la perturbation de certains habitats...).

La diversité des espèces et habitats est influencée par les pratiques agricoles : l'abandon de l'élevage peut porter préjudice pour le maintien des pelouses et prairies sur sable (enfrichement) donc aux milieux et aux espèces et l'évolution vers des pratiques intensives peut engendrer une régression des habitats naturels.

Le site est important en tant que partie intégrante du réseau de sites du val d'Allier découpé en plusieurs tronçons. Le site possède une grande diversité de milieux due à la dynamique fluviale de l'Allier avec des plages, landes, ripisylves, pelouses, microfalaises... qui se succèdent. De plus, l'Allier est un axe migratoire important pour plusieurs espèces de poissons migrateurs qui transitent et se reproduisent sur ce site. La qualité en eau des nappes de la rivière est dépendante de la mobilité de l'Allier. Cette ressource en eau est exploitée par les collectivités et l'agriculture.

Présence de nombreux périmètres réglementaires liés à la grande biodiversité de l'Allier : une Réserve naturelle du Val d'Allier et 2 APPB (Rivière et Oiseaux nichant au sol). Présence du SAGE Allier aval.



Tableau 15. Espèces d'intérêt ayant servi à désigner la ZSC FR8301015

Groupe	Code Natura 2000	Nom	Effectifs	Type de présence	État de conservation	Isolement de la population
Amphibiens	1166	Triturus cristatus	très rare	Sédentaire	Moyen/réduit	Non isolée
Invertébrés	1088	Cerambyx cerdo	présent	Sédentaire	Bon	Non isolée
Invertébrés	1044	Coenagrion mercuriale	présent	Sédentaire	Bon	Non isolée
Invertébrés	1079	Limoniscus violaceus	très rare	Sédentaire	Moyen/réduit	Isolée
Invertébrés	1083	Lucanus cervus	présent	Sédentaire	Excellent	Non isolée
Invertébrés	1060	Lycaena dispar	présent	Sédentaire	Bon	Non isolée
Invertébrés	1037	Ophiogomphus cecilia	présent	Sédentaire	Excellent	En marge d'aire de répartition
Invertébrés	1084	Osmoderma eremita	très rare	Sédentaire	Moyen/réduit	Isolée
Invertébrés	1041	Oxygastra curtisii	très rare	Sédentaire	Moyen/réduit	En marge d'aire de répartition
Invertébrés	1032	Unio crassus	rare	Sédentaire	Moyen/réduit	Non isolée
Mammifères	1308	Barbastella barbastellus	présent	Sédentaire	Bon	Non isolée
Mammifères	1337	Castor fiber	présent	Sédentaire	Excellent	Non isolée
Mammifères	1355	Lutra lutra	présent	Sédentaire	Excellent	Non isolée
Poissons	1102	Alosa alosa	0-3067 individus	Reproduction	Bon	Non isolée
Poissons	1095	Petromyzon marinus	0-3230 individus	Reproduction	Bon	Non isolée
Poissons	5339	Rhodeus amarus	présent	Sédentaire	Moyen/réduit	Non isolée
Poissons	1106	Salmo salar	400-1238 individus	Reproduction	Bon	Non isolée
Reptiles	1220	Emys orbicularis	0-25 individus	Sédentaire	Moyen/réduit	En marge d'aire de répartition

Tableau 16. Habitats d'intérêt communautaire ayant servi à désigner la ZSC FR8301015

Code Natura 2000	Nom	État de conservation	Surface (ha)
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea	Bon	0,48 (0,01 %)
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	Bon	5,44 (0,13 %)
3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho- Batrachion		3,34 (0,08 %)
3270	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.	Excellent	40,98 (0,95 %)
6120*	Pelouses calcaires de sables xériques	Bon	41,41 (0,96 %)
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia)	Bon	5,45 (0,13 %)
6430	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Bon	25,17 (0,58 %)
6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	Moyen/réduit	40,7 (0,94 %)
8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii	Bon	117,58 (2,71 %)
91E0*	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	Bon	620,13 (14,31 %)
91F0	Forêts mixtes de <i>Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> riveraines des grands fleuves ( <i>Ulmenion minoris</i> )	Excellent	289,7 (6,68 %)

Lien écologique potentiel avec la ZIP. Faible. Cette ZSC est située à proximité de la ZIP, mais un axe routier important (N7) passe entre les deux, et les habitats d'intérêt communautaires mentionnés ne sont pas présents au sein de l'aire d'inventaires ; il semble donc qu'il n'y ait pas de lien écologique fonctionnel avec la ZSC.

# ZPS FR8310079 « Val d'Allier Bourbonnais »

#### Distance à la ZIP. 1,4 km

**Description.** Forêts alluviales (habitat d'intérêt communautaire), pelouses à orpins, pelouse pionnières (habitats d'intérêt communautaire), bancs de sable et de galets importants pour la nidification de certaines espèces d'oiseaux, annexes hydrauliques (boires, bras mort, eaux stagnantes), dynamique fluviale importante.

Il s'agit du plus important site alluvial d'Auvergne. Le Val d'Allier est reconnu comme étant une zone humide d'importance internationale par la richesse de ses milieux et son importance pour les oiseaux :

- nidification de nombreuses espèces dont certaines sont rares (5 espèces de hérons arboricoles), du
   Milan noir, fortes populations d'Œdicnèmes criards, colonies de Sternes pierregarin et naine...),
- site d'importance majeure pour la migration et l'hivernage.

Au total, 70 espèces inscrites à l'annexe 1 de la Directive fréquentent le site, dont 15 s'y reproduisent régulièrement. D'autres espèces migratrices concernées par la directive et justifiant également la désignation du site sont présente au nombre de 76.



On peut également noter la présence d'autres espèces occasionnelles mais qui complètent utilement le panorama de l'avifaune du site. Il s'agit d'espèces inscrites à l'annexe 1 de la directive (*Podiceps auritus, Plegadis falcinellus, Phoenicoptérus ruber, Aquila clanga, Aquila chrysaetos, Cursorius cursor, Gallinago media, Acrocephalus paludicola, Tadorna ferrunginea*) ou d'autres espèces migratrices non inscrites à l'annexe 1 (*Stomateria mollissimo, Clangula hyemalis, Melanitta nigra, Larus marinus, Rissa tridactyla, Eremophilus alpestris, Hirundo daurica, Sylvia hortensis, Plectropheniax nivalis*).

Tableau 17. Espèces d'intérêt ayant servi à désigner la ZPS FR8310079

Groupe	Code Natura 2000	Nom	Effectifs	Type de présence	État de conservation	Isolement de la	Annexe I
Oiseaux	A168	Actitis hypoleucos	0-6 individus	Hivernage	Bon	population Non isolée	non
Oiseaux	A168	Actitis hypoleucos  Actitis hypoleucos	20-25 couples	Reproduction	Moyen/réduit	Non isolée	non
Oiseaux	A168	Actitis hypoleucos  Actitis hypoleucos	10-50 individus	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A229	Alcedo atthis	10-22 couples	Sédentaire	Bon	Non isolée	oui
Oiseaux	A054	Anas acuta	0-15 individus	Hivernage	Bon	Non isolée	non
	A054		-				
Oiseaux Oiseaux	A054 A056	Anas acuta	5-15 individus 4-16 individus	Concentration	Bon	Non isolée Non isolée	non
		Anas clypeata	0-10 individus	Hivernage	Bon		non
Oiseaux	A056	Anas clypeata		Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A052 A052	Anas crecca	560-1820 individus	Hivernage	Bon Bon	Non isolée Non isolée	non
Oiseaux		Anas crecca	présent	Concentration			non
Oiseaux	A050	Anas penelope	60-380 individus	Hivernage	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A050	Anas penelope	présent	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A053	Anas platyrhynchos	1400-2800 individus	Hivernage	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A053	Anas platyrhynchos	100-150 couples	Reproduction	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A053	Anas platyrhynchos	présent	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A055	Anas querquedula	2-12 individus	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A051	Anas strepera	60-200 individus	Hivernage	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A051	Anas strepera	présent	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A041	Anser albifrons	0-10 individus	Hivernage	_		non
Oiseaux	A043	Anser anser	0-130 individus	Hivernage	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A043	Anser anser	présent	Concentration			non
Oiseaux	A255	Anthus campestris	0-17 individus	Concentration			oui
Oiseaux	A028	Ardea cinerea	0-36 individus	Hivernage	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A028	Ardea cinerea	160-180 couples	Reproduction	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A028	Ardea cinerea	présent	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A029	Ardea purpurea	1-4 individus	Concentration			oui
Oiseaux	A024	Ardeola ralloides	1 individu	Hivernage			oui
Oiseaux	A024	Ardeola ralloides	0-1 couple	Reproduction			oui
Oiseaux	A024	Ardeola ralloides	0-2 individus	Concentration			oui
Oiseaux	A169	Arenaria interpres	0-2 individus	Concentration			non
Oiseaux	A222	Asio flammeus	présent	Hivernage			oui
Oiseaux	A222	Asio flammeus	0-4 individus	Concentration			oui
Oiseaux	A059	Aythya ferina	0-59 individus	Hivernage	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A059	Aythya ferina	présent	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A061	Aythya fuligula	0-40 individus	Hivernage	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A061	Aythya fuligula	0-25 individus	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A062	Aythya marila	0-1 individu	Hivernage	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A062	Aythya marila	présent	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A060	Aythya nyroca	présent	Hivernage	Bon	Non isolée	oui
Oiseaux	A060	Aythya nyroca	présent	Concentration	Bon	Non isolée	oui
Oiseaux	A021	Botaurus stellaris	0-1 individu	Hivernage	Bon	Non isolée	oui
Oiseaux	A021	Botaurus stellaris	0-1 individu	Concentration	Bon	Non isolée	oui
Oiseaux	A046	Branta bernicla	présent	Concentration			non
Oiseaux	A215	Bubo bubo	présent	Concentration			oui
Oiseaux	A025	Bubulcus ibis	0-17 individus	Hivernage	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A025	Bubulcus ibis	30-40 couples	Reproduction	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A025	Bubulcus ibis	7 individus	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A067	Bucephala clangula	0-2 individus	Hivernage			non
Oiseaux	A067	Bucephala clangula	0-1 individu	Concentration			non
Oiseaux	A133	Burhinus oedicnemus	80-90 couples	Reproduction	Moyen/réduit	Non isolée	oui
Oiseaux	A133	Burhinus oedicnemus	300-500 individus	Concentration	Bon	Non isolée	oui
Oiseaux	A243	Calandrella brachydactyla	0-1 individu	Concentration			oui
Oiseaux	A144	Calidris alba	0-6 individus	Concentration			non
Oiseaux	A149	Calidris alpina	0-2 individus	Hivernage			non
Oiseaux	A149	Calidris alpina	0-25 individus	Concentration			non
Oiseaux	A143	Calidris canutus	0-2 individus	Concentration			non
Oiseaux	A147	Calidris ferruginea	0-3 individus	Concentration			non



	Code Natura				État de	Isolement de la	
Groupe	2000	Nom	Effectifs	Type de présence	conservation	population	Annexe I
Oiseaux	A145	Calidris minuta	0-6 individus	Concentration			non
Oiseaux	A146	Calidris temminckii	0-2 individus	Concentration			non
Oiseaux	A224	Caprimulgus europaeus	0-1 couple	Reproduction			oui
Oiseaux Oiseaux	A224 A138	Caprimulgus europaeus Charadrius alexandrinus	présent 0-1 individu	Concentration Concentration			oui oui
Oiseaux	A136	Charadrius dubius	125-145 couples	Reproduction	Excellent	Non isolée	non
Oiseaux	A136	Charadrius dubius	présent	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A137	Charadrius hiaticula	0-7 individus	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A196	Chlidonias hybridus	1-14 individus	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A197	Chlidonias niger	1-62 individus	Concentration	Bon	Non isolée	oui
Oiseaux Oiseaux	A031 A031	Ciconia ciconia Ciconia ciconia	2-5 individus 71-75 couples	Hivernage Reproduction	Bon Excellent	Non isolée Non isolée	oui oui
Oiseaux	A031	Ciconia ciconia	50-100 individus	Concentration	Bon	Non isolée	oui
Oiseaux	A030	Ciconia nigra	1-6 individus	Concentration	-		oui
Oiseaux	A080	Circaetus gallicus	0-1 individu	Concentration			oui
Oiseaux	A081	Circus aeruginosus	5-20 individus	Concentration	Bon	Non isolée	oui
Oiseaux	A082	Circus cyaneus	2-4 individus	Hivernage	N. 4 1 - 6 - 1 - 1 - 1	N !   / -	oui
Oiseaux Oiseaux	A082 A084	Circus cyaneus Circus pygargus	5-10 individus 0-5 couples	Concentration Reproduction	Moyen/réduit	Non isolée	oui oui
Oiseaux	A084	Circus pygargus	1-5 individus	Concentration			oui
Oiseaux	A037	Cygnus columbianus bewickii	0-2 individus	Hivernage			oui
Oiseaux	A038	Cygnus cygnus	présent	Hivernage			oui
Oiseaux	A036	Cygnus olor	30-50 individus	Hivernage	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A036	Cygnus olor	23-26 couples	Reproduction	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A238	Dendrocopos medius	4-5 couples	Reproduction	Moyen/réduit	Non isolée	oui
Oiseaux Oiseaux	A238 A236	Dendrocopos medius  Dryocopus martius	présent 6-7 couples	Concentration Reproduction			oui oui
Oiseaux	A236	Dryocopus martius	présent	Concentration			oui
Oiseaux	A027	Egretta alba	10-50 individus	Hivernage	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A027	Egretta alba	50-150 individus	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A026	Egretta garzetta	0-1 individu	Hivernage			oui
Oiseaux	A026	Egretta garzetta	25-30 couples	Reproduction	Moyen/réduit	Non isolée	oui
Oiseaux Oiseaux	A399 A379	Elanus caeruleus Emberiza hortulana	0-1 individu 0-5 individus	Concentration Concentration			oui oui
Oiseaux	A098	Falco columbarius	1-4 individus	Hivernage	Moyen/réduit	Non isolée	oui
Oiseaux	A098	Falco columbarius	2-5 individus	Concentration	Bon	Non isolée	oui
Oiseaux	A103	Falco peregrinus	1-3 individus	Hivernage	Moyen/réduit	Non isolée	oui
Oiseaux	A103	Falco peregrinus	2-5 individus	Concentration	Bon	Non isolée	oui
Oiseaux	A097	Falco vespertinus	0-2 individus	Concentration	Bon	Non isolée	oui
Oiseaux Oiseaux	A125 A125	Fulica atra Fulica atra	11-104 individus 5-15 couples	Hivernage Reproduction	Bon Bon	Non isolée Non isolée	non non
Oiseaux	A125	Fulica atra	50-100 individus	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A153	Gallinago gallinago	0-64 individus	Hivernage	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A153	Gallinago gallinago	50-100 individus	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A123	Gallinula chloropus	0-63 individus	Hivernage	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A123	Gallinula chloropus	7-10 couples	Reproduction	Bon	Non isolée	non
Oiseaux Oiseaux	A123 A127	Gallinula chloropus Grus grus	10-30 individus 1000-3000 individus	Concentration Hivernage	Bon Bon	Non isolée Non isolée	non oui
Oiseaux	A127 A127	Grus grus Grus grus	500-1000 individus	Concentration	Bon	Non isolée	oui
Oiseaux	A130	Haematopus ostralegus	présent	Concentration		3	non
Oiseaux	A075	Haliaeetus albicilla	0-1 individu	Hivernage			oui
Oiseaux	A075	Haliaeetus albicilla	présent	Reproduction	Bon	Non isolée	oui
Oiseaux	A092	Hieraaetus pennatus	1-10 individus	Concentration	Moyen/réduit	Non isolée	oui
Oiseaux Oiseaux	A131 A022	Himantopus himantopus Ixobrychus minutus	0-4 individus 0-1 individu	Concentration Concentration	Bon	Non isolée	oui oui
Oiseaux	A022 A338	Lanius collurio	50-120 couples	Reproduction	Bon	Non isolée	oui
Oiseaux	A184	Larus argentatus	présent	Concentration	20		non
Oiseaux	A182	Larus canus	0-7 individus	Hivernage			non
Oiseaux	A182	Larus canus	0-7 individus	Concentration			non
Oiseaux	A183	Larus fuscus	1-15 individus	Concentration			non
Oiseaux	A176 A176	Larus melanocephalus Larus melanocephalus	0-1 individu 1-40 individus	Hivernage Concentration			non
Oiseaux Oiseaux	A176 A604	Larus meianocephaius Larus michahellis	0-5 individus	Hivernage			non non
Oiseaux	A604	Larus michahellis	1-3 couples	Reproduction			non
Oiseaux	A604	Larus michahellis	10-54 individus	Concentration			non
Oiseaux	A177	Larus minutus	0-1 individu	Concentration			non
Oiseaux	A179	Larus ridibundus	50-120 individus	Hivernage	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A179	Larus ridibundus	50-200 individus	Concentration	Bon	Non isolée	non



	Code Nature				État de	Isolement de la	
Groupe	Code Natura 2000	Nom	Effectifs	Type de présence	conservation	population	Annexe I
Oiseaux	A157	Limosa lapponica	0-1 individu	Concentration	Conscivation	population	oui
Oiseaux	A156	Limosa limosa	0-3 individus	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A246	Lullula arborea	0-21 individus	Hivernage			oui
Oiseaux	A246	Lullula arborea	100-150 couples	Reproduction	Bon	Non isolée	oui
Oiseaux	A246	Lullula arborea	50-100 individus	Concentration	Bon	Non isolée	oui
Oiseaux	A272	Luscinia svecica	0-1 individu	Concentration			oui
Oiseaux	A152	Lymnocryptes minimus	0-1 individu	Concentration			non
Oiseaux	A066	Melanitta fusca	présent	Concentration			non
Oiseaux	A068	Mergus albellus	0-3 individus	Hivernage			non
Oiseaux	A068	Mergus albellus	présent	Concentration			non
Oiseaux	A070	Mergus merganser	0-3 individus	Hivernage			non
Oiseaux	A070	Mergus merganser	0-5 individus	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux Oiseaux	A069 A073	Mergus serrator	présent	Concentration	Excellent	Non isolée	non
Oiseaux	A073 A073	Milvus migrans Milvus migrans	30-60 couples 50-200 individus	Reproduction Concentration	Bon	Non isolée	oui oui
Oiseaux	A074	Milvus milvus	2-5 couples	Reproduction	Bon	Non isolée	oui
Oiseaux	A074	Milvus milvus	0-10 individus	Concentration	Moyen/réduit	Non isolée	oui
Oiseaux	A058	Netta rufina	0-2 individus	Hivernage	Wioyen/reduit	NOTI ISOICC	non
Oiseaux	A058	Netta rufina	0-7 individus	Concentration			non
Oiseaux	A160	Numenius arquata	30-110 individus	Hivernage	Moyen/réduit	Non isolée	non
Oiseaux	A160	Numenius arquata	0-1 couple	Reproduction	Moyen/réduit	Non isolée	non
Oiseaux	A160	Numenius arquata	50-150 individus	Concentration	Moyen/réduit	Non isolée	non
Oiseaux	A158	Numenius phaeopus	0-4 individus	Concentration	,		non
Oiseaux	A023	Nycticorax nycticorax	0-3 individus	Hivernage	Bon	En marge d'aire de répartition	oui
Oiseaux	A023	Nycticorax nycticorax	100-110 couples	Reproduction	Bon	En marge d'aire de répartition	oui
Oiseaux	A094	Pandion haliaetus	présent	Concentration	Moyen/réduit	Non isolée	oui
Oiseaux	A072	Pernis apivorus	3-5 couples	Reproduction			oui
Oiseaux	A072	Pernis apivorus	0-10 individus	Concentration			oui
Oiseaux	A017	Phalacrocorax carbo	300-815 individus	Hivernage	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A017	Phalacrocorax carbo	2-3 couples	Reproduction			non
Oiseaux	A017	Phalacrocorax carbo	500-1000 individus	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A151	Philomachus pugnax	1-13 individus	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux Oiseaux	A234 A034	Picus canus Platalea leucorodia	0-2 couples 0-2 individus	Reproduction Concentration			oui oui
Oiseaux	A034 A032	Plegadis falcinellus	0-2 individus	Hivernage			oui
Oiseaux	A032	Plegadis falcinellus	0-1 individu	Concentration			oui
Oiseaux	A140	Pluvialis apricaria	0-4 individus	Hivernage			oui
Oiseaux	A140	Pluvialis apricaria	0-9 individus	Concentration			oui
Oiseaux	A141	Pluvialis squatarola	présent	Concentration			non
Oiseaux	A005	Podiceps cristatus	5-10 individus	Hivernage	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A005	Podiceps cristatus	2-17 couples	Reproduction	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A008	Podiceps nigricollis	0-1 individu	Hivernage			non
Oiseaux	A119	Porzana porzana	0-1 individu	Concentration			oui
Oiseaux	A118	Rallus aquaticus	0-2 individus	Hivernage	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A118	Rallus aquaticus	1-2 couples	Reproduction	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A118	Rallus aquaticus	5-10 individus	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A132	Recurvirostra avosetta	0-1 individu	Concentration			oui
Oiseaux Oiseaux	A155 A155	Scolopax rusticola Scolopax rusticola	0-2 individus 1-10 individus	Hivernage Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A155 A195	Sterna albifrons	15-45 couples	Reproduction	Moyen/réduit	Non isolée	non non
Oiseaux	A193 A193	Sterna hirundo	30-100 couples	Reproduction	Moyen/réduit	Non isolée	oui
Oiseaux	A194	Sterna paradisaea	présent	Concentration			oui
Oiseaux	A004	Tachybaptus ruficollis	0-40 individus	Hivernage	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A004	Tachybaptus ruficollis	3-5 couples	Reproduction	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A004	Tachybaptus ruficollis	10-15 individus	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A048	Tadorna tadorna	1-16 individus	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A161	Tringa erythropus	0-8 individus	Concentration	Bon	En marge d'aire de répartition	non
Oiseaux	A166	Tringa glareola	1-8 individus	Concentration	Bon	Non isolée	oui
Oiseaux	A164	Tringa nebularia	0-4 individus	Hivernage			non
Oiseaux	A164	Tringa nebularia	5-40 individus	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A165	Tringa ochropus	0-10 individus	Hivernage	Moyen/réduit	Non isolée	non
Oiseaux	A165	Tringa ochropus	10-30 individus	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A162	Tringa totanus	0-1 individu	Hivernage			non
Oiseaux	A162	Tringa totanus	5-34 individus	Concentration	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A142	Vanellus vanellus	0-2400 individus	Hivernage	Bon	Non isolée	non



Groupe	Code Natura 2000	Nom	Effectifs	Type de présence	État de conservation	Isolement de la population	Annexe I
Oiseaux	A142	Vanellus vanellus	0-3 couples	Reproduction	Bon	Non isolée	non
Oiseaux	A142	Vanellus vanellus	1000-5000 individus	Concentration	Bon	Non isolée	non

Lien écologique potentiel avec la ZIP. Faible. Cette ZPS est située à proximité de la ZIP, mais un axe routier important (N7) passe entre les deux. Bien que la majorité des espèces d'oiseaux mentionnées soit inféodée aux zones humides, pour lesquelles le site ne présente pas de milieux favorables, certaines pourraient l'utiliser occasionnellement pour leur alimentation (rapaces) ou pour leur reproduction : Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur, pics...

#### 4.1.4. Aire d'étude éloignée (10 km)

#### ZSC FR8302022 « Massif forestier des Prieurés : Moladier, Bagnolet et Messarges »

Distance à la ZIP. 6,3 km

**Description.** Le site Natura 2000 est constitué de trois noyaux disjoints de forêt domaniale (Bagnolet, Messarges et Moladier), composant une partie de la forêt domaniale des Prieurés, dans le département de l'Allier. Ces forêts sont constituées d'habitats forestiers d'intérêt communautaire et présentent surtout une population importante de Dicrane vert, mousse inscrite à la Directive Habitats. Le site couvre une superficie de 2 946 ha sur 7 communes : Aubigny, Autry-Issards, Bagneux, Besson, Bressoles, Meillers, Montilly.

Deux ensemble agricoles et bocagers ont été adjoints à ces noyaux, au titre d'habitats d'espèces : amphibiens, insectes, mammifères d'intérêt communautaire (commune de Meillers, Besson et Bressolles). Le premier jouxte la forêt de Messarges et le second constitue un vaste corridor écologique entre la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier (également classée en site d'intérêt communautaire) et le massif forestier de Moladier.

Le site est essentiellement forestier puisque 2 448 ha sont concernés par des habitats forestiers (2 448 ha de forêts, 433 ha de milieux ouverts, 59 ha de milieux urbanisés, 6 ha de mares et étangs).

Ce site a été désigné au réseau Natura 2000 en raison de la présence dans les habitats forestiers du Dicrane vert, mousse reconnue d'intérêt communautaire, et pour laquelle les forêts de l'Allier sont un des habitats les plus favorables de France.

Tableau 18. Espèces d'intérêt ayant servi à désigner la ZSC FR8302022

Groupe	Code Natura 2000	Nom	Effectifs	Type de présence	État de conservation	Isolement de la population	
Amphibiens	1193	Bombina variegata	commun	Sédentaire	Bon	Non isolée	
Amphibiens	1166	Triturus cristatus	rare	Sédentaire	Bon	Non isolée	
Invertébrés	1088	Cerambyx cerdo	rare	Sédentaire	Moyen/réduit	Isolée	
Invertébrés	1044	Coenagrion mercuriale	rare	Sédentaire	Bon	Isolée	
Invertébrés	1083	Lucanus cervus	commun	Sédentaire	Excellent	Non isolée	
Invertébrés	1037	Ophiogomphus cecilia	rare	Sédentaire	Moyen/réduit	Isolée	
Mammifères	1308	Barbastella barbastellus	rare	Sédentaire	Bon	Non isolée	
Mammifères	1355	Lutra lutra	rare	Sédentaire	Moyen/réduit	Isolée	
Mammifères	1323	Myotis bechsteinii	rare	Sédentaire	Bon	Non isolée	
Mammifères	1321	Myotis emarginatus	rare	Sédentaire	Bon	Non isolée	
Mammifères	1324	Myotis myotis	rare	Sédentaire	Bon	Non isolée	
Mammifères	1303	Rhinolophus hipposideros	rare	Sédentaire	Bon	Non isolée	
Plantes	1381	Dicranum viride	16 individus	Sédentaire	Bon	Non isolée	
Poissons	1163	Cottus gobio	rare	Sédentaire	Bon	Non isolée	
Reptiles	1220	Emys orbicularis	très rare	Sédentaire	Moyen/réduit	En marge d'aire de répartition	

Tableau 19. Habitats d'intérêt communautaire ayant servi à désigner la ZSC FR8302022

Code Natura 2000	Nom	État de conservation	Surface (ha)
4030	Landes sèches européennes	Moyen/réduit	29,46 (1 %)
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia)	Moyen/réduit	0,18 (0,01 %)
6430	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Moyen/réduit	0,29 (0,01 %)
6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	Moyen/réduit	16,79 (0,57 %)



Code Natura 2000	Nom		Surface (ha)
9120	Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> ( <i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i> )	Bon	113,42 (3,85 %)
9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	Bon	2233,07 (75,8 %)
9160	Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion</i> betuli	Bon	33 (1,12 %)
91E0*	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	Moyen/réduit	2,65 (0,09 %)
91F0	Forêts mixtes de <i>Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> riveraines des grands fleuves ( <i>Ulmenion minoris</i> )	Moyen/réduit	0,29 (0,01 %)

Lien écologique potentiel avec la ZIP. Faible. La proximité de cette ZSC avec la ZIP est faible et on ne retrouve pas les habitats d'intérêt communautaires au sein de l'aire d'inventaires. De plus, seuls les chiroptères pourraient se déplacer suffisamment pour avoir un usage de l'aire d'inventaires pour leur alimentation, mais l'axe routier important (N7) qu'ils devraient traverser représente un obstacle important.

# ZSC FR8301014 « Étangs de Sologne Bourbonnaise »

Distance à la ZIP. 7,4 km

Tableau 20. Espèces d'intérêt ayant servi à désigner la ZSC FR8301014

Groupe	Code Natura 2000	Nom	Effectifs	Type de présence	État de conservation	Isolement de la population
Invertébrés	1088	Cerambyx cerdo	1 individu	Sédentaire	Moyen/réduit	Isolée
Invertébrés	1083	Lucanus cervus	1 individu	Sédentaire	Bon	Non isolée
Plantes	1831	Luronium natans	présent	Sédentaire	Bon	Non isolée
Plantes	1428	Marsilea quadrifolia	très rare	Sédentaire	Bon	Isolée
Reptiles	1220	Emys orbicularis	présent	Sédentaire	Excellent	Non isolée

Tableau 21. Habitats d'intérêt communautaire ayant servi à désigner la ZSC FR8301014

Code Natura 2000	Nom	État de conservation	Surface (ha)
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea		1,26 (0,27 %)
3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.		0,02 (0 %)
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition		1,29 (0,28 %)
4010	Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix		0,18 (0,04 %)
6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion-caeruleae)		0,1 (0,02 %)
6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	Bon	7,42 (1,49 %)
9190	Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à Quercus robur		0,5 (0,11 %)

Lien écologique potentiel avec le projet. Faible. Cette ZSC est située à distance du projet est faible et les habitats d'intérêt communautaires mentionnés ne sont pas présents au sein de la zone d'étude. De plus, les espèces concernées sont des espèces qui se déplacent peu.

#### 4.2. ZNIEFF

Cet outil de connaissance du patrimoine écologique ne possède pas de valeur réglementaire. Cependant, il appartient à tout aménageur et gestionnaire de veiller à ce que leurs documents d'aménagement assurent la pérennité de ces zones comme le stipulent l'article 1 de la loi du 10 juillet 1976, l'article 35 de la loi du 7 janvier 1983 sur les règles d'aménagement et l'article 1 de la loi du 18 juillet 1985 relative à la définition et à la mise en œuvre de principes d'aménagement.

Ce dispositif distingue deux types de sites :

Les ZNIEFF de type I sont des sites de superficie en général limitée, caractérisés et délimités par leur intérêt biologique remarquable (présence d'espèces ou d'habitats de valeur écologique locale, régionale ou nationale). Elles recèlent au moins un type d'habitat de grande valeur écologique ou des espèces protégées, rares, en raréfaction ou en limite d'aire de répartition.



 Les ZNIEFF de type II désignent de grands ensembles naturels riches et peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques remarquables. Ces zones plus vastes peuvent inclure plusieurs zones de type I ponctuelles et des milieux intermédiaires de valeur moindre, mais qui possèdent un rôle fonctionnel et une cohérence écologique et paysagère.

Dans un rayon de 10 km autour de la ZIP, **17 ZNIEFF** sont recensées. Parmi elles, on retrouve 14 ZNIEFF de type I et 3 ZNIEFF de type II (Tableau 30, Carte 3). Seuls les sites à proximité de la ZIP et susceptibles d'être impactés sont décrits ci-après. Les autres ne sont pas décrits en détail mais sont repris dans le Tableau 30.

#### 4.2.1. Aire d'étude immédiate (ZIP et zone tampon de 50 m)

Aucune ZNIEFF dans cette aire d'étude.

#### 4.2.2. Aire d'étude rapprochée (1 km)

# ZNIEFF II 830007463 « Lit Majeur de l'Allier Moyen »

Distance à la ZIP. 0,9 km

Commentaire sur les espèces déterminantes :

- Rhodeus sericeus amarus : toute l'année

Ulmus laevis : à rechercherTipula dispar : toute l'année

Unio crassus: coquilles mais présence d'une population vivante fortement possible

– Lampetra planeri : toute l'année ; abondance A-B ?

Salmo salar: (station de comptage de Vichy)

Esox lucius : toute l'année

Chondrostoma toxostoma : toute l'année

Alosa alosa : avril-juin

Puccinellia fasciculata : à confirmer
Ranunculus paludosus : à rechercher
Anguilla anguilla : toute l'année

Tableau 22. Espèces déterminantes ayant servi à désigner la ZNIEFF II n°830007463

Groupe	Nom cité		
Amphibiens	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)		
Amphibiens	Hyla arborea (Linnaeus, 1758)		
Amphibiens	Triturus (cristatus) cristatus		
Amphibiens	Triturus cristatus (Laurenti, 1768)		
Amphibiens	Triturus vulgaris (Linnaeus, 1758)		
Coléoptères	Agrilus ater (Linnaeus, 1767)		
Coléoptères	Cerambyx cerdo Linnaeus, 1758		
Coléoptères	Cetonischema aeruginosa (Drury, 1770)		
Coléoptères	Dorcadion fuliginator (Linnaeus, 1758)		
Coléoptères	Liocola lugubris (Herbst, 1756)		
Coléoptères	Lucanus cervus (Linnaeus, 1758)		
Coléoptères	Polyphylla fullo (Linnaeus, 1758)		
Coléoptères	Procraerus tibialis (Lacordaire in Boisduval & Lacordaire, 1835)		
Coléoptères	Purpuricenus kaehleri (Linnaeus, 1758)		
Coléoptères	Rhamnusium bicolor (Schrank, 1781)		
Coléoptères	Saperda octopunctata (Scopoli, 1772)		
Lépidoptères	Lycaena dispar (Haworth, 1802)		
Lépidoptères	Minois dryas (Scopoli, 1763)		
Lépidoptères	Pyrgus cirsii (Rambur, 1839)		
Lépidoptères	Satyrium pruni (Linnaeus, 1758)		
Lépidoptères	Satyrium w-album (Knoch, 1782)		
Lépidoptères	Zygaena sarpedon (Hübner, 1790)		
Mammifères	Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)		



Groupo	Nom cité
Groupe Mammifères	Castor fiber Linnaeus, 1758
Mammifères	Felis sylvestris Schreber, 1775
Mammifères	Genetta genetta (Linnaeus, 1758)
Mammifères	Hypsugo savii (Bonaparte, 1837)
Mammifères	Lutra lutra (Linnaeus, 1758)
Mammifères	Mustela putorius Linnaeus, 1758
Mammifères	Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806)
Mammifères	Myotis myotis (Borkhausen, 1797)
Mammifères	Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)
Mammifères	Myotis nattereri (Kuhl, 1817)
Mammifères	Nyctalus noctula (Schreber, 1774)
Mammifères	Pipistrellus nathusii (Keyserling & Blasius, 1839)
Mammifères	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)
Mammifères	Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)
Mollusques	Unio crassus Philipsson, 1788
Odonates	Aeshna isoceles (O.F. Müller, 1767)
Odonates	Agrion virgo (Linnaeus, 1758)
Odonates Odonates	Anax parthenope (Selys, 1839)
	Brachytron pratense (O.F. Müller, 1764)
Odonates	Calopteryx haemorrhoidalis (Vander Linden, 1825)
Odonates Odonates	Calopteryx virgo meridionalis Selys, 1873 Calopteryx virgo virgo (Linnaeus, 1758)
Odonates	Calopteryx virgo virgo (Elimaeus, 1738)  Calopteryx xanthostoma (Charpentier, 1825)
Odonates	Ceriagrion tenellum (de Villers, 1789)
Odonates	Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)
Odonates	Coenagrion pulchellum (Vander Linden, 1825)
Odonates	Coenagrion scitulum (Rambur, 1842)
Odonates	Gomphus flavipes (Charpentier, 1825)
Odonates	Lestes barbarus (Fabricius, 1798)
Odonates	Libellula fulva O.F. Müller, 1764
Odonates	Ophiogomphus cecilia (Geoffroy in Fourcroy, 1785)
Odonates	Oxygastra curtisii (Dale, 1834)
Odonates	Platycnemis acutipennis Selys, 1841
Odonates	Sympetrum danae (Sulzer, 1776)
Odonates	Sympetrum meridionale (Selys, 1841)
Oiseaux	Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Anthus campestris (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Ardeola ralloides (Scopoli, 1769)
Oiseaux	Athene noctua (Scopoli, 1769)
Oiseaux	Bubulcus ibis (Linnaeus, 1758)
Oiseaux Oiseaux	Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)  Charadrius dubius Scopoli. 1786
Oiseaux	Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)
Oiseaux	Falco subbuteo Linnaeus, 1758
Oiseaux	Fulicula atra
Oiseaux	Jynx torquilla Linnaeus, 1758
Oiseaux	Lanius collurio Linnaeus, 1758
Oiseaux	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Merops apiaster Linnaeus, 1758
Oiseaux	Milvus migrans (Boddaert, 1783)
Oiseaux	Milvus milvus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Riparia riparia (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Sterna albifrons Pallas, 1764
Oiseaux	Sterna hirundo Linnaeus, 1758
Oiseaux	Sylvia curruca (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Upupa epops Linnaeus, 1758
Oiseaux	Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)
Orthoptères Orthoptères	Aiolopus thelescipus (Fahricius, 1791)
Orthoptères Orthoptères	Aiolopus thalassinus (Fabricius, 1781) Aiolopus thalassinus thalassinus (Fabricius, 1781)
Orthopteres	Chorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)
Orthopteres	Chorthippus aorsatus (Zettersteat, 1821)  Chorthippus montanus (Charpentier, 1825)
Orthoptères	Gryllotalpa gryllotalpa (Linnaeus, 1758)
Orthoptères	Isophya pyrenaea (Audinet-Serville, 1838)
Orthoptères	Mecostethus parapleurus (Hagenbach, 1822)
Orthoptères	Myrmeleotettix maculatus (Thunberg, 1815)
	,



Groupe	Nom cité
Orthoptères	Oedipoda germanica (Latreille, 1804)
Orthoptères	Omocestus petraeus (Brisout de Barneville, 1856)
Orthoptères	Pezotettix giornae (Rossi, 1794)
Orthoptères	Pteronemobius heydenii (Fischer, 1853)
Orthoptères Orthoptères	Pteronemobius lineolatus (Brullé, 1835) Sphingonotus caerulans (Linnaeus, 1767)
Orthoptères	Tetrix bolivari Saulcy in Azam, 1901
Orthoptères	Tetrix ceperoi (Bolívar, 1887)
Orthoptères	Tetrix tenuicornis (Sahlberg, 1893)
Orthoptères	Uvarovitettix depressus (Brisout de Barneville, 1848)
Phanérogames	Adonis annua L., 1753
Phanérogames	Aira caryophyllea subsp. multiculmis (Dumort.) Bonnier & Layens, 1894
Phanérogames Phanérogames	Allium flavum L., 1753 Althaea cannabina L., 1753
Phanérogames	Anemone ranunculoides L., 1753
Phanérogames	Apera interrupta (L.) P.Beauv., 1812
Phanérogames	Astragalus hamosus L., 1753
Phanérogames	Astragalus hamosus var. buceras (Willd. ex Schltdl.) Rouy, 1899
Phanérogames	Astragalus monspessulanus L., 1753
Phanérogames	Bidens radiata Thuill., 1799
Phanérogames	Bolboschoenus maritimus (L.) Palla, 1905  Rolboschoenus maritimus var. cymosus (Pehh.) Kit Tan 8. Otong Yeb., 1995
Phanérogames Phanérogames	Bolboschoenus maritimus var. cymosus (Rchb.) Kit Tan & Oteng-Yeb., 1985 Carex strigosa Huds., 1778
Phanérogames	Carex vulpina L., 1753
Phanérogames	Centaurea paniculata L., 1753
Phanérogames	Crassula tillaea LestGarl., 1903
Phanérogames	Cyperus michelianus (L.) Link, 1827
Phanérogames	Elatine hexandra (Lapierre) DC., 1808
Phanérogames	Eleocharis ovata (Roth) Roem. & Schult., 1817
Phanérogames Phanérogames	Fraxinus angustifolia subsp. oxycarpa (M.Bieb. ex Willd.) Franco & Rocha Afonso, 1971  Fraxinus excelsior proles oxycarpa (M.Bieb. ex Willd.) Rouy, 1897
Phanérogames	Gagea pratensis (Pers.) Dumort., 1827
Phanérogames	Glaux maritima L., 1753
Phanérogames	Glyceria maxima (Hartm.) Holmb., 1919
Phanérogames	Glyceria spectabilis var. scabra (Peterm.) Peterm., 1846
Phanérogames	Helianthemum salicifolium (L.) Mill., 1768
Phanérogames	Hieracium peleterianum subsp. ligericum Zahn, 1923
Phanérogames Phanérogames	Hottonia palustris L., 1753 Hyacinthoides non-scripta subsp. hispanica (Mill.) Kerquélen, 1993
Phanérogames	Hymenolobus procumbens (L.) Nutt. ex Schinz & Thell., 1921
Phanérogames	Inula bifrons (L.) L., 1763
Phanérogames	Juncus gerardi Loisel., 1809
Phanérogames	Lathraea squamaria L., 1753
Phanérogames	Linaria arvensis (L.) Desf., 1799
Phanérogames Phanérogames	Lindernia palustris Hartmann, 1767 Lupinus angustifolius L., 1753
Phanérogames	Lupinus angustifolius subsp. reticulatus (Desv.) Arcang., 1882
Phanérogames	Melilotus indicus (L.) All., 1785
Phanérogames	Mibora minima (L.) Desv., 1818
Phanérogames	Myosurus minimus L., 1753
Phanérogames	Najas marina L., 1753
Phanérogames	Oenothera villosa Thunb., 1794 Orobanche artemisii-campestris Vaucher ex Gaudin, 1829
Phanérogames Phanérogames	Plantago holosteum Scop., 1771
Phanérogames	Plantago noiosteum scop., 1771  Plantago maritima L., 1753
Phanérogames	Puccinellia distans (L.) Parl., 1850
Phanérogames	Puccinellia fasciculata (Torr.) E.P.Bicknell, 1907
Phanérogames	Pulicaria vulgaris Gaertn., 1791
Phanérogames	Ranunculus paludosus Poir., 1789
Phanérogames	Salvia aethiopis L., 1753
Phanérogames Phanérogames	Schoenoplectus lacustris (L.) Palla, 1888 Scirpus lacustris var. foliosus (Des Moul.) Rouy, 1912
	Scirpus maritimus var. digynus Godr., 1844
Phanérogames Phanérogames	Scirpus maritimus var. maritimus
Phanérogames	
Phanérogames Phanérogames	Scirpus maritimus var. maritimus
Phanérogames Phanérogames Phanérogames Phanérogames Phanérogames Phanérogames	Scirpus maritimus var. maritimus Silene noctiflora L., 1753 Silene pauciflora Kitt., 1863 Spergularia marginata Boreau, 1857
Phanérogames Phanérogames Phanérogames Phanérogames	Scirpus maritimus var. maritimus Silene noctiflora L., 1753 Silene pauciflora Kitt., 1863



Groupe	Nom cité
Phanérogames	Triglochin palustris L., 1753
Phanérogames	Trigonella divaricata Clairv., 1811
Phanérogames	Trigonella monspeliaca L., 1753
Phanérogames	Ulmus laevis Pall., 1784
Phanérogames	Utricularia australis R.Br., 1810
Phanérogames	Vicia serratifolia Jacq., 1778
Poissons	Alosa alosa (Linnaeus, 1758)
Poissons	Anguilla anguilla (Linnaeus, 1758)
Poissons	Chondrostoma toxostoma (Vallot, 1837)
Poissons	Esox lucius Linnaeus, 1758
Poissons	Lampetra planeri (Bloch, 1784)
Poissons	Leucaspius delineatus (Heckel, 1843)
Poissons	Lota lota (Linnaeus, 1758)
Poissons	Petromyzon marinus Linnaeus, 1758
Poissons	Rhodeus amarus (Bloch, 1782)
Poissons	Rhodeus sericeus amarus (Bloch, 1782)
Poissons	Salmo salar Linnaeus, 1758
Poissons	Salmo trutta trutta Linnaeus, 1758
Ptéridophytes	Marsilea quadrifolia L., 1753
Reptiles	Elaphe longissima (Laurenti, 1768)
<u>Reptiles</u>	Emys orbicularis (Linnaeus, 1758)

#### 4.2.3. Aire d'étude intermédiaire (5 km)

#### ZNIEFF I 830005435 « Val d'Allier Nord »

Distance à la ZIP. 1,1 km

**Description.** Le site est la rivière Allier au nord de l'agglomération moulinoise dans l'allier.

Les milieux humides sont remarquables par des Aulnaies-Frênaies médio-européennes, des bancs de vase avec végétation annuelle euro-sibérienne, des formations amphibies annuelles des eaux oligotrophes, des eaux dormantes eutrophes et des dunes sableuses. Au total : 5 milieux déterminants. L'intérêt floristique se note par la présence de 4 espèces menacées dont une protégée. L'avifaune est dense, on note 13 espèces nicheuse inscrites sur la liste rouge régionale et 13 autres déterminantes. Une espèce de mammifère de la liste rouge régionale prend place sur le site. La ZNIEFF présente donc un intérêt patrimonial majeur. La ZNIEFF a été modifiée vers le sud afin de mieux prendre en compte certaines stations (source : CBNMC).

Commentaire sur les espèces déterminantes :

- Unio crassus : coquille mais présence d'une population vivante fortement possible
- Ulmus laevis : à rechercher

Tableau 23. Espèces déterminantes ayant servi à désigner la ZNIEFF I n°830005435

Groupe	Nom cité
Amphibiens	Epidalea calamita (Laurenti, 1768)
Amphibiens	Hyla arborea (Linnaeus, 1758)
Amphibiens	Triturus (cristatus) cristatus
Coléoptères	Cerambyx cerdo Linnaeus, 1758
Lépidoptères	Lycaena dispar (Haworth, 1802)
Mammifères	Castor fiber Linnaeus, 1758
Mammifères	Lutra lutra (Linnaeus, 1758)
Mammifères	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)
Mollusques	Unio crassus Philipsson, 1788
Odonates	Aeshna affinis Vander Linden, 1820
Odonates	Aeshna mixta Latreille, 1805
Odonates	Anax parthenope (Selys, 1839)
Odonates	Brachytron pratense (O.F. Müller, 1764)
Odonates	Calopteryx haemorrhoidalis (Vander Linden, 1825)
Odonates	Calopteryx virgo meridionalis Selys, 1873
Odonates	Calopteryx xanthostoma (Charpentier, 1825)
Odonates	Ceriagrion tenellum (de Villers, 1789)
Odonates	Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)
Odonates	Coenagrion scitulum (Rambur, 1842)
Odonates	Gomphus flavipes (Charpentier, 1825)



Groupe	Nom cité
Odonates	Gomphus simillimus Selys, 1840
Odonates	Lestes barbarus (Fabricius, 1798)
Odonates	Lestes dryas Kirby, 1890
Odonates	Libellula fulva O.F. Müller, 1764
Odonates	Ophiogomphus cecilia (Geoffroy in Fourcroy, 1785)
Odonates	Platycnemis acutipennis Selys, 1841
Odonates	Stylurus flavipes (Charpentier, 1825)
Odonates	Sympetrum flaveolum (Linnaeus, 1758)
Odonates	Sympetrum meridionale (Selys, 1841)
Oiseaux	Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)
Oiseaux	Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Anas crecca Linnaeus, 1758
Oiseaux	Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)
Oiseaux Oiseaux	Anthus spinoletta (Linnaeus, 1758)  Ardea cinerea Linnaeus, 1758
Oiseaux	Athene noctua (Scopoli, 1769)
Oiseaux	Aythya ferina (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Aythya fuliqula (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Bubulcus ibis (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Carduelis spinus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Charadrius dubius Scopoli, 1786
Oiseaux	Chlidonias hybrida (Pallas, 1811)
Oiseaux	Chroicocephalus ridibundus (Linnaeus, 1766)
Oiseaux	Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Ciconia nigra (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Circus cyaneus (Linnaeus, 1766)
Oiseaux	Columba oenas Linnaeus, 1758
Oiseaux	Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)
Oiseaux	Emberiza calandra Linnaeus, 1758
Oiseaux	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758
Oiseaux	Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Emberiza schoeniclus schoeniclus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Falco subbuteo Linnaeus, 1758
Oiseaux Oiseaux	Ficedula hypoleuca (Pallas, 1764) Gallinago qallinago (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Hieraaetus pennatus (Gmelin, 1788)
Oiseaux	Lanius collurio Linnaeus, 1758
Oiseaux	Lanius senator Linnaeus, 1758
Oiseaux	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Mareca strepera (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Merops apiaster Linnaeus, 1758
Oiseaux	Milvus milvus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Muscicapa striata (Pallas, 1764)
Oiseaux	Numenius arquata (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Passer montanus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Phylloscopus sibilatrix (Bechstein, 1793)
Oiseaux	Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Picus canus Gmelin, 1788
Oiseaux	Podiceps cristatus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Poecile montanus (Conrad, 1827)
Oiseaux	Rallus aquaticus Linnaeus, 1758
Oiseaux	Riparia riparia (Linnaeus, 1758)
Oiseaux Oiseaux	Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758) Scolopax rusticola Linnaeus, 1758
Oiseaux	Spatula clypeata (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Spatula ciypeata (Linnaeus, 1758)  Spatula querquedula (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Sterna albifrons Pallas, 1764
Oiseaux	Sterna hirundo Linnaeus, 1758
Oiseaux	Sternula albifrons (Pallas, 1764)
Oiseaux	Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Sylvia borin (Boddaert, 1783)
Oiseaux	Sylvia curruca (Linnaeus, 1758)
•	



Groupe	Nom cité
Oiseaux	Tachybaptus ruficollis (Pallas, 1764)
Oiseaux	Turdus pilaris Linnaeus, 1758
Oiseaux	Upupa epops Linnaeus, 1758
Oiseaux	Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)
Orthoptères	Aiolopus thalassinus (Fabricius, 1781)
Orthoptères	Sphingonotus caerulans (Linnaeus, 1767)
Phanérogames	Aira caryophyllea subsp. multiculmis (Dumort.) Bonnier & Layens, 1894
Phanérogames	Berula erecta (Huds.) Coville, 1893
Phanérogames	Centaurea paniculata L., 1753
Phanérogames	Centaurium pulchellum (Sw.) Druce, 1898
Phanérogames	Cornus mas L., 1753
Phanérogames	Crassula tillaea LestGarl., 1903
Phanérogames	Cyperus michelianus (L.) Link, 1827
Phanérogames	Glyceria maxima (Hartm.) Holmb., 1919
Phanérogames	Gratiola officinalis L., 1753
Phanérogames	Hottonia palustris L., 1753
Phanérogames	Linaria supina (L.) Chaz., 1790
Phanérogames	Lupinus angustifolius subsp. reticulatus (Desv.) Arcang., 1882
Phanérogames	Mibora minima (L.) Desv., 1818
Phanérogames	Oenothera villosa Thunb., 1794
Phanérogames	Parietaria officinalis L., 1753
Phanérogames	Pilosella peleteriana subsp. ligerica (Zahn) B.Bock, 2012
Phanérogames	Pulicaria vulgaris Gaertn., 1791
Phanérogames	Ranunculus circinatus Sibth., 1794
Phanérogames	Ranunculus paludosus Poir., 1789
Phanérogames	Ulmus laevis Pall., 1784
Poissons	Rhodeus amarus (Bloch, 1782)
Reptiles	Elaphe longissima (Laurenti, 1768)

#### ZNIEFF II 830007448 « Sologne Bourbonnaise »

#### Distance à la ZIP. 2,1 km

Commentaire sur les espèces déterminantes :

- Schoenoplectus lacustris: une population peu étendue (moins de 0,5 m²)

Tableau 24. Espèces déterminantes ayant servi à désigner la ZNIEFF II n°830007448

Groupe	Nom cité
Amphibiens	Hyla arborea (Linnaeus, 1758)
Amphibiens	Triturus cristatus (Laurenti, 1768)
Coléoptères	Lucanus cervus (Linnaeus, 1758)
Lépidoptères	Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)
Lépidoptères	Lycaena dispar (Haworth, 1802)
Mammifères	Lutra lutra (Linnaeus, 1758)
Mammifères	Myotis myotis (Borkhausen, 1797)
Odonates	Brachytron pratense (O.F. Müller, 1764)
Odonates	Calopteryx virgo meridionalis Selys, 1873
Odonates	Calopteryx xanthostoma (Charpentier, 1825)
Odonates	Ceriagrion tenellum (de Villers, 1789)
Odonates	Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)
Odonates	Coenagrion ornatum (Selys, 1850)
Odonates	Coenagrion pulchellum (Vander Linden, 1825)
Odonates	Coenagrion scitulum (Rambur, 1842)
Odonates	Lestes barbarus (Fabricius, 1798)
Odonates	Lestes virens virens (Charpentier, 1825)
Odonates	Leucorrhinia pectoralis (Charpentier, 1825)
Odonates	Ophiogomphus cecilia (Geoffroy in Fourcroy, 1785)
Odonates	Oxygastra curtisii (Dale, 1834)
Odonates	Sympetrum meridionale (Selys, 1841)
Oiseaux	Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Anas querquedula Linnaeus, 1758
Oiseaux	Anas strepera Linnaeus, 1758
Oiseaux	Aythya ferina (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758
Oiseaux	Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Circus pygargus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)



Groupe	Nom cité
Oiseaux	Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)
Oiseaux	Fulicula atra
Oiseaux	Hieraaetus pennatus (Gmelin, 1788)
Oiseaux	Lanius collurio Linnaeus, 1758
Oiseaux	Lanius senator Linnaeus, 1758
Oiseaux	Larus ridibundus Linnaeus, 1766
Oiseaux	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Milvus migrans (Boddaert, 1783)
Oiseaux	Milvus milvus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Podiceps cristatus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Podiceps nigricollis Brehm, 1831
Oiseaux	Podiceps ruficollis
Oiseaux	Rallus aquaticus Linnaeus, 1758
Oiseaux	Scolopax nebularia Gunnerus, 1767
Oiseaux	Scolopax scolopax
Oiseaux	Tringa ochropus Linnaeus, 1758
Oiseaux	Tringa totanus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Upupa epops Linnaeus, 1758
Oiseaux	Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)
Orthoptères	Aiolopus thalassinus (Fabricius, 1781)
Orthoptères	Conocephalus dorsalis (Latreille, 1804)
Phanérogames	Baldellia ranunculoides (L.) Parl., 1854
Phanérogames	Bidens radiata Thuill., 1799
Phanérogames	Carex elongata L., 1753
Phanérogames	Cyperus michelianus (L.) Link, 1827
Phanérogames	Echinodorus ranunculoides f. repens
Phanérogames	Elatine alsinastrum L., 1753
Phanérogames	Elatine hexandra (Lapierre) DC., 1808
Phanérogames	Elatine hydropiper L., 1753
Phanérogames	Eleocharis ovata (Roth) Roem. & Schult., 1817
Phanérogames	Eleocharis ovata R.Br., 1810
Phanérogames	Epipactis purpurata Sm., 1828
Phanérogames	Glyceria maxima (Hartm.) Holmb., 1919
Phanérogames	Gratiola officinalis L., 1753
Phanérogames	Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm., 1944
Phanérogames	Limosella aquatica L., 1753
Phanérogames	Littorella uniflora (L.) Asch., 1864
Phanérogames	Luronium natans (L.) Raf., 1840
Phanérogames	Najas marina L., 1753
Phanérogames	Najas minor All., 1773
Phanérogames	Potamogeton acutifolius Link, 1818
Phanérogames	Pulicaria vulgaris Gaertn., 1791
Phanérogames	Sagittaria sagittifolia L., 1753
Phanérogames	Schoenoplectus lacustris (L.) Palla, 1888
Phanérogames	Scirpus lacustris var. foliosus (Des Moul.) Rouy, 1912
Phanérogames	Trapa natans L., 1753
Phanérogames	Utricularia australis R.Br., 1810
Ptéridophytes	Marsilea quadrifolia L., 1753
Ptéridophytes	Pilularia globulifera L., 1753
Reptiles	Emys orbicularis (Linnaeus, 1758)
reptiles	Emys of Sicularis (Emmeus, 1750)

#### ZNIEFF I 830020038 « Confluent Allier-Sioule et aval »

#### Distance à la ZIP. 3,2 km

**Description.** Situé dans le département de l'Allier entre Moulins au nord et Varennes s/Allier au sud, au niveau de la confluence de la Sioule avec l'Allier.

Le site comporte des eaux dormantes eutrophes, des formations amphibies annuelles des eaux oligotrophes, des bancs de vase du *Chenopodion rurbi*, des Aulnaies-frênaies médio-européenne et des ripisylves des grands fleuves : 5 milieux déterminants. 8 espèces de plantes menacées prennent place dans la zone, 4 étant protégées. 32 espèces menacées composent, en partie, l'avifaune. Un mammifère et un batracien de la liste rouge régionale finissent de remplir la liste. La ZNIEFF présente donc un intérêt exceptionnel.



CBNMC : La ZNIEFF a été modifiée notamment vers la Sioule ainsi que vers le nord afin de prendre en compte des stations de *Cyperus michelianus*, *Pulicaria vulgaris*, *Ulmus laevis*...

Commentaire sur les espèces déterminantes :

Rhodeus sericeus amarus : toute l'annéeRanunculus paludosus : à rechercher

Alosa alosa : avril-juinEsox lucius : toute l'année

- Unio crassus: coquilles mais présence d'une population vivante fortement possible

Tipula dispar : toute l'année

– Lampetra planeri : toute l'année ; abondance A-B ?

Anguilla anguilla : toute l'année

Tableau 25. Espèces déterminantes ayant servi à désigner la ZNIEFF I n°830020038

Groupe	Nom cité
Amphibiens	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)
Amphibiens	Hyla arborea (Linnaeus, 1758)
Amphibiens	Triturus cristatus (Laurenti, 1768)
Amphibiens	Triturus vulgaris (Linnaeus, 1758)
Coléoptères	Cerambyx cerdo Linnaeus, 1758
Coléoptères	Lucanus cervus (Linnaeus, 1758)
Lépidoptères	Lycaena dispar (Haworth, 1802)
Mammifères	Castor fiber Linnaeus, 1758
Mammifères	Felis sylvestris Schreber, 1775
Mammifères	Lutra lutra (Linnaeus, 1758)
Mammifères	Mustela putorius Linnaeus, 1758
Mollusques	Unio crassus Philipsson, 1788
Odonates	Anax parthenope (Selys, 1839)
Odonates	Brachytron pratense (O.F. Müller, 1764)
Odonates	Calopteryx virgo meridionalis Selys, 1873
Odonates	Calopteryx vanthostoma (Charpentier, 1825)
Odonates	Ceriagrion tenellum (de Villers, 1789)
Odonates	Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)
Odonates	Coenagrion pulchellum (Vander Linden, 1825)
Odonates	Coenagrion scitulum (Rambur, 1842)
Odonates	Gomphus flavipes (Charpentier, 1825)
Odonates	Lestes barbarus (Fabricius, 1798)
Odonates	Libellula fulva O.F. Müller, 1764
Odonates	Ophiogomphus cecilia (Geoffroy in Fourcroy, 1785)
Odonates	Platycnemis acutipennis Selys, 1841
Odonates	Sympetrum meridionale (Selys, 1841)
Oiseaux	Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Alauda arvensis cantarella Bonaparte, 1841
Oiseaux	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)
	Anthus campestris (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Arthus cumpestris (Limiteus, 1738)  Ardeola ralloides (Scopoli, 1769)
Oiseaux Oiseaux	Athene noctua (Scopoli, 1769)
	Bubulcus ibis (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Bubuicus ibis (Linnaeus, 1758)  Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	
Oiseaux	Charadrius dubius Scopoli, 1786
Oiseaux	Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)
Oiseaux	Emberiza schoeniclus schoeniclus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Falco subbuteo Linnaeus, 1758
Oiseaux	Jynx torquilla Linnaeus, 1758
Oiseaux	Lanius collurio Linnaeus, 1758
Oiseaux	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Merops apiaster Linnaeus, 1758
Oiseaux	Milvus migrans (Boddaert, 1783)
Oiseaux	Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Rallus aquaticus Linnaeus, 1758
Oiseaux	Riparia riparia (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Sterna albifrons Pallas, 1764
Oiseaux	Sterna hirundo Linnaeus, 1758
Oiseaux	Sylvia curruca (Linnaeus, 1758)



Groupe	Nom cité
Oiseaux	Upupa epops Linnaeus, 1758
Oiseaux	Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)
Orthoptères	Aiolopus thalassinus (Fabricius, 1781)
Orthoptères	Myrmeleotettix maculatus (Thunberg, 1815)
Orthoptères	Sphingonotus caerulans (Linnaeus, 1767)
Orthoptères	Tetrix ceperoi (Bolívar, 1887)
Phanérogames	Bolboschoenus maritimus var. cymosus (Rchb.) Kit Tan & Oteng-Yeb., 1985
Phanérogames	Centaurea paniculata L., 1753
Phanérogames	Crassula tillaea LestGarl., 1903
Phanérogames	Cyperus michelianus (L.) Link, 1827
Phanérogames	Eleocharis ovata (Roth) Roem. & Schult., 1817
Phanérogames	Fraxinus angustifolia subsp. oxycarpa (M.Bieb. ex Willd.) Franco & Rocha Afonso, 1971
Phanérogames	Glyceria maxima (Hartm.) Holmb., 1919
Phanérogames	Hieracium peleterianum subsp. ligericum Zahn, 1923
Phanérogames	Lindernia palustris Hartmann, 1767
Phanérogames	Lupinus angustifolius L., 1753
Phanérogames	Mibora minima (L.) Desv., 1818
Phanérogames	Myosurus minimus L., 1753
Phanérogames	Pulicaria vulgaris Gaertn., 1791
Phanérogames	Ranunculus paludosus Poir., 1789
Phanérogames	Schoenoplectus lacustris (L.) Palla, 1888
Phanérogames	Ulmus laevis Pall., 1784
Poissons	Alosa alosa (Linnaeus, 1758)
Poissons	Anguilla anguilla (Linnaeus, 1758)
Poissons	Chondrostoma toxostoma (Vallot, 1837)
Poissons	Esox lucius Linnaeus, 1758
Poissons	Lampetra planeri (Bloch, 1784)
Poissons	Leucaspius delineatus (Heckel, 1843)
Poissons	Lota lota (Linnaeus, 1758)
Poissons	Rhodeus sericeus amarus (Bloch, 1782)
Poissons	Salmo trutta trutta Linnaeus, 1758
Reptiles	Emys orbicularis (Linnaeus, 1758)

#### ZNIEFF I 830020417 « Forêt de Munet »

Distance à la ZIP. 4 km

**Description.** Nombreuses stations des espèces floristiques déterminantes.

Tableau 26. Espèces déterminantes ayant servi à désigner la ZNIEFF I n°830020417

Groupe	Nom cité
Amphibiens	Hyla arborea (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Lanius collurio Linnaeus, 1758
Oiseaux	Locustella naevia (Boddaert, 1783)
Oiseaux	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Muscicapa striata (Pallas, 1764)
Oiseaux	Podiceps cristatus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Sylvia borin (Boddaert, 1783)
Oiseaux	Tachybaptus ruficollis (Pallas, 1764)
Phanérogames	Crassula tillaea LestGarl., 1903
Phanérogames	Epipactis purpurata Sm., 1828
Phanérogames	Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm., 1944

#### ZNIEFF I 830020370 « Étang des Baudons »

Distance à la ZIP. 4,2 km

**Description.** Étang d'alimentation en eau pour une exploitation agricole (abreuvement des animaux, arrosage des cultures). La zone comprend des stations de *Cyperus michelianius, Eleocharis ovata*, et *Potentilla supina*.

Tableau 27. Espèces déterminantes ayant servi à désigner la ZNIEFF I n°830020370

Groupe	Nom cité
Mammifères	Arvicola sapidus Miller, 1908
Oiseaux	Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)



Groupe	Nom cité
Oiseaux	Emberiza calandra Linnaeus, 1758
Oiseaux	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758
Oiseaux	Lanius collurio Linnaeus, 1758
Oiseaux	Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Sylvia borin (Boddaert, 1783)
Oiseaux	Upupa epops Linnaeus, 1758
Phanérogames	Cyperus michelianus (L.) Link, 1827
Phanérogames	Laphangium luteoalbum (L.) Tzvelev, 1994
Phanérogames	Potentilla supina L., 1753
Phanérogames	Rumex maritimus L., 1753

#### ZNIEFF I 830020525 « Les Arondes »

#### Distance à la ZIP. 4,7 km

**Description.** La zone se compose d'étangs artificiels, de prairies et de bois, certainement d'anciennes dépendances du château (présence d'espèces d'ornement). Le secteur abrite 5 espèces déterminantes dont 3 inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat, avec en particulier une colonie de reproduction de Petit Rhinolophe dans le Château d'Avrilly.

Tableau 28. Espèces déterminantes ayant servi à désigner la ZNIEFF I n°830020525

Groupe	Nom cité
Mammifères	Myotis brandtii (Eversmann, 1845)
Mammifères	Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806)
Mammifères	Myotis myotis (Borkhausen, 1797)
Mammifères	Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)
Mammifères	Nyctalus noctula (Schreber, 1774)
Mammifères	Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)
Oiseaux	Bubulcus ibis (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)

#### ZNIEFF II 830007446 « Forêts de Plaine »

#### Distance à la ZIP. 5 km

**Description.** Ce grand ensemble comprend des forêts de plaine situées dans le département de l'Allier. Leur valeur patrimoniale est très élevée, dans un contexte de grandes cultures et de bocages, notamment pour leur flore, leurs insectes, leur chauve-souris.

Tableau 29. Espèces déterminantes ayant servi à désigner la ZNIEFF II n°830007446

Groupe	Nom cité
Amphibiens	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)
Amphibiens	Hyla arborea (Linnaeus, 1758)
Amphibiens	Triturus cristatus (Laurenti, 1768)
Amphibiens	Triturus marmoratus (Latreille, 1800)
Coléoptères	Akimerus schaefferi (Laicharting, 1784)
Coléoptères	Cetonischema aeruginosa (Drury, 1770)
Coléoptères	Lucanus cervus (Linnaeus, 1758)
Coléoptères	Polyphylla fullo (Linnaeus, 1758)
Coléoptères	Rhamnusium bicolor (Schrank, 1781)
Lépidoptères	Lycaena dispar (Haworth, 1802)
Lépidoptères	Satyrium pruni (Linnaeus, 1758)
Mammifères	Arvicola sapidus Miller, 1908
Mammifères	Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)
Mammifères	Felis silvestris Schreber, 1775
Mammifères	Lutra lutra (Linnaeus, 1758)
Mammifères	Mustela putorius Linnaeus, 1758
Mammifères	Myotis alcathoe Helversen & Heller, 2001
Mammifères	Myotis bechsteini (Kuhl, 1817)
Mammifères	Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)
Mammifères	Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806)
Mammifères	Myotis myotis (Borkhausen, 1797)
Mammifères	Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)
Mammifères	Myotis nattereri (Kuhl, 1817)
Mammifères	Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)
Mammifères	Nyctalus noctula (Schreber, 1774)



Groupe	Nom cité
Mammifères	Pipistrellus pygmaeus (Leach, 1825)
Mammifères	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)
Mammifères	Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)
Odonates	Aeshna affinis Vander Linden, 1820
Odonates Odonates	Aeshna mixta Latreille, 1805 Aqrion virgo (Linnaeus, 1758)
Odonates	Brachytron pratense (O.F. Müller, 1764)
Odonates	Calopteryx virgo meridionalis Selys, 1873
Odonates	Ceriagrion tenellum (de Villers, 1789)
Odonates	Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)
Odonates	Coenagrion scitulum (Rambur, 1842)
Odonates	Epitheca bimaculata (Charpentier, 1825)
Odonates	Lestes barbarus (Fabricius, 1798)
Odonates	Libellula fulva O.F. Müller, 1764
Odonates	Ophiogomphus cecilia (Geoffroy in Fourcroy, 1785)
Odonates	Oxygastra curtisii (Dale, 1834)
Odonates	Platycnemis acutipennis Selys, 1841
Odonates	Sympetrum meridionale (Selys, 1841)
Oiseaux	Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)
Oiseaux	Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Anas crecca Linnaeus, 1758
Oiseaux	Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Ardea cinerea Linnaeus, 1758
Oiseaux	Athene noctua (Scopoli, 1769)
Oiseaux Oiseaux	Aythya ferina (Linnaeus, 1758) Bubo bubo (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758
Oiseaux	Carduelis spinus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Charadrius dubius Scopoli, 1786
Oiseaux	Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Ciconia nigra (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)
Oiseaux	Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Columba oenas Linnaeus, 1758
Oiseaux	Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Emberiza calandra Linnaeus, 1758
Oiseaux	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758
Oiseaux	Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Falco peregrinus Tunstall, 1771
Oiseaux	Falco subbuteo Linnaeus, 1758 Ficedula hypoleuca (Pallas. 1764)
Oiseaux	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
Oiseaux Oiseaux	Fringilla montifringilla Linnaeus, 1758 Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Hieraaetus pennatus (Gmelin, 1788)
Oiseaux	Jynx torquilla Linnaeus, 1758
Oiseaux	Lanius collurio Linnaeus, 1758
Oiseaux	Lanius senator Linnaeus, 1758
Oiseaux	Locustella naevia (Boddaert, 1783)
Oiseaux	Loxia curvirostra Linnaeus, 1758
Oiseaux	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Mareca strepera (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Merops apiaster Linnaeus, 1758
Oiseaux	Milvus migrans (Boddaert, 1783)
Oiseaux	Milvus milvus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Muscicapa striata (Pallas, 1764)
Oiseaux	Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Passer montanus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Phylloscopus sibilatrix (Bechstein, 1793)
Oiseaux	Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Picus canus Gmelin, 1788
Oiseaux	Podiceps cristatus (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Poecile montanus (Conrad, 1827)
Oiseaux	Rallus aquaticus Linnaeus, 1758



Groupe	Nom cité
Oiseaux	Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Scolopax rusticola Linnaeus, 1758
Oiseaux	Spatula clypeata (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Sylvia borin (Boddaert, 1783)
Oiseaux	Sylvia curruca (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Tachybaptus ruficollis (Pallas, 1764)
Oiseaux	Turdus pilaris Linnaeus, 1758
Oiseaux	Tyto alba (Scopoli, 1769)
Oiseaux	Upupa epops Linnaeus, 1758
Oiseaux	Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)
Phanérogames	Anacamptis laxiflora (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997
Phanérogames	Carex laevigata Sm., 1800
Phanérogames	Cyperus michelianus (L.) Link, 1827
Phanérogames	Dactylorhiza incarnata (L.) Soó, 1962
Phanérogames	Deschampsia cespitosa (L.) P.Beauv., 1812
Phanérogames	Drosera rotundifolia L., 1753
Phanérogames	Elatine hexandra (Lapierre) DC., 1808
Phanérogames	Epipactis purpurata Sm., 1828
Phanérogames	Galium palustre L., 1753
Phanérogames	Hottonia palustris L., 1753
Phanérogames	Juncus effusus L., 1753
Phanérogames	Potentilla supina L., 1753
Phanérogames	Pulicaria vulgaris Gaertn., 1791
Ptéridophytes	Osmunda regalis L., 1753
Ptéridophytes	Thelypteris palustris Schott, 1834
Reptiles	Emys orbicularis (Linnaeus, 1758)

#### 4.2.4. Aire d'étude éloignée (10 km)

Aucune ZNIEFF dans cette aire d'étude.

#### 4.3. AUTRES ZONAGES

2 Arrêtés de Protection de Biotope (APB), 1 Espace Naturel Sensible (ENS) 1 Réserve Naturelle Nationale (RNN) et 3 zones gérées par un Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) sont également présents dans un périmètre de 10 km autour du projet.

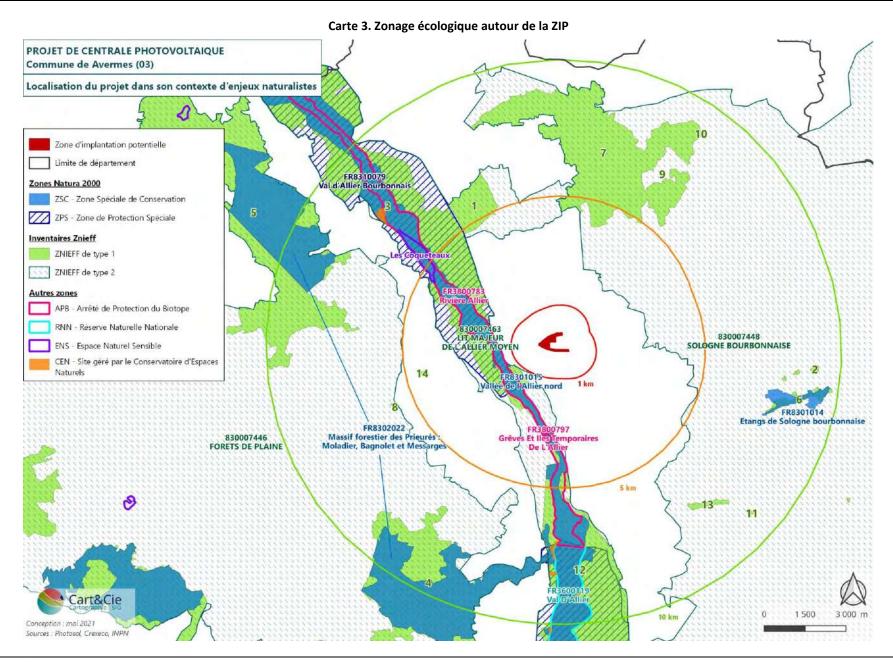
Tableau 30. Synthèse des enjeux et sensibilités du zonage écologique autour de la ZIP

Туре	Code	ld carte	Nom	Distance (km)	Habitats	Espèces
ZNIEFF II	830007463		Lit Majeur de l'Allier Moyen	0,9	16 habitats déterminants	258 espèces déterminantes (95 Oiseaux, 25 Mammifères, 2 Reptiles, 7 Amphibiens, 27 Odonates, 17 Orthoptères, 11 Coléoptère, 1 Mollusques, 12 Poissons, 6 Lépidoptères, 54 Phanérogames, 1 Ptéridophyte)
ZNIEFF I	830005435	3	Val d'Allier Nord	1,1	4 habitats déterminants	117 espèces déterminantes (64 Oiseaux, 3 Mammifères, 1 Reptile, 3 Amphibiens, 20 Odonates, 2 Orthoptères, 1 Coléoptère, 1 Mollusques, 1 Poisson, 1 Lépidoptère, 20 Phanérogames)
ZSC	FR8301015		Vallée de l'Allier Nord	1,3	11 habitats d'intérêt communautaire	18 espèces d'intérêt communautaire (3 Mammifères, 1 Reptile, 1 Amphibien, 4 Poissons, 9 Invertébrés)
APB	FR3800783		Rivière Allier	1,4		
ZPS	FR8310079		Val d'Allier Bourbonnais	1,4	/	78 espèces d'intérêt communautaire (Oiseaux)
ZNIEFF II	830007448		Sologne Bourbonnaise	2,1	4 habitats déterminants	164 espèces déterminantes (89 Oiseaux, 15 Mammifères, 1 Reptile, 4 Amphibiens, 19 Odonates, 2 Orthoptères, 1 Coléoptère, 2 Lépidoptères, 29 Phanérogames, 2 Ptéridophytes)
APB	FR3800797		Grêves et Iles Temporaires!De l'Allier	3		
ZNIEFF I	830020038	12	Confluent Allier-Sioule et aval	3,2	5 habitats déterminants	167 espèces déterminantes (77 Oiseaux, 13 Mammifères, 6 Amphibiens, 20 Odonates, 4 Orthoptères, 2 Coléoptères, 1 Mollusques, 9 Poissons, 1 Bryophyte, 1 Lépidoptère, 32 Phanérogames, 1 Ptéridophyte)
ZNIEFF I	830020417	7	Forêt de Munet	4	/	15 espèces déterminantes (11 Oiseaux, 1 Amphibien, 3 Phanérogames)
ZNIEFF I	830020370	14	Étang des Baudons	4,2	/	12 espèces déterminantes (7 Oiseaux, 1 Mammifère, 4 Phanérogames)



Туре	Code	Id carte	Nom	Distance (km)	Habitats	Espèces
ENS03			Les Coqueteaux	4,4		
ZNIEFF I	<u>830020525</u>	1	Les Arondes	4,7	/	8 espèces déterminantes (2 Oiseaux, 6 Mammifères)
ZNIEFF II	830007446		Forêts de Plaine	5	6 habitats déterminants	121 espèces déterminantes (62 Oiseaux, 17 Mammifères, 1 Reptile, 4 Amphibiens, 15 Odonates, 5 Coléoptères, 2 Lépidoptères, 13 Phanérogames, 2 Ptéridophytes)
ZNIEFF I	830020340	8	Étang du Chatelet	5,6	/	4 espèces déterminantes (1 Oiseau, 3 Phanérogames)
ZSC	FR8302022		Massif forestier des Prieurés : Moladier, Bagnolet et Messarges	6,3	9 habitats d'intérêt communautaire	15 espèces d'intérêt communautaire (6 Mammifères, 1 Reptile, 2 Amphibiens, 1 Poisson, 4 Invertébrés, 1 Plante)
ZNIEFF I	830005413	5	Forêt de Bagnolet	6,6	4 habitats déterminants	70 espèces déterminantes (35 Oiseaux, 10 Mammifères, 1 Amphibien, 12 Odonates, 1 Orthoptère, 2 Coléoptères, 1 Bryophyte, 2 Lépidoptères, 6 Phanérogames)
ZNIEFF I	830005412	4	Forêt de Moladier	6,8	1 habitat déterminant	34 espèces déterminantes (23 Oiseaux, 8 Mammifères, 2 Amphibiens, 1 Phanérogame)
ZNIEFF I	<u>830020357</u>	9	Mare des Ourdins	6,9	/	1 espèce déterminante (1 Phanérogame)
CEN	FR1500821		Val d'Allier- les Taillables	7		
CEN	FR1502422		Val d'Allier - Ile de Ray	7		
ZNIEFF I	830020383	13	Les Vesvres	7,1	/	19 espèces déterminantes (1 Oiseau, 3 Mammifères, 2 Amphibiens, 9 Odonates, 1 Lépidoptère, 3 Phanérogames)
RNN	FR3600119		Val d'Allier	7,1		
ZSC	FR8301014		Étangs de Sologne Bourbonnaise	7,4	7 habitats d'intérêt communautaire	5 espèces d'intérêt communautaire (1 Reptile, 2 Invertébrés, 2 Plantes)
ZNIEFF I	<u>830009018</u>	6	Étang les Billards Pommay	7,5	/	2 espèces déterminantes (2 Oiseaux)
ZNIEFF I	830005424	2	Étangs des Chignaux	7,9	1 habitat déterminant	22 espèces déterminantes (20 Oiseaux, 2 Phanérogames)
CEN	FR1500828		Val d'Allier- les Iles	8,8		
ZNIEFF I	830020358	10	Étang de la Bessaye	8,8	/	18 espèces déterminantes (13 Oiseaux, 1 Amphibien, 1 Odonate, 3 Phanérogames)
ZNIEFF I	830020037	11	Étang Pres de l'Aerodrome Moulins-Montbeugny	8,8	/	6 espèces déterminantes (1 Reptile, 1 Amphibien, 3 Odonates, 1 Ptéridophyte)







#### 5. DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES

#### 5.1. CONSULTATION DE LA BASE DE DONNEES DU CBNMC

La base de données floristiques Chloris du CBNMC indique **601 taxons végétaux distincts** répertoriés sur la commune d'Avermes, dont 51 à enjeux (Tableau 31). La plupart d'entre elles n'ont pas été revues depuis près d'un demi-siècle et sont peu probables au vu des milieux présents sur le site.

Tableau 31. Espèces végétales à statut connues dans la bibliographie (source CBNMC)

	Dernière		Liste rouge	Liste rouge		
Taxon	observation	Protection	Auvergne	nationale	Floraison	Habitat
Anacamptis coriophora	1890	Nationale	EN	NT	4-6	Tourbières/bas-marais
Anacamptis laxiflora	1925		EN		4-6	Prairies hygrophiles
Apera interrupta	1987		VU		5-7	Tonsures annuelles acidiphiles
Butomus umbellatus	2005		NT		6-8	Parvoroselières
Calendula arvensis	1890		EN		4-10	Messicoles basiphiles
Carthamus Ianatus	1890		NT		7-8	Friches eutrophiles
Centaurium pulchellum	2010		EN		6-9	Tonsures hygrophiles
Coeloglossum viride	1925		NT		5-8	Pelouses acidiphiles d'altitude
Corynephorus canescens	2010		NT		5-8	Pelouses psammophiles acidiphiles
Crassula tillaea	2010		EN		4-6	Tonsures annuelles acidiphiles
Cyperus michelianus	2005	Régionale	EN		7-9	Tonsures hygrophiles
Dicranum viride	2014	Nationale, Berne, DHFF			/	Corticole (troncs d'arbres)
Ervilia articulata	1890	•	CR		5-6	?
Filago lutescens	1890		NT		7-8	Tonsures annuelles basiphiles
Fraxinus angustifolia	1985	Régionale	VU		4-5	Boisements feuillus hygrophiles
Fumaria vaillantii	1890	0.3	EN		5-7	Messicoles basiphiles
Gagea villosa	1890	Nationale	NT		3-4	Friches xérophiles
Galium tricornutum	1890	Hationale	EN		6-9	Messicoles basiphiles
Gratiola officinalis	1960	Nationale	CR		6-9	Prairies hygrophiles
Helosciadium inundatum	1890	Nationale	CR		6-7	Pelouses amphibies
Hordeum secalinum	1957		EN		5-7	Prairies hygrophiles
Inula britannica	1890		CR	NT	7-9	Prairies hygrophiles
	+		VU	INI		,,,
Jacobaea aquatica	1924				6-7	Prairies hygrophiles
Lappula squarrosa	1890		CR		6-8	Friches eutrophiles
Lathyrus angulatus	1890		VU		5-7	Tonsures annuelles acidiphiles
Lathyrus sphaericus	1957		NT		5-7	Tonsures annuelles acidiphiles
Leonurus cardiaca	1954		VU	NT	6-9	Friches eutrophiles
Linaria supina	1980		EN		4-10	Tonsures annuelles basiphiles
Lindernia procumbens	1987	Nationale, régionale, Berne, DHFF	CR	EN	7-9	?
Lupinus angustifolius subsp. reticulatus	1978	Régionale			5-6	Friches eutrophiles
Lythrum hyssopifolia	2005		NT		5-9	Tonsures hygrophiles
Mibora minima	2005		NT		2-5	Tonsures annuelles acidiphiles
Nepeta cataria	1890			NT	6-9	Friches xérophiles
Ophrys aranifera	1890	Régionale			4-6	Pelouses basiphiles
Orobanche caryophyllacea	1925		VU		5-7	Pelouses basiphiles
Orthotrichum tenellum	2014		EN		/	Corticole (troncs d'arbres)
Polycnemum majus	1920	PNAm1	CR		6-9	Messicoles basiphiles
Potamogeton acutifolius	1877		EN	NT	6-9	Herbiers enracinés
Potamogeton nodosus	1890		EN		6-9	Herbiers enracinés
Pulicaria vulgaris	2005	Nationale	NT		8-9	Friches hygrophiles
Ranunculus paludosus	1978		EN		4-6	Dalles siliceuses
Rumex hydrolapathum	1925		EN		7-8	?
Rumex maritimus	1981		EN		7-10	Friches hygrophiles
Scleropodium cespitans	2014		EN		/	Sols humicoles sciaphiles
Sedum sexangulare	2010		NT		6-7	?
Sison amomum	1890		NT		7-9	Friches xérophiles
Spiranthes spiralis	1890		NT		8-10	Pelouses
Stachys germanica	1890		NT		7-9	Friches xérophiles
Turgenia latifolia	1890	PNAm1	CR	EN	5-8	Messicoles basiphiles
Verbascum virgatum	1890	1.19/31112	NT	_1,	6-9	Friches xérophiles
Weissia brachycarpa	1980		CR		/	Pelouses basiphiles
vv cissia bracilycaipa	1300		CN		/	r elouses nasipillies

Le texte en gris correspond à des espèces non revues depuis plus de 30 ans. Les périodes de floraison et les habitats type sont extraits de la base de données baseflor (Julve, 1998a). Les potentialités de présence sur le site sont estimées à partir de l'habitat de l'espèce et des milieux présents sur le site.



Quelques autres espèces sont déterminantes ZNIEFF, mais sans statut de protection ou de menace.

En outre, 42 **espèces végétales exotiques envahissantes** ont été notées sur ces communes, dont 18 à forte problématique invasive (*Abutilon theophrasti, Acer negundo, Ailanthus altissima, Ambrosia artemisiifolia, Artemisia verlotiorum, Asclepias syriaca, Bidens frondosa, Cyperus esculentus, Datura stramonium, Dysphania ambrosioides, Elodea canadensis, Epilobium brachycarpum, Erigeron annuus, Erigeron canadensis, Heracleum mantegazzianum, Ludwigia grandiflora, Panicum capillare, Parthenocissus inserta, Phyllostachys sp., Phytolacca americana, Reynoutria japonica, Reynoutria x bohemica, Robinia pseudoacacia, Senecio inaequidens, Sporobolus indicus, Veronica peregrina et Xanthium orientale*).

#### 5.2. FAUNE AUVERGNE

La base de données participative de la LPO Auvergne mentionne **267 espèces sur les deux communes concernées par la ZIP**, dont 135 espèces d'oiseaux, 12 de mammifères, 4 de reptiles, 6 d'amphibiens, 106 d'insectes et 4 de mollusques.

Tableau 32. Liste des espèces faunistiques issues de la Base de données LPO Auvergne au 19/10/2021 sur la commune d'Avermes

Groupe	Nom scientifique	Nom français	Dernière observation	Reproduction
Oiseaux	Prunella modularis	Accenteur mouchet	2020	possible
Oiseaux	Aquila pennata	Aigle botté	2001	possible
Oiseaux	Egretta garzetta	Aigrette garzette	2021	possible
Oiseaux	Alauda arvensis	Alouette des champs	2021	probable
Oiseaux	Lullula arborea	Alouette Iulu	2021	certaine
Oiseaux	Accipiter gentilis	Autour des palombes	2020	possible
Oiseaux	Pandion haliaetus	Balbuzard pêcheur	2021	possible
Oiseaux	Calidris alpina	Bécasseau variable	1991	
Oiseaux	Gallinago gallinago	Bécassine des marais	2016	
Oiseaux	Motacilla cinerea	Bergeronnette des ruisseaux	2020	possible
Oiseaux	Motacilla alba	Bergeronnette grise	2021	certaine
Oiseaux	Motacilla flava	Bergeronnette printanière	2020	certaine
Oiseaux	Branta canadensis	Bernache du Canada	2021	probable
Oiseaux	Nycticorax nycticorax	Bihoreau gris	2021	
Oiseaux	Pernis apivorus	Bondrée apivore	2020	certaine
Oiseaux	Cettia cetti	Bouscarle de Cetti	1980	probable
Oiseaux	Pyrrhula pyrrhula	Bouvreuil pivoine	2020	probable
Oiseaux	Emberiza schoeniclus	Bruant des roseaux	2019	
Oiseaux	Emberiza citrinella	Bruant jaune	2017	possible
Oiseaux	Emberiza calandra	Bruant proyer	2020	certaine
Oiseaux	Emberiza cirlus	Bruant zizi	2020	probable
Oiseaux	Circus aeruginosus	Busard des roseaux	2009	,
Oiseaux	Circus cyaneus	Busard Saint-Martin	2010	possible
Oiseaux	Buteo buteo	Buse variable	2021	certaine
Oiseaux	Anas platyrhynchos	Canard colvert	2021	certaine
Oiseaux	Carduelis carduelis	Chardonneret élégant	2021	certaine
Oiseaux	Tringa nebularia	Chevalier aboyeur	2017	
Oiseaux	Tringa ochropus	Chevalier culblanc	2021	
Oiseaux	Tringa totanus	Chevalier gambette	2017	
Oiseaux	Actitis hypoleucos	Chevalier guignette	2021	certaine
Oiseaux	Corvus monedula	Choucas des tours	2021	possible
Oiseaux	Strix aluco	Chouette hulotte	2019	possible
Oiseaux	Ciconia ciconia	Cigogne blanche	2021	possible
Oiseaux	Circaetus gallicus	Circaète Jean-le-Blanc	2020	possible
Oiseaux	Corvus frugilegus	Corbeau freux	2021	certaine
Oiseaux	Corvus corone	Corneille noire	2021	certaine
Oiseaux	Cuculus canorus	Coucou gris	2021	probable
Oiseaux	Cygnus olor	Cygne tuberculé	2020	probable
Oiseaux	Tyto alba	Effraie des clochers	2019	possible
Oiseaux	Accipiter nisus	Épervier d'Europe	2019	probable
Oiseaux	Sturnus vulgaris	Étourneau sansonnet	2021	certaine
Oiseaux	Phasianus colchicus	Faisan de Colchide	2021	certaine
Oiseaux	Falco tinnunculus	Faucon crécerelle	2021	certaine
Oiseaux	Falco subbuteo	Faucon crecereile  Faucon hobereau	2021	possible
				possible
Oiseaux	Falco peregrinus	Faucon pèlerin	2012	



Groupe	Nom scientifique	Nom français	Dernière	Reproduction
Oiseaux	Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire	observation 2021	certaine
Oiseaux	Sylvia curruca	Fauvette babillarde	2020	certaine
Oiseaux	Sylvia borin	Fauvette des jardins	2020	probable
Oiseaux	Sylvia communis	Fauvette grisette	2021	probable
Oiseaux	Fulica atra	Foulque macroule	2021	certaine
Oiseaux	Gallinula chloropus	Gallinule poule-d'eau	2021	certaine
Oiseaux	Garrulus glandarius	Geai des chênes	2021	probable
Oiseaux	Muscicapa striata	Gobemouche gris	2019	certaine
Oiseaux	Ficedula hypoleuca	Gobemouche noir	2021	
Oiseaux	Larus michahellis Phalacrocorax carbo	Goéland leucophée	2020	
Oiseaux		Grand Cormoran	2021	
Oiseaux Oiseaux	Casmerodius albus Tachybaptus ruficollis	Grande Aigrette Grèbe castagneux	2021	probable
Oiseaux	Podiceps cristatus	Grèbe huppé	2021	probable
Oiseaux	Certhia brachydactyla	Grimpereau des jardins	2021	probable
Oiseaux	Turdus viscivorus	Grive draine	2020	possible
Oiseaux	Turdus pilaris	Grive litorne	2017	possible
Oiseaux	Turdus iliacus	Grive mauvis	1994	
Oiseaux	Turdus philomelos	Grive musicienne	2021	probable
Oiseaux	Coccothraustes coccothraustes	Grosbec casse-noyaux	2021	probable
Oiseaux	Grus grus	Grue cendrée	2021	
Oiseaux	Merops apiaster	Guêpier d'Europe	2021	certaine
Oiseaux	Chlidonias niger	Guifette noire	1992	
Oiseaux	Ardea cinerea	Héron cendré	2021	possible
Oiseaux	Bubulcus ibis	Héron garde-bœufs	2020	
Oiseaux	Asio flammeus	Hibou des marais	1983	
Oiseaux	Delichon urbicum	Hirondelle de fenêtre	2021	certaine
Oiseaux	Riparia riparia	Hirondelle de rivage	2021	certaine
Oiseaux	Hirundo rustica	Hirondelle rustique	2021	certaine
Oiseaux	<i><b>Upupa epops</b></i>	Huppe fasciée	2021	certaine
Oiseaux	Hippolais polyglotta	Hypolaïs polyglotte	2020	certaine
Oiseaux	Carduelis cannabina	Linotte mélodieuse	2021	certaine
Oiseaux	Oriolus oriolus	Loriot d'Europe	2021	certaine
Oiseaux	Apus apus	Martinet noir  Martin-pêcheur d'Europe	2020	certaine
Oiseaux Oiseaux	Alcedo atthis Turdus merula	Merle noir	2021	certaine certaine
Oiseaux	Aegithalos caudatus	Mésange à longue queue	2021	certaine
Oiseaux	Cyanistes caeruleus	Mésange bleue	2021	certaine
Oiseaux	Poecile montanus	Mésange boréale	2016	possible
Oiseaux	Parus major	Mésange charbonnière	2021	certaine
Oiseaux	Lophophanes cristatus	Mésange huppée	2006	probable
Oiseaux	Periparus ater	Mésange noire	2002	possible
Oiseaux	Poecile palustris	Mésange nonnette	2021	probable
Oiseaux	Milvus migrans	Milan noir	2021	certaine
Oiseaux	Milvus milvus	Milan royal	2021	
Oiseaux	Passer domesticus	Moineau domestique	2021	certaine
Oiseaux	Passer montanus	Moineau friquet	2002	certaine
Oiseaux	Chroicocephalus ridibundus	Mouette rieuse	2021	possible
Oiseaux	Burhinus oedicnemus	Œdicnème criard	2021	certaine
Oiseaux	Alectoris rufa	Perdrix rouge	1992	possible
Oiseaux	Charadrius dubius	Petit Gravelot	2021	certaine
Oiseaux	Dendrocopos major	Pic épeiche	2021	certaine
Oiseaux	Dendrocopus minor	Pic épeichette Pic noir	2021 2020	probable probable
Oiseaux Oiseaux	<b>Dryocopus martius</b> Picus viridis	Pic noir Pic vert	2020	certaine
Oiseaux	Pica pica	Pie bavarde	2021	certaine
Oiseaux	Lanius senator	Pie-grièche à tête rousse	2021	certaine
Oiseaux	Lanius seriator	Pie-grièche écorcheur	2020	probable
Oiseaux	Columba livia f. domestica	Pigeon biset domestique	2021	probable
Oiseaux	Columba palumbus	Pigeon ramier	2021	certaine
Oiseaux	Fringilla coelebs	Pinson des arbres	2021	probable
Oiseaux	Fringilla montifringilla	Pinson du Nord	2016	<u> </u>
Oiseaux	Anthus trivialis	Pipit des arbres	2019	possible
Oiseaux	Anthus pratensis	Pipit farlouse	2020	
Olscaux	Anthus spinoletta	Pipit spioncelle	2012	
Oiseaux	Anthus spinolettu			
	Phylloscopus trochilus	Pouillot fitis	2021	probable
Oiseaux	·	Pouillot fitis Pouillot siffleur	2021	probable
Oiseaux Oiseaux	Phylloscopus trochilus Phylloscopus sibilatrix Phylloscopus collybita			probable probable
Oiseaux Oiseaux Oiseaux	Phylloscopus trochilus Phylloscopus sibilatrix	Pouillot siffleur	2021	·



Groupe	Nom scientifique	Nom français	Dernière	Reproduction
Oiseaux	Luscinia megarhynchos	Rossignol philomèle	observation 2021	certaine
Oiseaux	Erithacus rubecula	Rougegorge familier	2021	probable
Oiseaux	Phoenicurus phoenicurus	Rougequeue à front blanc	2021	certaine
Oiseaux	Phoenicurus ochruros	Rougequeue noir	2021	certaine
Oiseaux	Anas querquedula	Sarcelle d'été	2013	
Oiseaux	Anas crecca	Sarcelle d'hiver	2020	
Oiseaux	Serinus serinus	Serin cini	2021	certaine
Oiseaux Oiseaux	Sitta europaea  Sternula albifrons	Sittelle torchepot Sterne naine	2021 2021	probable
Oiseaux	Sternula dibijrons Sterna hirundo	Sterne name Sterne pierregarin	2021	certaine certaine
Oiseaux	Saxicola rubetra	Tarier des prés	2019	certaine
Oiseaux	Saxicola rubicola	Tarier pâtre	2021	certaine
Oiseaux	Carduelis spinus	Tarin des aulnes	2018	
Oiseaux	Streptopelia turtur	Tourterelle des bois	2021	probable
Oiseaux	Streptopelia decaocto	Tourterelle turque	2021	certaine
Oiseaux	Oenanthe oenanthe	Traquet motteux	2019	
Oiseaux Oiseaux	Troglodytes troglodytes  Vanellus vanellus	Troglodyte mignon  Vanneau huppé	2021 2020	probable
Oiseaux	Carduelis chloris	Vanneau nuppe Verdier d'Europe	2020	probable certaine
Oiseaux	Larus argentatus / cachinnans / michahellis	verdier a Europe	2021	certaine
Mammifères	Meles meles	Blaireau européen	2016	
Mammifères	Castor fiber	Castor d'Eurasie	2017	
Mammifères	Capreolus capreolus	Chevreuil européen	2021	
Mammifères	Sciurus vulgaris	Écureuil roux	2019	
Mammifères	Erinaceus europaeus	Hérisson d'Europe	2021	
Mammifères	Oryctolagus cuniculus	Lapin de garenne	2021	
Mammifères Mammifères	Lepus europaeus	Lièvre d'Europe	2020	
Mammifères	Lutra lutra  Mustela putorius	Loutre d'Europe Putois d'Europe	2016 2005	
Mammifères	Myocastor coypus	Ragondin	2021	
Mammifères	Vulpes vulpes	Renard roux	2020	
Mammifères	Talpa europaea	Taupe d'Europe	2014	
Reptiles	Natrix helvetica	Couleuvre à collier helvétique	2021	
Reptiles	Lacerta bilineata	Lézard à deux raies	2020	
Reptiles	Podarcis muralis	Lézard des murailles	2020	
Reptiles	Trachemys scripta	Tortue de Floride	2016	
Amphibiens Amphibiens	Epidalea calamita Bufo bufo / spinosus	Crapaud calamite Crapaud commun ou épineux	2019 2019	
Amphibiens	Rana dalmatina	Grenouille agile	2019	
Amphibiens	Rana temporaria	Grenouille rousse	2018	
Amphibiens	Pelophylax sp.	Grenouille verte (groupe)	2020	
Amphibiens	Hyla arborea	Rainette verte	2019	
Rhopalocères	Pyronia tithonus	Amaryllis	2020	
Rhopalocères	Anthocharis cardamines	Aurore	2021	
Rhopalocères	Polyommatus icarus	Azuré de la Bugrane	2020	
Rhopalocères	Cupido alcetas	Azuré de la Faucille	2020 2020	
Rhopalocères Rhopalocères	Celastrina argiolus Vanessa cardui	Azuré des Nerpruns Belle Dame	2020	
Rhopalocères	Araschnia levana	Carte géographique	2017	
Rhopalocères	Gonepteryx rhamni	Citron	2021	
Rhopalocères	Aricia agestis	Collier-de-corail	2020	
Rhopalocères	Lycaena phlaeas	Cuivré commun	2021	
Rhopalocères	Lycaena tityrus	Cuivré fuligineux	2016	
Rhopalocères	Melanargia galathea	Demi-deuil	2020	
Rhopalocères	Coenonympha pamphilus	Fadet commun	2021	
Rhopalocères Rhopalocères	Iphiclides podalirius Aporia crataegi	Flambé Gazé	2021 2020	
Rhopalocères	Aporia crataegi Apatura iris	Grand Mars changeant	2020	
Rhopalocères	Nymphalis polychloros	Grande Tortue	2021	
Rhopalocères	Carcharodus alceae	Hespérie de l'Alcée	2020	
Rhopalocères	Thymelicus sylvestris	Hespérie de la Houque	2019	
Rhopalocères	Pyrgus malvae / malvoides	Hespérie de la mauve / faux-tacheté	2016	
Rhopalocères	Spialia sertorius	Hespérie des Sanguisorbes	2020	
Rhopalocères	Thymelicus lineola	Hespérie du Dactyle	2020	
Rhopalocères	Lasiommata megera	Mégère	2020	
Rhopalocères	Melitaea phoebe	Mélitée des Centaurées	2016	
Rhopalocères Rhopalocères	Maniola jurtina Brenthis daphne	Myrtil Nacré de la Ronce	2020 2019	
Rhopalocères	Aglais io	Paon-du-jour	2019	
Rhopalocères	Apatura ilia	Petit Mars changeant	2019	
	r · · · ·			1



Rhopalocines Rhopa	Groupe	Nom scientifique	Nom français	Dernière	Reproduction
Rhopalocères Baloria dia Pettite Violette 2020   Rhopalocères Baloria dia Pettite Violette 2020   Rhopalocères Piers manni Pierde de l'Ibéride 2020   Rhopalocères Piers rappe Pièrs que l'April 1988   Rhopalocères Piers pape Pièrs que l'April 1988   Rhopalocères Piers prossère Pièrs de la Rave 2020   Rhopalocères Leptides ringpis Pièrs de de l'April 2020   Rhopalocères Pièrs rappi Pièrs de la Rave 2020   Rhopalocères Pièrs rappi Pièrs de la Navet 2021   Rhopalocères Pièrs rappi Pièrs de la Navet 2021   Rhopalocères Pièrs rappi Rindre du Navet 2021   Rhopalocères Arigynis pophin Robert de Dable 2016   Rhopalocères Arigynis pophin Table of Spagne 2020   Rhopalocères Apharotypes ripperatus Table of Spagne 2020   Rhopalocères Apharotypes ripperatus Visian 2020   Rhopalocères Mocrostriyecko rabi Bonitype de la ronce Eulopia quadripunctaria Estalle chinée 2020   Referencies Mocrostriyecko rabi Bonitype de la ronce Eulopia quadripunctaria Estalle chinée 2020   Referencies Mocrostriyecko rabi Bonitype de la ronce Hullefforcères Mocrostriyecko rabi Piès rabi	Rhopalocères	Issoria lathonia	Petit Nacré		
Rhopalackres   Pieris ranomi   Pieris de ci l'Ibéride   2020   Rhopalackres   Pieris ranomi   Pieris de de l'Ibéride   2020   Rhopalackres   Pieris rape   Pieris de du Chou   2021   Rhopalackres   Leptide sinapis   Pieris de la Navet   2021   Rhopalackres   Leptide sinapis   Pieris de la Universitation   2021   Rhopalackres   Leptide sinapis   Pieris de la Universitation   2021   Rhopalackres   Peters napi   Pieris de la Universitation   2021   Rhopalackres   Peters napi   Pieris de la Navet   2021   Rhopalackres   Peters napi   Pieris de la Navet   2021   Rhopalackres   Peters napi   Pieris de la Rhopalackres   2020   Rhopalackres   Collaghyrs rub   Thécal de la Ronce   2021   Rhopalackres   Callaghyrs rub   Thécal de la Ronce   2021   Rhopalackres   Pararge engeria   Tirús   2021   Rhopalackres   Mararanyocar rub   Bonstyx de la none   2020   Pietrockres   Mararanyocar rub   Bonstyx de la none   2020   Pietrockres   Mararanyocar rub   Bonstyx de la none   2020   Pietrockres   Rubargo pur   Grand para de nut   2019   Pietrockres   Satura pur   Grand para de nut   2019   Pietrockres   Mararanyocar rub   Maragelassum stellatarum   Morsphinx   2020   Pietrockres   Degenia olpina   Passagere   2020   Pietrockres   Degenia olpina   Passagere   2020   Pietrockres   Peters napi olpina   Passagere   2020	<u> </u>				
Rhopalachers	Rhopalocères	Boloria dia	Petite Violette	2020	
Rhopalochers   Pierris brassicae   Pierris du Chou   2020	Rhopalocères	Pieris mannii	Piéride de l'Ibéride	2020	
Ringalockres   Leptides sinapis   Pieride du Lotier   2020		•		_	
Rhopalockere   Pelvanoir   Pieris napi   Pieris de du Navet   2021					
Rhopalocéres   Polygonio c-abum   Robert-le-Diable   2016					
Bhopalacéres					
Rhopalacéres   Callac cracea   Souci   2016     Rhopalacéres   Argymis pophia   Tabac d'Espagne   2020     Rhopalacéres   Argymis pophia   Tabac d'Espagne   2021     Rhopalacéres   Pararge aegaria   Tirits   2021     Rhopalacéres   Aphantopus hyperantus   Tirits   2021     Rhopalacéres   Aphantopus hyperantus   Tirits   2021     Rhopalacéres   Vanesa atabanta   Vulcian   2020     Hétérocères   Vanesa atabanta   Vulcian   2020     Hétérocères   Vanesa atabanta   Vulcian   2020     Hétérocères   Espagna quadriunctaria   Esalle chinée   2020     Hétérocères   Espagna quadriunctaria   Esalle chinée   2020     Hétérocères   Saturaia pri   Grand paon de nuit   2019     Hétérocères   Macropalassum sellatarum   Morosphin   2020     Hétérocères   Macropalassum sellatarum   Passagère   2020     Odonates   Aschan affaira   Aschane affaira   2020     Odonates   Aschan affaira   Aschane affaira   2020     Odonates   Aschan affaira   Aschane mixte   2020     Odonates   Aschan affaira   Aschane mixte   2020     Odonates   Aschan affaira   Aschane mixte   2020     Odonates   Berchytron protense   Aschane pristantière   2021     Odonates   Berchytron protense   Aschane pristantière   2021     Odonates   Berchytron protense   Aschane diffaira   2020     Odonates   Berchytron protense   Aschane diffaira   2020     Odonates   Berchytron protense   Aschane diffaira   2020     Odonates   Coerogifion puella   Agrina diffaira   2020     Odonates   Coerogifion puella   Agrina diffaira   2020     Odonates   Coerogifion puella   Agrina diffaira   2020     Odonates   Contiguita   Agrina diffaira   2020     Odonates   Contiguita   2020   2020   2020     Odonates   Contiguita   2020   202	-	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		+	
Rhopalocères (Collophys rub) Thècla de la Ronce (2021) Rhopalocères (Collophys rub) Thècla de la Ronce (2020) Rhopalocères (Collophys rub) Rhopa				_	
Bhopalocères   Pararge aegeria   Tircis   2021   Bhopalocères   Aphonogus hyperontss   Tristan   2017   Bhopalocères   Aphonogus hyperontss   Tristan   2017   Shopalocères   Aphonogus hyperontss   Tristan   2020   Shopalocères   Macrothyloia rubi   Bombyx de la nonce   2019   Shopalocères   Macrothyloia rubi   Bombyx de la nonce   2019   Shopalocères   Macroplosum relatorum   Ecalle chinée   2020   Shopalocères   Saturalo pyri   Grand paon de nuit   2019   Shopalocères   Saturalo pyri   Grand paon de nuit   2019   Shopalocères   Assana difinis   Assana difini		Argynnis paphia	Tabac d'Espagne	2020	
Rhoppalocites   Aphantiques hyperantius   Tristan   2017	Rhopalocères	Callophrys rubi	Thécla de la Ronce		
Inhopaloceres   Vulcain   2020					
Hétérocères  Macrothyloia rubi  Hétérocères  Soturnia pyri  Grand paon de nuit  2019  Hétérocères  Macroglossum stellaturum  Morosphinx  2020  Hétérocères  Macroglossum stellaturum  Morosphinx  2020  Hétérocères  Dysponia algira  Passagère  2020  Odonates  Aeshna gilnis  Aeschne affine  2016  Odonates  Aeshna gilnis  Aeschne alfine  2016  Odonates  Aeshna pyri  Odonates  Aeshna pyri  Odonates  Brochytron protense  Aeschne mixte  2021  Odonates  Brochytron protense  Aeschne mixte  2020  Odonates  Brochytron protense  Aeschne mixte  2021  Odonates  Brochytron protense  Aeschne mixte  2020  Odonates  Brochytron protense  Aeschne mixte  2020  Odonates  Platyremma lindenii  Agrion al larges pattes  2020  Odonates  Sishnura elegons  Agrion elegonat  Odonates  Coenagrion puella  Agrion elegonat  Odonates  Coenagrion scitulum  Agrion mixten  Agrion mixten  Agrion mixten  Agrion mixten  Agrion prote-coupe  2019  Odonates  Coenagrion scitulum  Agrion mixten  Agrion porte-coupe  2019  Odonates  Coenagrion scitulum  Agrion porte-coupe  2019  Odonates  Anax imperator  Anax empereur  2019  Odonates  Anax parthenope  Anax napolitain  2019  Odonates  Colopteryx splendens  Colopteryx sp					
Hétérocères Suturnia pyri Grand poun de nuit 2019 Hétérocères Suturnia pyri Grand poun de nuit 2019 Hétérocères Macroglossum stellatarum Morosphinx 2020 Hétérocères Dysgonia olgina Passagère 2020 Odonates Aeshna oginis Aeshna affinis Aeshne affine 2016 Odonates Aeshna oginis Aeshna					
Hétérocères Soturnia pyri Grand paon de nuît 2019 Hétérocères Mocrogiossum stellotrum Morosphinx 2020 Hétérocères Dysgonia olgina Passagère 2020 Odonates Aeshna offinis Aeschne affine 2016 Odonates Aeshna osmea Aeschne ibiue 2020 Odonates Aeshna osmea Aeschne mixe 2019 Odonates Brachytron protense Aeschne mixe 2019 Odonates Brochytron protense Aeschne mixe 2019 Odonates Brochytron protense Aeschne mixe 2019 Odonates Brochytron protense Aeschne mixe 2019 Odonates Flytronamo lindenii Aeschne mixe 2019 Odonates Flytronamo lindenii Agrion de Vander Linden 2019 Odonates Esthoma elegans Agrion à larges pattes 2020 Odonates Ischnura elegans Agrion è larges pattes 2020 Odonates Coenagrion scitulum Agrion mignon 2019 Odonates Coenagrion scitulum Agrion mignon 2019 Odonates Fenliogana cyothigerum Agrion prote coupe 2019 Odonates Fenliogana cyothigerum Agrion prote coupe 2019 Odonates Anax imperator Anax empereur 2019 Odonates Anax prothenape Anax napolitain 2019 Odonates Coloptryx splendens Calopteryx splendens		,	<i>,</i>		
Hétérocères Dysgonia algira Passagère 2020  Odonates Aeshna affinis Aeschne affine 2016  Odonates Aeshna offinis Aeschne affine 2016  Odonates Aeshna offinis Aeschne affine 2016  Odonates Aeshna offinis Aeschne bleue 2020  Odonates Aeshna organea Aeschne bleue 2020  Odonates Brochytron pratense Aeschne mixte 2019  Odonates Platycnemis pennipes Aeschne printanière 2021  Odonates Platycnemis pennipes Aeschne printanière 2020  Odonates Platycnemis pennipes Agrin a l'arges pattes 2020  Odonates Erythromma lindenii Agrin de Vander Linden 2019  Odonates Ishnura elegans Agrin a l'arges pattes 2020  Odonates Coenogrina puella Agrin ni province de l'argen a l'arges pattes 2021  Odonates Coenogrina puella Agrin ni province de l'argen a l'argen patte 2019  Odonates Coenogrina puella Agrin ni province de l'argen pour 2019  Odonates Coenogrina puella Agrin ni province 2019  Odonates Coenogrina puella Agrin ni province 2019  Odonates Endidgma cyathigerum Agrin portre-coupe 2019  Odonates Anax imperator Anax empereur 2019  Odonates Anax porthenope Anax napolitain 2019  Odonates Anax porthenope Anax napolitain 2019  Odonates Colopteryx splendens Calopteryx elatant 2020  Odonates Colopteryx virgo Calopteryx elevatant 2020  Odonates Corothemis erythraea Crocothemis écarlate 2019  Odonates Onychogomphus forcipatus Gomphe a forceps septentrional 2020  Odonates Onychogomphus forcipatus Gomphe a forceps septentrional 2020  Odonates Ophigomphus secilia Gomphe a forceps septentrional 2020  Odonates Ophigomphus secilia Gomphe serpentia 2016  Odonates Ophigomphus secilia Gom				_	
Hétérockres  Odonates  Aeshna offinis  Odonates  Aeshna oyanea  Aeshna effine  Odonates  Brachytron prateires  Aeshna effine  Odonates  Brachytron prateires  Aeshna effine  Odonates  Platycnemis peniples  Agrion à larges pattes  Odonates  Erythromana lindenii  Agrion a larges pattes  Odonates  Erythromana lindenii  Agrion a larges pattes  Odonates  Cenagrion puella  Agrion i larges pattes  Odonates  Coenagrion scitulum  Agrion mignon  Odonates  Coenagrion scitulum  Agrion mignon  Odonates  Enalizama cyartingrum  Agrion mignon  Odonates  Enalizama cyartingrum  Agrion mignon  Odonates  Enalizama cyartingrum  Agrion mignon  Odonates  Anax imperetor  Anax empereur  Odonates  Anax and parthenope  Anax empereur  Odonates  Calopteryx splendens  Calopteryx splendens  Calopteryx splendens  Calopteryx splendens  Calopteryx splendens  Calopteryx splendens  Calopteryx epicanti  Odonates  Calopteryx splendens splendens  Calopteryx epicanti  Odonates  Crocothemis erythraea  Crocothem		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			
Odonates         Aeshna affinis         Aeschne affine         2016           Odonates         Aeshna propera         Aeschne bleue         2020           Odonates         Aeshna mixta         Aeschne mixte         2019           Odonates         Brachytron proteinse         Aeschne mixte         2021           Odonates         Platynemis peninges         Agrion al greg pattes         2020           Odonates         Erythromma lindenii         Agrion de Vander Linden         2019           Odonates         Locangrion muella         Agrion powencelle         2019           Odonates         Coengrion puella         Agrion porte-coupe         2019           Odonates         Coengrion puella         Agrion porte-coupe         2019           Odonates         Condonates         Anax imperator         Anax empereur         2019           Odonates         Anax porthenope         Anax empereur         2019           Odonates         Colopteryx splendens         Calopteryx eclatant         2020           Odonates         Calopteryx splendens splendens         Calopteryx eclatant         2020           Odonates         Calopteryx splendens splendens         Calopteryx eclatant         2020           Odonates         Crodulie mene         Corduli					
Odonates         Aeshne mixte         Aeschne printanière         2019           Odonates         Brochytron pratense         Aeschne printanière         2021           Odonates         Piotycnemis pennipes         Agrion à larges pattes         2020           Odonates         Erythromma lindenii         Agrion de Vander Linden         2019           Odonates         Cennagrion puella         Agrion jouvencelle         2019           Odonates         Cennagrion puella         Agrion piovencelle         2019           Odonates         Cennagrion puella         Agrion piovencelle         2019           Odonates         Cennagrion scutulum         Agrion porte-coupe         2019           Odonates         Cennagrion scutulum         Agrion porte-coupe         2019           Odonates         Anax impereur         2019           Odonates         Calopterys splendens splendens         Calopterys delatant         2020           Odonates         Calopterys splendens splendens         Calopteryx delatant         2020           Odonates         Calopteryx splendens splendens         Calopteryx delatant         2020           Odonates         Corlouble splendens         Calopteryx delatant         2020           Odonates         Corlouble splendens         Calopt	Odonates			2016	
Odonates         Brachytron pratense         Aeschne printanière         2021           Odonates         Platycnemis pennipes         Agrion à larges pattes         2020           Odonates         Erythromma lindenii         Agrion de Vander Linden         2019           Odonates         Coenagrion puella         Agrion jouvencelle         2019           Odonates         Coenagrion scitulum         Agrion nignon         2019           Odonates         Coenagrion scitulum         Agrion porte-coupe         2019           Odonates         Enollogra cystaligrum         Agrion porte-coupe         2019           Odonates         Enologra cystaligrum         Agrion porte-coupe         2019           Odonates         Coloptery splendens         Caloptery science         2019           Odonates         Coloptery splendens         Caloptery science         2019           Odonates         Coloptery splendens splendens         Caloptery science splendens         2020           Odonates         Corloptery splendens splendens         Caloptery science science         2020           Odonates         Cordulate series         Coloptery science         2019           Odonates         Cordulate series         Cordulate series         2019           Odonates         Gomp	Odonates	Aeshna cyanea	Aeschne bleue	2020	
Odonates         Platycnemis pennipes         Agrion à larges pattes         2020           Odonates         Erythromma lindenii         Agrion elégant         2019           Odonates         Ischnura elegans         Agrion elégant         2019           Odonates         Coenagrion puella         Agrion injeune le 2019           Odonates         Coenagrion puella         Agrion mignon         2019           Odonates         Enallagma cyathigerum         Agrion porte-coupe         2019           Odonates         Anax parthenope         Anax empereur         2019           Odonates         Anax parthenope         Anax mapolitain         2019           Odonates         Calopteryx splendens         Caloptéryx éclatant         2020           Odonates         Calopteryx splendens         Caloptéryx éclatant         2020           Odonates         Colopteryx splendens         Caloptéryx éclatant         2020           Odonates         Colopteryx splendens         Caloptéryx éclatant         2020           Odonates         Colopteryx splendens         Caloptéryx éclatant         2020           Odonates         Corothémis erythraea         Crocothémis écarlate         2019           Odonates         Orbychagomphus forcipatus         Gomphe serpentin					
Odonates         Erythromma lindenii         Agrion de Vander Linden         2019           Odonates         Ischnura elegans         Agrion elégant         2019           Odonates         Coenagrion puella         Agrion porte-coupe         2019           Odonates         Enallagma cynthigerum         Agrion porte-coupe         2019           Odonates         Anax imperator         Anax empereur         2019           Odonates         Anax imperator         Anax empereur         2019           Odonates         Calopteryx splendens         Calopteryx sclatant         2020           Odonates         Calopteryx splendens         Calopteryx delatant         2020           Odonates         Calopteryx splendens splendens         Calopteryx delatant         2020           Odonates         Calopteryx splendens splendens         Calopteryx delatant         2020           Odonates         Corlulia cenea         Calopteryx vierge septentrional         2020           Odonates         Corothemis erythraea         Crocothémis écarlate         2019           Odonates         Corothémis forcipatus forcipatus         Gomphe à forceps septentrional         2016           Odonates         Onychogomphus forcipatus forcipatus         Gomphe à forceps septentrional         2016			·		
Odonates         Ischnura elegans         Agrion idegant         2019           Odonates         Coenagrion puella         Agrion jouvencelle         2019           Odonates         Coenagrion scitulum         Agrion mignon         2019           Odonates         Enallagma cyathigerum         Agrion porte-coupe         2019           Odonates         Anax imperator         Anax empereur         2019           Odonates         Calopteryx splendens         Caloptéryx éclatant         2020           Odonates         Calopteryx splendens         Caloptéryx éclatant         2020           Odonates         Colopteryx splendens splendens         Caloptéryx éclatant         2020           Odonates         Colopteryx splendens splendens         Caloptéryx éclatant         2020           Odonates         Cordulie denea         Cordulie bronzée         2019           Odonates         Corothemis erythraea         Crocothémis écarlate         2019           Odonates         Corocothemis erythraea         Crocothémis écarlate         2019           Odonates         Onychogomphus forcipatus         Gomphe â forceps septentrional         2016           Odonates         Onychogomphus forcipatus         Gomphe semblable         2016           Odonates         Ophiogomph					
Odonates         Coenagrion puella         Agrion piouvencelle         2019           Odonates         Coenagrion scitulum         Agrion mignon         2019           Odonates         Enollagma cyathigerum         Agrion porte-coupe         2019           Odonates         Anax imperator         Anax arempereur         2019           Odonates         Calopteryx permens         Calopteryx éclatant         2020           Odonates         Colopteryx splendens         Caloptéryx éclatant         2020           Odonates         Colopteryx splendens splendens         Caloptéryx éclatant         2020           Odonates         Colopteryx virgo         Caloptéryx vérge septentrional         2020           Odonates         Cordulia cenea         Crocothémis écarlate         2019           Odonates         Onychogomphus forcipatus         Gomphe à forceps         2020           Odonates         Onychogomphus forcipatus forcipatus         Gomphe à forceps septentrional         2016           Odonates         Onychogomphus forcipatus forcipatus         Gomphe à forceps septentrional         2016           Odonates         Ophiogomphus simillimus         Gomphe semblable         2016           Odonates         Ophiogomphus simillimus         Gomphe semblable         2016			Š		
Odonates         Coenagrion scitulum         Agrion porte-coupe         2019           Odonates         Enolagran cyathigerum         Agrion porte-coupe         2019           Odonates         Anax imperator         Anax empereur         2019           Odonates         Calopterys pendens         Caloptéryx éclatant         2020           Odonates         Colopteryx splendens splendens         Caloptéryx éclatant         2020           Odonates         Cordule bronzée         2019           Odonates         Crocothemis erythraea         Cordulie bronzée         2019           Odonates         Crocothemis erythraea         Crocothemis écarlate         2019           Odonates         Orychogomphus forcipatus         Gomphe à forceps         2020           Odonates         Onychogomphus forcipatus         Gomphe à forceps         2020           Odonates         Onychogomphus forcipatus         Gomphe à forceps septentrional         2016           Odonates         Gomphus pulchellus         Gomphe à forceps septentrional         2016           Odonates         Ophiogomphus cecilia         Gomphe semblable         2019           Odonates         Ophiogomphus cecilia         Gomphe serpentin         2016           Odonates         Ophiogomphus cecilia <td< td=""><td></td><td>0</td><td></td><td>+</td><td></td></td<>		0		+	
Odonates         Enallagma cyathigerum         Agrion porte-coupe         2019           Odonates         Anax imperator         Anax empereur         2019           Odonates         Anax imperator         Anax empereur         2019           Odonates         Colopteryx splendens         Caloptéryx éclatant         2020           Odonates         Colopteryx splendens splendens         Caloptéryx éclatant         2020           Odonates         Colopteryx virgo         Caloptéryx vierge septentrional         2020           Odonates         Crocutilia cenea         Cordulie bronzée         2019           Odonates         Onychogomphus forcipatus         Gomphe à forceps         2020           Odonates         Onychogomphus forcipatus         Gomphe à forceps septentrional         2016           Odonates         Onychogomphus forcipatus         Gomphe à forceps septentrional         2016           Odonates         Gomphus simillimus         Gomphe serpentin         2016           Odonates         Ophilogomphus cecilia         Gomphe serpentin         2016           Odonates         Ophilogomphus cecilia         Gomphe serpentin         2016           Odonates         Ophilogomphus cecilia         Gomphe vulgaire         2016           Odonates         Oph					
Odonates         Anax imperator         Anax napolitain         2019           Odonates         Anax parthenope         Anax napolitain         2019           Odonates         Calopteryx splendens         Calopteryx éclatant         2020           Odonates         Calopteryx splendens splendens         Calopteryx éclatant         2020           Odonates         Calopteryx virgo         Calopteryx éclatant         2020           Odonates         Crocothemis erythraea         Crocothémis écarlate         2019           Odonates         Orvichogomphis forcipatus         Gomphe à forceps         2020           Odonates         Onychogomphus forcipatus         Gomphe à forceps septentrional         2016           Odonates         Gomphus pulchellus         Gomphe à forceps septentrional         2016           Odonates         Gomphus pulchellus         Gomphe joil         2019           Odonates         Ophiogomphus cecilia         Gomphe serpentin         2016           Odonates         Ophiogomphus cecilia         Gomphe serpentin         2016           Odonates         Ophiogomphus vulgatissimus         Gomphe vulgaire         2016           Odonates         Chalcolestes viridis         Leste brun         2021           Odonates         Chalcolestes viri	-			+	
Odonates Calopteryx splendens Caloptéryx éclatant 2020 Odonates Calopteryx splendens splendens Caloptéryx éclatant 2020 Odonates Calopteryx vigo Caloptéryx vierge septentrional 2020 Odonates Cordulia aenea Cordulie bronzée 2019 Odonates Crocothemis erythraea Crocothémis écarlate 2019 Odonates Onychogomphus forcipatus Gomphe à forceps 2020 Odonates Onychogomphus forcipatus Gomphe à forceps septentrional 2016 Odonates Gomphus pulchellus Gomphe joli 2019 Odonates Gomphus pulchellus Gomphe joli 2019 Odonates Gomphus pulchellus Gomphe poli 2016 Odonates Gomphus vulgatissimus Gomphe vulgaire 2016 Odonates Ophiogomphus cecilia Gomphe serpentin 2016 Odonates Ophiogomphus cecilia Gomphe serpentin 2016 Odonates Symperma fusca Leste brun 2021 Odonates Symperma fusca Leste brun 2021 Odonates Chalcolestes viridis Leste vert 2019 Odonates Chalcolestes viridis Leste vert 2019 Odonates Libellula depressa Libellule deprimée 2016 Odonates Libellula depressa Libellule deprimée 2016 Odonates Libellula depressa Libellule daprimecule 2016 Odonates Erythromma viridulum Naiade au corps vert 2019 Odonates Erythromma najos Naiade aux yeux rouges 2019 Odonates Orthetrum doisitylum Orthétrum à stylets blancs 2019 Odonates Orthetrum coerulescens Orthétrum helussant 2019 Odonates Orthetrum blisitylum Orthétrum histylem Dorthétrum histylem Orthétrum histylem Orthétrum fricule 2019 Odonates Orthetrum brunneum Orthétrum fricule 2019 Odonates Orthetrum brunneum Orthétrum fricule 2019 Odonates Orthetrum mendionale Sympetrum meridional 2019 Odonates Sympetrum striolatum Sympétrum fascié 2019 Odonates Orthetrum striolatum Sympétrum fascié 2019 Odonates Sympetrum sanguineum Sympétrum sanguin 2019 Odonates Sympetrum striolatum Sympétrum sanguin 2019 Odonates Sympetrum striolatum Sympétrum sanguin 2019 Odonates Sympetrum striolatum Sympétrum sanguin 2019 Odonates Orthetripus baruneus Criquet des bromes 2017 Orthoptères Calliptamus tableus Criquet des bromes 2017 Orthoptères Chorthippus declivus Criquet des bromes 2017 Orthoptères Chorthippus declivus	Odonates			2019	
Odonates Calopteryx splendens splendens Calopteryx vierge septentrional 2020 Odonates Calopteryx viergo Calopteryx vierge septentrional 2020 Odonates Cordulia aenaa Cordulie bronzée 2019 Odonates Crocothemis erythraea Crocothémis écarlate 2019 Odonates Onychogomphus forcipatus Gomphe à forceps 2020 Odonates Onychogomphus forcipatus Gomphe à forceps septentrional 2016 Odonates Onychogomphus forcipatus Gomphe à forceps septentrional 2016 Odonates Gomphus pulchellus Gomphe à forceps septentrional 2016 Odonates Gomphus simillimus Gomphe à forceps septentrional 2016 Odonates Gomphus simillimus Gomphe semblable 2016 Odonates Ophiogomphus cecilia Gomphe semblable 2016 Odonates Ophiogomphus cecilia Gomphe serpentin 2016 Odonates Gomphus vulgatissimus Gomphe vulgaire 2016 Odonates Sympecma fusca Leste brun 2021 Odonates Cholcolestes viridis Leste vert 2019 Odonates Cholcolestes viridis Leste vert 2019 Odonates Libellula quadrimaculata Libellule deprimée 2019 Odonates Libellula quadrimaculata Libellule quadrimaculée 2016 Odonates Erythromma najos Naïade aux yeux rouges 2019 Odonates Frythromma najos Naïade aux yeux rouges 2019 Odonates Orthetrum coerulescens Orthétrum bleuissant 2019 Odonates Orthetrum coerulescens Orthétrum brunn 2019 Odonates Orthetrum concellatum Orthétrum réticulé 2019 Odonates Orthetrum mencellatum Sympétrum réscié 2019 Odonates Sympetrum striolatum Sympétrum méridional 2019 Odonates Sympetrum striolatum Sympétrum wilgaire 2019 Odonates Sympetrum striolatum Sympétrum wilgaire 2019 Odonates Sympetrum surgatum Sympétrum wilgaire 2019 Orthoptères Calliptamus tolicus Caloptène cohracé 2019 Orthoptères Chorthippus brunneus Criquet detitiste 2018 Orthoptères Chorthippus brunneus Grade sauterelle verte 2020 Orthoptères Platycleis albopunctata Decticelle chagrinée 2017 Orthoptères Festellana virialissim	Odonates	Anax parthenope	Anax napolitain	2019	
Odonates Colopteryx virgo Caloptéryx vierge septentrional 2020 Odonates Coroulia aenea Crocothémis evythrea Crocothémis écarlate 2019 Odonates Onychogomphus forcipatus Gomphe à forceps 2020 Odonates Onychogomphus forcipatus Gomphe à forceps 2020 Odonates Gomphus pluchellus Gomphe à forceps septentrional 2016 Odonates Gomphus sulchellus Gomphe joli 2019 Odonates Ophiogomphus cecilia Gomphe semblable 2016 Odonates Gomphus sulgatissimus Gomphe vulgaire 2016 Odonates Gomphus sulgatissimus Gomphe vulgaire 2016 Odonates Gomphus virguatissimus Gomphe vulgaire 2016 Odonates Sympecma fusca Leste brun 2021 Odonates Cholcolestes viridis Leste vert 2019 Odonates Libellula quadrimaculata Libellule deprimée 2019 Odonates Libellula quadrimaculata Libellule quadrimaculée 2016 Odonates Libellula quadrimaculata Libellule quadrimaculée 2016 Odonates Erythromma viridulum Naiade au corps vert 2019 Odonates Erythromma najos Naiade aux yeux rouges 2019 Odonates Orthetrum albistylum Orthétrum bleuissant 2019 Odonates Orthetrum coerulescens Orthétrum bleuissant 2019 Odonates Orthetrum corrulescens Orthétrum bleuissant 2019 Odonates Orthetrum concellatum Orthétrum reticulé 2019 Odonates Sympetrum striolatum Sympétrum fascié 2019 Odonates Sympetrum striolatum Sympétrum fascié 2019 Odonates Sympetrum suriolatum Sympétrum sanguin 2019 Odonates Sympetrum surguineum Sympétrum vulgaire 2019 Orthoptères Calliptamus barbarus Caloptène ochracé 2019 Orthoptères Chorthippus biqutulus Criquet des bromes 2017 Orthoptères Chorthippus biqutulus Criquet deloieux 2019 Orthoptères Fetsellana tessellata Decticelle carroyée 2017 Orthoptères Grallus campestris Grillon champètre 2020 Orthoptères Fetsellana tessellata Decticelle chagrinée 2020 Orthoptères Leptophyes punctatissima Leptophye ponctuée 2020					
Odonates Cordulia aenea Cordulie bronzée 2019 Odonates Crocothemis erythraea Crocothémis écarlate 2019 Odonates Onychogomphus forcipatus Gomphe à forceps 2020 Odonates Onychogomphus forcipatus Gomphe à forceps septentrional 2016 Odonates Gomphus pulchellus Gomphe joli 2019 Odonates Gomphus pulchellus Gomphe poli 2019 Odonates Gomphus secilia Gomphe semblable 2016 Odonates Ophiogomphus cecilia Gomphe semblable 2016 Odonates Gomphus vulgatissimus Gomphe serpentin 2016 Odonates Gomphus vulgatissimus Gomphe serpentin 2016 Odonates Gomphus vulgatissimus Gomphe serpentin 2016 Odonates Gomphus vulgatissimus Gomphe vulgaire 2016 Odonates Sympecma fusca Leste brun 2021 Odonates Chalcolestes viridis Leste vert 2019 Odonates Libellula depressa Libellule déprimée 2019 Odonates Libellula quadrimaculata Libellule quadrimaculée 2016 Odonates Erythromma viridulum Naïade au corps vert 2019 Odonates Erythromma najas Naïade au very vert 2019 Odonates Erythromma najas Naïade aux yeux rouges 2019 Odonates Orthetrum albistylum Orthétrum à stylets blancs 2019 Odonates Orthetrum brunneum Orthétrum brun 2019 Odonates Orthetrum brunneum Orthétrum brun 2019 Odonates Orthetrum coerulescens Orthétrum ferticulé 2019 Odonates Orthetrum coerulescens Orthétrum promiscie 2019 Odonates Orthetrum sarquineum Sympétrum fascié 2019 Odonates Sympetrum striolatum Sympétrum sanguin 2019 Odonates Sympetrum meridionale Sympétrum meridional 2019 Odonates Sympetrum sanguineum Sympétrum sanguin 2019 Odonates Sympetrum sanguineum Sympétrum sanguin 2019 Orthoptères Calliptamus talicus Caloptène italien 2017 Orthoptères Calliptamus barbarus Caloptène italien 2017 Orthoptères Chorthippus brunneus Criquet des bromes 2017 Orthoptères Chorthippus brunneus Criquet des bromes 2017 Orthoptères Chorthippus brunneus Criquet des bromes 2017 Orthoptères Flatycleis albopunctata Decticelle carroyée 2017 Orthoptères Flatycleis albopunctata Decticelle carroyée 2017 Orthoptères Pelatycleis albopunctata Decticelle chagrinée 2010 Orthoptères Leptophye punctatissima Leptophye po					
Odonates Onychogomphus forcipatus Gomphe à forceps 2020 Odonates Onychogomphus forcipatus Gomphe à forceps septentrional 2016 Odonates Gomphus pulchellus Gomphe à forceps septentrional 2016 Odonates Gomphus similimus Gomphe semblable 2016 Odonates Ophiogomphus focilia Gomphe semblable 2016 Odonates Ophiogomphus cecilia Gomphe semblable 2016 Odonates Gomphus vulgatissimus Gomphe vulgaire 2016 Odonates Gomphus vulgatissimus Gomphe vulgaire 2016 Odonates Sympecma fusca Leste brun 2021 Odonates Chalcolestes viridis Leste vert 2019 Odonates Libellula depressa Libellula deprimée 2019 Odonates Libellula quadrimaculata Libellule quadrimaculate 2016 Odonates Erythromma viridulum Naïade au corps vert 2019 Odonates Erythromma anjas Naïade aux yeux rouges 2019 Odonates Orthetrum abistylum Orthétrum à stylets blancs 2019 Odonates Orthetrum corculescens Orthétrum bleuissant 2019 Odonates Orthetrum brunneum Orthétrum reticulé 2019 Odonates Orthetrum concellatum Orthétrum ficiculé 2019 Odonates Orthetrum concellatum Orthétrum fascié 2019 Odonates Sympetrum meridionale Sympetrum fascié 2019 Odonates Sympetrum meridionale Sympetrum magnien 2019 Odonates Sympetrum sanguineum Sympétrum fascié 2019 Odonates Sympetrum sanguineum Sympétrum fascié 2019 Odonates Sympetrum sanguineum Sympétrum meridional 2019 Odonates Sympetrum sanguineum Sympétrum meridional 2019 Odonates Sympetrum sanguineum Sympétrum fascié 2019 Odonates Sympetrum sanguineum Sympétrum fascié 2019 Odonates Sympetrum sanguineum Sympétrum fascié 2019 Odonates Orthoptères Calliptamus barbarus Caloptène ochracé 2019 Orthoptères Calliptamus barbarus Caloptène ochracé 2019 Orthoptères Calliptamus barbarus Caloptène ochracé 2019 Orthoptères Chorthippus belivius Criquet des bromes 2017 Orthoptères Futcorthippus declivus Criquet des bromes 2017 Orthoptères Platycleis albopunctato Decticelle carroyée 2017 Orthoptères Fotophyes punctatissima Grande sauterelle verte 2020 Orthoptères Leptophyes punctatissima Leptophye ponctuée 2020		. , ,		_	
Odonates Onychogomphus forcipatus Gomphe à forceps septentrional 2016 Odonates Gomphus puichellus Gomphe à forceps septentrional 2016 Odonates Gomphus puichellus Gomphe joli 2019 Odonates Gomphus simillimus Gomphe semblable 2016 Odonates Ophiogomphus cecilla Gomphe semblable 2016 Odonates Gomphus vulgatissimus Gomphe sempentin 2016 Odonates Gomphus vulgatissimus Gomphe vulgaire 2016 Odonates Sympecma fusca Leste brun 2021 Odonates Chalcolestes viridis Leste vert 2019 Odonates Libellula depriessa Libellula deprimée 2019 Odonates Libellula depriessa Libellule quadrimaculée 2016 Odonates Libellula depriessa Libellule quadrimaculée 2016 Odonates Erythromma viridulum Naïade au corps vert 2019 Odonates Erythromma najos Naïade au veux rouges 2019 Odonates Orthetrum abistylum Orthétrum à stylets blancs 2019 Odonates Orthetrum coerulescens Orthétrum bleuissant 2019 Odonates Orthetrum coerulescens Orthétrum bleuissant 2019 Odonates Orthetrum brunneum Orthétrum freticulé 2019 Odonates Orthetrum brunneum Orthétrum freticulé 2019 Odonates Sympetrum striolatum Sympétrum fascié 2019 Odonates Sympetrum striolatum Sympétrum fascié 2019 Odonates Sympetrum striolatum Sympétrum fascié 2019 Odonates Sympetrum sanguineum Sympétrum méridional 2019 Odonates Sympetrum sanguineum Sympétrum meridional 2019 Odonates Sympetrum stalicus Caloptène italien 2017 Orthoptères Calliptamus barbarus Criquet des bromes 2017 Orthoptères Chorthippus brunneus Criquet des bromes 2017 Orthoptères Chorthippus brunneus Criquet des bromes 2017 Orthoptères Chorthippus brunneus Grauet des traine 2019 Orthoptères Chorthippus brunneus Grauet des traine 2017 Orthoptères Platycleis albopunctata Decticelle charprée 2020 Orthoptères Gryllus campestris Grillon champêtre 2020 Orthoptères Leptophyes punctatissima Leptophye ponctuée 2020 Orthoptères Leptophyes punctatissima Leptophye ponctuée 2020					
Odonates Gomphus pulchellus Gomphe à forceps septentrional 2016 Odonates Gomphus pulchellus Gomphe joli 2019 Odonates Gomphus simillimus Gomphe semblable 2016 Odonates Ophiogomphus cecilla Gomphe sempentin 2016 Odonates Gomphus vulgatissimus Gomphe vulgaire 2016 Odonates Sympecma fusca Leste brun 2021 Odonates Libellula depressa Libellula déprimée 2019 Odonates Libellula depressa Libellula déprimée 2019 Odonates Libellula quadrimaculata Libellula quadrimaculata Libellula quadrimaculata 2016 Odonates Erythromma viridulum Naïade aux yeux rouges 2019 Odonates Erythromma najas Naïade aux yeux rouges 2019 Odonates Orthetrum abistylum Orthétrum à stylets blancs 2019 Odonates Orthetrum coerulescens Orthétrum bleuissant 2019 Odonates Orthetrum coerulescens Orthétrum freiticulé 2019 Odonates Orthetrum concellatum Orthétrum freiticulé 2019 Odonates Sympetrum striolatum Sympétrum meridional 2019 Odonates Sympetrum sanguineum Sympétrum meridional 2019 Odonates Sympetrum valigatum Sympétrum wilgaire 2019 Odonates Sympetrum valigatum Sympétrum vulgaire 2019 Odonates Sympetrum valigatum Sympétrum vulgaire 2019 Odonates Sympetrum sanguineum Sympétrum vulgaire 2019 Orthoptères Calliptamus talicius Caloptène italien 2017 Orthoptères Chorthippus brunneus Criquet des bromes 2017 Orthoptères Chorthippus brunneus Criquet des tromes 2017 Orthoptères Chorthippus brunneus Criquet des tromes 2017 Orthoptères Tessellana tessellata Decticelle carroyée 2019 Orthoptères Fettigonia viridissima Grande sauterelle verte 2020 Orthoptères Grillon campestris Grillon champêtre 2020 Orthoptères Heptophyes punctatissima Leptophye ponctuée 2020	-	,			
Odonates         Gomphus pulchellus         Gomphe joli         2019           Odonates         Gomphus simililimus         Gomphe semblable         2016           Odonates         Ophiogomphus cecilia         Gomphe semblable         2016           Odonates         Gomphus vulgatissimus         Gomphe vulgaire         2016           Odonates         Sympecma fusca         Leste brun         2021           Odonates         Chalcolestes viridis         Leste vert         2019           Odonates         Libellula depressa         Libellule deprimée         2019           Odonates         Libellula quadrimaculata         Libellula quadrimaculée         2016           Odonates         Erythromma viridulum         Naïade au corps vert         2019           Odonates         Erythromma niojas         Naïade au corps vert         2019           Odonates         Ortherrum a pois         Naïade au corps vert         2019           Odonates         Ortherrum anjos         Naïade au corps vert         2019           Odonates         Orthetrum albistylum         Orthétrum styleus blancs         2019           Odonates         Orthetrum coerulescens         Orthétrum à stylets blancs         2019           Odonates         Orthetrum coerulescens         Or		, , , ,	·		
Odonates         Ophiogomphus cecilia         Gomphe serpentin         2016           Odonates         Gomphus vulgatissimus         Gomphe vulgaire         2016           Odonates         Sympecma fusca         Leste brun         2021           Odonates         Cholcolestes viridis         Leste vert         2019           Odonates         Libellula depressa         Libellule déprimée         2019           Odonates         Libellula quadrimaculata         Libellule quadrimaculée         2016           Odonates         Erythromma viridulum         Naïade aux yeux rouges         2019           Odonates         Erythromma najas         Naïade aux yeux rouges         2019           Odonates         Orthetrum albistylum         Orthétrum à stylets blancs         2019           Odonates         Orthetrum coerulescens         Orthétrum bleuissant         2019           Odonates         Orthetrum coerulescens         Orthétrum brun         2019           Odonates         Sympetrum sanguin <td< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></td<>					
Odonates         Gomphus vulgatissimus         Gomphe vulgaire         2016           Odonates         Sympecma fusca         Leste brun         2021           Odonates         Chalcolestes viridis         Leste vert         2019           Odonates         Libellula depressa         Libellule déprimée         2019           Odonates         Libellula quadrimaculata         Libellule quadrimaculée         2016           Odonates         Erythromma viridulum         Naïade aux yeux rouges         2019           Odonates         Erythromma viridulum         Naïade aux yeux rouges         2019           Odonates         Orthetrum albistylum         Orthétrum à stylets blancs         2019           Odonates         Orthetrum coerulescens         Orthétrum stylets blancs         2019           Odonates         Orthetrum coerulescens         Orthétrum theuissant         2019           Odonates         Orthetrum coerulescens         Orthétrum bleuissant         2019           Odonates         Orthetrum coerulescens         Orthétrum bleuissant         2019           Odonates         Orthetrum concellatum         Orthétrum bruin         2019           Odonates         Orthetrum concellatum         Sympétrum féticulé         2019           Odonates         Sympe	Odonates	Gomphus simillimus	Gomphe semblable	2016	
Odonates         Sympecma fusca         Leste brun         2021           Odonates         Chalcolestes viridis         Leste vert         2019           Odonates         Libellula depressa         Libellule deprimée         2019           Odonates         Libellula quadrimaculata         Libellule quadrimaculée         2016           Odonates         Erythromma viridulum         Naïade au corps vert         2019           Odonates         Erythromma najas         Naïade au corps vert         2019           Odonates         Orthetrum anajas         Naïade au corps vert         2019           Odonates         Orthetrum la corps vert         2019           Odonates         Orthetrum anajas         Naïade au corps vert         2019           Odonates         Orthetrum dibistylum         Orthétrum beuns         2019           Odonates         Orthetrum concellectum         Orthétrum belussant         2019           Odonates         Orthetrum brunneum         Orthétrum brunneum         2019           Odonates         Sympetrum striolatum         Sympétrum fascié         2019           Odonates         Sympetrum seridional         Sympétrum méridional         2019           Odonates         Sympetrum sanguineum         Sympétrum méridional         2	Odonates	, , ,	·		
Odonates         Chalcolestes viridis         Leste vert         2019           Odonates         Libellula depressa         Libellule déprimée         2019           Odonates         Libellula quadrimaculata         Libellula quadrimaculée         2016           Odonates         Erythromma viridulum         Naïade au corps vert         2019           Odonates         Erythromma najas         Naïade au corps vert         2019           Odonates         Orthetrum circulatum         Orthétrum brunges         2019           Odonates         Orthetrum coerulescens         Orthétrum bleuissant         2019           Odonates         Orthetrum coerulescens         Orthétrum bleuissant         2019           Odonates         Orthetrum cancellatum         Orthétrum réticulé         2019           Odonates         Orthetrum cancellatum         Orthétrum réticulé         2019           Odonates         Sympetrum striolatum         Sympétrum fascié         2019           Odonates         Sympetrum striolatum         Sympétrum méridional         2019           Odonates         Sympetrum sanguineum         Sympétrum méridional         2019           Odonates         Sympetrum sanguineum         Sympétrum vulgaire         2019           Odonates         Sympetrum vul			· ·		
Odonates         Libellula depressa         Libellule déprimée         2019           Odonates         Libellula quadrimaculata         Libellule quadrimaculée         2016           Odonates         Erythromma viridulum         Naïade au corps vert         2019           Odonates         Erythromma najas         Naïade aux yeux rouges         2019           Odonates         Orthetrum dibistylum         Orthétrum à stylets blancs         2019           Odonates         Orthetrum coerulescens         Orthétrum bleuissant         2019           Odonates         Orthetrum brunneum         Orthétrum brun         2019           Odonates         Orthetrum concellatum         Orthétrum frascié         2019           Odonates         Sympetrum striolatum         Sympétrum fascié         2019           Odonates         Sympetrum striolatum         Sympétrum fascié         2019           Odonates         Sympetrum sanguineum         Sympétrum sanguin         2019           Odonates         Sympetrum sanguineum         Sympétrum sanguin         2019           Odonates         Sympetrum vulgatum         Sympétrum vulgaire         2019           Orthopèrères         Calliptamus italicus         Caloptène italien         2017           Orthopères         Calliptamus		, , , ,			
OdonatesLibellula quadrimaculataLibellule quadrimaculée2016OdonatesErythromma viridulumNaïade au corps vert2019OdonatesErythromma najasNaïade aux yeux rouges2019OdonatesOrthetrum albistylumOrthétrum à stylets blancs2019OdonatesOrthetrum coerulescensOrthétrum bleuissant2019OdonatesOrthetrum brunneumOrthétrum brun2019OdonatesOrthetrum concellatumOrthétrum réticulé2019OdonatesSympetrum striolatumSympétrum fascié2019OdonatesSympetrum meridionaleSympétrum fascié2019OdonatesSympetrum sanguineumSympétrum sanguin2019OdonatesSympetrum vulgatumSympétrum vulgaire2019OrthoptèresCalliptamus italicusCaloptène italien2017OrthoptèresCalliptamus barbarusCaloptène ochracé2019OrthoptèresEuchorthippus declivusCriquet des bromes2017OrthoptèresChorthippus brunneus brunneusCriquet duettiste2018OrthoptèresChorthippus biguttulusCriquet mélodieux2019OrthoptèresTessellana tessellataDecticelle carroyée2017OrthoptèresTettigonia viridissimaGrande sauterelle verte2020OrthoptèresGryllus campestrisGrillon champêtre2020OrthoptèresLeptophyes punctatissimaLeptophye ponctuée2020					
Odonates         Erythromma viridulum         Naïade au corps vert         2019           Odonates         Erythromma najas         Naïade aux yeux rouges         2019           Odonates         Orthetrum albistylum         Orthétrum à stylets blancs         2019           Odonates         Orthetrum coerulescens         Orthétrum bleuissant         2019           Odonates         Orthetrum concellotum         Orthétrum brun         2019           Odonates         Orthetrum cancellotum         Orthétrum réticulé         2019           Odonates         Sympetrum striolatum         Sympétrum fascié         2019           Odonates         Sympetrum meridionale         Sympétrum méridional         2019           Odonates         Sympetrum sanguineum         Sympétrum sanguin         2019           Odonates         Sympetrum vulgatum         Sympétrum sanguin         2019           Orthoptères         Calliptamus italicus         Caloptène italien         2017           Orthoptères         Calliptamus barbarus         Caloptène ochracé         2019           Orthoptères         Calliptamus barbarus         Caloptène ochracé         2019           Orthoptères         Chorthippus declivus         Criquet des bromes         2017           Orthoptères         Ch		·	•		
OdonatesErythromma najasNaïade aux yeux rouges2019OdonatesOrthetrum albistylumOrthétrum à stylets blancs2019OdonatesOrthetrum coerulescensOrthétrum bleuissant2019OdonatesOrthetrum brunneumOrthétrum brun2019OdonatesOrthetrum cancellatumOrthétrum réticulé2019OdonatesSympetrum striolatumSympétrum fascié2019OdonatesSympetrum meridionaleSympétrum méridional2019OdonatesSympetrum sanguineumSympétrum valgaire2019OdonatesSympetrum vulgatumSympétrum vulgaire2019OrthoptèresCalliptamus italicusCaloptène italien2017OrthoptèresCalliptamus barbarusCaloptène ochracé2019OrthoptèresCandiptamus barbarusCriquet des bromes2017OrthoptèresChorthippus brunneus brunneusCriquet duettiste2018OrthoptèresChorthippus biguttulusCriquet mélodieux2019OrthoptèresTessellana tessellataDecticelle carroyée2017OrthoptèresTettigonia viridissimaGrande sauterelle verte2020OrthoptèresGrillon champêtre2020OrthoptèresGrillon des bois2020OrthoptèresNemobius sylvestrisGrillon des bois2020OrthoptèresLeptophyes punctatissimaLeptophye ponctuée2020			•		
OdonatesOrthetrum albistylumOrthétrum à stylets blancs2019OdonatesOrthetrum coerulescensOrthétrum bleuissant2019OdonatesOrthetrum brunneumOrthétrum brun2019OdonatesOrthetrum cancellatumOrthétrum réticulé2019OdonatesSympetrum striolatumSympétrum fascié2019OdonatesSympetrum striolatumSympétrum farcidional2019OdonatesSympetrum sanguineumSympétrum sanguin2019OdonatesSympetrum vulgatumSympétrum vulgaire2019OrthoptèresCalliptamus italicusCaloptène italien2017OrthoptèresCalliptamus barbarusCaloptène ochracé2019OrthoptèresChorthippus declivusCriquet des bromes2017OrthoptèresChorthippus brunneus brunneusCriquet duettiste2018OrthoptèresChorthippus biguttulusCriquet mélodieux2019OrthoptèresTessellana tessellataDecticelle carroyée2017OrthoptèresPlatycleis albopunctataDecticelle chagrinée2017OrthoptèresTettigonia viridissimaGrande sauterelle verte2020OrthoptèresGryllus campestrisGrillon champêtre2020OrthoptèresNemobius sylvestrisGrillon des bois2020OrthoptèresLeptophyes punctatissimaLeptophye ponctuée2020		·			
OdonatesOrthetrum brunneumOrthétrum brun2019OdonatesOrthetrum cancellatumOrthétrum réticulé2019OdonatesSympetrum striolatumSympétrum fascié2019OdonatesSympetrum meridionaleSympétrum méridional2019OdonatesSympetrum sanguineumSympétrum sanguin2019OdonatesSympetrum vulgatumSympétrum vulgaire2019OrthoptèresCalliptamus italicusCaloptène italien2017OrthoptèresCalliptamus barbarusCaloptène ochracé2019OrthoptèresEuchorthippus declivusCriquet des bromes2017OrthoptèresChorthippus brunneus brunneusCriquet duettiste2018OrthoptèresChorthippus biguttulusCriquet mélodieux2019OrthoptèresTessellana tessellataDecticelle carroyée2017OrthoptèresPlatycleis albopunctataDecticelle chagrinée2017OrthoptèresTettigonia viridissimaGrande sauterelle verte2020OrthoptèresGryllus campestrisGrillon champêtre2020OrthoptèresNemobius sylvestrisGrillon des bois2020OrthoptèresLeptophyes punctatissimaLeptophye ponctuée2020			·		
OdonatesOrthetrum cancellatumOrthétrum réticulé2019OdonatesSympetrum striolatumSympétrum fascié2019OdonatesSympetrum meridionaleSympétrum méridional2019OdonatesSympetrum sanguineumSympétrum sanguin2019OdonatesSympetrum vulgatumSympétrum vulgaire2019OrthoptèresCalliptamus italicusCaloptène italien2017OrthoptèresCalliptamus barbarusCaloptène ochracé2019OrthoptèresEuchorthippus declivusCriquet des bromes2017OrthoptèresChorthippus brunneus brunneusCriquet duettiste2018OrthoptèresChorthippus biguttulusCriquet mélodieux2019OrthoptèresTessellana tessellataDecticelle carroyée2017OrthoptèresPlatycleis albopunctataDecticelle chagrinée2017OrthoptèresTettigonia viridissimaGrande sauterelle verte2020OrthoptèresGryllus campestrisGrillon champêtre2020OrthoptèresNemobius sylvestrisGrillon des bois2020OrthoptèresLeptophyes punctatissimaLeptophye ponctuée2020		Orthetrum coerulescens	Orthétrum bleuissant		
OdonatesSympetrum striolatumSympétrum fascié2019OdonatesSympetrum meridionaleSympétrum méridional2019OdonatesSympetrum sanguineumSympétrum sanguin2019OdonatesSympetrum vulgatumSympétrum vulgaire2019OrthoptèresCalliptamus italicusCaloptène italien2017OrthoptèresCalliptamus barbarusCaloptène ochracé2019OrthoptèresEuchorthippus declivusCriquet des bromes2017OrthoptèresChorthippus brunneusCriquet duettiste2018OrthoptèresChorthippus biguttulusCriquet mélodieux2019OrthoptèresTessellana tessellataDecticelle carroyée2017OrthoptèresPlatycleis albopunctataDecticelle chagrinée2017OrthoptèresTettigonia viridissimaGrande sauterelle verte2020OrthoptèresGryllus campestrisGrillon champêtre2020OrthoptèresNemobius sylvestrisGrillon des bois2020OrthoptèresLeptophyes punctatissimaLeptophye ponctuée2020					
OdonatesSympetrum meridionaleSympétrum méridional2019OdonatesSympetrum sanguineumSympétrum sanguin2019OdonatesSympetrum vulgatumSympétrum vulgaire2019OrthoptèresCalliptamus italicusCaloptène italien2017OrthoptèresCalliptamus barbarusCaloptène ochracé2019OrthoptèresEuchorthippus declivusCriquet des bromes2017OrthoptèresChorthippus brunneusCriquet duettiste2018OrthoptèresChorthippus biguttulusCriquet mélodieux2019OrthoptèresTessellana tessellataDecticelle carroyée2017OrthoptèresPlatycleis albopunctataDecticelle chagrinée2017OrthoptèresTettigonia viridissimaGrande sauterelle verte2020OrthoptèresGryllus campestrisGrillon champêtre2020OrthoptèresNemobius sylvestrisGrillon des bois2020OrthoptèresLeptophyes punctatissimaLeptophye ponctuée2020					
OdonatesSympetrum sanguineumSympétrum sanguin2019OdonatesSympetrum vulgatumSympétrum vulgaire2019OrthoptèresCalliptamus italicusCaloptène italien2017OrthoptèresCalliptamus barbarusCaloptène ochracé2019OrthoptèresEuchorthippus declivusCriquet des bromes2017OrthoptèresChorthippus brunneus brunneusCriquet duettiste2018OrthoptèresChorthippus biguttulusCriquet mélodieux2019OrthoptèresTessellana tessellataDecticelle carroyée2017OrthoptèresPlatycleis albopunctataDecticelle chagrinée2017OrthoptèresTettigonia viridissimaGrande sauterelle verte2020OrthoptèresGryllus campestrisGrillon champêtre2020OrthoptèresNemobius sylvestrisGrillon des bois2020OrthoptèresLeptophyes punctatissimaLeptophye ponctuée2020		, ,	, i	+	
OdonatesSympetrum vulgatumSympétrum vulgaire2019OrthoptèresCalliptamus italicusCaloptène italien2017OrthoptèresCalliptamus barbarusCaloptène ochracé2019OrthoptèresEuchorthippus declivusCriquet des bromes2017OrthoptèresChorthippus brunneus brunneusCriquet duettiste2018OrthoptèresChorthippus biguttulusCriquet mélodieux2019OrthoptèresTessellana tessellataDecticelle carroyée2017OrthoptèresPlatycleis albopunctataDecticelle chagrinée2017OrthoptèresTettigonia viridissimaGrande sauterelle verte2020OrthoptèresGryllus campestrisGrillon champêtre2020OrthoptèresNemobius sylvestrisGrillon des bois2020OrthoptèresLeptophyes punctatissimaLeptophye ponctuée2020					
Orthoptères       Calliptamus italicus       Caloptène italien       2017         Orthoptères       Calliptamus barbarus       Caloptène ochracé       2019         Orthoptères       Euchorthippus declivus       Criquet des bromes       2017         Orthoptères       Chorthippus brunneus brunneus       Criquet duettiste       2018         Orthoptères       Chorthippus biguttulus       Criquet mélodieux       2019         Orthoptères       Tessellana tessellata       Decticelle carroyée       2017         Orthoptères       Platycleis albopunctata       Decticelle chagrinée       2017         Orthoptères       Tettigonia viridissima       Grande sauterelle verte       2020         Orthoptères       Grillon champêtre       2020         Orthoptères       Nemobius sylvestris       Grillon des bois       2020         Orthoptères       Leptophyes punctatissima       Leptophye ponctuée       2020			,		
Orthoptères       Caliptamus barbarus       Caloptène ochracé       2019         Orthoptères       Euchorthippus declivus       Criquet des bromes       2017         Orthoptères       Chorthippus brunneus brunneus       Criquet duettiste       2018         Orthoptères       Chorthippus biguttulus       Criquet mélodieux       2019         Orthoptères       Tessellana tessellata       Decticelle carroyée       2017         Orthoptères       Platycleis albopunctata       Decticelle chagrinée       2017         Orthoptères       Tettigonia viridissima       Grande sauterelle verte       2020         Orthoptères       Gryllus campestris       Grillon champêtre       2020         Orthoptères       Nemobius sylvestris       Grillon des bois       2020         Orthoptères       Leptophyes punctatissima       Leptophye ponctuée       2020			, ,		
Orthoptères     Chorthippus brunneus     Criquet duettiste     2018       Orthoptères     Chorthippus biguttulus     Criquet mélodieux     2019       Orthoptères     Tessellana tessellata     Decticelle carroyée     2017       Orthoptères     Platycleis albopunctata     Decticelle chagrinée     2017       Orthoptères     Tettigonia viridissima     Grande sauterelle verte     2020       Orthoptères     Gryllus campestris     Grillon champêtre     2020       Orthoptères     Nemobius sylvestris     Grillon des bois     2020       Orthoptères     Leptophyes punctatissima     Leptophye ponctuée     2020	- ·	·			
Orthoptères     Chorthippus brunneus     Criquet duettiste     2018       Orthoptères     Chorthippus biguttulus     Criquet mélodieux     2019       Orthoptères     Tessellana tessellata     Decticelle carroyée     2017       Orthoptères     Platycleis albopunctata     Decticelle chagrinée     2017       Orthoptères     Tettigonia viridissima     Grande sauterelle verte     2020       Orthoptères     Gryllus campestris     Grillon champêtre     2020       Orthoptères     Nemobius sylvestris     Grillon des bois     2020       Orthoptères     Leptophyes punctatissima     Leptophye ponctuée     2020		·			
Orthoptères     Tessellana tessellata     Decticelle carroyée     2017       Orthoptères     Platycleis albopunctata     Decticelle chagrinée     2017       Orthoptères     Tettigonia viridissima     Grande sauterelle verte     2020       Orthoptères     Gryllus campestris     Grillon champêtre     2020       Orthoptères     Nemobius sylvestris     Grillon des bois     2020       Orthoptères     Leptophyes punctatissima     Leptophye ponctuée     2020		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Criquet duettiste	2018	
Orthoptères     Platycleis albopunctata     Decticelle chagrinée     2017       Orthoptères     Tettigonia viridissima     Grande sauterelle verte     2020       Orthoptères     Gryllus campestris     Grillon champêtre     2020       Orthoptères     Nemobius sylvestris     Grillon des bois     2020       Orthoptères     Leptophyes punctatissima     Leptophye ponctuée     2020			·		
Orthoptères     Tettigonia viridissima     Grande sauterelle verte     2020       Orthoptères     Gryllus campestris     Grillon champêtre     2020       Orthoptères     Nemobius sylvestris     Grillon des bois     2020       Orthoptères     Leptophyes punctatissima     Leptophye ponctuée     2020					
Orthoptères     Gryllus campestris     Grillon champêtre     2020       Orthoptères     Nemobius sylvestris     Grillon des bois     2020       Orthoptères     Leptophyes punctatissima     Leptophye ponctuée     2020				+	
Orthoptères     Nemobius sylvestris     Grillon des bois     2020       Orthoptères     Leptophyes punctatissima     Leptophye ponctuée     2020					
Orthoptères Leptophyes punctatissima Leptophye ponctuée 2020					1
	-	,			



Groupe	Nom scientifique	Nom français	Dernière observation	Reproduction
Orthoptères	Oedipoda caerulescens caerulescens	Œdipode bleue	2020	
Orthoptères	Oedaleus decorus	Œdipode soufrée	2020	
Autres insectes	Oxythyrea funesta	Drap mortuaire	2020	
Autres insectes	Vespa crabro	Frelon européen	2020	
Autres insectes	Pyrrhocoris apterus	Gendarme	2021	
Autres insectes	Mantis religiosa	Mante religieuse	2019	
Autres insectes	Graphosoma italicum	Punaise arlequin	2018	
Autres insectes	Eurydema ornata		2018	
Mollusques	Anodonta cygnea	Anodonte des étangs	2019	
Mollusques	Helix pomatia	Escargot de Bourgogne	2021	
Mollusques	Arion rufus	Grande Loche	2021	
Mollusques	Limax maximus	Limace léopard	2021	

Dernière donnée : date de l'observation la plus récente de l'espèce à l'échelle de la commune.

Reproduction : statut de reproduction à l'échelle de la commune.

Espèces patrimoniales en gras : espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, à l'Annexe II et/ou IV de la Directive Habitats-Faune-Flore et/ou considérée comme menacée (critère VU ou plus fort) sur une Liste rouge internationale, nationale et/ou régionale.

#### 5.3. PORTAIL CARTOGRAPHIQUE DE L'OFB

Les différentes bases de données de l'OFB donnent les informations suivantes : présence de la Belette, du Blaireau, de la Fouine, de la Martre sur la maille de la commune, du Putois sur les mailles adjacentes (Répartition des carnivores 2012-2017), du Cerf élaphe, du Chevreuil et du Sanglier sur la maille de la commune (Répartition des ongulés 2016-2019). Le Castor est présent de manière certaine sur le ruisseau des Réaux et sur l'Allier (Répartition du Castor sur le réseau hydrographique — période 1994-2020).

#### 6. CONTINUITES ECOLOGIQUES

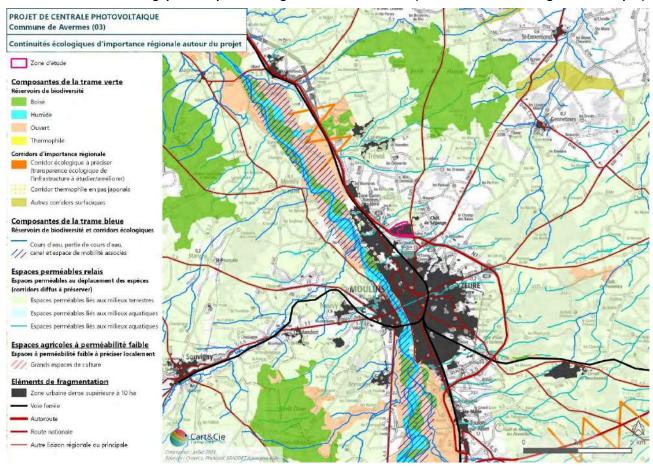
Le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) Auvergne-Rhône-Alpes a été adopté par le Conseil régional les 19 et 20 décembre 2019 et a été approuvé par arrêté du préfet de région le 10 avril 2020. Il se substitue aux SRCE et constitue le document cadre à l'échelle régionale de définition et de mise en œuvre de la trame verte et bleue.

On note que le secteur d'étude se trouve en dehors des composantes des trames verte et bleue (Carte 4). Il est situé dans une zone urbaine dense et est encadré par des routes importantes qui contribuent à la fragmentation des continuités écologiques. La ZIP est donc relativement isolée de ce point de vue. Les principaux réservoirs de biodiversité situés à proximité immédiate sont situés dans le val d'Allier.

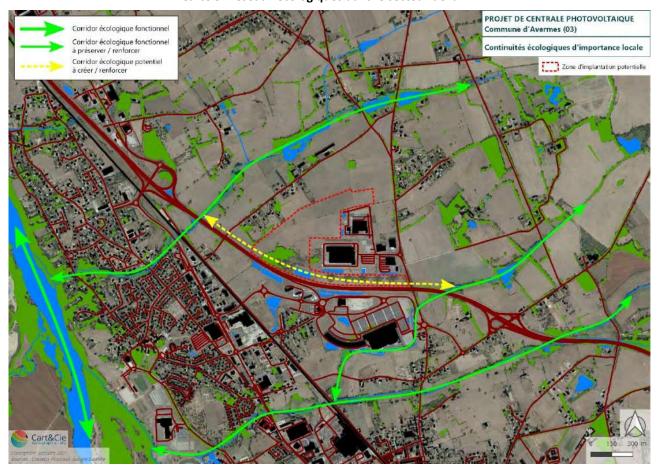
À une échelle plus locale, on constate que le site isolé des corridors écologiques fonctionnels : il est en bordure d'une route à grande circulation (RN7) et d'une zone industrielle, dans un contexte agricole assez intensif très peu pourvu en haies. Toutefois les aménagements effectués le long de la RN7 (plantation de haies, bassins végétalisés) et le maintien du boisement pourrait constituer un corridor de déplacement pour la faune s'il était renforcé (Carte 5).

مر.

Carte 4. Continuités écologiques d'importance régionale autour de la ZIP (Source SRADDET Auvergne-Rhône-Alpes)



Carte 5. Réseaux écologiques dans le secteur de la ZIP





#### 7. EXPERTISES DE TERRAIN

#### 7.1. FLORE ET HABITATS

Les listes et tableaux pour la flore sont présentés dans l'ordre alphabétique des noms scientifiques.

#### 7.1.1. Espèces végétales recensées

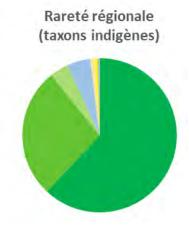
**243 taxons** ont été recensés lors des prospections de terrain (Annexe 2). Le Tableau 33 présente quelques statistiques des **statuts de rareté**. *Crassula tillaea* est la seule espèce rare en Auvergne. *Ludwigia palustris* et *Verbascum blattaria* sont assez rares. La richesse floristique modérée et la faible proportion d'espèces peu fréquentes dans la région indiquent un intérêt modéré du site au niveau régional pour la flore.

Tableau 33. Statistiques des statuts de rareté régionale des taxons recensés

**Nombre** Classes de rareté régionale **Pourcentage** d'espèces Espèces indigènes 127 52,3% C (communes) 56 23,0% AC (assez communes) 8 3,3% PC (peu communes) 10 4,1% AR (assez rares) 2 0,8% R (rares) 0.4% RR (très rares) 0 0.0% 0 0,0% 0 0.0% (rareté indéterminée) 0.4% Total 205 84,4% Espèces non spontanées Naturalisées ou subspontanées 15 6,2% Cultivées 3 1,2% Indigénat douteux ou indéterminé 20 8,2%

Peu fréquentes :

1 %



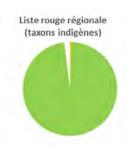
Le Tableau 34 synthétise les **catégories de menace** des taxons indigènes sur la liste rouge régionale. *Crassula tillaea* est la seule espèce menacée en Auvergne avec un statut « en danger ». Par ailleurs, *Cornus mas* est également une espèce avec un statut « en danger » mais elle n'est ici pas considérée comme indigène comme elle a clairement été plantée dans l'aire d'inventaires. Toutes les autres indigènes dont le statut de menace est renseigné sont à « préoccupation mineure » (LC).

100,0%

Tableau 34. Statistiques des statuts de menace régionale des taxons indigènes recensés

Liste rouge régionale	Nombre d'espèces	Pourcentage	
CR	0	0,0%	Menacées :
EN	1	0,5%	0,5 %
VU	0	0,0%	0,5 %
NT	0	0,0%	
LC	200	97,6%	
DD	0	0,0%	
NA	0	0,0%	
Non renseigné	4	2,0%	
	205	100,0%	

243



Le Tableau 35 présente la répartition des espèces en **groupes écologiques** (Julve, 1998a). 35 % des espèces sont rudérales, les autres cortèges étant principalement de milieux humides et prairiaux.

Tableau 35. Répartition des espèces en groupes écologiques

Grand type d'habitat	Nombre d'espèces	Pourcentage
Végétations rudérales	85	35,0 %
Milieux humides	31	12,8 %
Prairies	25	10,3 %
Pelouses	23	9,5 %
Ourlets et clairières	23	9,5 %
Landes et fourrés	13	5,3 %



Boisements	13	5,3 %
Végétations aquatiques et amphibies	5	2,1 %
Végétations rupestres	2	0,8 %
Non renseigné	23	

#### 7.1.2. Espèces végétales à enjeux

*Crassula tillaea* est la seule espèce végétale à enjeux recensée dans l'aire d'inventaires (Tableau 36). Cette espèce a un niveau d'enjeux majeur en Auvergne et est la seule déterminante pour l'inventaire ZNIEFF observée dans l'aire d'inventaires (Carte 6).

Tableau 36. Résumé des statuts des espèces végétales à niveau d'enjeux modéré ou plus élevé

Espèce	Statut de protection	Listes rouges	Autres statuts	Rareté régionale	Localisation et effectifs sur le site	Niveau d'enjeux
Crassula tillaea Crassule mousse	/	LRR-EN	ZNIEFF	R	Tapis plus ou moins épais et larges au sud de la ZIP, dont un long linéaire en bordure de chemin	4 - Majeur

Statut de protection: Berne (Annexe I de la Convention de Berne), DHFF (Annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore), PN (Protection Nationale: PN I – annexe I, espèces strictement protégées; PN II – annexe II, ramassage ou récolte soumis à autorisation ministérielle), PR (Protection Régionale).

<u>Listes rouges</u>: **LRM** (Liste Rouge Mondiale), **LRUE** (Liste Rouge européenne), **LRN** (Liste Rouge Nationale), **LRR** (Liste Rouge Régionale) <u>Catégories de menace des listes rouges</u>: **VU** (« vulnérable »), **EN** (« en danger »), **CR** (« en danger critique »)

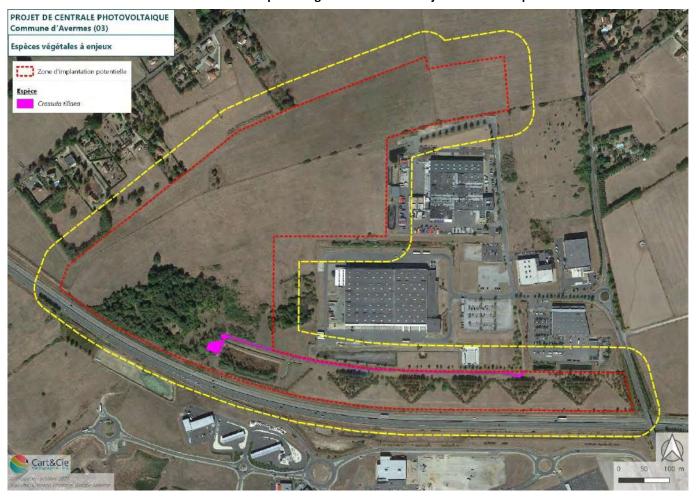
<u>Autres catégories des listes rouges</u>: **NT** (« quasi-menacée »), **LC** (« préoccupation mineure »); **RE** (« éteinte au niveau régional »), **EW** (« éteinte à l'état sauvage »), **EX** (« éteinte au niveau mondial »).

<u>Autres statuts</u>: **DHFF V** (Annexe V de la Directive Habitats-Faune-Flore), **Régl.** (Réglementation de la cueillette), **PNA** (Plan National d'Actions; pour les messicoles: **PNAm2**, niveau 2 = à surveiller, **PNAm1**, niveau 1 = situation précaire), **ZNIEFF** (espèces déterminantes pour l'inventaire ZNIEFF).

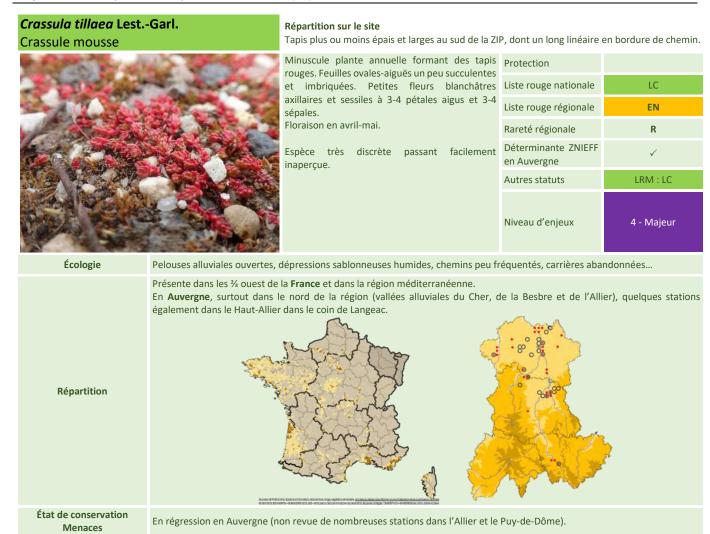
Rareté régionale : Les classes de rareté sont définies dans le paragraphe 3.4.

3 espèces sont inscrites au **Plan National d'Actions pour les messicoles** avec un statut de niveau 3 : *Aphanes arvensis, Papaver rhoeas* et *Viola arvensis. Lycopsis arvensis* l'est inscrite au niveau 2.

Carte 6. Localisation des espèces végétales à niveau d'enjeux modéré ou plus élevé







#### 7.1.3. Espèces exotiques envahissantes

**10 espèces végétales considérées comme exotiques envahissantes** ont été observées lors des prospections de terrain (Tableau 37 et Carte 7).

Tableau 37. Espèces végétales exotiques envahissantes observées dans l'aire d'inventaires

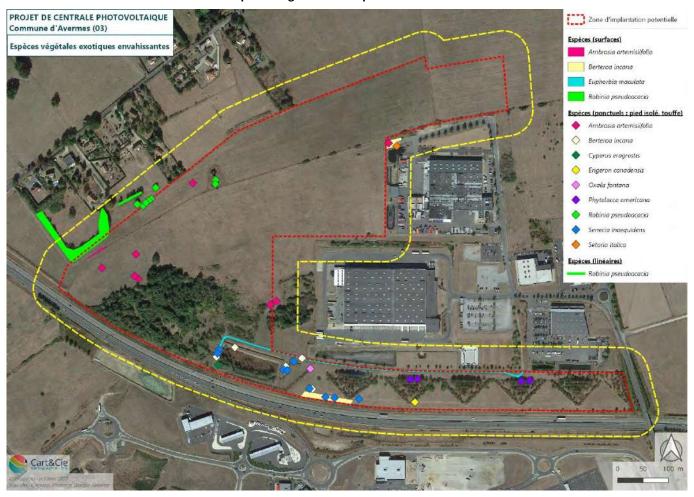
Espèce	Statuts <sup>1</sup>	Répartition dans l'Al	Niveau d'enjeux
Ambrosia artemisiifolia L. Ambroisie à feuilles d'armoise	Liste des EVEE de l'INPN Liste noire suisse Auvergne : 28 (risque invasif élevé) Décret n° 2017-645 du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre l'ambroisie à feuilles d'armoise, l'ambroisie trifide et l'ambroisie à épis lisses Arrêté préfectoral n°2391/15 prescrivant la destruction obligatoire de l'ambroisie dans le département de l'Allier Arrêté préfectoral n°2000-3261 prescrivant la destruction obligatoire de l'Ambroisie dans le Rhône	Nombreuses stations d'un à plusieurs pieds réparties surtout à l'ouest de la ZIP	4 - Majeur
Senecio inaequidens DC. Séneçon sud-africain	Liste des EVEE de l'INPN Liste noire suisse Auvergne : 28 (risque invasif élevé)	Nombreuses touffes au sud de la ZIP	4 - Majeur
Phytolacca americana L. Raisin d'Amérique	Liste de surveillance suisse Auvergne : 30 (risque invasif élevé)	Quelques pieds dans 2 bosquets au sud de la ZIP	3 - Fort
Robinia pseudoacacia L. Robinier faux-acacia	Liste des EVEE de l'INPN Liste noire suisse Auvergne : 31 (risque invasif élevé)	De nombreuses stations à l'ouest de l'Al, surtout dans la zone tampon près des habitations	3 - Fort
Erigeron canadensis L. Érigéron du Canada	Auvergne : 30 (risque invasif élevé)	Une station principale près d'un bosquet au sud de la ZIP ; quelques pieds isolés non pointés	2 - Modéré
Cyperus eragrostis Lam. Souchet vigoureux	Auvergne : 30 (risque invasif élevé)	Une station en bout de chemin au sud de la ZIP	1,5 - Faible
Berteroa incana (L.) DC. Alysson blanc	Auvergne : 19 (risque invasif faible)	Stations ± étendues au sud de la ZIP et près d'un bassin de la zone tampon	1 - Très faible



Espèce	Statuts <sup>1</sup>	Répartition dans l'Al	Niveau d'enjeux
Euphorbia maculata L. Euphorbe de Jovet	Auvergne : 22 (risque invasif intermédiaire)	Long linaire sur le chemin au sud de la ZIP	1 - Très faible
Oxalis fontana Bunge Oxalide droit	Auvergne : 17 (risque invasif faible)	Un pied au sud de la ZIP	1 - Très faible
Setaria italica (L.) P.Beauv. Millet des oiseaux	Auvergne : 21 (risque invasif intermédiaire)	Une station près d'un bassin de la zone tampon	1 - Très faible

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Auvergne: Valeur de risque invasif selon Weber & Gut (2004).

#### Carte 7. Localisation des espèces végétales exotiques envahissantes dans l'aire d'inventaires





#### Ambrosia artemisiifolia L. Ambroisie à feuilles d'armoise



Nombreuses stations d'un à plusieurs pieds réparties surtout à l'ouest de la ZIP.

Plante annuelle. Fleurs en capitules jaunesverdâtre de 4-5 mm de diamètre. Feuilles vertes, un peu poilues, profondément dentées. Tige souvent rougeâtre, à grande capacité de régénération (supporte très bien les perturbations répétées ou la fauche). Floraison en juin-octobre.

Réglementaire	Arrêtés préfectoraux d'obligation de destruction
Liste des EVEE de l'INPN	✓
Liste Noire suisse	Liste noire
Risque invasif régional	Élevé (28)
Impact environnemental	Modéré
Autres impacts	Santé
Niveau d'enjeux	4 - Majeur

Écologie et répartition

Plante pionnière : friches et cultures (surtout de tournesol et de maïs), milieux perturbés, berges de rivières, surtout sur sols sablonneux en situation ensoleillée. Majoritairement présente sur les accotements routiers.

En progression dans toute l'Europe tempérée dont la France, notamment dans la vallée du Rhône et en Bourgogne. En Auvergne, très abondante dans tout le département de l'Allier et le nord du Puy-de-Dôme, dispersée le long des vallées plus au sud.

**Impacts** 

Pollen très fortement allergisant (floraison), huiles volatiles irritantes pour la peau => problème important de santé publique. Concurrente de la flore spontanée dans les milieux pionniers (graviers des cours d'eau notamment) et adventice des cultures pouvant devenir problématique.

Reproduction

lutte

Par graines (en moyenne 2 500 par plant) libérées à partir de mi-août, pouvant rester en dormance dans le sol plusieurs années et principalement dispersées par les activités humaines (semences agricoles contaminées, déplacement de matériaux, voies de communication...), mais aussi par ruissellement ou flottaison. Ne nécessite pas forcément de fécondation.

Prévention: hygiène lors des travaux, qualité des habitats, sensibilisation du grand public...

Arrachage manuel (ou sarclage aux stades jeunes) avant le début de la floraison, sur plusieurs années et en continu.

Fauches répétées aussi proche que possible du sol (pour les grandes populations, moins efficace). Une seconde fauche doit être réalisée vers fin août pour éliminer les rejets.

Movens de

Le pâturage peut être efficace dans certaines conditions.

Utilisation de la concurrence végétale (semis dense d'espèces indigènes recouvrantes).

Porter des équipements de protection !

Les plants sont relativement faciles à éliminer mais le stock de graines dans le sol est plus délicat à gérer. Il faut donc impérativement détruire les plantes avant production de graines.

www.ambroisie.info

#### Senecio inaequidens DC. Séneçon sud-africain

#### Répartition sur le site

Nombreuses touffes au sud de la ZIP.



Plante vivace buissonnante (ramifiée) de 30-100 cm de haut. Feuilles persistantes, entières, 3-10 × 0,2-0,3 cm. Fleurs jaunes en capitules de 1,5-2,5 cm de diamètre. Floraison en mai-décembre.

Les feuilles linéaires et entières sont typiques et permettent d'éviter la confusion avec des séneçons indigènes.

Réglementaire	/
Liste des EVEE de l'INPN	✓
Liste Noire suisse	Liste noire
Risque invasif régional	Élevé (28)
Impact environnemental	Fort
Autres impacts	Santé
Niveau d'enjeux	4 - Majeur

Écologie et répartition

Plante très résistante, s'adaptant à toutes sortes de substrats et de climats. Notamment dans des friches, le long des voies de communication et des rivières, mais aussi dans des zones agricoles, vignobles, pâturages secs..

Présente dans presque toute la France. Disséminée un peu partout en Auvergne, surtout dans les Limagnes et à l'étage collinéen.

**Impacts** 

Compétition de la végétation spontanée dans les milieux pionniers (effet allélopathique et fort pouvoir de propagation); plante toxique (pour le bétail et l'homme) ; adventice des cultures (vignobles notamment). Essentiellement par les graines (jusqu'à 30 000 par an et par individu), conservant leur pouvoir germinatif pendant deux ans et propagées par

Reproduction

lutte

Destruction des plants avant fructification: arrachage manuel ou fauche, avant la fructification (avant fin juin), répété sur plusieurs années. Les plants arrachés doivent être stockés dans des sacs et traités.

le vent, les animaux ou les activités humaines. Les fleurs en bouton peuvent fructifier en 2-3 jours si la plante est arrachée. Bouturage possible

Moyens de

Lutte biologique : semis dense d'espèces indigènes. L'espèce n'est pas consommée par le bétail.



#### **Phytolacca americana L.** Raisin d'Amérique

# Raisin d'Amérique

#### Répartition sur le site

Quelques pieds dans 2 bosquets au sud de la ZIP.

Plante herbacée vivace vigoureuse pouvant atteindre 3 m de haut. Tiges souvent rougeâtres et feuilles alternes, ovales, de 10-25 cm de long. Fleurs blanchâtres, disposées en longues grappes dressées puis pendantes. Fruits charnus noir pourpré. Floraison en juillet-septembre.

Réglementaire	/
Liste des EVEE de l'INPN	/
Liste Noire suisse	Liste de surveillance
Risque invasif régional	Élevé (30)
Impact environnemental	Fort
Autres impacts	/
Niveau d'enjeux	3 - Fort

Écologie et répartition

Milieux perturbés : bords de routes, clairières et coupes forestières, ripisylves...

Présent dans toute la France et dans une bonne partie de l'Europe. En Auvergne, surtout le long de la vallée de l'Allier.

Impacts

Compétition de la végétation spontanée (croissance très rapide et effet allélopathique), surtout en forêt où l'espèce peut bloquer la régénération forestière ; diminution de la capacité alimentaire de l'écosystème (espèce non consommée) ; transmission de certains virus affectant d'autres espèces ; intoxication du sol (effet sur la faune du sol). Plante toxique pour le bétail et l'homme.

Reproduction

Par graines (en moyenne 150 et jusqu'à 750 fruits par individu), viables pendant au moins 40 ans dans le sol et dispersées principalement par les oiseaux. Parfois cultivée dans les jardins.

Moyens de lutte

Arrachage manuel (jeunes individus) ou mécanique (broyage avant la fructification).

La prévention peut permettre de limiter l'expansion de cette espèce : sensibilisation des acteurs forestiers, adapter les travaux forestiers en dehors des périodes de fructification...

#### **Robinia pseudoacacia L.** Robinier faux-acacia



#### Répartition sur le site

De nombreuses stations à l'ouest de l'Al, surtout dans la zone tampon près des habitations.

Arbre à rameaux épineux pouvant atteindre 30 m de haut. Ecorce profondément crevassée. Feuilles imparipennées à 3-10 paires de folioles entières obovales. Fleurs blanches très odorantes en longues grappes pendantes de 10-20 cm. Floraison en mai-juillet.

Réglementaire	/
Liste des EVEE de l'INPN	✓
Liste Noire suisse	Liste noire
Risque invasif régional	Élevé (31)
Impact environnemental	Fort
Autres impacts	/
Niveau d'enjeux	3 - Fort

Écologie et répartition

Pionnier: colonisation de milieux pauvres ou récemment perturbés, notamment dans les zones urbaines, les réseaux de transport, les zones alluviales, les pelouses, les lisières forestières et les clairières.

Présent dans toute la **France**, dans l'ouest de l'Europe et dans les zones tempérées des autres continents. En **Auvergne**, très fréquente partout mais se raréfie en altitude.

Impacts

Compétition de la végétation spontanée, notamment dans les pelouses.

Enrichissement important du sol en azote au profit d'espèces nitrophiles banales.

Reproduction

Production de nombreuses graines ; extension rapide par rejet de souche et drageonnement (bosquets relativement denses).

Souvent planté (croissance rapide : biomasse et bois de qualité).

Moyens de lutte Arrachage manuel des jeunes plants ou fauche, pendant la période de végétation (avril-septembre).

Écorçage de la base du tronc (au début de l'automne), sur plusieurs centimètres de profondeur et au moins 20 cm de hauteur. Un cerclage partiel (laisser une petite partie de l'écorce pour éviter que l'arbre drageonne, à renouveler plusieurs années de suite) donne de meilleurs résultats.

Coupe puis dessouchage (attention aux rejets de souche). L'abattage seul n'est pas recommandé.



#### **Erigeron canadensis L.** Érigéron du Canada



#### lépartition sur le site

Une station principale près d'un bosquet au sud de la ZIP ; quelques pieds isolés non pointés.

Plante annuelle poilue atteignant 2 m. Feuilles poilues étroitement lancéolées. Fleurs en petits capitules blanchâtres en large corymbe feuillé et très allongé. Floraison en août-septembre.

Réglementaire	/
Liste des EVEE de l'INPN	/
Liste Noire suisse	/
Risque invasif régional	Élevé (30)
Impact environnemental	Modéré
Autres impacts	/
Niveau d'enjeux	2 - Modéré

Ecol	ogie et
répa	artition

Zones rudérales : friches, jachères, talus et remblais, berges des cours d'eau...

Commune dans toute la **France** ; *E. sumatrensis* est plus fréquente dans l'ouest et devient rare dans le nord-est. Présente en **Auvergne** partout excepté à l'étage montagnard.

Impacts

Compétition de la végétation spontanée dans les zones perturbées en stade de recolonisation.

Reproduction Très

Très nombreuses graines dispersées par le vent.

Moyens de lutte Fauche et arrachage combinés (avant la floraison) et répétés pendant plusieurs années.

# *Cyperus eragrostis* Lam. Souchet vigoureux



#### Répartition sur le site

Une station en bout de chemin au sud de la ZIP.

Plante vivace dressée robuste, vert clair, pouvant atteindre 1 m. Tige triangulaire. Feuilles presque plates, 5-10 mm de large, rudes sur les bords. Épillets vert pâle, 6-10 mm de long, en têtes très denses sur des pédoncules allongés de taille très inégale, dépassées par 5-7 bractées. Floraison en juillet-octobre.

Réglementaire	/
Liste des EVEE de l'INPN	/
Liste Noire suisse	/
Risque invasif régional	Élevé (30)
Impact environnemental	Faible
Autres impacts	/
Niveau d'enjeux	1,5 - Faible

# Écologie et répartition

Lieux humides ou inondés. Adventice dans les rizières.

En France, essentiellement dans le quart sud-est et le bassin méditerranéen, remonte le long des grandes vallées (Loire, Rhône...) et en extension.

Impacts

L'espèce ne formant pas de populations denses, l'impact sur la flore indigène est limité.

Reproduction

Production de graines et propagation par rhizomes.

Moyens de lutte

Aucun retour d'expérience. L'arrachage manuel ou la fauche peuvent être testés.

#### *Berteroa incana* (L.) DC. Alysson blanc



#### Répartition sur le site

Stations ± étendues au sud de la ZIP et près d'un bassin de la zone tampon.

Plante grisâtre (couverte de poils étoilés). Tige dressée. Feuilles ovales-lancéolées. Fleurs en tête serrée puis en grappe étroite, à pétales blancs profondément échancrés. Fruits ovales aplatis.

Réglementaire	/
Liste des EVEE de l'INPN	/
Liste Noire suisse	/
Risque invasif régional	Faible (19)
Impact environnemental	Faible
Autres impacts	/
Niveau d'enjeux	1 - Très faible

Écologie et répartition

 $Bords\ de\ routes,\ décombres,\ lieux\ rocailleux\ ;\ milieux\ secs\ plut \^ot\ sablo-limoneux\ acides.$ 

En France, principalement dans le Massif Central et le long de la Loire, disséminé ailleurs. En Auvergne, surtout à l'étage collinéen des grandes vallées alluviales et de la Limagne, surtout près des agglomérations.

Impacts Reproduction Faibles (ne forme pas de peuplements denses et ne colonise que les milieux perturbés). À surveiller dans les milieux alluviaux. Par graines.

Moyens de

Non documentés.



#### Euphorbia maculata L.

#### Euphorbe de Jovet



#### Répartition sur le site

Long linaire sur le chemin au sud de la ZIP.

Plante herbacée, prostrée, annuelle, de 5-20 cm. Feuilles opposées et plus longues que larges, parfois maculées au centre du limbe. Capsules à pilosité courte, dense et uniformément répartie. Graines ornées de rides transversales assez peu marquées. Floraison en juin-septembre.

Réglementaire	/
Liste des EVEE de l'INPN	/
Liste Noire suisse	/
Risque invasif régional	Intermédiaire (22)
Impact environnemental	Faible
Autres impacts	/
Niveau d'enjeux	1 - Très faible

Écologie et répartition

Sables et graviers des cimetières, des gares et des voies ferrées, des bermes routières, des parkings... En France, elle étend actuellement son aire de répartition depuis le Sud et le Centre-Ouest, l'Ile-de-France et surtout dans le Sud-Est. En Auvergne, elle est surtout présente dans les vallées et autour des agglomérations, principalement dans le département de l'Allier où les stations sont les plus nombreuses (val de Cher, val d'Allier, la plaine du Bourbonnais ou le bocage de l'est). Présente également dans le Puyde-Dôme, dans la Grande Limagne autour de Clermont-Ferrand ou la vallée de la Dore. Quelques stations dans le Cantal et la Haute-Loire.

Impacts Reproduction Pas d'impacts documentés connus actuellement.

Par graines.

Moyens de

Pas de retours d'expérience.

# Oxalis fontana Bunge

#### Oxalide droit



#### Répartition sur le site

Un pied au sud de la ZIP.

Plante vivace de 10-30 cm, caulescente, légèrement pubescente. Souche grêle, émettant des stolons fragiles et charnus. Tiges dressées ou ascendantes, non radicantes. Feuilles toutes caulinaires, alternes, sans stipules. Fleurs jaunes, assez petites, 2-4 en ombelles sur de long pédoncules axillaires. Pédicelles fructifères dressés-étalés. Sépales lancéolés-linéaires, non appliqués sur la capsule. Corolle 1 fois plus longue que le calice. Stigmates en tête. Capsule linéaire-oblongue, glabrescente. Graines striées en travers. Floraison en juin-octobre.

Réglementaire	/
Liste des EVEE de l'INPN	/
Liste Noire suisse	/
Risque invasif régional	Faible (17)
Impact environnemental	Faible
Autres impacts	/
Niveau d'enjeux	1 - Très faible

Écologie et répartition Lieux cultivés et sablonneux,

Grèves exondées des cours d'eau, dans une grande partie de la France ; rare ou nul dans le Sud-Ouest, la région méditerranéenne et la Corse. Les premières mentions de l'espèce en France datent du XVIème siècle en **Auvergne** 

**Impacts** 

Pas d'impacts documentés actuellement.

Reproduction

Par graines.

Moyens de lutte

Pas de modalité de gestion connue actuellement.



#### Setaria italica (L.) P.Beauv. Une station près d'un bassin de la zone tampon. Millet des oiseaux Plante annuelle de 50-100 cm, glabre, à Réglementaire racine fibreuse. Tige dressée, robuste, scabre au sommet. Feuilles vertes, larges de Liste des EVEE de l'INPN 1-2 cm, à gaine et ligule poilues. Panicule Liste Noire suisse spiciforme grande, longue de 20-30 cm et large de 2-3 cm, lobée, un peu interrompue Risque invasif régional Intermédiaire (21) à la base, verdâtre, lisse de bas en haut, à axes velus. 1-3 soies vertes, saillantes, à Impact environnemental Faible denticulés dressés. Epillets elliptiques, Autres impacts obtus. Glumes très inégales, la supérieure un peu plus courte que la fleur. Glumelles fertiles lisses. Floraison en juin-septembre. 1 - Très faible Niveau d'enjeux Écologie et Souvent cultivé dans les jardins, s'en échappe quelquefois. répartition Originaire de l'Inde. L'impact sur la flore indigène semble limité. Impacts Reproduction Par graines. Moyens de Résistant à la sécheresse mais pas au gel. lutte

#### 7.1.4. Habitats

Le Tableau 38 et la Carte 8 synthétisent les **grands types d'habitats** recensés dans l'aire d'inventaires ainsi que les correspondances typologiques avec les principaux référentiels. Le niveau de détail des fiches des différents habitats dépend du niveau d'enjeux de l'habitat et de sa représentativité dans l'aire d'inventaires.

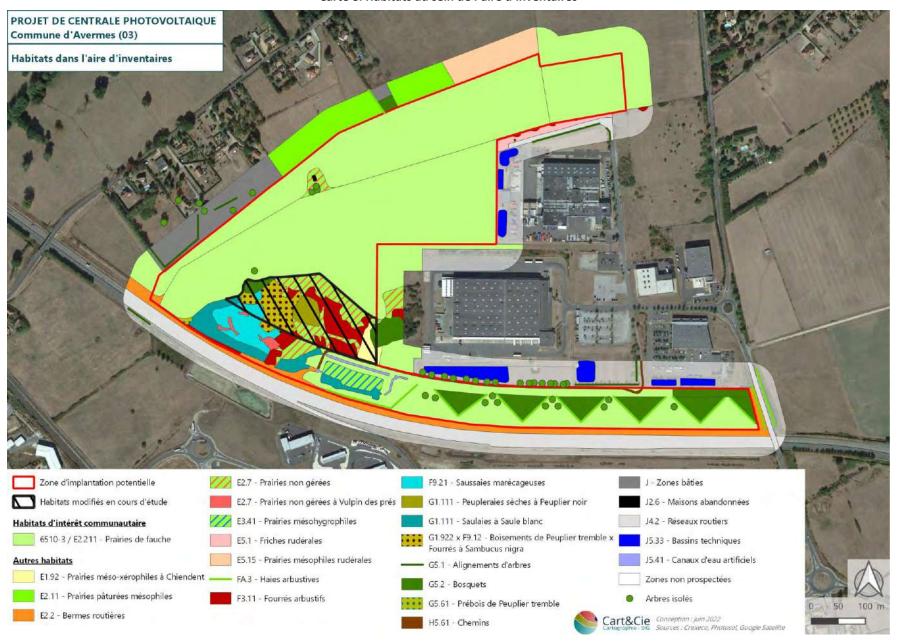
Tableau 38. Synthèse des habitats présents dans l'aire d'inventaires

Nom de l'habitat	EUNIS	CORINE biotopes	Natura 2000	Niveau d'enjeux	Zone humide	Surface ZIP (ha)	Surface AI (ha)	
MILIEUX OUVERTS								
Prairies méso-xérophiles à Chiendent	E1.92	35.22	/	2 - Modéré	non	0,155	0,186	
Prairies pâturées mésophiles	E2.11	38.11	/	1,5 - Faible	proparte	-	1,674	
Bermes routières	E2.2	38.2	/	2 - Modéré	proparte	0,346	1,879	
Prairies de fauche	E2.211	38.21	6510-3	3 - Fort	proparte	20,508	23,602	
Prairies non gérées à Vulpin des prés	E2.7	/	/	2 - Modéré	proparte	0,093	0,093	
Prairies non gérées	E2.7	/	/	2 - Modéré	proparte	1,079	1,233	
Prairies mésohygrophiles	E3.41	37.21	/	2,5 - Modéré à fort	ZH	0,306	0,306	
Friches rudérales	E5.1	87	/	1,5 - Faible	proparte	0,022	0,267	
Prairies mésophiles rudérales	E5.15	87.1	/	1,5 - Faible	proparte	-	0,873	
		MILIEUX AR	BUSTIFS					
Fourrés arbustifs	F3.11	31.81	/	1,5 - Faible	proparte	0,803	0,868	
Saussaies marécageuses	F9.21	44.921	/	2,5 - Modéré à fort	ZH	0,615	0,615	
Haies arbustives	FA.3	84.2	/	1,5 - Faible	proparte	920,25 m	1 163,25 m	
		MILIEUX B	OISÉS					
Peupleraies sèches à Peuplier noir	G1.111	44.13	/	2 - Modéré	ZH	0,219	0,219	
Saulaies à Saule blanc	G1.111	44.13	/	2 - Modéré	ZH	0,755	0,755	
Boisements de Peuplier tremble x	G1.922 x	41.D2 x	1	2 - Modéré	proparte	0,549	0,549	
Fourrés à Sambucus nigra	F9.12	44.12	/		propurte	0,545	0,545	
Alignements d'arbres	G5.1	84.1	/	1,5 - Faible	proparte	-	569,60 m	
Bosquets	G5.2	84.3	/	1,5 - Faible	proparte	1,618	1,942	
Prébois de Peuplier tremble	G5.61	31.8D	/	1,5 - Faible	non	0,022	0,022	
	MII	IEUX PEU VI	ÉGÉTALISÉS					
Chemins	H5.61	/	/	1,5 - Faible	NA	0,189	0,219	
MILIEUX ANTHROPIQUES								
Zones bâties	J	8	/	1 - Très faible	NA	0,015	1,511	
Maisons abandonnées	J2.6	87	/	1,5 - Faible	NA	0,008	0,008	
Réseaux routiers	J4.2	86	/	0 - Nul	NA	-	3,537	
Bassins techniques	J5.33	89.23	/	1 - Très faible	NA	-	0,775	
Canaux d'eau artificiels	J5.41	89.22	/	0 - Nul	NA	0,079	0,079	

Habitat le plus représenté dans l'aire d'inventaires en gras.

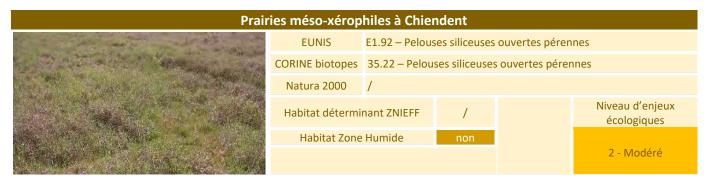
الر

Carte 8. Habitats au sein de l'aire d'inventaires





#### 7.1.4.1. Milieux ouverts



Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Habitat ouvert géré par fauche. Cette petite parcelle du sud de la ZIP est dominée par du Chiendent (*Elytrigia* spp.).

Cortège floristique observé (espèces dominantes, caractéristiques, à enjeux observées dans l'habitat)

STRATE HERBACÉE Agrimonia eupatoria Arrhenatherum elatius Bromus hordeaceus Campanula rapunculus Cirsium vulgare Coronilla varia Crepis capillaris Elytrigia campestris Elytrigia spp. Ervilia hirsuta Euphorbia cyparissias Geranium columbinum Geranium dissectum Geranium molle Geranium rotundifolium Hypericum perforatum Juncus effusus Lamium purpureum Lysimachia arvensis Mentha suaveolens Plantago lanceolata Poa pratensis Potentilla reptans Taraxacum sp. Valerianella sp. Veronica arvensis Vulpia bromoides

Valeur écologique et biologique - Habitat pauvre en espèces et sans espèce à enjeux.

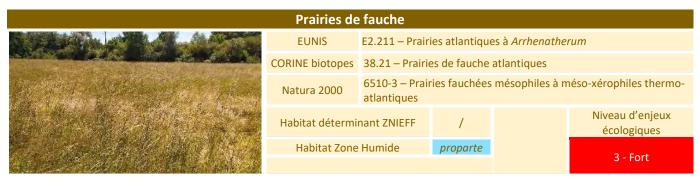
Prairies pâturées mésophiles					
Pas de photo	EUNIS	E2.11 – Pâtura	ages ininterro	ompus	
	CORINE biotopes	38.11 – Pâturages continus			
	Natura 2000	/			
	Habitat déterminant ZNIEFF		/		Niveau d'enjeux écologiques
	Habitat Zone	Humide	proparte		1,5 - Faible

Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Habitat prairial principalement pâturé dans la zone tampon au nord.

Bermes routières					
Pas de photo	EUNIS	E2.2 – Prairies	de fauche d	e basse et moye	nne altitudes
	CORINE biotopes	38.2 – Prairies de fauche de basse altitude			
	Natura 2000	/			
	Habitat déterminant ZNIEFF		/		Niveau d'enjeux écologiques
	Habitat Zone	Humide	proparte		2 - Modéré

Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Bandes fauchées à proximité de la route longeant la ZIP au sud et celle remontant au sud-est.





Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Habitat prairial principalement géré par fauche. Certains secteurs sont certainement en plus régulièrement pâturée (parcelles du nord principalement) comme en atteste le cortège floristique. Ces secteurs sont reconnaissables par la présence importante de Crételle des prés et de Renoncule bulbeuse (plantes très peu appétentes favorisées par le refus). Ces secteurs ont néanmoins un cortège floristique plus proche des prairies de fauche que des prairies pâturées. Les prairies sont mésophiles par endroits, méso-xérophiles et mésohygrophiles à d'autres. L'humidité du sol influence grandement le cortège floristique. Ainsi, le Trèfle strié et le Pied d'oiseau sont très présents dans les zones les plus xérophiles, le Fromental et le Brome mou dominent dans les zones mésophiles et quelques espèces plus hygrophiles apparaissent de manière clairsemée dans les zones plus fraiches. C'est l'habitat dominant dans la ZIP.

# Cortège floristique observé (espèces dominantes, <u>caractéristiques</u>, à enjeux observées dans l'habitat) STRATE HERBACÉE

SIRAIEF	HEKBACEE	
Agrostis canina	Agrostis capillaris	Alopecurus pratensis
Anisantha sterilis	Anthemis arvensis	Anthoxanthum odoratum
<u>Arrhenatherum elatius</u>	Bromus hordeaceus	Capsella bursa-pastoris
Carex divulsa	Carex hirta	Carex spicata
Cerastium fontanum subsp. vulgare	Cerastium glomeratum	Chenopodium album
Crepis capillaris	Crepis vesicaria subsp. taraxacifolia	Cynosurus cristatus
Daucus carota	Elytrigia sp.	Erodium cicutarium
Eryngium campestre	Festuca gr. rubra	Filago germanica
Galium mollugo	Galium verum	Geranium columbinum
Hippocrepis comosa	Holcus lanatus	Hordeum murinum
Jacobaea vulgaris	Lathyrus pratensis	Lepidium heterophyllum
Lotus corniculatus	Lotus pedunculatus	Luzula campestris
Lycopsis arvensis	Lysimachia arvensis	Malva moschata
Mentha suaveolens	Myosotis arvensis	Ononis spinosa
Orobanche sp.	Plantago lanceolata	Poa pratensis
Ranunculus acris	Ranunculus bulbosus	Rumex acetosa
Rumex obtusifolius	Saxifraga granulata	Scabiosa columbaria
Schedonorus pratensis	Silene vulgaris	Taraxacum sp.
Trifolium arvense	Trifolium dubium	Trifolium incarnatum var. molinerii
Trifolium repens	Trifolium striatum	Trifolium subterraneum
Verbascum pulverulentum	Veronica arvensis	Veronica officinalis
Vicia angustifolia	Vicia cracca	Vicia sativa
Viola arvensis	Vulpia bromoides	
	Agrostis canina Anisantha sterilis Arrhenatherum elatius Carex divulsa Cerastium fontanum subsp. vulgare Crepis capillaris Daucus carota Eryngium campestre Galium mollugo Hippocrepis comosa Jacobaea vulgaris Lotus corniculatus Lycopsis arvensis Mentha suaveolens Orobanche sp. Ranunculus acris Rumex obtusifolius Schedonorus pratensis Trifolium arvense Trifolium repens Verbascum pulverulentum	Anisantha sterilis Arrhenatherum elatius Carex divulsa Cerastium fontanum subsp. vulgare Crepis capillaris Daucus carota Eryngium campestre Galium mollugo Hippocrepis comosa Jacobaea vulgaris Lotus corniculatus Lycopsis arvensis Mentha suaveolens Orobanche sp. Ranunculus acris Rumex obtusifolius Schedonorus pratensis Trifolium arvense Trifolium repens Vicia angustifolia  Carex hirta Carex hirta Cerastium glomeratum Crepis vesicaria subsp. taraxacifolia Elytrigia sp. Festuca gr. rubra Galium verum Holcus lanatus Lathyrus pratensis Lysimachia arvensis Myosotis arvensis Myosotis arvensis Ranunculus acris Ranunculus bulbosus Saxifraga granulata Silene vulgaris Trifolium striatum Veronica arvensis Vicia cracca

**Valeur écologique et biologique -** Habitat d'intérêt communautaire, à grande diversité floristique avec la présence d'Ambroisie à feuilles d'armoise dans les tonsures peu végétalisées.

Dynamique d'évolution, tendances évolutives, menaces et sensibilités (MNHN 2019)						
Occurence	Aire de répartition	Population	Habitat d'espèce	Perspectives futures	Etat de conservation	Tendance
Régulièrement présent	Favorable	Défavorable- mauvais	Défavorable- inadéquat	Défavorable- mauvais	Défavorable- mauvais	Tendance à la détérioration



# Prairies non gérées à Vulpin des prés EUNIS EUNIS CORINE biotopes Natura 2000 Habitat déterminant ZNIEFF Habitat Zone Humide Proparte EUNIS E2.7 — Prairies de fauche hygromésophiles planitiaires médioeuropéennes // Niveau d'enjeux écologiques 2 - Modéré

Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Habitat prairial à l'abandon qui se referme avec un cortège mésophile à mésohygrophile. Milieu dominé par la Fétuque des près et le Vulpin des prés, au milieu des saussaies marécageuses du sud-ouest.

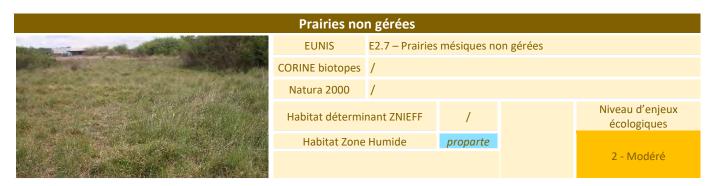
#### Cortège floristique observé (espèces dominantes, caractéristiques, à enjeux observées dans l'habitat)

#### STRATE HERBACÉE

Achillea ptarmica Cardamine pratensis Epilobium tetragonum Mentha suaveolens Rumex acetosa Agrostis stolonifera Carex hirta Galium aparine Poa pratensis Schedonorus pratensis Alopecurus pratensis Cirsium arvense Heracleum sphondylium Ranunculus acris Sonchus oleraceus

Arrhenatherum elatius Elytrigia sp. Lathyrus pratensis Ranunculus repens Stellaria graminea

Valeur écologique et biologique - Habitat à faible diversité floristique.



Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Habitat prairial non géré au sud-ouest qui se referme. Cet habitat possède un cortège floristique à dominance mésophile à xérophile malgré quelques micro-dépressions humides avec des plantes hygrophiles. Composition floristique très différente de la prairie non-gérée à Vulpin des prés, notamment du fait de l'absence de plusieurs espèces hygrophiles comme l'Achillée ptarmique et la Cardamine des prés. Ce milieu a également une plus grande diversité floristique du fait des différents faciès en comparaison prairie non-gérée à Vulpin des prés qui elle a un faciès plutôt homogène.

# Cortège floristique observé (espèces dominantes, <u>caractéristiques</u>, à enjeux observées dans l'habitat) STRATE HERBACÉE

	SINAILE	LNDACLL	
Agrostis capillaris var. capillaris	Agrostis canina	Agrostis capillaris	Anisantha sterilis
Anthoxanthum odoratum	Aphanes arvensis	Arabidopsis thaliana	Arrhenatherum elatius
Asparagus officinalis	Campanula rapunculus	Carduus nutans	Carex divulsa
Carlina vulgaris	Cerastium glomeratum	Cirsium arvense	Cirsium vulgare
Cladonia	Convolvulus arvensis	Coronilla varia	Crepis capillaris
Cynosurus cristatus	Dactylis glomerata	Daucus carota	Dianthus armeria
Elytrigia campestris	Elytrigia sp.	Epilobium tetragonum	Erodium cicutarium
Ervilia hirsuta	Eryngium campestre	Euphorbia cyparissias	Fallopia convolvulus
Festuca rubra	Filago germanica	Galium aparine	Galium sp.
Galium verum	Geranium molle	Geranium rotundifolium	Gnaphalium uliginosum
Holcus lanatus	Hylotelephium telephium	Hypericum perforatum	Jacobaea vulgaris
Juncus conglomeratus	Lamium purpureum	Lathyrus pratensis	Leontodon saxatilis
Lotus corniculatus	Luzula campestris	Lychnis flos-cuculi	Lysimachia arvensis subsp. arvensis
Medicago arabica	Mentha suaveolens	Myosotis arvensis	Myosotis sp.
Ornithopus perpusillus	Papaver rhoeas	Pilosella officinarum	Plantago lanceolata
Poa pratensis	Potentilla recta	Potentilla reptans	Potentilla verna
Prunella vulgaris	Rumex acetosella	Rumex crispus	Sagina procumbens
Schedonorus pratensis	Silene latifolia	Stellaria graminea	Thymus pulegioides
Trifolium arvense	Trifolium campestre	Trifolium dubium	Trifolium repens
Trifolium striatum	Trifolium subterraneum	Urtica dioica	Verbascum blattaria



Verbascum densiflorum Vicia cracca

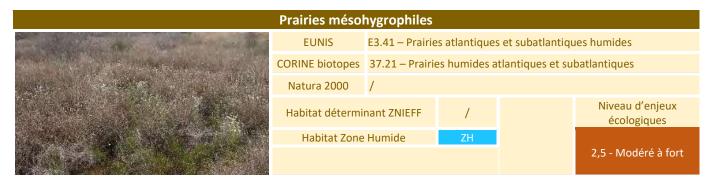
> Agrostis capillaris Carex sp. Epilobium sp. Glyceria declinata Juncus inflexus Lythrum salicaria

Verbascum pulverulentum Vulpia bromoides Veronica arvensis

Vicia angustifolia

Stellaria cf. alsine

Valeur écologique et biologique - Habitat riche en espèces mais sans espèce à enjeux.



**Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site -** Habitat prairial humide qui se développe sur un ancien bassin technique au sud de la ZIP.

Cortège floristique observé (espèces dominantes, <u>caractéristiques</u>, à enjeux observées dans l'habitat)

<u>STRATE HERBACÉE</u>

	Cardamine pratensis	Carex hirta	Carex leporina
	Cirsium dissectum	Cirsium palustre	Eleocharis palustris
	Epilobium tetragonum	Galium palustre	Galium uliginosum
	Holcus lanatus	Juncus acutiflorus	Juncus effusus
	Lotus pedunculatus	Ludwigia palustris	Lycopus europaeus
	Mentha suaveolens	Myosotis laxa	Persicaria hydropiper
,	Poa trivialis	Ranunculus flammula	Ranunculus repens

Silene latifolia

Persicaria maculosa Poa trivialis Ranunculus sceleratus Rumex crispus Trifolium hybridum Typha sp.

Valeur écologique et biologique - Habitat de zones humides sans espèce à enjeux.



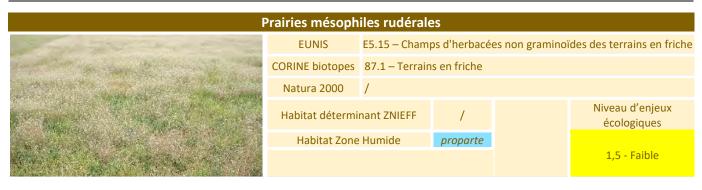
Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Habitat prairial très eutrophe et très perturbé par les activités humaines dans la zone tampon à l'est.

Cortège floristique observé (espèces dominantes, caractéristiques, à enjeux observées dans l'habitat)

<u>STRATE HERBACÉE</u>						
Agrostis capillaris	Ambrosia artemisiifolia	Arabidopsis thaliana	Arrhenatherum elatius			
Berteroa incana	Bromus hordeaceus	Cardamine hirsuta	Carex hirta			
Cerastium glomeratum	Cirsium vulgare	Crepis capillaris	Daucus carota			
Draba verna	Echium vulgare	Elytrigia sp.	Erodium cicutarium			
Ervilia hirsuta	Fallopia convolvulus	Galium aparine	Geranium rotundifolium			
Holcus lanatus	Hypochaeris radicata	Lamium amplexicaule	Linaria vulgaris			
Lycopsis arvensis	Myosotis arvensis	Papaver rhoeas	Plantago lanceolata			
Poa pratensis	Schedonorus arundinaceus	Senecio vulgaris	Silene latifolia			
Silene vulgaris	Stellaria graminea	Thymus pulegioides	Verbascum sp.			
Veronica arvensis	Vicia sativa	Vulpia bromoides				

Valeur écologique et biologique - Habitat à la diversité floristique modérée et sans espèce à enjeux.





Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Habitat prairial fortement eutrophe dans la zone tampon au nord.

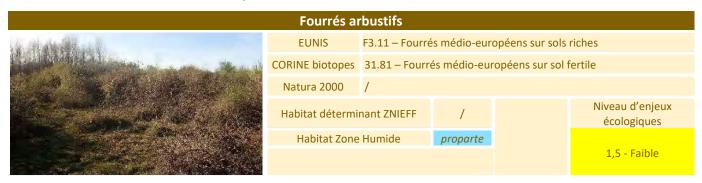
Cortège floristique observé (espèces dominantes, caractéristiques, à enjeux observées dans l'habitat)

STR	<u>ATE</u>	HER	<u>BACI</u>	<u> </u>
-				_

Achillea millefolium Erodium cicutarium Rumex obtusifolius **Trifolium pratense**  Capsella bursa-pastoris Plantago lanceolata Schedonorus pratensis Cerastium glomeratum Ranunculus bulbosus Sisymbrium officinale Cirsium vulgare Rumex acetosella Taraxacum officinale

Valeur écologique et biologique - Habitat relativement pauvre en espèces et sans espèce à enjeux.

#### 7.1.4.2. Milieux arbustifs



Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Habitat arbustif dense dominé par le Prunellier et les ronces, au sud-ouest de la ZIP

Cortège floristique observé (espèces dominantes, caractéristiques, à enjeux observées dans l'habitat)

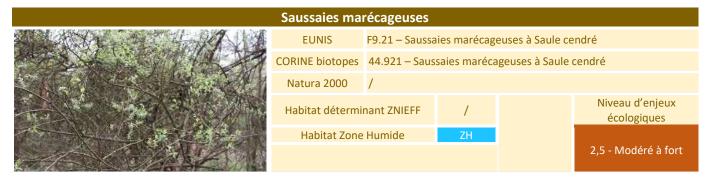
#### STRATE ARBUSTIVE

Cornus sanguinea Medicago arabica Vitis sp. Crataegus monogyna <u>Prunus spinosa</u> Cytisus scoparius Rosa gr. canina Euonymus europaeus Rubus gr. fruticosus

STRATE HERBACÉE

Glechoma hederacea

Valeur écologique et biologique - Habitat pauvre en espèces et sans espèce à enjeux.



Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Habitat arbustif humide dominé par des saules du groupe marsault, dans la zone arborée au sud-ouest de la ZIP.

Cortège floristique observé (espèces dominantes, caractéristiques, à enjeux observées dans l'habitat)



# Salix alba

STRATE ARBUSTIVE

Juglans regia

STRATE HERBACÉE

Geum urbanum

Poa trivialis

Populus tremula Dryopteris filix-mas Glyceria declinata Ranunculus repens Salix gr. caprea Equisetum arvense Holcus lanatus Rubus sp. Salix cinerea Galium aparine Lycopus europaeus

Valeur écologique et biologique - Habitat de zones humides avec une diversité floristique plutôt faible.



Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Haies arbustives composées d'espèces indigènes qui entourent les bosquets au sud de la ZIP.

Cortège floristique observé (espèces dominantes, caractéristiques, à enjeux observées dans l'habitat)

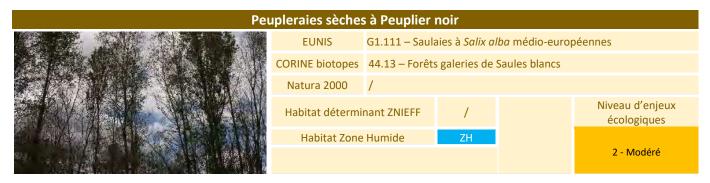
<u>STRATE ARBUSTIVE</u>							
Caragana arborescens	Cornus mas	Crataegus monogyna	Euonymus europaeus				
Laburnum anagyroides	Prunus spinosa	Viburnum lantana					
	<u>STRATE</u>	<u>HERBACÉE</u>					
Cerastium glomeratum	Galium aparine	Lamium purpureum	Stellaria media				
Valerianella sp.	Vicia segetalis						

Valeur écologique et biologique - Habitat à faible diversité floristique avec une espèce théoriquement à enjeux : Cornus mas est évaluée en danger sur la liste rouge d'Auvergne et est très rare dans la région. Cependant, l'espèce a ici été plantée et n'est pas considérée à enjeux.

#### 7.1.4.3. Milieux boisés

Populus gr. nigra

Rumex acetosa



Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Habitat de boisements spontanés dominés par le peuplier noir présent dans la zone arborée au sud de la ZIP.

Cortège floristique observé (espèces dominantes, caractéristiques, à enjeux observées dans l'habitat)

STRATE ARBORÉE

Populus x canadensis

STRATE ARBUSTIVE
Prunus avium
STRATE HERBACÉE

Galium aparine Hylotelephium telephium Potentilla argentea

Rubus spp.

Valeur écologique et biologique - Habitat à faible diversité floristique mais caractéristique de zones humides.



Saulaies à Saule blanc											
	EUNIS	G1.111 – Saula	aies à <i>Salix a</i>	<i>lba</i> médio-europ	péennes						
	CORINE biotopes	44.13 – Forêts	s galeries de	Saules blancs							
	Natura 2000	/									
	Habitat détermi	nant ZNIEFF	ZNIEFF / Niveau d'er écologiqu								
	Habitat Zone	Humide	ZH								
					2 - Modéré						

Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Habitat présent sur l'ancien bassin technique et aux abords d'anciens canaux artificiels au sud-ouest de la ZIP.

Cortège floristique observé (espèces dominantes, caractéristiques, à enjeux observées dans l'habitat)

STRATE ARBORÉE

Populus nigra

Prunus avium
Salix alba

STRATE ARBUSTIVE

Ligustrum vulgare

Salix gr. caprea

STRATE HERBACÉE
Barbarea sp.

**Valeur écologique et biologique -** Habitat sans espèce à enjeux mais caractéristique de zones humides. Cet habitat semble s'assécher à certains endroits (arbres morts). Il est donc relativement dégradé par endroits.



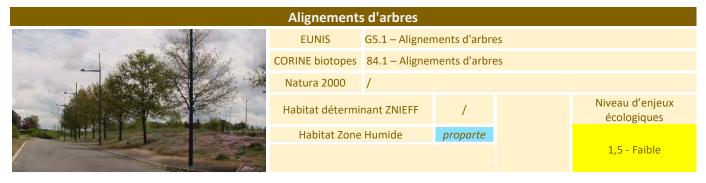
**Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site** - Habitat en mosaïque entre un milieu arbustif dominé par le Sureau noir et un milieu arboré dominé par le Peuplier tremble dans la zone arborée au sud de la ZIP.

Cortège floristique observé (espèces dominantes, caractéristiques, à enjeux observées dans l'habitat)

STRATE ARBORÉE
Populus tremula
STRATE ARBUSTIVE
Sambucus nigra
STRATE HERBACÉE

Galium aparine Rubus spp. Urtica dioica

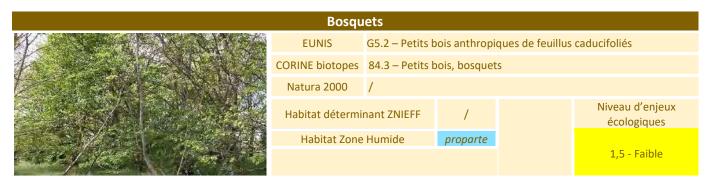
Valeur écologique et biologique - Habitat à la diversité floristique faible et aucune espèce à enjeux.



Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Alignement d'arbres plus ou moins rapprochés à l'ouest dans la zone tampon. Beaucoup d'espèces d'ornements et quelques espèces autochtones. Plusieurs alignements plantés



en Robinier faux-acacia, espèce invasive.

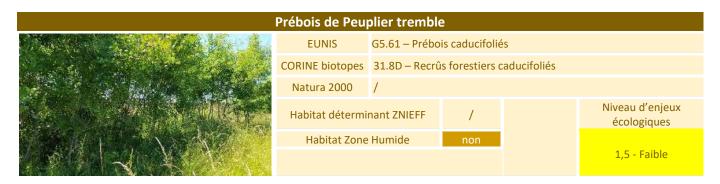


Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Habitat arboré planté en triangles au sud de la ZIP et en massifs plus à l'ouest. Il est riche en espèces prairiales du fait du faible ombrage créé par la cime des arbres plantés de manière plutôt espacée.

Cortège floristique observé (espèces dominantes, caractéristiques, à enjeux observées dans l'habitat)

	STRATE	ARBOREE	
Betula pendula	Populus tremula	Quercus robur	Tilia cordata
	STRATE :	<u>ARBUSTIVE</u>	
Crataegus monogyna	Euonymus europaeus	Prunus spinosa	Rosa gr. canina
Sambucus nigra			
	<u>STRATE</u>	<u>HERBACÉE</u>	
Agrostis stolonifera	Anisantha sterilis	Anthoxanthum odoratum	Arrhenatherum elatius
Bryonia cretica	Cardamine hirsuta	Carex spicata	Erodium cicutarium
Fumaria officinalis	Galium aparine	Geranium columbinum	Geranium molle
Holcus lanatus	Holcus mollis	Lamium purpureum	Lycopsis arvensis
Mercurialis annua	Myosotis sylvatica	Poa trivialis	Ranunculus bulbosus
Rumex acetosa	Rumex obtusifolius	Silene latifolia	Sonchus asper
Taraxacum sp.	Trifolium dubium	Urtica dioica	Veronica arvensis

Valeur écologique et biologique - Habitat à la diversité floristique modérée et sans espèce à enjeux.



Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Petite parcelle d'un habitat arbustif dominé par le Peuplier tremble au sud-ouest de la ZIP.

Cortège floristique observé (espèces dominantes, <u>caractéristiques</u>, à enjeux observées dans l'habitat)

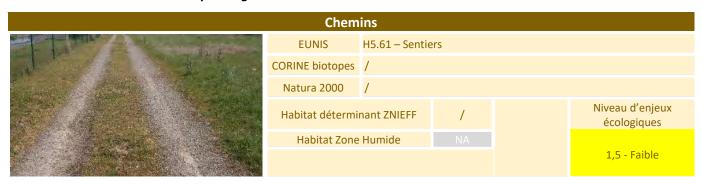
STRATE ARBUSTIVE

STRATE ARBUSTIV Populus tremula

Valeur écologique et biologique - Habitat pauvre en espèces et sans espèce à enjeux.



## 7.1.4.4. Milieux peu végétalisés



Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Chemin non imperméabilisé mais peu végétalisé qui longe une limite de la ZIP au sud.

Cortège floristique observé (espèces dominantes, <u>caractéristiques</u>, <u>à enjeux</u> observées dans l'habitat)

	SIRAILI	TENDACEE	
Aira caryophyllea	Aphanes arvensis	Arenaria serpyllifolia	Cerastium glomeratum
Crassula tillaea	Crepis capillaris	Draba verna	Echium vulgare
Erodium cicutarium	Euphorbia prostrata	Filago germanica	Geranium molle
Herniaria hirsuta	Leontodon saxatilis	Lycopsis arvensis	Medicago minima
Plantago coronopus	Plantago lanceolata	Poa annua	Portulaca oleracea
Sedum rubens	Spergula rubra	Taraxacum sp.	Trifolium arvense
Trifolium sp.	Trifolium striatum	Vulpia bromoides	

Valeur écologique et biologique - Habitat à la végétation plutôt diversifiée dont une espèce à enjeux : *Crassula tillaea* est évaluée en danger sur la liste rouge d'Auvergne, déterminante ZNIEFF et est rare dans la région.

## 7.1.4.5. Milieux anthropiques

Zones bâties											
	EUNIS	J – Zones bâtie	es, sites indus	striels et autres	habitats artificiels						
	CORINE biotopes	8 – Terres agr	icoles et pays	sages artificiels							
Pas de photos	Natura 2000										
·	Habitat détermi	nant ZNIEFF	/		Niveau d'enjeux écologiques						
	Habitat Zone Humide NA										

Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Jardins de particuliers, habitations, zones industrielles dans la zone tampon à l'ouest.



Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Maison abandonnée au nord de la ZIP au milieu d'une prairie de fauche.

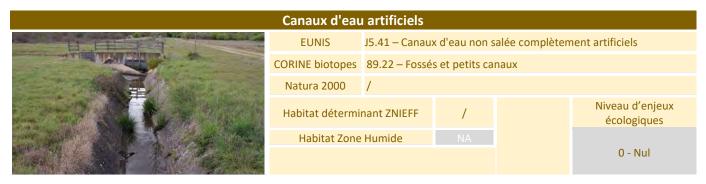




Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Routes goudronnées avec une végétation quasi-inexistante. La principale passe dans le sud de la zone tampon, 2 moins larges sont à l'est aussi en zone tampon.



Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Plusieurs bassins techniques qui correspondent à des habitats très peu végétalisés (sauf quand ils sont abandonnés), dans la zone tampon à l'est.



Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Canaux d'eau bétonnés ou simplement creusés autour de ka prairie mésohygrophile au sud de la ZIP. Habitats peu végétalisés dans l'ensemble.

Cortège floristique observé (espèces dominantes, caractéristiques, à enjeux observées dans l'habitat)

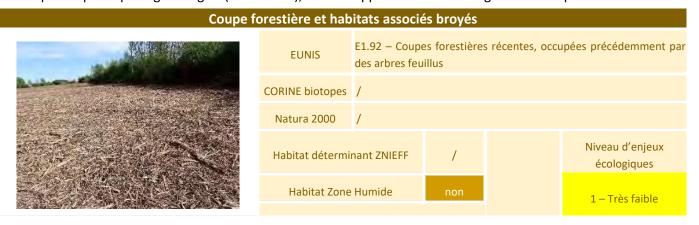
	STRATE H	<u>ERBACÉE</u>	
Agrostis stolonifera Epilobium parviflorum	Centaurium erythraea Equisetum palustre	Dactylis glomerata Lactuca virosa	Echinochloa crus-galli Mentha suaveolens
Persicaria hydropiper	Potentilla reptans	Ranunculus repens	Rorippa sp.
Rumex crispus	Salix alba	Schedonorus arundinaceus	Spergula rubra
Vulpia myuros			

# 7.1.4.6. Milieux modifiés entre la fin de la période principale d'inventaires et la rédaction du dossier

Après la fin de la période principale d'inventaires à l'automne 2021, le propriétaire de la parcelle boisée a entrepris de couper à blanc une partie du boisement. Photosol nous en a averti au printemps 2022 et a demandé de



cartographier cette coupe forestière. Celle-ci a transformé 25 350 m² des habitats de la ZIP. Différents habitats ont été impactés par le passage d'engins (Tableau 39), laissant apparaître un habitat global de coupe forestière.



Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Habitat ouvert. Il couvre plus de 25 000 m² de la ZIP.

Cortège floristique observé (espèces dominantes, caractéristiques, à enjeux observées dans l'habitat)

#### STRATE HERBACÉE

Rubus sp.

Ranunculus acris

Valeur écologique et biologique - Habitat pauvre en espèces et sans espèce à enjeux.

Surface modifiée (ha) Nom de l'habitat 0,51 Boisements de Peuplier tremble x Fourrés à Sureau noir Bosquets 0,14 < 0,01 Chemins Fourrés arbustifs 0,60 Peupleraies sèches à Peuplier noir 0,22 Prairies de fauche < 0,01 Prairies méso-xérophiles à Chiendent 0,15 0,77 Prairies non gérées Prairies non gérées à Vulpin des prés < 0,01 Saulaies à Saule blanc 0,03 0,11 Saussaies marécageuses Total général

Tableau 39. Habitats transformés par la coupe forestière

## 7.1.5. Synthèse des enjeux flore et habitats

Le nombre de **taxons** recensés dans l'aire d'inventaires est modéré. Seule *Crassula tillaea* se démarque des autres espèces car elle peu fréquente et « en danger », et donc à enjeux dans la région. Néanmoins, cette espèce n'est présente qu'en bordure de chemin (habitat anthropisé) au sud de la ZIP. D'autre part, la flore est surtout caractéristique des milieux anthropisés. Elle présente donc un intérêt général modéré.

Les **espèces exotiques envahissantes** constituent des enjeux plus forts sur le site avec 10 espèces dont il faudra éviter une augmentation de la prolifération, notamment l'Ambroisie à feuilles d'Armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) à niveau d'enjeux majeur. Les surfaces envahies par ces espèces semblent restreintes pour le moment.

Les **habitats** sont diversifiés au vu de la surface de l'aire d'inventaires avec une prédominance nette des prairies de fauche dans la ZIP. Cet habitat est toutefois identifié Natura 2000.

#### 7.2. ZONES HUMIDES

# 7.2.1. Approche préliminaire

Le site se trouve à moins de 500 m au sud et au nord de deux cours d'eau intermittents (Carte 9). Il est également à 1,6 km à l'est de la rivière Allier, secteur concentrant de forte probabilité de présence de zones humides.

الح.

Néanmoins, l'aire d'inventaires se situe à un niveau topographique bien supérieur. D'après les modélisations, il semble qu'il y ait une forte probabilité de présence de zones humides au sud du site, au niveau des secteurs de boisements et de fourrés. Une attention particulière sera donc apportée sur ces secteurs lors des prospections de terrain.

Zone d'implantation potentielle Réseau hydrographique Permanent Intermittent Prélocalisation des zones humides sur le bassin Allier aval Forte observation Forte probabilité théorique Moyenne probabilité théorique 400 m Cart&CieSources: SAGE Allier aval, Pôle Relais Tourbières, IGN, Crexeco, Photo Zones en eau Google Satellit

Carte 9. Modélisation des milieux potentiellement humides et réseau hydrographique aux alentours de la ZIP

# 7.2.2. Approche « végétation »

Bien que largement dominé par des végétations mésophiles, le site accueille quelques habitats inscrits dans l'arrêté de juillet 2008 en tant qu'habitats caractéristiques de zone humide. Il s'agit des prairies mésohygrophiles, des saulaies à Saule blanc, des saussaies marécageuses et des peupleraies sèches à Peuplier noir. Ces végétations se concentrent au sud de la zone d'étude, là où la modélisation avait mis en avant des probabilités fortes. Les 32 espèces inventoriées caractéristiques de zones humides au titre de l'arrêté de 2008 ont d'ailleurs pour la plupart été contactées au sein même de ces habitats.



Les autres végétations inventoriées, et notamment celles présentes dans la ZIP, sont majoritairement considérées comme « proparte ». Bien que relativement sèches, seule une expertise des espèces végétales et des profils pédologiques peut permettre de trancher sur la présence ou l'absence de zones humides au sein de ces dernières.

## 7.2.3. Approche « floristique et pédologique »

Comme précisé précédemment, seuls des relevés floristiques et pédologiques permettent de trancher au sein des végétations considérés comme « proparte » au titre de l'arrêté de 2008.

11 relevés floristiques et pédologiques ont donc été effectués en divers endroits de la ZIP. Ils se sont centrés principalement sur des secteurs en *proparte*, tels des faciès de prairies de fauche, ou présentant des particularités faisant supposer la présence de zones humides. Les informations cartographiques, dont les photos aériennes anciennes, ont permis de mieux orienter cette expertise de terrain et notamment d'identifier d'anciens canaux creusés au sud de la ZIP, aujourd'hui difficilement observables.

Ainsi, pour les relevés floristiques, peu d'espèces caractéristiques de zone humide ont été inventoriées dans les zones identifiées en *proparte*. La plupart des espèces présentes au niveau des sondages étaient des espèces à tendance mésophile.

Pour les sondages pédologiques, certains ont montré des traces nettes d'hydromorphie dans les 25 premiers centimètres et se prolongeant dans les profils, principalement dans la partie sud de la ZIP, témoignant ainsi de la présence de zones humides. D'autres sondages, à proximité de ces derniers, ont permis de définir les limites précises de ces zones humides lorsque les traces d'hydromorphies s'arrêtaient.

#### 7.2.4. Conclusion sur les zones humides

En combinant les habitats caractéristiques de zone humide et les sondages effectués, une partie sud de l'aire d'inventaires peut être considérée en zone humide au titre de l'arrêté de juin 2008. Ainsi, la surface de zone humide inventoriée est de 3,947 ha au sein de la ZIP. La Carte 10 présente les secteurs en zone humide et ceux en zone non humide ainsi que la localisation des sondages.

La limite nord de la zone humide est très rectiligne et correspond à la limite de la parcelle cultivée en céréales. En effet, sur cette dernière, les premiers centimètres du sol sont fortement perturbés. L'identification des zones humides se basant sur la présence de caractères rédoxiques ou réductiques dans les 25 premiers centimètres du sol, les sondages pédologiques ne peuvent permettre d'apporter d'éléments pertinents. Pour preuve, les sondages effectués dans cette parcelle n'ont montré aucune trace d'oxydo-réduction.

الر

Carte 10. Zones humides identifiées et sondages pédologiques réalisés dans l'aire d'inventaires





#### 7.3. FAUNE

La localisation des points d'écoute de l'avifaune, des plaques reptiles et des exemples de parcours effectués pour le recensement de la faune sont présentés en annexes. Afin de faciliter la lecture pour les non-spécialistes, les listes et tableaux pour la faune sont présentés dans l'ordre alphabétique des noms français.

## 7.3.1. Avifaune

# 7.3.1.1. Richesse spécifique

**65 espèces d'oiseaux** ont été contactées durant les inventaires (Tableau 40, Figure 5) dont 2 seulement en dehors des deux aires d'inventaires. Parmi les 63 espèces restantes, 46 obtiennent un statut de reproduction. Ce cortège est constitué d'espèces globalement forestières, ubiquistes ou liées au bocage, communes avec une large aire de répartition. 5 espèces sont néanmoins patrimoniales et nicheuses.



Tableau 40. Espèces d'oiseaux recensées, statut de reproduction, patrimonialité, protection, enjeux écologiques, classe habitat

Nom scientifique	Nom français	Repro- duction	Commentaire	Zone	DO	LR UE27	LRN	LRR	ZNIEFF	PN	Berne	Bonn	Enjeux écologiques théoriques	Enjeux écologiques locaux	Classe habitat
Prunella modularis	Accenteur mouchet	Probable	1 ou 2 chanteurs à l'est du bosquet en juin ; pas d'autres contacts	ZIP		LC	LC	NT		Art. 3	=		2	2	ubiquiste
Alauda arvensis	Alouette des champs	Probable	Un seul chanteur dans les prairies au nord de la ZIP et 2 ou 3 chanteurs au bord de la N7	ZIP	11/2	LC	NT	LC					2	2	ouvert avec buissons
Lullula arborea	Alouette lulu		Un seul individu en mai dans les prairies, pas d'indices probants de reproduction	ZIP	I	LC	LC	NT	DO	Art. 3			2.5	1.5	ouvert avec buissons
Motacilla alba	Bergeronnette grise	Certaine	Niche à proximité du bâti et des bassins de l'Al ; se nourrit régulièrement en petit nombre dans la ZIP	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3	=		1.5	1.5	ouvert avec buissons
Branta canadensis	Bernache du Canada		2 individus en vol en mai, sans lien avec le site	ZIP	11/1	NE	NA	NA				II	1.5	1.5	humide
Nycticorax nycticorax	Bihoreau gris		2 individus en vol en mai, sans lien avec le site	ZIP	ı	LC	NT	VU	Rare	Art. 3	Ш		3	1.5	humide
Pernis apivorus	Bondrée apivore		1 individu en vol en mai, sans lien avec le site	ZIP	ı	LC	LC	LC	DO	Art. 3	II	II	2.5	1.5	forestier
Emberiza calandra	Bruant proyer	Probable	3 à 5 dans les haies bordant les prairies de la ZIP	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3			1.5	1.5	ouvert avec buissons
Emberiza cirlus	Bruant zizi	Possible	1 chanteur à l'est du bosquet en avril ; pas d'autres contacts	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3	Ш		1.5	1.5	bocager
Buteo buteo	Buse variable		Quelques individus régulièrement observés mais pas d'indices probants de reproduction	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3	=	II	1.5	1.5	forestier
Anas platyrhynchos	Canard colvert		Quelques individus régulièrement observés en vol, sans lien avec le site	ZIP	11/1	LC	LC	LC				Ш	1.5	1.5	humide
Carduelis carduelis	Chardonneret élégant		1 seul individu en juin et 5 en automne ; pas d'indices probants de reproduction	ZIP		LC	V	NT		Art. 3	=		2.5	1.5	bocager
Tringa ochropus	Chevalier culblanc		1 migrateur en septembre sur les bassins de l'Al	AI 50m		LC				Art. 3	Ш	II	1.5	1.5	humide
Corvus monedula	Choucas des tours		Quelques individus en vol ou s'alimentant dans les prairies en février et septembre	ZIP	11/2	LC	LC	LC		Art. 3	exclus		1.5	1.5	urbain
Corvus frugilegus	Corbeau freux		Quelques individus en vol ou s'alimentant dans les prairies à chaque passage	ZIP	11/2	LC	LC	LC			exclus		1.5	1.5	bocager
Corvus corone	Corneille noire		Commune dans la ZIP mais pas d'indices probants de reproduction	ZIP	11/2	LC	LC	LC			exclus		1.5	1.5	bocager
Sturnus vulgaris	Étourneau sansonnet		Quelques individus de février à juin, puis groupe de plus de 150 s'alimentant dans les prairies en automne	ZIP	11/2	LC	LC	LC			exclus		1.5	1.5	ubiquiste
Falco tinnunculus	Faucon crécerelle		Au moins 2 individus chassant régulièrement dans les prairies	ZIP		LC	NT	LC		Art. 3	=	II	2	1.5	bocager
Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire	Probable	Nicheur très commun dans le boisement ; commune aussi en automne	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3	Ш		1.5	1.5	ubiquiste
Sylvia borin	Fauvette des jardins	Probable	2 chanteurs dans le bosquet en juin	ZIP		LC	NT	VU		Art. 3	II		2.5	2.5	bocager
Sylvia communis	Fauvette grisette	Probable	2 chanteurs dans les fourrés ; encore présente en septembre	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3	Ш		1.5	1.5	bocager
Garrulus glandarius	Geai des chênes		2 ou 3 individus en avril et septembre	ZIP	11/2	LC	LC	LC			exclus		1.5	1.5	forestier
Ficedula hypoleuca	Gobemouche noir		Migrateur très commun début septembre partout où il y a des arbres	ZIP		LC	VU	EN	Rare	Art. 3	Ш	П	4	1.5	forestier
Luscinia svecica	Gorgebleue à miroir		Une femelle migratrice en avril	ZIP	ı	LC	LC	RE		Art. 3	II		4	1.5	humide
Certhia brachydactyla	Grimpereau des jardins		Seulement 3 contacts, pas d'indices probants de reproduction	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3	Ш		1.5	1.5	forestier



Nom scientifique	Nom français	Repro- duction	Commentaire	Zone	DO	LR UE27	LRN	LRR	ZNIEFF	PN	Berne	Bonn	Enjeux écologiques théoriques	Enjeux écologiques locaux	Classe habitat
Turdus viscivorus	Grive draine		Un seul contact en avril dans le boisement	ZIP	11/2	LC	LC	LC					1.5	1.5	forestier
Turdus iliacus	Grive mauvis		Un seul contact en février	Al 50m	11/2	VU							2.5	1.5	forestier
Turdus philomelos	Grive musicienne	Possible	Peu commune, notée de février à juin dans le boisement	ZIP	11/2	LC	LC	LC					1.5	1.5	ubiquiste
Bubulcus ibis	Héron garde-bœufs		Un seul individu en vol, sans lien avec le site	Hors zone		LC	LC	VU	VU	Art. 3	II		2.5	1.5	humide
Hirundo rustica	Hirondelle rustique		Seulement notée en vol en juin, sans lien avec le site	ZIP		LC	NT	NT		Art. 3	II		2	1.5	urbain
Hippolais polyglotta	Hypolaïs polyglotte	Probable	Nicheuse commune dans le boisement et les haies buissonnantes	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3	Ш		1.5	1.5	bocager
Linaria cannabina	Linotte mélodieuse	Certaine	Nicheuse commune en périphérie nord des entreprises ; 1 ou 2 couples dans la ZIP ; des groupes d'une vingtaine en mai et septembre	ZIP		LC	VU	NT		Art. 3	П		2.5	2.5	bocager
Oriolus oriolus	Loriot d'Europe	Possible	1 chanteur dans le bosquet en mai ; pas d'autres contacts	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3	II		1.5	1.5	forestier
Apus apus	Martinet noir		Quelques individus en vol en mai et juin, sans lien avec le site	ZIP		LC	NT	LC		Art. 3			2	1.5	urbain
Turdus merula	Merle noir	Probable	Commun partout où il y a des arbres dans la ZIP	ZIP	11/2	LC	LC	LC					1.5	1.5	ubiquiste
Aegithalos caudatus	Mésange à longue queue		Seulement notée en février et septembre, pas d'indices probants de reproduction	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3			1.5	1.5	forestier
Cyanistes caeruleus	Mésange bleue	Certaine	Assez commune au sud de l'AI, dans le boisement	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3	II		1.5	1.5	ubiquiste
Parus major	Mésange charbonnière	Certaine	Assez commune au sud de l'AI, dans le boisement	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3	II		1.5	1.5	ubiquiste
Milvus migrans	Milan noir		1 ou 2 individus en vol d'avril à juin, sans lien avec le site	ZIP	ı	LC	LC	LC	DO	Art. 3	II	II	2.5	1.5	forestier
Passer domesticus	Moineau domestique	Probable	Niche dans la ruine de la ZIP ; commun en périphérie du bât dans l'Al	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3	exclus		1.5	1.5	urbain
Dendrocopos major	Pic épeiche		Un seul individu en septembre, pas d'indices probants de reproduction	AI 50m		LC	LC	LC		Art. 3	II		1.5	1.5	ubiquiste
Picus viridis	Pic vert		Un individu contacté en toute saison, pas d'indices probants de reproduction	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3	II		1.5	1.5	ubiquiste
Pica pica	Pie bavarde	Certaine	Commune dans la ZIP ; une douzaine s'alimentant dans les prairies en septembre	ZIP	11/2	LC	LC	LC			exclus		1.5	1.5	bocager
Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur	Probable	Un seul couple dans une haie arbustive au nord de la ZIP	ZIP	ı	LC	NT	LC	DO	Art. 3	II		2.5	2.5	bocager
Columba livia f. domestica	Pigeon biset domestique		Un seul individu en vol en juin et un se nourrissant dans les prairies en septembre	ZIP									0	1.5	urbain
Columba oenas	Pigeon colombin		1 individu en vol en mai, sans lien avec le site	ZIP	11/2	LC	LC	LC					1.5	1.5	forestier
Columba palumbus	Pigeon ramier	Probable	Assez commun dans les arbres de la ZIP ; une dizaine en septembre	ZIP	II/1	LC	LC	LC			exclus		1.5	1.5	ubiquiste
Fringilla coelebs	Pinson des arbres	Possible	Absent de l'Al ; un seul chanteur entendu à distance de la ZIP	Hors zone		LC	LC	LC		Art. 3			1.5	1.5	ubiquiste
Anthus trivialis	Pipit des arbres		Un seul individu en septembre, sans doute un migrateur en halte	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3	П		1.5	1.5	forestier
Anthus pratensis	Pipit farlouse		1 à 5 individus en février et avril, sans doute des migrateurs en halte	ZIP		VU	VU	NT		Art. 3	П		2.5	1.5	ouvert avec buissons
Phylloscopus trochilus	Pouillot fitis	·	Un seul individu en septembre, un migrateur en halte	ZIP		LC	NT	VU		Art. 3	Ш		2.5	1.5	bocager
Phylloscopus sibilatrix	Pouillot siffleur		2 individus notés fin mai ; observation assez surprenante à cette période en l'absence de milieux de reproduction favorables	ZIP		LC	NT	VU		Art. 3	П		2.5	1.5	forestier
Phylloscopus collybita	Pouillot véloce		Assez commun dans le boisement ainsi qu'en septembre	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3	II		1.5	1.5	bocager



Nom scientifique	Nom français	Repro- duction	Commentaire	Zone	DO	LR UE27	LRN	LRR	ZNIEFF	PN	Berne	Bonn	Enjeux écologiques théoriques	Enjeux écologiques locaux	Classe habitat
Luscinia megarhynchos	Rossignol philomèle	Certaine	Commun au sud de l'Al, dans le boisement, ainsi que dans les haies périphériques	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3	=		1.5	1.5	bocager
Erithacus rubecula	Rougegorge familier	Probable	Seulement un ou deux chanteurs en mai dans le bosquet ; seulement 4 observations durant l'étude	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3	II		1.5	1.5	ubiquiste
Phoenicurus phoenicurus	Rougequeue à front blanc		4 ou 5 migrateurs en halte en septembre	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3	П		1.5	1.5	ubiquiste
Phoenicurus ochruros	Rougequeue noir	Probable	Niche sans doute dans la ruine de l'Al ainsi que dans le bâti périphérique	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3	=		1.5	1.5	urbain
Serinus serinus	Serin cini	Probable	1 chanteur à l'est du bosquet en mai et juin	ZIP		LC	VU	VU		Art. 3	Ш		2.5	2.5	urbain
Saxicola rubicola	Tarier pâtre	Certaine	1 ou 2 territoires au sud de la ZIP ; une famille dans la haie du nord de la ZIP	ZIP		LC	NT	LC		Art. 3	Η		2	2	bocager
Spinus spinus	Tarin des aulnes		2 individus en février, sans doute des hivernants	ZIP		LC	LC	EN	Rare	Art. 3	II		4	1.5	forestier
Streptopelia turtur	Tourterelle des bois	Possible	1 chanteur à l'est du bosquet en juin ; pas d'autres contacts	ZIP	11/2	NT	νυ	νυ				II turtur	2.5	2.5	bocager
Streptopelia decaocto	Tourterelle turque		1 ou 2 individus seulement notés en vol, sans lien avec le site	ZIP	11/2	LC	LC	LC					1.5	1.5	urbain
Oenanthe oenanthe	Traquet motteux		Un seul migrateur en halte en septembre	ZIP		LC	NT	NT		Art. 3	II		2	1.5	ouvert ras
Troglodytes troglodytes	Troglodyte mignon	Possible	1 seul chanteur dans le bosquet en mai ; pas d'autres contacts	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3	Ш		1.5	1.5	ubiquiste
Chloris chloris	Verdier d'Europe		Absent de la ZIP ; 2 contacts en mai dont un chanteur au nord de la l'Al	Al 50m		LC	VU	LC		Art. 3	Ш		2.5	1.5	bocager

**Reproduction**: statut de reproduction à l'échelle du site d'étude.

Zone : seule l'aire d'étude la plus restreinte dans laquelle l'espèce a été contactée est mentionnée : ZIP, Al ou Hors zone.

DO: Directive Oiseaux 79/409/CEE.

LR UE27: Liste Rouge des 27 pays de l'Union Européenne. / LRN: Liste Rouge Nationale des oiseaux nicheurs de France. / LRR: Liste Rouge Régionale des oiseaux nicheurs.

**ZNIEFF**: espèces déterminantes pour la création de Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique.

PN: Protection Nationale. Article 3 de l'arrêté du 29 octobre 2009.

Berne: Convention de Berne, Annexe II. /Bonn: Convention de Bonn, Annexe II.

Bonn: Convention de Bonn, Annexe II.

Enjeux écologiques théoriques : tels que définis au paragraphe « Méthodes de bioévaluation ».

**Enjeux écologiques locaux**: basés sur les enjeux théoriques mais corrigés en fonction du statut de chaque espèce sur le site: par exemple, le Gobemouche noir a des enjeux théoriques de 4 mais ceci est valable en cas de reproduction; dans l'aire d'inventaires, il ne se reproduit pas; dans ce cas, les enjeux locaux sont ramenés à 1,5.

Classe habitat : type d'habitat principalement utilisé et retenu pour la désignation des cortèges.

Espèces patrimoniales en gras : espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux et/ou considérée comme menacée (critère VU ou plus fort) sur une Liste rouge internationale, nationale ou régionale.



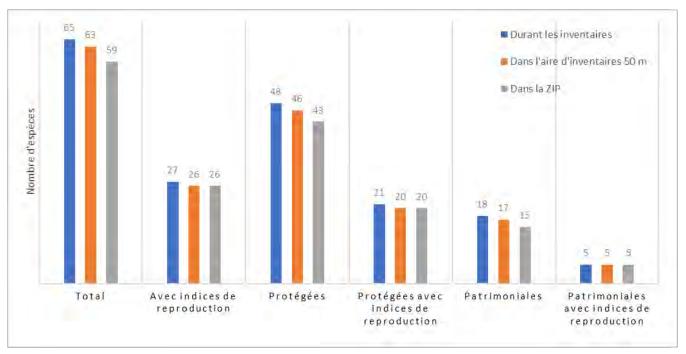


Figure 5. Nombre d'espèces d'oiseaux recensées

## 7.3.1.2. Cortège par grand type d'habitat

La catégorisation présentée ici est nécessairement simpliste et schématique, la plupart des espèces d'oiseaux pouvant utiliser une grande variété d'habitats au cours de leur cycle annuel (reproduction, alimentation, migration, dortoir...). La colonne « Classe habitat » du Tableau 40 constitue une simplification mais permet d'établir un classement aisé des espèces par cortège.

D'un point de vue avifaunistique, l'aire d'inventaires est constituée principalement de milieux ouverts (prairies et pâturages) bordés de haies buissonnantes et arbustives ainsi que de petits boisements au sud. Les mares sont de taille réduite et ne sont pas susceptibles d'accueillir des oiseaux nicheurs.

Sur les 65 espèces répertoriées, 3 classes d'habitat recueillent l'essentiel des espèces : bocager (17 espèces), forestier (14) et ubiquiste (14). La diversité est donc surtout obtenue dans les boisements et dans les haies bordant les parcelles. Seulement 6 espèces sont inféodées aux milieux ouverts dont 3 sont nicheuses dans la ZIP : Alouette des champs, Bergeronnette grise, Bruant proyer. 6 espèces sont liées aux habitats humides : il s'agit principalement d'oiseaux de passage observés en très petits nombres (souvent à l'unité) en vol ou sur les mares et étangs.

## 7.3.1.3. En période de reproduction

L'exhaustivité des comptages des oiseaux nicheurs n'étant pas possible (sauf à mettre en place un inventaire hebdomadaire de mars à juin à raison d'une journée par 40 ha en milieu forestier, jusqu'à 100 ha en milieu ouvert), des méthodes relatives basées sur des indices ont été développées afin d'établir des comparaisons objectives. Les indices utilisés ici sont :

- Indice de richesse : nombre d'espèces différentes par point d'écoute.
- Indice de fréquence : pourcentage du nombre de points d'écoute où une espèce donnée est notée par rapport au nombre de points d'écoute.

Les 5 points d'écoute sont répartis de façon homogène sur l'ensemble de l'aire d'inventaires (Annexe 4).

Tableau 41. Nombre d'espèces d'oiseaux recensées par point d'écoute et par date (indice de richesse)

Points d'écoute	25/05	15/06	Total	Moy	Min	Max
1	12	9	18	10.5	9	12
2	16	17	27	16.5	16	17
3	13	13	22	13.0	13	13



Points d'écoute	25/05	15/06	Total	Moy	Min	Max
4	10	20	24	15.0	10	20
5	9	9	14	9.0	9	9
Total	33	33	46			
Moy	12.0	13.6		12.8		
Min	9	9				
Max	16	20				

Le nombre moyen d'espèces contactées par point d'écoute (indice de richesse) est de 12,8 (Tableau 41). Le nombre moyen d'espèces par point d'écoute peut être séparé en 2 groupes : les points d'écoute 1 et 5 recueillent un score plus faible que les autres. Le point 1 est situé dans les prairies/cultures au nord de l'aire d'inventaires : au sein de ces parcelles, la diversité est très faible ; quasiment toutes les observations proviennent des haies et du bâti situés en périphérie. Le point 5 est tout proche de la RN7 dans un secteur déjà réaménagé peu attractif pour l'avifaune. Les autres points d'écoute sont situés dans des secteurs avec des habitats plus diversifiés, y compris le point 2 : bien qu'il semble être au milieu des prairies, la haie buissonnante est utilisée par diverses espèces d'oiseaux et les oiseaux présents dans la ruine ou dans le bosquet au nord sont également observables ou audibles depuis ce point. Pour rappel, deux protocoles visent à étudier les populations d'oiseaux communs sur le territoire national par point d'écoute de 5 minutes entre mars et juillet : protocoles STOC EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Échantillonnage Ponctuel Simple) et EPOC (Estimation des Populations d'Oiseaux Communs). Pour ces deux protocoles, la diversité moyenne en 2017 était de 9,5 – 10 espèces par point d'écoute (Dupuy, 2017). Ces résultats sont tout à fait similaires à ceux obtenus durant cette étude.

Le nombre total d'espèces notées durant les points d'écoute est de 46. Parmi celles-ci, 19 ne se reproduisent pas dans l'aire d'inventaires, si bien que 27 espèces nicheuses dans l'aire d'inventaires ont été détectées durant les points d'écoute soit la totalité des espèces obtenant un statut de reproduction à l'échelle de l'étude dans l'aire d'inventaires. Les points d'écoute sont donc très représentatifs des oiseaux nicheurs de l'aire d'inventaires.

Pour avoir une idée de la fréquence et de l'abondance des espèces au sein de la zone d'étude, il est possible de calculer des indices basés sur les résultats obtenus durant les points d'écoute (Tableau 42). L'indice d'abondance peut facilement être biaisé par le passage d'un groupe. Il convient de rappeler également que les points d'écoute sont conçus pour recenser surtout les oiseaux chanteurs et sont peu adaptés aux grandes espèces type rapaces.

Tableau 42. Indices de fréquence et d'abondance des espèces d'oiseaux recensées durant les points d'écoute. Classement par rang de fréquence

Nom scientifique	Nom français	Présence possible	N	Fréquence (en %)	Rang fréquence	N total d'individus	Abondance	Rang abondance
Corvus corone	Corneille noire	2	5	50.00	1	22	2.20	2
Turdus merula	Merle noir	2	5	50.00	2	12	1.20	7
Pica pica	Pie bavarde	2	5	50.00	3	11	1.10	8
Columba palumbus	Pigeon ramier	2	5	50.00	4	15	1.50	6
Luscinia megarhynchos	Rossignol philomèle	2	5	50.00	5	11	1.10	9
Corvus frugilegus	Corbeau freux	2	4	40.00	6	7	0.70	12
Sturnus vulgaris	Étourneau sansonnet	2	4	40.00	7	28	2.80	1
Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire	2	4	40.00	8	6	0.60	14
Cyanistes caeruleus	Mésange bleue	2	4	40.00	9	16	1.60	5
Milvus migrans	Milan noir	2	4	40.00	10	6	0.60	15
Passer domesticus	Moineau domestique	2	4	40.00	11	21	2.10	4
Alauda arvensis	Alouette des champs	2	3	30.00	12	4	0.40	20
Buteo buteo	Buse variable	2	3	30.00	13	5	0.50	16
Anas platyrhynchos	Canard colvert	2	3	30.00	14	5	0.50	17
Hippolais polyglotta	Hypolaïs polyglotte	2	3	30.00	15	5	0.50	18
Linaria cannabina	Linotte mélodieuse	2	3	30.00	16	22	2.20	3
Emberiza calandra	Bruant proyer	2	2	20.00	17	7	0.70	11
Falco tinnunculus	Faucon crécerelle	2	2	20.00	18	3	0.30	21
Sylvia communis	Fauvette grisette	2	2	20.00	19	3	0.30	22
Hirundo rustica	Hirondelle rustique	2	2	20.00	20	3	0.30	23
Apus apus	Martinet noir	2	2	20.00	21	9	0.90	10
Parus major	Mésange charbonnière	2	2	20.00	22	7	0.70	13
Picus viridis	Pic vert	2	2	20.00	23	2	0.20	28
Phylloscopus collybita	Pouillot véloce	2	2	20.00	24	2	0.20	31
Erithacus rubecula	Rougegorge familier	2	2	20.00	25	2	0.20	32



Nom scientifique	Nom français	Présence possible	N	Fréquence (en %)	Rang fréquence	N total d'individus	Abondance	Rang abondance
Saxicola rubicola	Tarier pâtre	2	2	20.00	26	5	0.50	19
Streptopelia decaocto	Tourterelle turque	2	2	20.00	27	3	0.30	25
Prunella modularis	Accenteur mouchet	2	1	10.00	28	1	0.10	33
Motacilla alba	Bergeronnette grise	2	1	10.00	29	2	0.20	26
Branta canadensis	Bernache du Canada	2	1	10.00	30	2	0.20	27
Nycticorax nycticorax	Bihoreau gris	2	1	10.00	31	1	0.10	34
Pernis apivorus	Bondrée apivore	2	1	10.00	32	1	0.10	35
Carduelis carduelis	Chardonneret élégant	2	1	10.00	33	1	0.10	36
Sylvia borin	Fauvette des jardins	2	1	10.00	34	1	0.10	37
Certhia brachydactyla	Grimpereau des jardins	2	1	10.00	35	1	0.10	38
Turdus philomelos	Grive musicienne	2	1	10.00	36	1	0.10	39
Bubulcus ibis	Héron garde-bœufs	2	1	10.00	37	1	0.10	40
Oriolus oriolus	Loriot d'Europe	2	1	10.00	38	1	0.10	41
Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur	2	1	10.00	39	2	0.20	29
Columba livia f. domestica	Pigeon biset domestique	2	1	10.00	40	1	0.10	42
Columba oenas	Pigeon colombin	2	1	10.00	41	1	0.10	43
Fringilla coelebs	Pinson des arbres	2	1	10.00	42	1	0.10	44
Phylloscopus sibilatrix	Pouillot siffleur	2	1	10.00	43	2	0.20	30
Phoenicurus ochruros	Rougequeue noir	2	1	10.00	44	1	0.10	45
Serinus serinus	Serin cini	2	1	10.00	45	3	0.30	24
Chloris chloris	Verdier d'Europe	2	1	10.00	46	1	0.10	46

**Présence possible** : nombre d'inventaires maximal durant lesquels l'espèce peut être contactée.

N : nombre de points d'écoute où l'espèce a été contactée.

**Fréquence**: 100 x 'N' / ('nombre de point d'écoute' x 'Présence possible').

Rang fréquence : classement par fréquence.

N total d'individus : nombre total d'individus recensés.

Abondance: 'N total d'individus' / ('nombre de point d'écoute' x 'Présence possible').

Rang abondance: classement par abondance.

Espèces patrimoniales en gras : espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux et/ou considérée comme menacée (critère VU ou plus

fort) sur une Liste rouge internationale, nationale ou régionale.

Espèces non nicheuses en grisé.

Un grand nombre d'espèces contactées durant les points d'écoute n'obtiennent aucun statut de reproduction à l'échelle de l'étude, ce qui est assez inhabituel mais peut s'expliquer par le fait que les espèces de taille moyenne à grande (corvidés, rapaces, oiseaux d'eau...) sont aisément détectées lorsqu'elles survolent le site en transit ou éventuellement en chasse.

Les 6 espèces nicheuses typiques des milieux ouverts obtiennent des rangs de fréquence assez hétérogènes :

- Modéré pour l'Alouette des champs : les chanteurs sont rares dans les prairies au nord de la ZIP mais plusieurs ont été entendus également au sud le long de la RN7 ; sa détection est possible à distance importante en raison de son chant en vol.
- Modéré pour le Bruant proyer : les chanteurs sont cantonnés dans les haies en lisière des parcelles au nord de la ZIP
- Faible pour la Bergeronnette grise : elle ne se reproduit qu'à proximité du bâti dans l'aire d'inventaires.

L'Alouette lulu n'a été contactée qu'une fois en mai en dehors des points d'écoute ; le Pipit farlouse et le Traquet motteux ne nichent pas non plus dans l'aire d'inventaires.

#### 7.3.1.4. Oiseaux nocturnes

Lors des inventaires crépusculaires ou nocturnes (également dédiés aux chiroptères et aux amphibiens), aucun rapace nocturne n'a été entendu. Selon la base de données participative de la LPO Auvergne, seulement 2 espèces parmi les plus communes de rapaces nocturnes ont été contactées récemment sur la commune d'Avermes : Chouette hulotte et Effraie des clochers en 2019, et pas de mention de la Chevêche d'Athéna ni du Hibou moyenduc (source Faune Auvergne). Seul le bosquet de la ZIP pourrait être favorable à la reproduction de la Chouette hulotte.



## 7.3.1.5. En période d'hivernage

8 espèces d'oiseaux ont été contactées durant l'inventaire de février (Tableau 43), Deux espèces sont patrimoniales : la Grive mauvis et le Pipit farlouse, mais les critères de patrimonialité sont valables durant la reproduction, cet aspect sera donc d'avantage détaillé après les prochains inventaires.

Bien qu'en hiver de nombreuses espèces aient tendance à se regrouper (alouettes, pipits, fringillidés...), aucun groupe de taille remarquable (plus de 20 individus) n'a été détecté sur le site lors de l'inventaire.

Le cortège modérément varié observé regroupe majoritairement des espèces des milieux forestiers et ubiquistes, mais aussi quelques espèces des milieux bocagers, ouverts avec des buissons et urbains.

Malgré la présence de prairies semblant favorables à l'occupation du site par des espèces de milieux ouverts (Pipits, Alouettes, Fringillidés), seuls l'Alouette des champs et le Pipits farlouse ont été détectés avec seulement un individu de chaque espèce. En ce qui concerne les rapaces diurnes, seule la Buse variable a été détectée. Deux individus, posés dans la zone boisée, semblent avoir un usage régulier du site en hiver. Aucune espèce inféodée aux milieux humides n'a été détectée. Les zones humides présentes dans l'aire d'inventaires sont peu adaptées à l'accueil de ce type d'espèces.

•		
Nom scientifique	Nom français	N ind
Alauda arvensis	Alouette des champs	1
Buteo buteo	Buse variable	2
Corvus monedula	Choucas des tours	8
Corvus frugilegus	Corbeau freux	2
Sturnus vulgaris	Étourneau sansonnet	11
Turdus iliacus	Grive mauvis	1
Turdus philomelos	Grive musicienne	6
Turdus merula	Merle noir	4
Aegithalos caudatus	Mésange à longue queue	3
Cyanistes caeruleus	Mésange bleue	2
Parus major	Mésange charbonnière	3
Passer domesticus	Moineau domestique	1
Picus viridis	Pic vert	1
Pica pica	Pie bavarde	5
Columba palumbus	Pigeon ramier	1
Anthus pratensis	Pipit farlouse	1
Erithacus rubecula	Rougegorge familier	3
Spinus spinus	Tarin des aulnes	2

Tableau 43. Espèces d'oiseaux recensées en hiver et effectifs

Espèces patrimoniales sur la Liste rouge des hivernants en gras.

Les enjeux potentiels pour l'avifaune concernent principalement la zone boisée du site qui sert de refuge pour la majorité des oiseaux détectés en hiver. Cependant, la faible diversité et les effectifs peu importants montrent des enjeux faibles pour l'avifaune hivernante sur ce site.

#### 7.3.1.1. En période de migration

La période de migration prénuptiale est couverte par les inventaires réalisés entre février et début mai. Au cours de cette étude, aucun oiseau n'a pu être identifié clairement comme migrateur à cette période, sauf une femelle de Gorgebleue à miroir le 8 avril dans la zone humide réaménagée le long de la RN7. Aucun rassemblement de plus de 20 individus d'une espèce n'a été détecté dans l'aire d'inventaires.

En septembre, la situation est assez différente avec quelques espèces clairement migratrices :

- Chevalier culblanc : 1 individu sur les bassins de l'aire d'inventaires.
- Gobemouche noir : très commun partout où il y a des arbres ; au moins une douzaine d'individus différents détectés.
- Pipit des arbres, Pouillot fitis, Traquet motteux : un seul individu, sans doute un migrateur en halte.
- Rougequeue à front blanc : 4 ou 5 migrateurs en halte.



Quelques rassemblements de plus de 20 individus d'une espèce ont été détectés dans l'aire d'inventaires mais ils concernent des espèces nichant localement :

- Étourneau sansonnet : jusqu'à 150 se nourrissent dans les pâtures.
- Corbeau freux : une vingtaine se nourrit dans les pâtures.
- Linotte mélodieuse : une vingtaine se nourrit dans les haies et friches en périphérie des bassins au nord de la ZIP.

Les habitats boisés, arbustifs et humides présents dans l'aire d'inventaires semblent avoir une certaine attractivité pour quelques oiseaux migrateurs en halte, sans que des rassemblements notables ne s'y forment.

## 7.3.1.2. Espèces patrimoniales

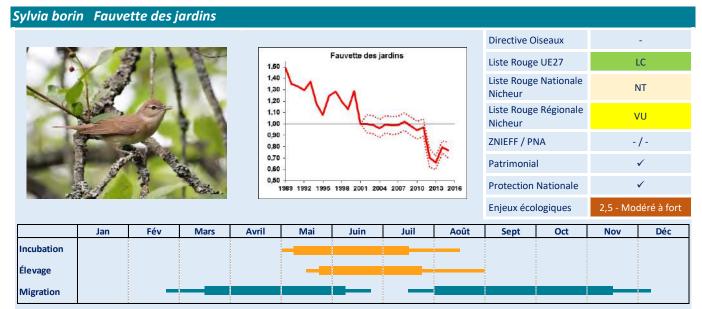
Une espèce est considérée comme patrimoniale si elle possède un ou plusieurs des statuts suivants :

- Inscrite à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux ;
- Considérée comme menacée (critères VU ou plus fort) sur une Liste rouge internationale, nationale ou régionale.

18 espèces patrimoniales ont été notées durant cette étude dont 5 se reproduisent dans l'aire d'inventaires (Carte 11). Les autres espèces sont surtout des hivernants ou des migrateurs ne se reproduisant pas localement ou ne trouvant pas dans l'aire d'inventaires des habitats favorables. Quelques espèces comme l'Alouette lulu, le Chardonneret élégant, le Milan noir ou le Verdier d'Europe peuvent toutefois se reproduire à proximité mais aucun indice probant n'a été obtenu durant cette étude.

Les listes rouges nationale et régionale des oiseaux hivernants et de passage sont à ce jour très provisoires, la plupart des espèces n'ayant aucun statut. Par conséquent, la patrimonialité des oiseaux est définie en période de reproduction. Dans ce chapitre, seules les espèces nicheuses dans l'aire d'inventaires sont prises en compte.





Le graphique montre les tendances des effectifs nicheurs en France disponibles sur le site Vigie Nature (pour plus de détails sur la méthodologie employée, voir http://vigienature.mnhn.fr/).

La figure illustrant la phénologie du cycle de vie de l'espèce est basée sur des données valables à l'échelle de l'Europe (Cramp & Simmons, 2004). Enjeux écologiques : selon les Critères d'évaluation des enjeux écologiques utilisés définis dans le chapitre Évaluation des enjeux

Espèce migratrice hivernant en Afrique tropicale, la Fauvette des jardins est présente en France de fin mars à septembre/octobre, occasionnellement plus tard. Elle est insectivore et apprécie les zones arbustives et buissonnantes, souvent humides : bocage, bords de rivière, boisements mixtes, landes et tourbières avec buissons. Dans les habitats où elle entre en concurrence avec la Fauvette à tête noire aux mœurs très similaires, les densités de Fauvette des jardins sont généralement bien plus faibles. La période de reproduction s'étale surtout de mi-mai à juillet.

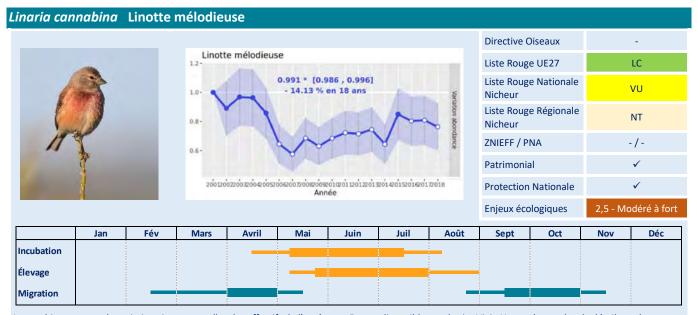
Bien qu'elle soit encore largement répandue et abondante, elle est considérée comme étant en déclin en Europe. En effet, les populations de Fauvette des jardins subissent un déclin modéré depuis les années 1980 et une modification de l'aire de répartition est constatée : réduction considérable en limite sud (notamment en Espagne) et déclin plus marqué à basse altitude (observé notamment au niveau des Alpes suisses) ; ces modifications semblent corrélées aux changements climatiques (Keller et al., 2020).

En France, la population est estimée entre 500 et 900 000 de couples (MNHN *et al.*, 2020) ; elle a connu une réduction de 32,7 % de 2001 à 2019 (Fontaine *et al.*, 2020). En conséquence, son aire de répartition se réduit en se contractant vers le nord ; dans le tiers sud de la France, elle tend à se réfugier sur les reliefs.

Dépendante d'habitats à végétation arbustive, elle souffre de la fermeture par reboisement en futaie dépourvue de sous-bois ou suite à la déprise agricole. Les pertes d'habitat sur les zones d'hivernage en Afrique sont également mentionnées. Le changement climatique qui défavoriserait les migrateurs au long cours pourrait également rendre la compétition difficile avec la Fauvette à tête noire, migratrice partielle hivernant notamment en France et autour de la Méditerranée.

En Auvergne, la population est en déclin marqué avec une perte estimée à 46 % des effectifs de 2001 à 2019 (Fontaine *et al.*, 2020) ce qui justifie sa classification en Vulnérable sur la Liste Rouge Régionale. Durant cette étude, 2 chanteurs ont été entendus dans le bosquet en juin.





Le graphique montre le variations inter-annuelles des effectifs de l'espèce en France disponibles sur le site Vigie Nature (pour plus de détails sur la méthodologie employée, voir http://vigienature.mnhn.fr/).

La figure illustrant la phénologie du cycle de vie de l'espèce est basée sur des données valables à l'échelle de l'Europe (Cramp & Simmons, 2004). Enjeux écologiques : selon les Critères d'évaluation des enjeux écologiques utilisés définis dans le chapitre Évaluation des enjeux.

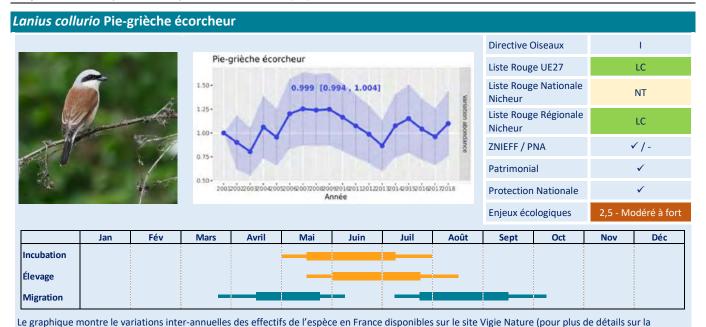
La Linotte mélodieuse est encore largement répandue et abondante. En France, elle est à la fois nicheuse et migratrice partielle et peut s'observer toute l'année. Elle fréquente une grande variété de milieux ouverts. La reproduction débute en avril et se termine en août pour les couples effectuant deux pontes. Le nid est installé non loin du sol, dans la végétation dense, herbacée ou arbustive. Ses comportements grégaires rendent la localisation des territoires et des couples difficiles, surtout sur de grandes zones d'inventaires. Après la reproduction, elle forme des bandes très mobiles.

En Europe, l'aire de distribution de la Linotte mélodieuse a subi peu de changements au cours des 20 dernières années. Cependant, une perte d'environ 50 % des effectifs de l'espèce dans les années 1990 a été enregistrée et se poursuit encore aujourd'hui (Keller *et al.*, 2020). Elle est considérée comme Vulnérable en France à cause d'un déclin marqué de 68 % depuis 1989 ; la population estimée à 750 000 couples a connu une réduction de 37 % entre 2001 et 2013 (MNHN *et al.*, 2020). C'est un symbole du déclin des espèces spécialistes des milieux agricoles.

Spécialiste des milieux agricoles, elle a fortement souffert de la diminution de ses ressources alimentaires, des petites graines d'herbacées souvent considérées comme de mauvaises herbes et donc éliminées des zones de grandes cultures. Cette faible disponibilité alimentaire affecte le succès de reproduction et la survie hivernale. Les menaces viennent donc surtout du changement de pratique agricole : intensification, pesticides... La fermeture des milieux liée à l'abandon des pratiques pastorales est également une menace pour les populations de Linottes en milieux montagnards.

En Auvergne-Rhône-Alpes, elle est largement répartie, surtout en dessous de 1 000 m. Elle semble en déclin en Auvergne depuis 2002 mais aurait connu une légère augmentation estimée à 12 % d'après le programme STOC (Fontaine *et al.*, 2020). Durant cette étude, la Linotte mélodieuse est considérée comme une nicheuse assez commune. Elle est bien implantée en périphérie nord des entreprises où des groupes sont observés se nourrissant dans les friches et aux abords des bassins. 1 ou 2 couples sont également présents dans la ZIP, dans les zones buissonnantes entre le bosquet et la zone humide réaménagée. Des groupes d'une vingtaine sont notés en mai et septembre.





méthodologie employée, voir http://vigienature.mnhn.fr/).

La figure illustrant la phénologie du cycle de vie de l'espèce est basée sur des données valables à l'échelle de l'Europe (Cramp & Simmons, 2004).

La figure illustrant la phénologie du cycle de vie de l'espèce est basée sur des données valables à l'échelle de l'Europe (Cramp & Simmons, 2004) Enjeux écologiques : selon les Critères d'évaluation des enjeux écologiques utilisés définis dans le chapitre Évaluation des enjeux

Espèce migratrice hivernant en Afrique australe, la Pie-grièche écorcheur est présente en France de mai à septembre. Elle apprécie particulièrement les milieux ouverts à végétation rase où elle peut chasser et les haies ou buissons où elle installe son nid. Même de rares buissons dans des milieux très ouverts comme les plaines agricoles ou les plateaux de moyenne altitude lui conviennent pour la reproduction si les ressources alimentaires sont suffisantes. Son régime est varié, constitué de gros insectes, de petits oiseaux, mammifères et reptiles. Par ses comportements (chasse à l'affut depuis un perchoir), elle est bien visible et aisée à détecter. Les pontes commencent en mai / juin, les jeunes quittant le nid environ un mois plus tard. Les plus tardifs issus de ponte de remplacement peuvent ne s'envoler que fin août alors que la migration postnuptiale a déjà débuté. Les territoires varient de 0,5 à 2 ha avec des densités localement importantes, jusqu'à 7 couples/10 ha. En revanche, dans les zones de cultures intensives, on peut ne trouver qu'un seul couple sur plusieurs centaines d'ha.

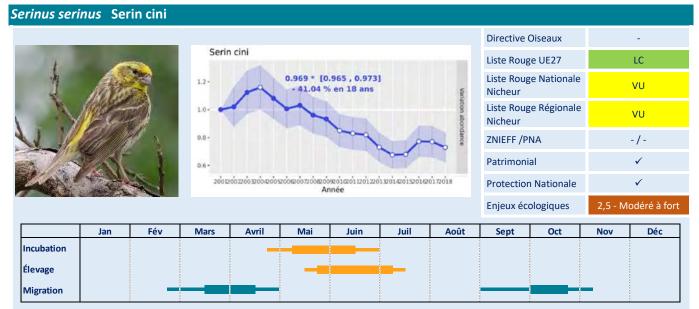
En Europe, l'aire de répartition et les effectifs ont peu changé au cours des 20 dernières années. Cependant, à des échelles plus locales, des expansions (Espagne, nord-ouest de la France, Belgique et Pays-Bas) sans augmentation significative des effectifs, et des réductions (en zone méditerranéenne) sont observées. Avec un nombre de couples compris entre 7,4 et 14,3 millions, l'espèce n'est pas considérée comme menacée à l'échelle du continent (Keller et al., 2020).

En France, la Pie-grièche écorcheur est encore largement répandue et abondante. Elle est inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux et elle est classée Presque Menacée (NT) sur la Liste Rouge des Oiseaux nicheurs de France de 2016. La tendance de la population nationale a connu une réduction de l'ordre de 30 % sur une période de 10 ans (MNHN *et al.*, 2020) mais serait stable de 2001 à 2019 selon le programme STOC (Fontaine *et al.*, 2020).

Les principales menaces durant la reproduction sont dues à la disparition de milieux favorables : intensification de l'agriculture, baisse des ressources alimentaires, fermeture des milieux. Elle souffre aussi des pertes d'habitat et des activités humaines durant la migration et l'hivernage en Afrique.

En Auvergne, sa population est importante et semble en nette augmentation depuis 2002, mais selon le programme STOC la tendance serait stable de 2001 à 2019 (Fontaine *et al.*, 2020). Durant cette étude, un seul couple est noté dans une haie arbustive au nord de la ZIP fin mai. Au mieux, la Pie-grièche écorcheur est donc rare et localisée dans l'aire d'inventaires.





Le graphique montre les tendances des effectifs nicheurs en France disponibles sur le site Vigie Nature (pour plus de détails sur la méthodologie employée, voir <a href="http://vigienature.mnhn.fr/">http://vigienature.mnhn.fr/</a>).

La figure illustrant la phénologie du cycle de vie de l'espèce est basée sur des données valables à l'échelle de l'Europe (Cramp & Simmons, 2004) Enjeux écologiques : selon les Critères d'évaluation des enjeux écologiques utilisés définis dans le chapitre Évaluation des enjeux.

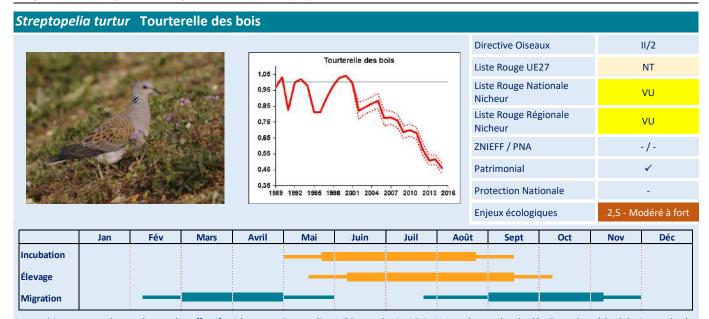
Le Serin cini est présent toute l'année en France. En hiver, il se déplace vers les zones plus tempérées en fonction des rigueurs climatiques. C'est une espèce plutôt méridionale qui a étendu son aire de répartition vers le nord au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Il est généralement absent des grands massifs boisés et préfère les habitats semi-ouverts parsemés de grands arbres. Il apprécie particulièrement les milieux péri-urbains (fermes, jardins, parcs...). Son régime est surtout composé de petites graines prises au sol. Les territoires sont occupés de mars-avril à l'été. Les nids sont souvent placés dans des conifères. Deux, voire trois, pontes sont possibles.

L'espèce a connu une forte expansion vers le nord de l'Europe au cours du XIX<sup>e</sup> siècle ; cette tendance se poursuit aujourd'hui dans l'est du continent. Toutefois l'aire se rétracte par le sud, notamment en Ukraine. Cependant, à l'échelle de la totalité du continent, l'espèce est en déclin marqué avec une perte de 40 % des effectifs depuis les années 1980 (Keller *et al.*, 2020). En France, le Serin cini est en déclin ; la population estimée entre 250 et 500 000 couples (MNHN *et al.*, 2020) a connu une réduction de plus de 42 % de 2001 à 2019 (Fontaine *et al.*, 2020).

Thermophile, il pourrait bénéficier du réchauffement climatique pour se maintenir dans des zones trop froides auparavant. Anthropophile, il bénéficie également du développement des jardins dans les zones urbaines. En revanche, comme pour d'autres espèces de granivores, les modifications des pratiques agricoles ne lui sont pas favorables : fermeture des milieux à cause de la déprise agricole, diminution de ses ressources alimentaires (herbacées souvent considérées comme de mauvaises herbes), emploi massif d'herbicide.

Son statut en Auvergne semble similaire à celui de la France : stabilité de l'aire de répartition mais diminution des effectifs similaire, surtout dans les zones agricoles. Il a récemment été classé comme Vulnérable sur la Liste Rouge Régionale. Durant cette étude, au moins un chanteur cantonné est observé à l'est du bosquet en mai et juin.





Le graphique montre les tendances des effectifs nicheurs en France disponibles sur le site Vigie Nature (pour plus de détails sur la méthodologie employée, voir <a href="http://vigienature.mnhn.fr/">http://vigienature.mnhn.fr/</a>).

La figure illustrant la phénologie du cycle de vie de l'espèce est basée sur des données valables à l'échelle de l'Europe (Cramp & Simmons, 2004). Enjeux écologiques : selon les Critères d'évaluation des enjeux écologiques utilisés définis dans le chapitre Évaluation des enjeux.

Espèce migratrice hivernant en Afrique tropicale, la Tourterelle des bois est présente en France d'avril à septembre. Elle est encore largement répandue et assez abondante dans les paysages ouverts parsemés d'arbres, haies, buissons... Dans les massifs forestiers, elle s'installe en lisière ou dans les parcelles de régénération mais évite la forêt mâture. Comme les autres Columbidés, son régime alimentaire n'est pratiquement constitué que de graines. La ponte de 2 œufs est déposée sur une plateforme sommaire de brindilles ; 2 pontes successives sont possibles entre mai et août.

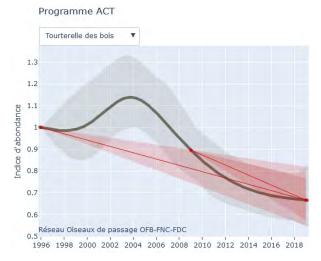
En Europe, elle est considérée comme Quasi menacée proche du stade Vulnérable à cause d'un déclin marqué estimé à 69 % depuis 1980, plus marqué en Europe de l'ouest (Keller et al., 2020). L'aire de répartition de l'espèce s'est fortement réduite dans les îles Britanniques (le déclin serait de 95 % entre 1997 et 2016; elle a disparu d'Irlande, d'Ecosse et du Pays de Galles) et en Scandinavie au cours des 20 dernières années. La population française a connu une réduction estimée à 50 % entre 2001 et 2019 (Fontaine et al., 2020).

L'OFB coordonne 2 programmes basés sur les points d'écoute pour les estimations sur le long terme de 20 espèces historiquement soumis la pression de la chasse (https://professionnels.ofb.fr/fr/doc-dataviz/dataviz-observeroiseaux-nicheurs-hivernants-presents-en-metropole):

- ACT, ou Alaudidés, Colombidés et Turdidés : suivi des populations nicheuses en période de reproduction, depuis 1996.
- Flash: suivi des populations hivernantes en janvier, depuis 2000.

Pour la Tourterelle des bois, le programme ACT montre une nette diminution des effectifs nicheurs (33 %).





La chasse massive dont elle fait l'objet a un fort impact sur ses populations, surtout lorsqu'elle se pratique au printemps de façon illégale et extermine les reproducteurs. La destruction des haies et l'usage des pesticides dans les milieux agricoles sont d'autres facteurs de son déclin. Depuis un arrêté de 2019, la chasse de l'espèce sur le territoire métropolitain devra faire l'objet d'un plan de gestion adaptative.

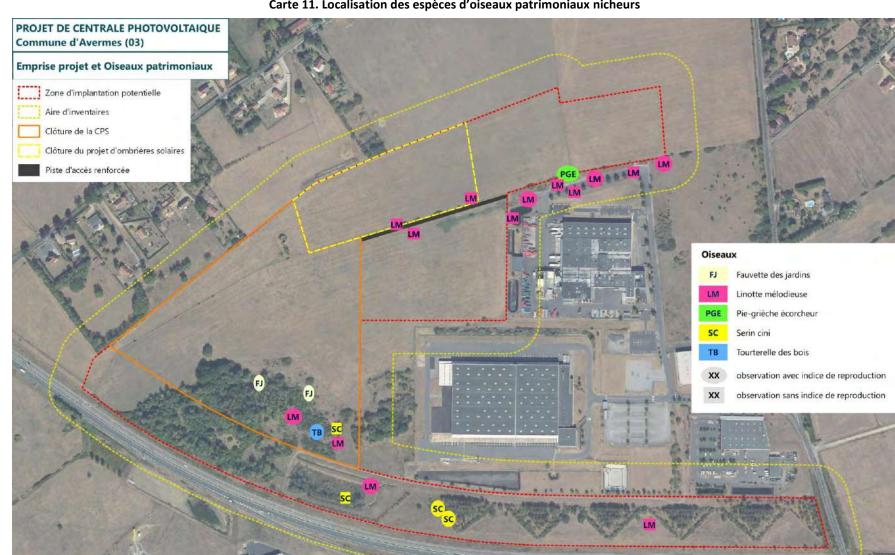
En Auvergne, elle est encore bien répandue dans les zones bocagères mais est en déclin de 61 % entre 2001 et 2019 (Fontaine *et al.*, 2020). Durant cette étude, un seul chanteur est entendu à l'est du bosquet en juin ; l'absence d'autres contacts rend la reproduction de la Tourterelle des bois dans l'aire d'inventaires douteuse.

#### 7.3.1.1. Synthèse des enjeux avifaunistiques

Pour estimer les enjeux de l'avifaune, il est nécessaire de distinguer les grands types d'habitats. Le projet est essentiellement couvert de prairies qui accueillent un très faible nombre d'espèces nicheuses dont aucune patrimoniale. Le bosquet au sud et les haies périphériques permettent d'accroître sensiblement la liste des espèces nicheuses et patrimoniales dans le projet ; le secteur à plus forts enjeux est clairement le bosquet boisé avec les milieux humides réaménagés adjacents : cette zone est attractive à la fois pour les oiseaux nicheurs et pour les migrateurs en halte. Toutes les espèces patrimoniales nicheuses ont un niveau d'enjeu limité à « modéré à fort ».

Les haies et les bosquets sont attractifs pour des petits passereaux migrateurs communs mais aucun stationnement ou rassemblement notable de migrateurs ou hivernants n'a été noté dans l'aire d'inventaires.

&Clg Sources Crexeco, Photosol, 6d Ortho IGN



Carte 11. Localisation des espèces d'oiseaux patrimoniaux nicheurs



#### 7.3.2. Chiroptères

## 7.3.2.1. Fonctionnalités du site pour les chiroptères

Le potentiel d'accueil en termes de gîtes du site est modéré. Le site est partagé en habitats très contrastés. La partie nord du site ne comporte pas d'arbres mais une ruine en pierre (Figure 6). Cette infrastructure pourrait être intéressante pour des chiroptères gîtant dans les fissures de bâtiments. L'ouest et le sud du site sont plus arborés que le nord. Un petit patch forestier est présent à l'ouest. Les quelques écorces décollées, fissures et anciennes insertions de branches creuses observées dans ce patch pourraient permettre à certaines espèces forestières de gîter telles que le Murin à moustaches, le Murin de Bechstein ou les Oreillards roux et gris (Figure 6). Cependant, les arbres présents ont un tronc de diamètre assez faible ; leur potentiel d'accueil en termes de gîtes reste donc modéré. Le sud du site est également arboré mais les arbres ne présentent que très peu de cavités visibles. Le contexte anthropisé qui entoure le site permettrait aux espèces anthropophiles telles que la Sérotine commune, la Pipistrelle commune ou la Pipistrelle de Kuhl de gîter.

Il est donc probable de retrouver ces espèces anthropophiles sur le site, en **chasse**. Elles utilisent probablement la lisière du patch forestier, ainsi que les corridors écologiques formés par les arbres sur le sud de l'aire d'inventaires pour chasser. Les espèces forestières telles que les Murins sus-cités, les Oreillards et la Barbastelle d'Europe sont également susceptibles de chasser dans la zone boisée. D'autre part, la présence d'un troupeau de bovins pâturant une partie de l'année dans la parcelle du nord de l'aire assure une plus grande disponibilité des proies (entomofaune coprophage) pour les chiroptères. Les canaux et points d'eau présents au sud du site pourraient permettre aux espèces inféodées aux milieux aquatiques telles que le Murin de Daubenton d'y chasser. Ces points d'eau permettent également à toutes les espèces de chiroptères de **s'abreuver**. Les arbres plantés au sud du site permettent le **déplacement** des chiroptères, notamment sur l'axe est-ouest.

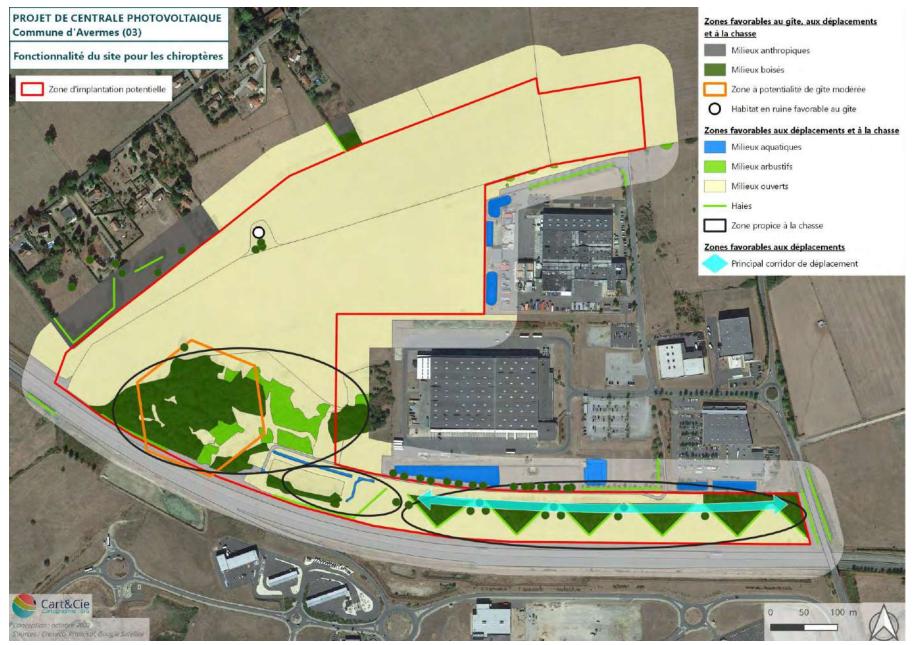
En termes de fonctionnalités, l'aire d'inventaires présente plusieurs zones aux potentiels contrastés : le nord est peu intéressant pour les chiroptères malgré une ruine présente ; le boisement à l'ouest et le linéaire arboré au sud permettent aux chiroptères de chasser et de se déplacer ; la présence d'eau au sud assure également l'abreuvage des chiroptères. Le niveau moyen d'enjeux pour les chiroptères dans l'aire d'inventaires est donc jugé modéré.



Figure 6. Exemples d'arbres du boisement et vieille ruine favorables aux gîtes des chiroptères dans l'aire d'inventaires

٠,

Carte 12. Fonctionnalité du site pour les chiroptères





## 7.3.2.2. Cortège d'espèces

Les différents passages nocturnes ont permis de contacter 12 espèces, dont 5 espèces patrimoniales. 5 groupes d'espèces ont également été identifiés, les détections n'ayant pas permis une identification à l'espèce. Ce site présente une **diversité spécifique modérée**. Le Tableau 44 synthétise le cortège d'espèces détecté sur l'ensemble du suivi actif et passif et leurs statuts de protection et de conservation.

Tableau 44. Liste des espèces contactées sur l'ensemble des suivis nocturnes

Nom scientifique	Nom français	Nb	DH	LRUE	LRN	LRR	ZNIEFF	PN	Bonn	Berne	Niveau d'enjeux
Barbastella barbastellus	Barbastelle d'Europe	2	An II/IV	NT	LC	VU	Х	Art 2	An II	An II	3
Nyctalus lasiopterus	Grande Noctule	3	An IV	DD	VU	NT	0	Art 2	An II	An II	3
Myotis mystacinus	Murin à moustaches	2	An IV	LC	LC	LC	Χ	Art 2	An II	An II	2
Myotis bechsteinii	Murin de Bechstein	1	An II/IV	VU	NT	EN	Х	Art 2	An II	An II	4
Myotis daubentonii	Murin de Daubenton	2	An IV	LC	LC	LC	0	Art 2	An II	An II	2
Nyctalus noctula	Noctule commune	1 096	An IV	LC	VU	NT	Х	Art 2	An II	An II	3
Nyctalus leisleri	Noctule de Leisler	412	An IV	LC	NT	LC	Χ	Art 2	An II	An II	2,5
Plecotus auritus	Oreillard roux	3	An IV	LC	LC	LC	Х	Art 2	An II	An II	2
Pipistrellus pipistrellus	Pipistrelle commune	2 247	An IV	LC	NT	LC	0	Art 2	An II	An III	2,5
Pipistrellus kuhlii	Pipistrelle de Kuhl	685	An IV	LC	LC	LC	0	Art 2	An II	An II	2
Pipistrellus nathusii	Pipistrelle de Nathusius	11	An IV	LC	NT	VU	Х	Art 2	An II	An II	3
Eptesicus serotinus	Sérotine commune	17	An IV	LC	NT	LC	0	Art 2	An II	An II	2,5
MyoHF	Murin sp.	4									
Plecotus sp.	Oreillard sp.	1									
Pipistrellus kuhlii/nathusii + Hyspugo Savi	P. Kuhl/Nathusius + V. Savi	6									
P. commune/pygmée + M. Schreibers	PipMi	2									
Eptesicus-Nyctalus-Vespertilio	Sérotule	12									

**Nb** : Nombre de contacts de 5 sec.

**DH**: Annexe II ou IV de la Directive Habitats-Faune-Flore.

LRUE: Listes Rouges Internationales. LRN: Liste Rouge Nationale. LRR: Liste Rouge Régionale.

ZNIEFF: espèces déterminantes pour la création de Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique.

**PN** : Protection Nationale, Arrêté ministériel du 23 avril 2007 et Arrêté modificatif du 15 septembre 2012.

**Bonn** : Convention de Bonn, Annexe II. **Berne** : Convention de Berne, Annexe II.

Niveau d'enjeux : Définis au paragraphe « Méthodes de bioévaluation ».

Espèces patrimoniales en gras : espèce inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore et/ou considérée comme menacée (critère

VU ou plus fort) sur une Liste rouge internationale, nationale ou régionale.

Une espèce se démarque des autres, avec presque 50 % des contacts tous groupes et espèces confondus : la **Pipistrelle commune**.



Niveau d'enjeux écologiques : selon les Critères d'évaluation des enjeux écologiques utilisés définis dans le chapitre Évaluation des enjeux.

La Pipistrelle commune est une **espèce ubiquiste** qui utilise une grande variété de milieux. L'altitude n'est pas un facteur limitant sa répartition. Elle est très souvent découverte dans des gîtes anthropiques, bien qu'elle utilise également des fissures arboricoles et cavernicoles. L'absence de données est plus souvent significative d'un effort de prospection plus faible. La Pipistrelle commune reste active jusqu'à de faibles températures (1 °C), mais elle aura



une activité très faible pour des vents supérieurs à 6 m/s. Elle chasse régulièrement en lisière de forêt et au-dessus des points d'eau dans lesquels elle s'abreuve.

Il s'agit très souvent de l'espèce la plus contactée lors d'inventaires.

Les colonies de mise-bas comptent généralement 30 à 100 femelles et jusqu'à plus de 1 000 individus selon la richesse du milieu. Le domaine vital reste restreint avec des territoires de chasse souvent très proches du gîte (moyenne haute de 5 km).

Elle pratique un vol rapide et agile avec de nombreux changements de direction. En présence d'arbres, elle évolue au-dessus de 20 m. Elle est généralement plus active au début de nuit. Les collisions routières et les parcs éoliens sont une grande menace pour cette espèce.

Présente dans toute l'Europe, on la rencontre sur l'ensemble du territoire. Les tendances présentent un déclin entre 2009 et 2017 ; la Pipistrelle commune est ainsi passée de Préoccupation mineure (LC) à Quasi menacée (NT) dans la mise à jour 2017 de la liste rouge des Mammifères de France.

Bien qu'elle semble avoir régressé en **Auvergne** en raison de différentes menaces (destruction et fragmentation d'habitats, gestion intensive des boisements, circulation automobile...), elle reste encore commune dans la région, y compris dans le secteur du projet.

A l'échelle de l'aire d'inventaires, la Pipistrelle commune est l'espèce la plus contactée lors des suivis actifs et passifs. En passif (A, B et C) comme en actif (points 2 et 5), elle a été contactée à toutes les dates, et à tous les créneaux de la nuit. Les lisières de boisements peu denses à l'ouest et au sud de l'aire d'inventaires sont de parfaits terrains de chasse pour cette espèce. La présence de lumière et les arbres présents autour de l'aire d'inventaires poussent également les individus à chasser dans les zones proches de l'est de l'aire, plus anthropisée. Elle utilise probablement les points d'eau dans l'aire d'inventaires pour s'abreuver.

# 7.3.2.3. Analyse d'activité

L'indice d'activité, soit le nombre de contacts par heure, est calculé après correction à l'aide du coefficient de détectabilité (Tableau 6) d'après les travaux de Barataud (2015). Le niveau d'activité globale du site est fort avec en moyenne 12,35 contacts par heure lors du suivi actif et 108,72 contacts par heure lors du suivi passif, toutes espèces confondues.

5 espèces ont été contactées lors du **suivi actif** (Figure 7). La Pipistrelle commune est l'espèce la plus active avec 6,0 contacts par heure alors que la Pipistrelle de Kuhl a un indice d'activité plus faible de 4,8 contacts par heure. Les 3 autres espèces contactées ont un indice d'activité inférieur à 1 contact par heure.

12 espèces et 5 groupes d'espèces supplémentaires ont été contactés lors du **suivi passif** (Figure 7). Les espèces identifiées au cours du suivi actif l'ont aussi été au cours du suivi passif. La Pipistrelle commune est l'espèce la plus active avec 72,9 contacts par heure, puis vient la Pipistrelle de Kuhl avec 22,2 contacts par heure alors que les autres espèces sont moins actives avec un indice d'activité inférieur à 10 contacts par heure.



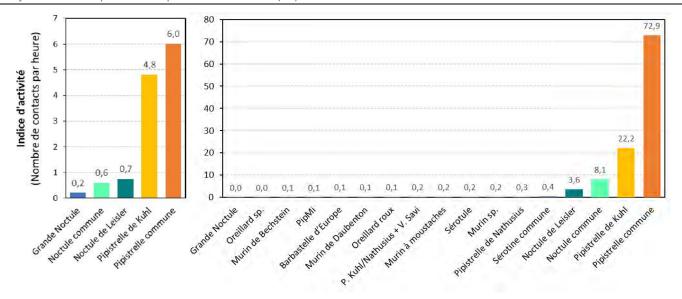


Figure 7. Indice d'activité par espèce au cours des nuits de suivi actif (à gauche) et passif (à droite)

L'activité n'est pas homogène entre les **points d'écoute active** (Figure 8 et Annexe 4). Aucune activité n'a été détectée au niveau du point 4 au sud de la ZIP, elle est autour de 10 contacts par heure au niveau du point 1 au nord de la ZIP, augmente à 16 contacts par heure au niveau du point 2 au nord-ouest de la ZIP et est de 18 contacts par heure au niveau des points 3 et 5 à l'ouest et au sud de la ZIP. La diversité spécifique est faible sur chaque point avec une prédominance des Pipistrelles et parfois que de la Pipistrelle commune (point 5) ou de la Pipistrelle de Kuhl (point 3). Les points 3 et 5 sont situés à proximité des zones boisées, ce qui peut expliquer une activité plus importante des Pipistrelles qui utilisent probablement ces zones pour chasser. Les aires ouvertes du nord de l'aire d'inventaires (points 1 et 2) sont plus propices au transit d'espèces comme la Pipistrelle de Kuhl. Les Noctules sont quant à elle fréquemment rencontrées en chasse dans les espaces plus ouverts.

L'activité n'est pas homogène entre les **nuits** et les **points d'écoute passive** (Figure 8 et Annexe 4). Une très forte activité a été enregistrée en juillet au niveau du point A près de la zone arborée du sud-ouest où la Pipistrelle commune a été contactée un nombre exceptionnel de fois (presque trois quarts des contacts). L'activité enregistrée en septembre au niveau du point C au nord de la ZIP est 2 fois moins importante avec une plus grande proportion des espèces autres que les Pipistrelles pour un nombre d'espèces comparable. L'activité en mai au niveau du point B est beaucoup plus faible avec seulement deux espèces (Noctule commune et Grande Noctule) autres que les Pipistrelles.

Ces résultats suggèrent que les zones boisées à l'ouest et au sud sont largement utilisées par les Pipistrelles communes et de Kuhl, espèces appréciant chasser en lisière. La très forte activité des Noctules commune et de Leisler détectée sur le point C en septembre est inhabituelle : elle suggère un regroupement automnal à proximité immédiate.



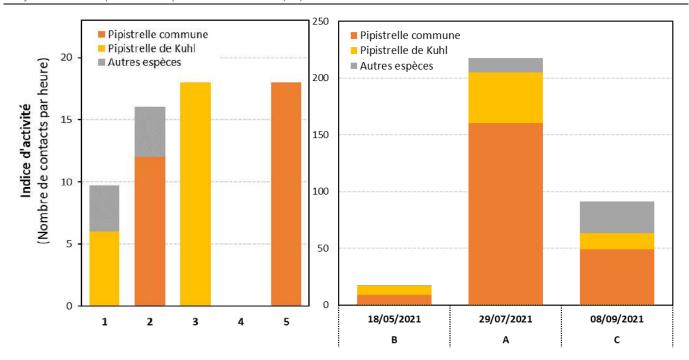
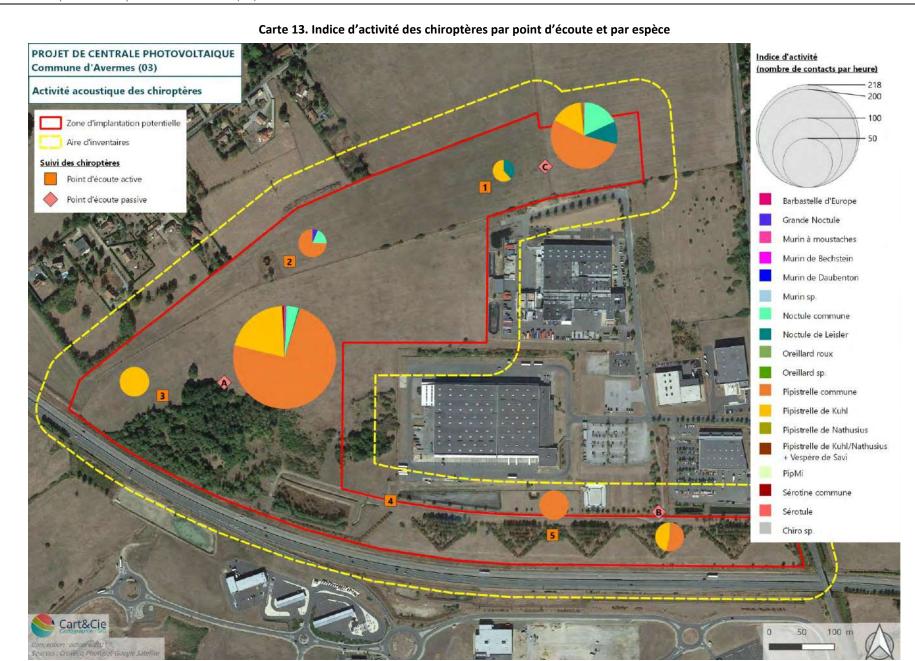


Figure 8. Indice d'activité par point d'écoute active (gauche) et passive (droite)

٠,





Les heures de début et fin d'activité des chiroptères diffèrent en fonction des heures de coucher et de lever du soleil, donc entre les dates. L'activité n'est pas homogène au cours de la nuit (Figure 9). En mai, l'activité est faible et concentrée en début de nuit, avec un pic vers 22 h. Quelques individus gîtent probablement près du point d'écoute B et/ou utilisent le linéaire artificiellement créé par les bosquets comme voie de déplacement de leur gîte vers leur zone d'alimentation. En juillet, l'activité augmente progressivement en début de nuit pour atteindre un niveau exceptionnellement élevé en milieu de nuit et redescendre progressivement, avec un léger pic en fin de nuit. L'activité intense de milieu de nuit en été suggère que des individus d'une ou plusieurs colonies probablement installées à proximité de la ZIP viennent s'alimenter à proximité de la zone arbustive du sud-ouest. Comme cette activité est surtout due à de la Pipistrelle commune dont les territoires de chasse sont souvent très proches du gîte, les colonies peuvent être dans les arbres, arbustes ou bâtiments proches. En septembre, l'activité est présente toute la nuit mais plus forte dans sa première moitié. Des individus chassent probablement dans la ZIP.

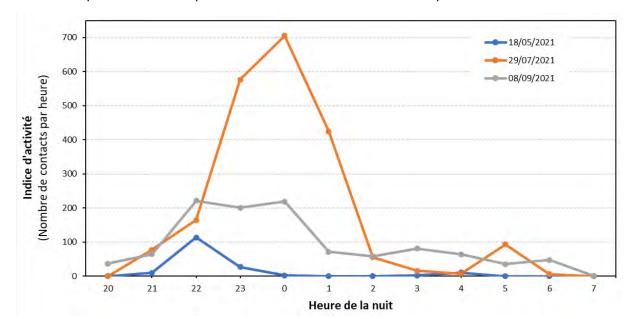


Figure 9. Évolution de l'indice d'activité des chiroptères au cours de chaque nuit de suivi passif

Le cortège des espèces diffère également au cours de la nuit (Figure 10). La Pipistrelle commune et la Pipistrelle de Kuhl sont les espèces les plus actives sur l'ensemble des créneaux horaires mais le groupe des Noctules (Noctule commune et Noctule de Leisler principalement) est également très actif. En septembre, les Noctules sont actives sur l'ensemble des créneaux de la nuit et on peut supposer la présence de regroupement automnaux à proximité.

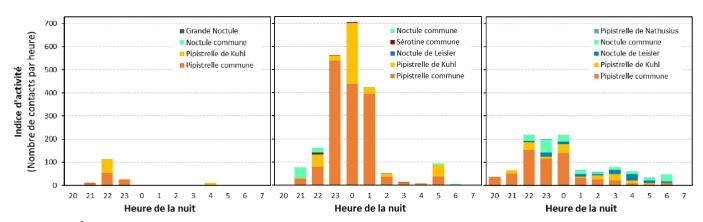


Figure 10. Évolution de l'indice d'activité au cours de la nuit pour les espèces ou groupes de chiroptères les plus détectés au printemps (gauche), en été (centre) et en automne (droite)

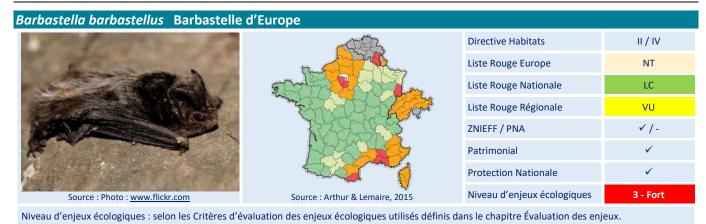


# 7.3.2.4. Espèces patrimoniales

Les espèces patrimoniales sont indiquées en **gras** dans le Tableau 44. Une espèce est considérée comme patrimoniale si elle possède un ou plusieurs des statuts suivants :

- Inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore ;
- Considérée comme menacée (critères VU ou plus fort) sur une Liste rouge internationale, nationale ou régionale.





Espèce forestière, la Barbastelle d'Europe fréquente les paysages structurés : milieu forestier (feuillus ou mixtes), bocage, zones humides et parcs arborés. Elle affectionne les lisières d'arbres relativement anciens. En hiver, elle utilise des gîtes souterrains frais. Les gîtes estivaux se situent principalement dans les arbres sains ou morts : écorces décollées, fentes, cavités... Elle fréquente parfois les bâtiments. La Barbastelle utilise des réseaux de gîtes d'où l'importance de maintenir les arbres foudroyés et/ou à fentes en îlots ou en grands nombres dans un massif forestier. En hiver, on la retrouve dans les souterrains exposés aux courants d'air tels que des tunnels ou des mines.

Les colonies de mise-bas comptent généralement 5 à 20 femelles. Elles se regroupent dans des gites au contact du bois, naturels (décollement d'écorces) ou artificiels. Le domaine vital reste restreint avec des territoires de chasse souvent très proches du gîte (moyenne haute de 5 km).

La Barbastelle d'Europe semble particulièrement sensible à la moindre modification de son environnement, ce qui rend l'espèce très fragile (Bensettiti, Rameau & Chevallier, 2001). La menace principale réside dans la destruction ou modification de son habitat, notamment la destruction de gites ou de corridors de chasse.

Présente dans une grande partie de l'Europe, elle subit un fort déclin depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. En France, présente sur l'ensemble du territoire, elle est en forte régression dans certaines régions de la moitié nord. Bien que présente dans toute l'**Auvergne**, les densités sont variables entre les 4 départements. L'Allier et le Puy-de-Dôme abritent des sites d'hibernation d'importance nationale. Dans le Cantal et la Haute-Loire, l'espèce semble plus cantonnée à des secteurs de vallées alluviales forestières.

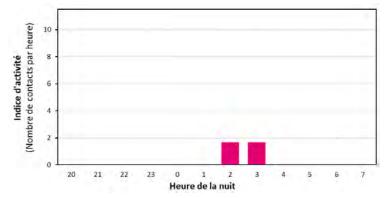
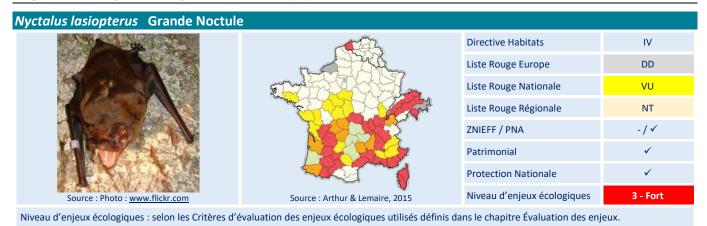


Figure 11. Évolution de l'indice d'activité de la Barbastelle d'Europe au cours des nuit d'écoute passive

À l'échelle de l'aire d'inventaires, la **Barbastelle d'Europe** n'a été contactée que 2 fois, en juillet et en septembre. Affectionnant les milieux boisés, il est plus probable qu'elle utilise davantage la partie ouest et sud du site pour chasser et potentiellement gîter.





En raison de sa forte capacité de déplacement (espèce migratrice), la Grande Noctule est l'une des **espèces les moins connues d'Europe**. Elle gîte quasi-exclusivement dans les cavités arboricoles, plus rarement dans des gîtes artificiels, des fissures rocheuses. Ses territoires de chasse paraissent variés mais la présence de zones humides semble lui être favorable. La Grande Noctule peut être active jusqu'à des températures de 8 °C.

Les colonies de parturition comptent entre 10 et 80 individus, utilisant un réseau d'arbres gîtes. Ses territoires de chasse peuvent se situer jusqu'à 40 km pour des femelles allaitantes.

Elle pratique un vol très rapide jusqu'à 1 700 m d'altitude.

Son aire de répartition couvre toute l'Europe avec de grandes disparités en densité. Il en est de même pour sa répartition en France où elle semble moins fréquente dans tout le nord-ouest. À ce jour les données semblent s'articuler autour de trois noyaux : l'Aquitaine, le Massif Central et la Corse. La Grande Noctule est présente dans les quatre départements d'**Auvergne** de manière très hétérogène.

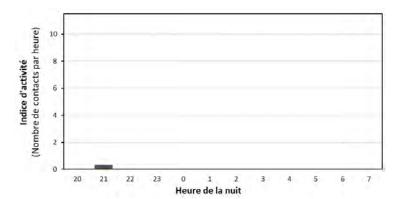
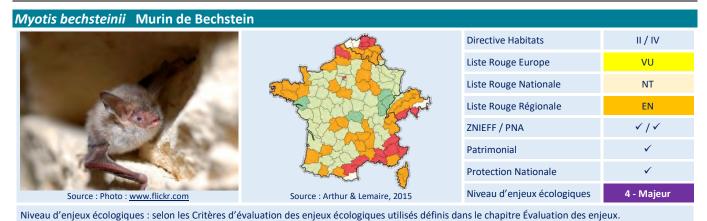


Figure 12. Évolution de l'indice d'activité de la Grande Noctule au cours des nuit d'écoute passive

À l'échelle du projet, la **Grande Noctule** n'a été contactée que trois fois, une fois en septembre lors du suivi actif au niveau du point 2 et deux fois en mai lors du suivi passif au niveau du point B. Les individus ont tous été contactés alors qu'ils étaient en transit ; le site n'est probablement pas utilisé par la Grande Noctule ni pour gîter, ni pour chasser.





Espèce **inféodée aux forêts**, le Murin de Bechstein montre une préférence pour les vieilles forêts de feuillus (chênaies). Il gîte dans les cavités arboricoles, trous de pics, branches creuses mais aussi fissures, écorces décollées. En hiver, les quelques gîtes connus sont des cavités souterraines. Les colonies de parturition comptent entre 10 et 50 individus, utilisant un réseau d'arbres gîtes sur une superficie d'environ 40 ha.

Il chasse principalement en forêt de feuillus présentant des éclaircies, une richesse des strates herbacées et arbustives et du bois mort. Le domaine vital est très variable allant de 5 à 60 ha. Les territoires de chasse se situent dans un faible rayon jusqu'à 5 km.

Il vole en sous-bois près de la végétation dense, entre 1 et 5 m du sol. Les principales menaces sont directement liées à la gestion sylvicole.

Son aire de répartition s'étend dans toute l'Europe. La Limite nord correspond au sud de l'Angleterre. En France, il se rencontre sur l'ensemble du territoire. L'espèce est présente dans les 4 départements d'**Auvergne**. Elle est plus abondante dans le département de l'Allier, en forêt de Tronçais.

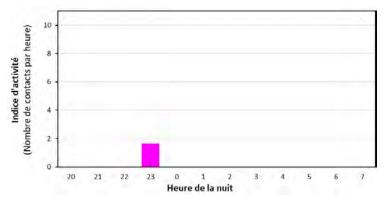
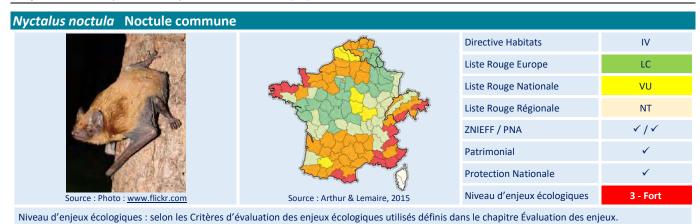


Figure 13. Évolution de l'indice d'activité du Murin de Bechstein au cours des nuit d'écoute passive

À l'échelle du projet, le **Murin de Bechstein** n'a été contacté qu'une fois, en juillet. Cette espèce a été détectée sur le point A, à proximité du boisement, milieu que ce Murin apprécie particulièrement. Au vu de l'heure de détection de cette espèce, il est probable qu'elle utilise ce boisement au moins pour de la chasse. Cependant, il est possible que l'activité de cette espèce au faible indice de détection (< 15 m) soit sous-estimée.





La Noctule commune, **initialement forestière**, s'adapte aux milieux urbains. La proximité de l'eau semble être un élément favorable. Été comme hiver, elle occupe des gîtes arboricoles (et gîtes artificiels posés sur des arbres), dans le bâti et dans les cavités souterraines. Pour chasser, elle exploite une grande diversité de milieux (étangs, ripisylves, fleuves, forêts, boisements de plaine, prairies, alignements d'arbres...). La Noctule commune peut être active jusqu'à des températures de 8 °C.

Les colonies de parturition comptent entre 20 et 60 individus, utilisant un réseau d'arbres gîtes répartis sur une surface de 200 ha. Ses territoires de chasse sont en moyenne dans un rayon de 10 km et jusqu'à 26 km. C'est une espèce migratrice, parcourant en moyenne 1 000 km.

Elle pratique un vol très rapide entre 10 et 50 m d'altitude, parfois jusqu'à plusieurs centaines de mètres.

Son aire de répartition couvre toute l'Europe, de la Grande-Bretagne à la Chine. En France, elle est présente sur l'ensemble du territoire de manière très hétérogène. Les tendances présentent un déclin entre 2009 et 2017; la Noctule commune est ainsi passée de Quasi menacée (NT) à Vulnérable (VU) dans la mise à jour 2017 de la liste rouge des Mammifères de France. Les analyses récentes des suivis des suivis Vigie-Chiro à l'échelle nationale (données collectées entre 2006 et 2019) montre un déclin de 88 % sur la période, mettant en avant une situation très préoccupante pour la préservation de cette espèce. La Noctule commune est présente sur l'ensemble du territoire d'**Auvergne** de manière très hétérogène. Elle est mieux représentée dans les régions d'étangs et les grandes plaines alluviales (Forez, Val d'Allier...) et fréquente peu les secteurs d'altitude (au-dessus de 500 m).

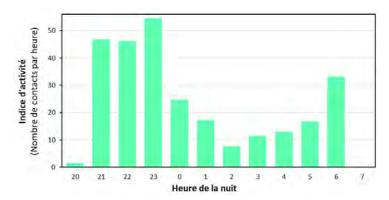
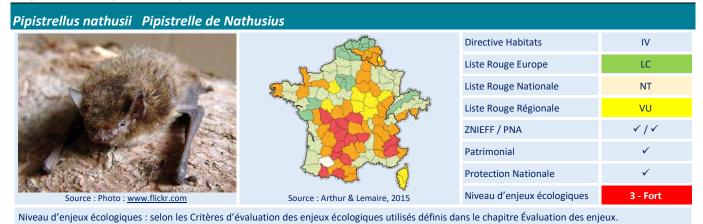


Figure 14. Évolution de l'indice d'activité de la Noctule commune au cours des nuit d'écoute passive

À l'échelle du projet, la **Noctule commune** a été contactée un nombre exceptionnel de fois, 2 fois en septembre lors du suivi actif au niveau du point 2 et au niveau de tous les points d'écoute passive, à beaucoup de créneaux horaires. Elle a été particulièrement active en septembre. Les indices d'activité plus élevés en début et en fin de nuit suggèrent une sortie et une rentrée au gîte à proximité, notamment avec des individus détectés très tôt (20h). Il est probable qu'une ou plusieurs colonies de Noctules communes se soient installées dans ou à proximité de l'aire d'inventaires. D'autre part, la très forte occupation du site par les Noctules en automne par rapport aux autres périodes inventoriées laisse penser à la présence de regroupement automnaux de Noctules dans ou à proximité du site.





Grande migratrice, la Pipistrelle de Nathusius est une **espèce principalement forestière**. Elle utilise une grande diversité de gîtes : arboricoles (cavités, fissures et décollements d'écorces), bâti (volets, bardages, toitures...) et cavernicoles. Pour chasser elle montre une préférence pour les massifs boisés (forêts, haies arborées, lisières...) et les zones humides (forêts alluviales, rivières, marécages, étangs...). La pipistrelle de Nathusius reste active jusqu'à de faibles températures (2 °C).

Les colonies de mise-bas comptent en moyenne 20 femelles, parfois jusqu'à 200. Le domaine vital s'étend sur 20 km² comportant plusieurs territoires de chasse situés jusqu'à 12 km de son gîte. Elle en exploite jusqu'à 11 différents par nuit. C'est une espèce migratrice, parcourant en moyenne plus de 1 000 km. Elle présente une activité plus constante que les autres espèces de pipistrelles au cours de la nuit. Certaines études ont montré un pic d'activité maximal en milieu de nuit.

Elle pratique un vol rapide et rectiligne et évolue à une altitude comprise entre 3 et 20 m en chasse et entre 30 et 50 m en migration. Les collisions routières et les parcs éoliens sont une grande menace pour cette espèce.

Sa répartition couvre pratiquement toute l'Europe. Les zones de reproduction ont tendance à se situer au nord-est du continent tandis que les zones d'hivernage sont plutôt au sud-ouest. En France, elle est présente de manière très hétérogène. Les analyses récentes des suivis des suivis Vigie-Chiro à l'échelle nationale (données collectées entre 2006 et 2019) montre un déclin de - 46 % sur la période. La Pipistrelle de Nathusius est présente de manière hétérogène sur l'ensemble du territoire d'**Auvergne**.

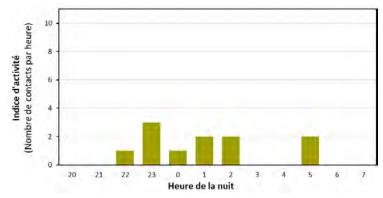


Figure 15. Évolution de l'indice d'activité de la Pipistrelle de Nathusius au cours des nuit d'écoute passive

À l'échelle du projet, la **Pipistrelle de Nathusius** a été contactée 11 fois, toutes en septembre. Il est donc probable que les individus contactés soient des individus en migration, d'autant plus que la grande majorité des Pipistrelles de Nathusius détectées étaient en transit.

## 7.3.2.5. Synthèse des enjeux chiroptérologiques

L'indice d'activité obtenu dans l'aire d'inventaires est fort pour une diversité spécifique modérée (12 espèces dont 5 patrimoniales, plus 5 groupes). La Pipistrelle commune est la plus active, suivie par la Pipistrelle de Kuhl, ce qui



est un schéma fréquemment retrouvé. Cependant, l'activité des Noctules communes et des Noctules de Leisler en été et encore davantage en automne est remarquable; elle s'explique probablement par des regroupements automnaux à but de reproduction. La présence et l'activité des autres espèces et notamment des espèces patrimoniales reste anecdotiques, ou témoigne d'un transit potentiellement migratoire (Pipistrelle de Nathusius).

La potentialité en termes de gîtes est modérée, et les zones les plus attractives pour une grande majorité des espèces sont le boisement à l'ouest et au sud du site. En effet, ces zones les plus boisées permettent aux espèces de lisières et aux espèces forestières de chasser. D'autre part, la présence d'eau (bassin, canaux...) rend le milieu encore plus favorable aux chiroptères. L'utilisation de la parcelle nord par un troupeau de bovins joue sans doute un rôle non négligeable dans la disponibilité de proies pour les chiroptères.

Les enjeux chiroptérologiques de l'aire d'inventaires apparaissent donc élevés dans l'ensemble mais ils sont concentrés au niveau du boisement, lisières et points d'eau.

### 7.3.3. Mammifères non volants

**7 espèces de mammifères non volants** ont été contactées lors des différents inventaires. (Tableau 45, Tableau 46 et Figure 16). Aucune espèce n'est protégée ou patrimoniale, bien qu'il faille noter la présence du Lapin de garenne qui est quasiment menacé (NT) au niveaux européen, national et régional, et en danger (EN) au niveaux mondial.

Tableau 45. Espèces de mammifères non volants recensées

Nom scientifique	Nom français	Zone	DH	LRM	LRUE	LRN	LRR	ZNIEFF	PN	Berne	Niveau d'enjeux
Meles meles	Blaireau européen	ZIP		LC	LC	LC	LC				1,5
Capreolus capreolus	Chevreuil européen	ZIP		LC	LC	LC	LC				1,5
Martes sp.	Fouine/Martre	ZIP									1,5
Oryctolagus cuniculus	Lapin de garenne	ZIP		EN	NT	NT	NT				2
Vulpes vulpes	Renard roux	ZIP		LC	LC	LC	LC				1,5
Sus scrofa	Sanglier	ZIP		LC	LC	LC	LC				1,5
Talpa europaea	Taupe d'Europe	ZIP		LC	LC	LC	LC				1,5

Zone : seule l'aire d'étude la plus restreinte dans laquelle l'espèce a été contactée est mentionnée : ZIP, AI ou HZ (Hors zone).

 $\ensuremath{\mathbf{DH}}$  : Annexe II ou IV de la Directive Habitats-Faune-Flore.

LRM: Liste Rouge Mondiale. LRUE: Liste Rouge européenne. LRN: Liste Rouge Nationale. LRR: Liste Rouge Régionale.

ZNIEFF: espèces déterminantes pour la création de Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique.

PN: Protection Nationale.

Berne: Convention de Berne, Annexe II.

Espèces patrimoniales en gras : espèce inscrite à l'Annexe II et/ou IV de la Directive Habitats-Faune-Flore et/ou considérée comme menacée (critère VU ou plus fort) sur les Listes rouges internationales, nationale et/ou régionales.

Tableau 46. Résultats du piégeage photographique

ID piège	Date début	Date fin	Durée de pose (jours)	Espèces détectées	Nombre d'occurrences	Nombre minimal d'individus
PP 1	02/08/2021	24/09/2021	40	Chevreuil	31	3
PP 1	02/08/2021	02/06/2021 24/05/2021 40		Sanglier	1	3





Figure 16. Exemples de photographies effectuées par le piège photo (Chevreuil à gauche et Sangliers à droite)

La diversité spécifique observée par le piège photographique est faible, et composée d'espèces communes et typiques du cortège attendu pour ce genre de milieux (Tableau 46 et Figure 16). Le Chevreuil européen a été photographié 31 fois (dont une fois d'un groupe d'au moins 3 individus distincts). Ce nombre important de photographies indique que la zone d'emplacement du piège (au cœur du boisement au sud-ouest de la ZIP) est une zone refuge bien utilisée par les mammifères, le Chevreuil en particulier.

### Espèces protégées potentielles

<u>Écureuil roux (Sciurus vulgaris)</u>: cette espèce protégée demeure commune et sa présence sur le secteur est très probable au niveau des rares boisements et potentiellement des haies arborées, mais aucun indice de présence n'a pu être observé. Il est mentionné sur la commune d'Avermes (dernière observation en 2019 ; Source Faune Auvergne).

<u>Hérisson d'Europe (Erinaceus europaeus)</u>: cette espèce n'est pas patrimoniale mais elle est protégée et demeure commune en France et en Auvergne. Sa présence sur le secteur est probable au niveau des rares boisements et potentiellement des haies arborées. Elle est mentionnée sur la commune d'Avermes (dernière observation en 2020; Source Faune Auvergne).

Le **Castor d'Eurasie (***Castor fiber***)** et la **Loutre d'Europe (***Lutra lutra***)** sont mentionnés sur la commune d'Avermes (dernière observation respectivement en 2017 et 2016 ; Source Faune Auvergne). Néanmoins, ces espèces ne sont pas attendus au vu des milieux présents dans la ZIP.

## 7.3.4. Reptiles

Le Lézard à deux raies est la seule espèce de reptiles qui a été contactée au sein de l'aire d'inventaires (Tableau 47). Cette espèce est protégée et patrimoniale.

Tableau 47. Espèces de reptiles recensées

Nom scientifique	Nom français	Zone	DH	LRM	LRUE	LRN	LRR	ZNIEFF	PN	Berne	Niveau d'enjeux
Lacerta bilineata	Lézard à deux raies	ZIP	An IV	LC	LC	LC			Art 2	An II	2

Zone : seule l'aire d'étude la plus restreinte dans laquelle l'espèce a été contactée est mentionnée : ZIP, AI ou HZ (Hors zone).

**DH**: Annexe II ou IV de la Directive Habitats-Faune-Flore.

LRM: Liste Rouge Mondiale. LRUE: Liste Rouge européenne. LRN: Liste Rouge Nationale. LRR: Liste Rouge Régionale.

ZNIEFF: espèces déterminantes pour la création de Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique.

PN: Protection Nationale.

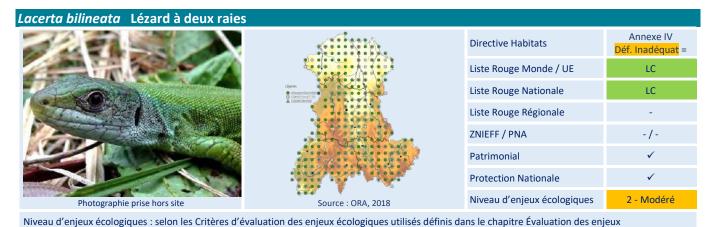
Berne: Convention de Berne, Annexe II.

Espèces patrimoniales en gras : espèce inscrite à l'Annexe II et/ou IV de la Directive Habitats-Faune-Flore et/ou considérée comme menacée (critère VU ou plus fort) sur les Listes rouges internationales, nationale et/ou régionales.

NB: les données écologiques sur les espèces sont issues du Centre de Coordination pour la Protection des Amphibiens et Reptiles de Suisse (KARCH) et de l'Encyclopédie de la Nature (Bourgogne Nature).



Pour les fiches espèces présentées ci-après, les **espèces patrimoniales** font l'objet d'une fiche détaillée et les espèces protégées non patrimoniales d'une fiche simplifiée.



Le **Lézard à deux raies** est dépendant d'une couverture végétale dense fréquemment associée à des empierrements naturels ou artificiels comme éboulis, affleurements rocheux ou murs en pierres sèches. On le trouve notamment au niveau des haies et des lisières de bois, ainsi que dans les friches.

Cette espèce est commune en France et en **Auvergne** où elle fréquente les secteurs de basse et moyenne altitude. Elle est mentionnée sur la commune d'Avermes (dernière observation en 2020 ; Source Faune Auvergne).

**6 adultes** de Lézard à deux raies ont été observés sur les différents passages, au niveau des fourrés au sein de la ZIP. Cette espèce est donc localement présente sans être très abondante.

## Espèces protégées potentielles

<u>Couleuvre helvétique (Natrix helvetica)</u>: Cette espèce protégée très présente en **Auvergne** a déjà été mentionnée sur la commune d'Avermes (dernière observation en 2019; Source Faune Auvergne). Cependant, son étroite dépendance aux zones humides (nourriture en particulier) rend sa présence peu probable dans l'aire d'inventaires.

<u>Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)</u>: Cette espèce est protégée en France et patrimoniale en **Auvergne** où elle est commune. Elle déjà été mentionnée sur la commune d'Avermes (dernière observation en 2020 ; Source Faune Auvergne). Elle pourrait fréquenter la ZIP, mais n'a pas été contactée.

<u>Orvet fragile (Anguis fragilis)</u>: cette espèce commune et protégée en France, fréquente des biotopes ombragés et humides où elle trouve des sols qui conviennent au creusement de ses galeries. Elle n'est pas mentionnée à l'échelle de la commune d'Avermes (Source Faune Auvergne), mais fréquente certainement la ZIP, bien qu'elle n'ait pas été observée lors des différents passages.

<u>Vipère aspic (Vipera aspic)</u>: cette espèce fréquente des milieux variés, toujours chauds et ensoleillés, mais aussi bien la plaine que les massifs montagneux. Ses habitats de prédilection sont les haies bocagères, les lisières forestières, les ronciers, les ruines, les vieux murets, les éboulis et pierriers. Elle pourrait fréquenter la ZIP mais n'a pas été contactée et n'est pas non plus mentionnée à l'échelle de la commune d'Avermes (Source Faune Auvergne).

## 7.3.5. Amphibiens

**12 milieux aquatiques** ont été répertoriés au sein de l'aire d'inventaires : des bassins techniques majoritairement (M1, M2, M3, M4, M6, M8, M9 et M12), 2 mares (M7 et M10), ainsi qu'un fossé inondé et un ruisselet (Carte 14, Tableau 48 et Figure 17). Les bassins techniques sont dans la zone tampon ; ils sont grillagés et inaccessibles.



Carte 14. Localisation des milieux aquatiques favorables aux amphibiens

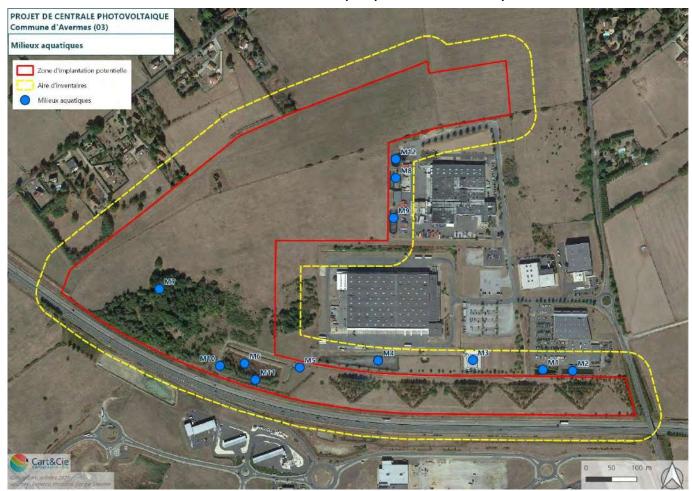


Tableau 48. Milieux aquatiques répertoriés

									-					
ID	Lon	Lat	Habitat	Activité	Туре	Surface (m²)	Profondeur (cm)	Eau	Variation du niveau d'eau	Courant	Végétation aquatique	Rives	Poisson	Remarque
M1	3.329658	46.592228	Urbain	/	Bassin technique	405	0 - 50	Eutrophe	Variable	Stagnant	Flottante et Hélophyte	Herbacées	Probable	/
M2	3.330422	46.592207	Urbain	/	Bassin technique	500	0 - 50	/	Variable	Stagnant	Flottante et Hélophyte	Nues	Probable	Privé
М3	3.327864	46.592404	Urbain	/	Bassin technique	530	0 - 50	Eau propre	Variable	Stagnant	Hélophyte	Nues	Probable	Privé
M4	3.325433	46.592402	Urbain	/	Bassin technique	2 200	0 - 50	/	Assèchement	Stagnant	Absente	Nues	Probable	Asséché et privé
M5	3.323421	46.592285	Ouvert non agricole	Traitement eaux usées	Fossé inondé	20	0 - 50	Eutrophe	Assèchement	Stagnant	Absente	Nues	Non	/
M6	3.32201	46.592362	Ouvert non agricole	Traitement eaux usées	Bassin technique	2 900	0 - 50	Eutrophe	Assèchement	Stagnant	Hélophyte	Herbacées	Non	Asséché
M7	3.319831	46.593683	Boisement	/	Mare	40	0 - 50	Eutrophe turbide	Variable	Stagnant	Absente	Ligneuses	Oui	/
M8	3.325908	46.595628	Urbain	/	Bassin technique	150	0 - 50	/	Assèchement	Stagnant	Absente	Nues	Non	Privé
M9	3.325844	46.59492	Urbain	/	Bassin technique	350	0 - 50	Eutrophe	Variable	Stagnant	Hélophyte	Nues	Non	Privé
M10	3.321375	46.592321	Ouvert non agricole	Traitement eaux usées	Mare	35	0 - 50	Eutrophe	Variable	Stagnant	Flottante et Hélophyte	Nues	Non	/
M11	3.322282	46.592071	Ouvert non agricole	Traitement eaux usées	Ruisselet	20	0 - 50	Eutrophe	Assèchement	Stagnant	Hélophyte	Herbacées	Non	Algues
M12	3.325908	46.595961	Urbain	/	Bassin technique	470	0 - 50	/	Assèchement	Stagnant	Absente	Nues	Non	Privé





Figure 17. Milieux aquatiques au sein de l'aire d'inventaires

**5 espèces d'amphibiens** ont été contactées lors des prospections (Tableau 49). Elles sont toutes protégées à divers degrés, dont 3 sont patrimoniales : le Crapaud calamite, la Grenouille agile et la Rainette verte (entendue hors zone). Les inventaires diurnes ont permis d'identifier une espèce supplémentaire (*Pelophylax kl. esculentus*) qui, bien que protégée et quasi-menacée (NT) en France, n'est pas patrimoniale.

Tableau 49. Espèces d'amphibiens recensées

Nom scientifique	Nom français	Zone	DH	LRM	LRUE	LRN	LRR	ZNIEFF	PN	Berne	Niveau d'enjeux
Epidalea calamita	Crapaud calamite	ZIP	An IV	LC	LC	LC	NT		Art 2	An II	2,5
Rana dalmatina	Grenouille agile	ZIP	An IV	LC	LC	LC	NT		Art 2	An II	2,5
Pelophylax ridibundus	Grenouille rieuse	Al	An V	LC	LC	LC	NA		Art 3/Exo	An III	1,5
Pelophylax kl. esculentus	Grenouille verte	ZIP	An V	LC	LC	NT	DD		Art 4	An III	2
Hyla arborea	Rainette verte	HZ	An IV	LC	LC	NT	NT	Х	Art 2	An II	2,5

Zone : seule l'aire d'étude la plus restreinte dans laquelle l'espèce a été contactée est mentionnée : ZIP, AI ou HZ (Hors zone).

**DH**: Annexe II ou IV de la Directive Habitats-Faune-Flore.

LRM: Liste Rouge Mondiale. LRUE: Liste Rouge européenne. LRN: Liste Rouge Nationale. LRR: Liste Rouge Régionale.

ZNIEFF: espèces déterminantes pour la création de Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique.

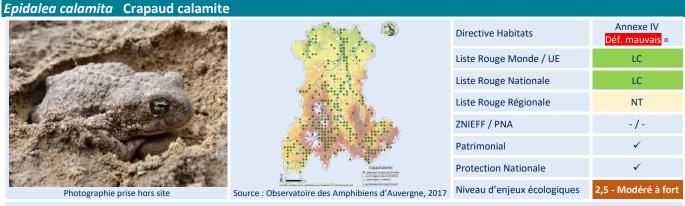
PN: Protection Nationale.

Berne : Convention de Berne, Annexe II.

Espèces patrimoniales en gras : espèce inscrite à l'Annexe II et/ou IV de la Directive Habitats-Faune-Flore et/ou considérée comme menacée (critère VU ou plus fort) sur les Listes rouges internationales, nationale et/ou régionales.



Pour les fiches espèces présentées ci-après, les **espèces patrimoniales** font l'objet d'une fiche détaillée et les espèces protégées non patrimoniales d'une fiche simplifiée.



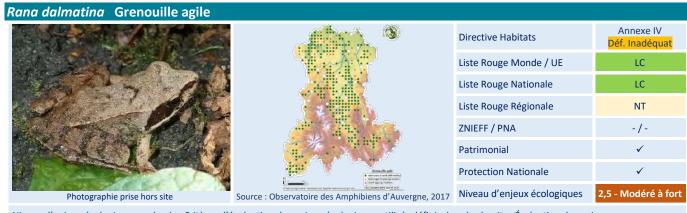
Niveau d'enjeux écologiques : selon les Critères d'évaluation des enjeux écologiques utilisés définis dans le chapitre Évaluation des enjeux

Espèce pionnière, le **Crapaud calamite** affectionne les milieux ouverts bien exposés où il peut chasser facilement les petits invertébrés. Il privilégie les sols meubles et fréquente également des milieux artificiels tels les carrières, sablières ou lacs de barrages. Il se reproduit dans des eaux de faible profondeur qui se réchauffent vite et sans trop de concurrence et de prédateurs. Il peut s'agir de mares temporaires, de dépressions en prairies humides, de bassins de carrières, de plans d'eau profonds avec haut fond, ou encore de boires le long de la rivière Allier...

Espèce de l'Europe de l'Ouest, le Crapaud calamite a une large répartition en France mais qui n'est pas homogène car il est absent des zones trop densément boisées et des hautes montagnes. En **Auvergne**, il est connu dans les quatre départements mais avec des disparités selon les secteurs. Il est bien présent par exemple le long de l'Allier et de la Loire ainsi que sur les hauts plateaux du Cézallier et de la Planèze de Saint-Flour. Il apparait plus dispersé dans le département de l'Allier. Il semble avoir décliné de quelques secteurs de plaine dans l'Allier et le nord du Puy-de-Dôme et de façon plus ponctuelle ailleurs. Cette espèce est mentionnée sur la commune d'Avermes (dernière observation en 2019 ; Source Faune Auvergne).

**3 adultes mâles** ont été observés en phase de déplacement migratoire le long de la route en gravillon au sud de la ZIP. De nombreux adultes chanteurs ont également été entendus en dehors de l'aire d'inventaires. L'espèce est donc bien présente.





Niveau d'enjeux écologiques : selon les Critères d'évaluation des enjeux écologiques utilisés définis dans le chapitre Évaluation des enjeux

La **Grenouille agile**, ubiquiste pour son lieu de reproduction, peut être trouvée dans les lacs, les étangs, les mares, les fossés ou les prairies inondables. Elle préfère cependant les points d'eau à proximité d'une forêt et proches de prairies et elle évite les sites poissonneux.

Espèce d'Europe occidentale méridionale, elle est présente partout en France à l'exception du Nord-Pas-de-Calais et de la Corse. Elle est rare et localisée dans les zones de montagne et dans les régions méditerranéennes. En **Auvergne**, la Grenouille agile semble bien répartie sur les quatre départements, avec une limite altitudinale de 900 m environ. On estime que sa population connaît une diminution bien que l'espèce ne semble pas particulièrement menacée. Elle est mentionnée sur la commune d'Avermes (dernière observation en 2019 ; Source Faune Auvergne).

1 juvénile a été observé au sein de la ZIP au niveau des fourrés au sud.



### Hyla arborea Rainette verte Annexe IV **Directive Habitats** Déf. Inadéguat 🗵 Liste Rouge Monde / UE LC Liste Rouge Nationale LC Liste Rouge Régionale NT **/**/-ZNIEFF / PNA **Patrimonial Protection Nationale** Source : Observatoire des Amphibiens d'Auvergne, 2017 Niveau d'enjeux écologiques 2,5 - Modéré à fort Photographie prise hors site

Niveau d'enjeux écologiques : selon les Critères d'évaluation des enjeux écologiques utilisés définis dans le chapitre Évaluation des enjeux

La Rainette verte apprécie les milieux aquatiques de taille moyenne, sans poissons et assez végétalisés. Il lui faut également la présence d'arbres ou d'arbustes comme son nom l'indique pour qu'elle s'y poste durant l'été. Elle apprécie un maillage de pièces d'eau assez dense. Il faut également que les sites soient reliés entre eux par des haies et bosquets. La Rainette arboricole passe l'hiver au milieu des racines, des feuilles mortes ou sous des branchages.

C'est une espèce européenne présente de la péninsule Ibérique jusqu'aux abords de la mer Caspienne à l'est. En France, elle est présente dans la majorité des départements de basse et moyenne altitude de l'ouest de la France, avec une limite méridionale allant des Landes à la Haute-Loire jusqu'à Lyon. En **Auvergne**, elle est très présente dans le bocage Bourbonnais du centre-ouest de l'Allier et elle suit les vallées de la Loire, de l'Allier et de la Sioule. Dans le Puy-de-Dôme, on la retrouve également le long de l'Allier, de la Sioule et de la Dore. Elle est très rare dans le Cantal et en Haute-Loire. Cette espèce est mentionnée sur la commune d'Avermes (dernière observation en 2019 ; Source Faune Auvergne).

**5 mâles chanteurs** de Rainette verte ont été entendus en dehors de l'aire d'inventaires lors du passage en avril. Bien qu'elle n'ait pas été observée au sein de la ZIP lors des passages, elle pourrait fréquenter l'aire d'inventaires, en particulier au niveau du milieu aquatique M6 qui lui est favorable.

## Complexe Genre *Pelophylax* Grenouille « verte »

Le **complexe des Grenouilles « verte »** comprend au moins 3 espèces distinctes dans l'aire d'inventaires : la Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*), la Grenouille verte (*Pelophylax kl. esculentus*) et la Grenouille de Lessona (*Pelophylax lessonae*). La distinction entre ces espèces, même à l'aide du chant, reste très délicate et incertaine sans passer par des moyens génétiques.

Ce complexe *Pelophylax sp.* est commun en France et en **Auvergne**. Il mentionné à l'échelle de la commune de Domérat (dernière observation en 2020 ; Source Faune Auvergne).

Il a été possible d'identifier la présence de la Grenouille rieuse grâce à des **mâles chanteurs** (2 adultes mâles). **11 adultes** de l'espèce *Pelophylax kl. esculentus* ont également été contactés dans la ZIP.

## Espèces protégées potentielles

<u>Crapaud commun (*Bufo bufo*)</u>: Cette espèce commune et non menacée en France et en **Auvergne** préfère les étangs importants bien ensoleillés et les rives de lacs. Elle apprécie surtout une profondeur supérieure à 50 cm avec des branchages immergés lui permettant d'accrocher ses cordons d'œufs. Ce crapaud est mentionné sur la commune d'Avermes en 2019 (Source Faune Auvergne). Sa présence est possible dans les milieux aquatiques référencés dans la ZIP.



<u>Salamandre tachetée (Salamandra salamandra)</u>: cette espèce vivipare et forestière est commune et non menacée en France et en **Auvergne**. Elle n'est pas mentionnée à l'échelle de la commune d'Avermes (Source Faune Auvergne) mais fréquente très certainement la ZIP et plus particulièrement le secteur boisé sud-ouest.

<u>Triton palmé (Lissotriton helveticus)</u>: cette espèce de Triton ubiquiste est commune et non menacée en France et en **Auvergne**. Elle n'est pas mentionnée à l'échelle de la commune d'Avermes (Source Faune Auvergne) mais peut fréquenter les milieux aquatiques référencés dans la ZIP.

### **7.3.6.** Insectes

**36 espèces d'insectes** ont été contactées (Tableau 50), dont 13 lépidoptères rhopalocères (+ 2 hétérocères), 8 odonates et 12 orthoptères parmi les groupes à enjeux réglementaires étudiés. Aucune espèce n'est protégée et/ou patrimoniale. On peut néanmoins noter la présence de 3 espèces quasiment menacées (NT) au niveau régional : le Leste sauvage et le Sympétrum méridional (odonates), et l'Aïolope automnale (orthoptère).

Tableau 50. Espèces d'insectes recensées

Ordre	Nom scientifique	Nom français	Zone	DH	LRM	LRUE	LRN	LRR	ZNIEFF	PN	Berne	Niveau d'enjeux
Hémiptères	Leptoglossus occidentalis	Punaise americaine du pin	ZIP									1,5
Lépidoptères	Pyronia tithonus	Amaryllis	ZIP			LC	LC	LC				1,5
Lépidoptères	Polyommatus icarus	Azuré de la Bugrane	ZIP			LC	LC	LC				1,5
Lépidoptères	Vanessa cardui	Belle Dame	ZIP			LC	LC	LC				1,5
Lépidoptères	Camptogramma bilineata	Brocatelle d'or	ZIP									1,5
Lépidoptères	Aricia agestis	Collier-de-corail	ZIP			LC	LC	LC				1,5
Lépidoptères	Lycaena phlaeas	Cuivré commun	ZIP			LC	LC	LC				1,5
Lépidoptères	Melanargia galathea	Demi-deuil	ZIP			LC	LC	LC				1,5
Lépidoptères	Coenonympha pamphilus	Fadet commun	ZIP			LC	LC	LC				1,5
Lépidoptères	Aporia crataegi	Gazé	ZIP			LC	LC	LC				1,5
Lépidoptères	Thymelicus sylvestris	Hespérie de la Houque	ZIP			LC	LC	LC				1,5
Lépidoptères	Thymelicus lineola	Hespérie du Dactyle	ZIP			LC	LC	LC				1,5
Lépidoptères	Lasiommata megera	Mégère	ZIP			LC	LC	LC				1,5
Lépidoptères	Maniola jurtina	Myrtil	ZIP			LC	LC	LC				1,5
Lépidoptères	Pieris rapae	Piéride de la Rave	ZIP			LC	LC	LC				1,5
Lépidoptères	Zygaena trifolii	Zygène des prés	ZIP					LC				1,5
Odonates	Platycnemis pennipes	Agrion à larges pattes	ZIP		LC	LC	LC	LC				1,5
Odonates	Ischnura elegans	Agrion élégant	ZIP		LC	LC	LC	LC				1,5
Odonates	Coenagrion puella	Agrion jouvencelle	ZIP		LC	LC	LC	LC				1,5
Odonates	Anax imperator	Anax empereur	ZIP		LC	LC	LC	LC				1,5
Odonates	Lestes barbarus	Leste sauvage	ZIP		LC	LC	LC	NT	Х			2
Odonates	Chalcolestes viridis	Leste vert	ZIP		LC	LC	LC	LC				1,5
Odonates	Orthetrum cancellatum	Orthétrum réticulé	ZIP		LC	LC	LC	LC				1,5
Odonates	Sympetrum meridionale	Sympétrum méridional	ZIP		LC	LC	LC	NT	Х			2
Orthoptères	Aiolopus strepens	Aïolope automnale	ZIP			LC	4	NT	Х			2
Orthoptères	Conocephalus fuscus	Conocéphale bigarré	ZIP			LC	4	LC				1,5
Orthoptères	Ruspolia nitidula	Conocéphale gracieux	ZIP			LC	4	LC				1,5
Orthoptères	Euchorthippus declivus	Criquet des bromes	ZIP			LC	4	LC				1,5
Orthoptères	Gomphocerippus brunneus brunneus	Criquet duettiste	ZIP			LC	4	LC				1,5
Orthoptères	Gomphocerippus biguttulus biguttulus	Criquet mélodieux	ZIP			LC	4	LC				1,5
Orthoptères	Roeseliana roeselii	Decticelle bariolée	ZIP			LC	4	LC				1,5
Orthoptères	Tettigonia viridissima	Grande sauterelle verte	ZIP			LC	4	LC				1,5
Orthoptères	Gryllus campestris	Grillon champêtre	ZIP			LC	4	LC				1,5
Orthoptères	Oedipoda caerulescens caerulescens	Œdipode bleue	ZIP			LC	4	LC				1,5
Orthoptères	Phaneroptera falcata	Phanéroptère commun	ZIP			LC	4	LC				1,5
Orthoptères	Stenobothrus lineatus lineatus	Sténobothre de la palène	ZIP			LC	4	LC				1,5

Zone : seule l'aire d'étude la plus restreinte dans laquelle l'espèce a été contactée est mentionnée : ZIP, AI ou HZ (Hors zone).

 $\ensuremath{\mathbf{DH}}$  : Annexe II ou IV de la Directive Habitats-Faune-Flore.

LRM: Liste Rouge Mondiale. LRUE: Liste Rouge européenne. LRN: Liste Rouge Nationale. LRR: Liste Rouge Régionale.

ZNIEFF: espèces déterminantes pour la création de Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique.

PN: Protection Nationale.

Berne: Convention de Berne, Annexe II.

Espèces patrimoniales en gras : espèce inscrite à l'Annexe II et/ou IV de la Directive Habitats-Faune-Flore et/ou considérée comme menacée (critère VU ou plus fort) sur les Listes rouges internationales, nationale et/ou régionales.



## Espèces protégées et/ou patrimoniales potentielles

<u>Gomphe serpentin (Ophiogomphus cecilia)</u>: cette espèce d'odonates fréquente surtout les eaux courantes sableuses des grands fleuves et petits ruisseaux de la plaine, et se retrouve plus rarement au sein de gravières. Elle est mentionnée à l'échelle de la commune d'Avermes (dernière observation en 2016 ; Source Faune Auvergne) mais ne fréquente probablement pas l'aire d'inventaires (absence des milieux qui lui sont favorables).

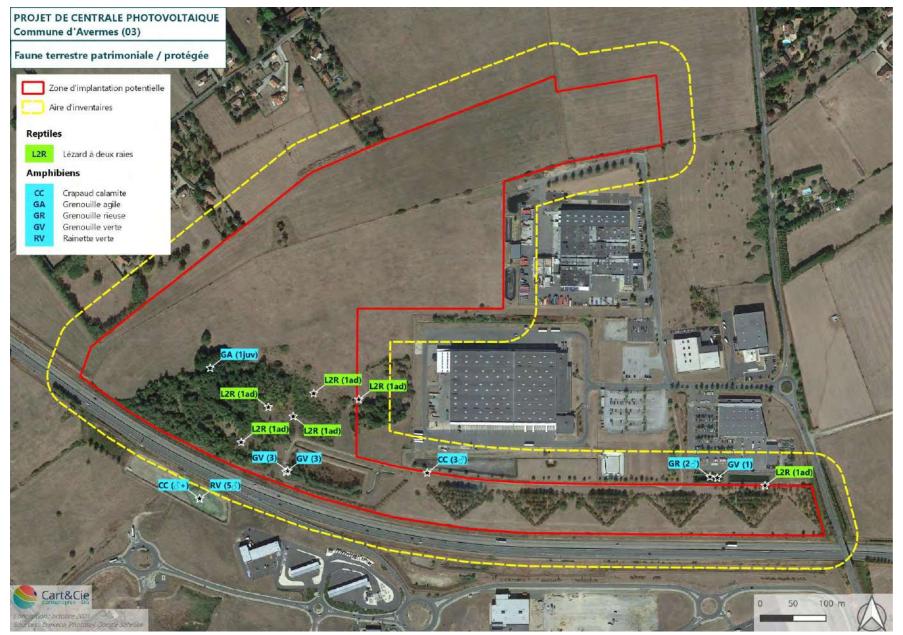
<u>Œdipode soufrée (*Oedaleus decorus*)</u>: cette espèce d'orthoptères fréquente une grande diversité d'habitats secs plutôt pierreux et sablonneux composés de végétation lacunaire. Elle est mentionnée à l'échelle de la commune d'Avermes (dernière observation en 2020; Source Faune Auvergne) mais ne fréquente probablement pas l'aire d'inventaires (absence des milieux qui lui sont favorables).

## 7.3.7. Synthèse des enjeux pour les autres groupes faunistiques

Le niveau d'enjeux est faible pour les mammifères non volants avec une diversité correcte et attendus vis-à-vis des milieux, mais aucune espèce patrimoniale et/ou protégée. Il est faible pour les reptiles avec une seule espèce protégée et patrimoniale peu abondante et bien localisée au niveau des fourrés. Il est modéré à fort pour les amphibiens avec 4 espèces protégées, dont 2 patrimoniales au sein de la ZIP. Il est globalement faible pour les insectes avec une diversité faible pour les rhopalocères et odonates, et moyenne pour les orthoptères, mais aucune espèce protégée ou patrimoniale.

الر

Carte 15. Localisation des espèces patrimoniales et/ou protégées contactées pour la faune terrestre





# 8. ÉVALUATION DES ENJEUX ECOLOGIQUES ET PRECONISATIONS

Le diagnostic réalisé sur la base des données naturalistes disponibles dans le secteur et des différentes campagnes de terrain permet l'évaluation des enjeux écologiques dans l'aire d'inventaires.

Ces enjeux ont été évalués selon la méthode présentée dans le chapitre « méthode de bioévaluation » et sont synthétisés dans le Tableau 51 et Carte 16.

Il est important de préciser que la carte de synthèse est le résultat de la combinaison des différents types d'enjeux (patrimonial, fonctionnel et réglementaire) sur les différents habitats, ce qui peut induire des différences de niveau avec les enjeux listés dans le tableau. Cette hiérarchisation est reproduite pour chacune des espèces ou des habitats d'espèces identifiés. Elle permet de visualiser la sensibilité des différents habitats et de réaliser une comparaison des variantes d'aménagement basée sur des critères objectifs. Ces habitats naturels ou d'espèces ainsi hiérarchisés sont localisés sous forme cartographique.

Après la fin de la période principale d'inventaires à l'automne 2021, le propriétaire de la parcelle boisée a entrepris de couper à blanc une partie du boisement. Photosol nous en a averti au printemps 2022 et a demandé de cartographier cette

La coupe forestière survenue entre la fin de la période principale d'inventaires à l'automne 2021 et le printemps 2022 entraîne une modification des niveaux d'enjeux sur les habitats concernés : sur la Carte 16, les niveaux d'enjeux initiaux apparaissent mais après la coupe forestière, ils peuvent être ramenés à faibles pour toute la zone modifiée par la coupe.

Tableau 51. Synthèse des enjeux écologiques

Type d'enjeux	Habitat/Espèce concernés	Niveau d'enjeux	Commentaire
	Flore	Modéré	Une seule espèce menacée ou à enjeux a été identifiée mais uniquement en bordure de chemin (habitat anthropisé) au sud de la ZIP. La richesse floristique est globalement modérée.
	Habitats	Modéré à fort	Dans la ZIP, les prairies de fauche, habitat d'intérêt communautaire, sont largement dominantes ; elles présentent une grande diversité floristique avec un niveau d'enjeux écologiques fort. Les autres habitats qui obtiennent un niveau d'enjeux modéré à fort sont caractéristiques de zones humides.
	Avifaune	Modéré à fort	Faible nombre de territoires de chaque espèce patrimoniale dans la ZIP sauf la Linotte mélodieuse, plus commune. Ces espèces sont concentrées dans le bosquet ou les haies. Les milieux ouverts sont peu ou pas utilisés sauf comme habitats de chasse, notamment pour la Pie-grièche écorcheur.
Patrimonial	Chiroptères	Modéré à fort	5 espèces patrimoniales ont été identifiées ; elles sont principalement liées aux habitats forestiers ou uniquement en transit, sauf la Noctule commune qui semble bien implantée dans le boisement. La ZIP est largement fréquentée par des espèces non patrimoniales (Pipistrelles). Le site offre des gîtes potentiels dans le boisement et la ruine.
	Mammifères terrestres	Faible	7 espèces de mammifères non volants mais aucune patrimoniale.
	Reptiles	Faible	1 seule espèce a été contactée (Lézard à deux raies) : elle est patrimoniale et commune avec des effectifs faibles et localisés dans la ZIP.
	Amphibiens	Modéré à fort	5 espèces protégées, dont 2 patrimoniales au sein de la ZIP, ont été contactées. Les potentialités d'accueil dans la ZIP sont bonnes pour la reproduction en raison de la présence de divers milieux aquatiques et moyennes pour la phase terrestre (seulement au sud de la ZIP dans les zones boisées).
	Insectes	Faible	Les cortèges sont assez peu diversifiés sans espèce patrimoniale.
	Milieux ouverts	Faible	Les prairies sont largement dominantes dans la ZIP. Grande diversité floristique.
Fonctionnel	Fonctionnel  Milieux arbustifs		Habitats d'espèces végétales banales des haies et des fourrés arbustifs. Toutefois, cet habitat est utilisé comme site de reproduction/alimentation par diverses espèces d'oiseaux, et sert aussi de corridor aux chiroptères et aux reptiles.



Type d'enjeux	Habitat/Espèce concernés	Niveau d'enjeux	Commentaire
	Milieux boisés	Modéré	Habitats variés d'espèces végétales banales avec une diversité floristique globalement faible. Habitats de reproduction, d'alimentation et corridor de déplacement pour de nombreuses espèces faunistiques.
	Milieux anthropiques	Très faible	Habitats pas ou faiblement végétalisés ou alors à espèces végétales banales. Faible intérêt pour la faune, sauf la maison abandonnée.
	Espèces protégées	Modéré	Pas d'espèces végétales protégées recensées. 46 espèces d'oiseaux protégées dans l'aire d'inventaires dont 20 nicheurs avérés ou potentiels, ainsi que 12 espèces de Chiroptères, 1 de reptiles et 4 d'amphibiens.
Réglementaire	Natura 2000, APPB, ENS	Faible	4 sites Natura 2000 sont recensés dans un rayon de 10 km autour de la ZIP. Une ZSC et une ZPS occupent le Val d'Allier mais elles sont désignées principalement pour des habitats humides et les espèces associées ainsi que divers rapaces : ces habitats et espèces sont très peu présents dans la ZIP. Il en va de même pour les 2 autres ZSC désignées principalement pour des habitats absents de la ZIP (boisés ou humides).
	Habitats	Fort	Les Prairies de fauche sont un habitat d'intérêt communautaire dans la ZIP et sont largement dominantes en termes de surface ; grande diversité floristique.



### Carte 16. Localisation des enjeux écologiques

### PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE Commune d'Avermes (03)

### Enjeux dans l'aire d'inventaires





Majeur Zone d'implantation potentielle

Station de plante patrimoniale

Crassula tillaea







### Prairies de fauche

Habitat d'intérêt communautaire, à grande diversité floristique

Habitats de d'alimentation pour divers oiseaux et les chiroptères

Faible intérêt pour la faune terrestre

### Milieux arbustifs

Faible diversité floristique

Habitats de reproduction et d'alimentation pour de nombreux oiseaux et pour les reptiles

Habitats de chasse et de déplacement pour les chiroptères

### Boisements humides

Habitat de zones humides

Faible diversité floristique

Habitats de reproduction et d'alimentation pour divers

Habitats de gîte, de chasse et de déplacement pour les chiroptères et la faune terrestre

### Chemins

Habitat assez riche en espèces floristiques avec une espèce à enjeux majeur

Faible intérêt pour la faune





### Modéré

### Prairies non gérées

Habitat riche en espèces mais sans espèce à enjeux Habitats de d'alimentation pour divers oiseaux et les chiroptères

Habitats de reproduction et d'alimentation des reptiles

### Prairies mésohygrophiles

Habitat de zones humides sans espèce à enjeux

Habitats de d'alimentation pour divers oiseaux et les

Habitats de reproduction et d'alimentation des amphibiens

Bassins techniques et Canaux d'eau artificiels Habitats à faible intérêt pour la flore

Habitats d'alimentation pour divers oiseaux, les chiroptères et la faune terrestre



Habitat riche en espèces mais sans espèce à

Habitats de reproduction et d'alimentation pour un faible nombre d'oiseaux,

Habitats de chasse et de déplacement pour les chiroptères et la faune terrestre

### Maisons abandonnées

Habitat à faible intérêt floristique mais potentialité de gîtes pour les chiroptères

### Friches rudérales

Habitat assez riche en espèces mais sans espèce à

Autres prairies, Bermes routières et Zones bâties Habitats à faible intérêt pour la faune et la flore



## Très faible

Faible



### Réseaux routiers

Habitats sans intérêt pour la faune et la flore

Zone d'habitats modifiés en cours d'étude Le niveau d'enjeu global sur cette zone est ramené à faible





Photosol, Google Satellite



# 9. REFERENCES

- Agrocampus Ouest, INRA UMR SAS & US InfoSol (2014). Enveloppes des milieux potentiellement humides de la France métropolitaine. Programme de modélisation des milieux potentiellement humides de France.
- Anthony E. & Kunz T.H. (1977). Feeding strategies of the Little Brown Bat, Myotis lucifugus, in Southern New Hamshire. *Ecology* **58**, 775-786.
- Antonetti P., Brugel E., Kessler F., Barbe J.-P. & Tort M. (2006). *Atlas de la Flore d'Auvergne*. Conservatoire Botanique National du Massif Central.
- Arrêté du 19 décembre 2018 fixant la liste des habitats naturels pouvant faire l'objet d'un arrêté préfectoral de protection des habitats naturels en France métropolitaine (2018).
- Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement
- Atherton I., Bosanquet S. & Lawley M. (2010). *Mosses and Liverworts of Britain and Ireland, a field guide*, British Bryological Society.
- Bachelard P. & Fournier F. (2008). *Papillons du Puy-de-Dôme. Atlas écologique des Rhopalocères et Zygènes*. Editions Revoir, Nohanent.
- Barataud M. (2015). Écologie acoustique des chiroptères d'Europe, identification des espèces, étude de leurs habitats et comportements de chasse, 3e edn. Biotope ; Museum national d'Histoire Naturelle.
- Barataud M. (1999). Étude qualitative et quantitative de l'activité de chasse des chiroptères et mise en évidence de leurs habitats préférentiels : indications utiles à la rédaction d'un protocole. *Arvicola* XI, 38–40
- Bart K., Antonetti P. & Chabrol L. (2014). Liste actualisée et hiérarchisée des espèces exotiques envahissantes. Bilan de la problématique végétale invasive en Auvergne
- Bensettiti F., Rameau J.-C. & Chevallier H. (2001). « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.
- Bento Elias R., Christenhusz M.J.M., Dyer R.A., Gárcia Criado M., Ivanenko Y., Ivanova D., et al. (2018). European Red List of Lycopods and Ferns. IUCN, International Union for Conservation of Nature.
- Bilz M., P. Kell S., Maxted N. & V. Lansdown R. (2011). European Red List of Vascular Plants. European Commission.
- BirdLife International (2015). European red list of birds
- Bissardon M. & Guibal L. (1997). CORINE biotopes. Version originale. Types d'habitats français. ENGREF.
- Blondel J. (1975). L'analyse des peuplements d'oiseaux, éléments d'un diagnostic écologique I. la méthode des échantillonnages fréquentiels progressifs (E.F.P.). La Terre et La Vie, Revue d'Écologie appliquée 29, 533–589
- Blondel J., Ferry C. & Frochot B. (1970). La méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (I.P.A.) ou des relevés d'abondance par "stations d'écoute." *Alauda* **38**, 55–71
- Boitier E. (2017). Actualisation de La Liste rouge des Orthoptères d'Auvergne
- Boitier E. (2004). Propositions pour l'élaboration d'une liste des Orthoptères menacés d'Auvergne
- Bronnec F. (2008). Atlas des Odonates du Puy-de-Dôme (1997-2005)
- CBNMC Chloris. Chloris, espace d'information sur la flore du Massif Central
- CBNMC (2017). Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes d'Auvergne
- CBNMC (2013). Liste rouge de la flore vasculaire d'Auvergne
- CEREMA (2018). Évaluation environnementale. Guide d'aide à la définition des mesures ERC. Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable.



- Chauve-Souris Auvergne & Groupe Mammalogique d'Auvergne (2015). *Atlas des mammifères d'Auvergne. Répartition, biologie et écologie,* Catiche Productions.
- Conseil de l'Europe (1979a). Convention de Berne, 1979. Annexes I, II, III et IV.
- Conseil de l'Europe (1979b). Convention de Bonn, 1979. Annexes I et II.
- Conseil de l'Europe (1992). Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages.
- Conseil de l'Europe (1979c). Directive du Conseil 79/409/CEE concernant la conservation des oiseaux sauvages.
- Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (1979).
- Cordonnier S. (2010). Végétation de l'Auvergne Clef des principales alliances phytosociologiques
- Cox N.A., Temple H.J., IUCN Red List Programme, IUCN Regional Office for Europe, IUCN Species Survival Commission, IUCN--The World Conservation Union, et al. eds (2009). European Red List of Reptiles
- Cramp S. & Simmons K.E.L. (2004). *BWPi 2.0.3.: Birds of the Western Palearctic interactive (DVD-ROM)*. BirdGuides Ltd, Sheffield.
- Décret n°2018-1180 du 19 décembre 2018 relatif à la protection des biotopes et des habitats naturels (2018).
- Dejean T., Miaud C. & Schmeller D. (2010). Protocole d'hygiène pour limiter la dissémination de la Chytridiomycose lors d'interventions sur le terrain. *Bulletin de la Société Herpétologique de France* **134**, 47–50
- DIREN Auvergne (2005). La liste d'espèces déterminantes des ZNIEFF modernisées en région Auvergne
- Dommanget J.-L., Prioul B., Gajdos A. & Boudot J.-P. (2008). Document préparatoire à une Liste Rouge des Odonates de France métropolitaine complétée par la liste des espèces à suivi prioritaire
- DREAL Auvergne (2008a). Liste rouge des oiseaux hivernants d'Auvergne
- DREAL Auvergne (2008b). Liste rouge des oiseaux migrateurs d'Auvergne
- DREAL Auvergne (2008c). Liste rouge des oiseaux nicheurs d'Auvergne
- Duboc P. (2018). Flore d'Auvergne & Limousin. Clef illustrée des grands groupes de plantes et des genres de plantes à corolle plus ou moins développée.
- Dulphy J.-P., Brugerolle T., Guélin F., Merle S., Trompat A. & LPO Auvergne (2017). Annales ornithologiques pour 2016-2017 : suivi des espèces nicheuses rares ou menacées en Auvergne. *Le Grand-Duc* **86**, 49–59
- Dupuy J. (2017). EPOC (Estimation des Populations d'Oiseaux communs). Bilan de l'année 2017. LPO, Faune France, STOC, MNHN.
- EBCC (2011). Trends of common birds in Europe, 2011 update
- Eggenberg S. & Möhl A. (2013). Flora Vegetativa, 2e édition. Rossolis.
- European Commission DG Environment Nature and biodiversity (2007). *Interpretation Manual of European Union Habitats EUR27*.
- Faune Flore Fonge Massif Central, Biodiversité d'Auvergne & Limousin
- FCBN (2010). Établissement de fiches informatives sur les espèces végétales exotiques à risque pour la biodiversité sur le territoire national français
- FCBN (2016). Système d'Information national flore, fonge, végétation et habitats.
- Fontaine B., Moussy C., Chiffard Carricaburu J., Dupuy J., Corolleur E., Schmaltz L., et al. (2020). Suivi des oiseaux communs en France 1989-2019: 30 ans de suivis participatifs. MNHN- Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation, LPO BirdLife France Service Connaissance, Ministère de la Transition écologique et solidaire.
- G. Hodgetts N. (1996). Threatened Bryophytes in Europe. 1, 183–200
- Gargominy O., Tercerie S., Régnier C., Ramage T., Dupont P., Vandel E., et al. (2019). TAXREF v13, référentiel taxonomique pour la France.



- Girard L., Lemarchand C. & Pagès D. (2015). Liste rouge des mammifères sauvages d'Auvergne
- Groupe Odonat'Auvergne (2017). Liste rouge des odonates d'Auvergne
- Hodgetts N. (2019). *A miniature world in decline: European Red List of Mosses, Liverworts and Hornworts*. IUCN, International Union for Conservation of Nature.
- Hodgetts N.G. (2015). Checklist and country status of European bryophytes towards a new Red List for Europe. Irish Wildlife Manuals
- Hugonnot V. & Celle J. (2014). *Première liste rouge des mousses, hépatiques et anthocérotes d'Auvergne*. Conservatoire botanique national du Massif Central.
- InfoFlora (2014). Liste noire de la flore de Suisse
- Issa N. & Muller Y. (2015). *Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale.* LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.
- Janssen J.A.M., Rodwell J.S., García Criado M., Gubbay S., Haynes T., Nieto A., et al. (2016). European Red list of habitats.
- Jean-Marc Tison & de Foucault B. (2014). Flora Gallica. Flore de France. Biotope Éditions.
- Julve P. (1998a). baseflor. Index botanique, écologique et chorologique de la Flore de France. Version 2017. Programme Catminat.
- Julve P. (1998b). baseveg. Index phytosociologique synonymique de la végétation de la France. Version 2018. Programme Catminat.
- Kalkman V.J. & International Union for Conservation of Nature eds (2010). European red list of dragonflies
- Keller V., Herrando S., Voříšek P., Franch, M, Kipson, M, Milanesi, P, et al. (2020). European Breeding Bird Atlas 2: distribution, abundance and change. European Bird Census Council & Lynx Edicions, Barcelona.
- Lamand F. (2015). Espèces exotiques envahissantes des milieux aquatiques et associés en France métropolitaine.

  Recueil de fiches d'identification
- Lescure J. & Massary (coords) J.-C. de (2012). *Atlas des amphibiens et reptiles de France*. Biotope ; Muséum national d'histoire naturelle, Mèze; Paris.
- LOI n°2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'Office français de la biodiversité et de la chasse, modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement. Article 23 (2019).
- Louvel J. & Gaudillat V. (2013). EUNIS. European Nature Information System. Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE.
- LPO Auvergne (2010). Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne. Delachaux et Niestlé, Paris.
- Ministère de la Transition écologique et solidaire, OFB & CEREMA (2021). Approche standardisée du dimensionnement de la compensation écologique. Guide de mise en oeuvre. Commissariat général au développement durable.
- Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat (2009). Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat (2010). Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens. Actualisation 2010
- Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables (2007). Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables (1982). Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire.



- Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables (1990). Arrêté du 30 mars 1990 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Auvergne complétant la liste nationale.
- Ministère de l'Écologie et du Développement durable (2007a). Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- Ministère de l'Écologie et du Développement durable (2007b). Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- MNHN (2017). Guide d'identification et de gestion des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes sur les chantiers de Travaux Publics.
- MNHN Prodrome des Végétations de France décliné (PVF2)
- MNHN, UICN France, LPO, SEOF & OFB (2020). La Liste rouge des espèces menacées en France Chapitre des Oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Rapport d'évaluation. Paris, France.
- Nicolas S. (2010). Espèces exotiques envahissantes du réseau routier de la DIR Massif central
- Nieto A. & Alexander K.N.A. (2010). European red list of saproxylic beetles
- Observatoire des Amphibiens d'Auvergne (2017). Atlas des Amphibiens d'Auvergne
- Observatoire des Reptiles d'Auvergne (2018). Synthèse des connaissances sur la répartition des reptiles dans les départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire (1970 2017)
- ONEMA (2015). Espèces exotiques envahissantes des milieux aquatiques et associés en France métropolitaine.

  Recueil de fiches d'identification
- Riols R., Tourret P. & LPO Auvergne (2016). Liste Rouge des oiseaux d'Auvergne (2015). LPO Auvergne.
- Rivers M. (2019). European Red List of Trees. IUCN, International Union for Conservation of Nature.
- Sardet E. & Defaut B. (2004). Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques. *Matériaux Orthoptériques et Entomocénotiques* **9**, 125–137
- Smith A.J.E. (2004). The Moss Flora of Britain and Ireland, 2nde edn. Cambridge University Press.
- Société d'Histoire naturelle Alcide-d'Orbigny, Association Entomologique d'Auvergne & DREAL Auvergne eds (2013). Liste rouge des espèces menacées en Auvergne Rhopalocères et zygènes
- Swaay C. van, International Union for Conservation of Nature and Natural Resources & Butterfly Conservation Europe eds (2010). European red list of butterflies
- Tela-Botanica eFlore. Tela-Botanica, le réseau des botanistes francophone
- Temple H.J. & Cox N.A. (2009). European Red List of Amphibians
- Temple H.J. & Terry A. (2007). The Status and Distribution of European Mammals
- Thiollay J.-M. & Bretagnolle V. (2004). *Rapaces nicheurs de France: distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris.
- Thomas D. & West S. (1989). *Sampling methods for bats*. U.S. Department of Agriculture, Forest Service, Pacific Northwest Research Station, Portland, OR.
- UICN (2012). Catégories et Critères de la Liste rouge de l'UICN : Version 3.1
- UICN France (2015). Les espèces exotiques envahissantes sur les sites d'entreprises. Livret 1 : Connaissances et recommandations générales. Paris, France.
- UICN France & AFB Centre de ressources Espèces Exotiques Envahissantes
- UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018). La Liste rouge des espèces menacées en France Chapitre flore vasculaire de France métropolitaine
- UICN France, LPO, SEOF & ONCFS (2016a). La Liste rouge des espèces menacées en France. Oiseaux de France métropolitaine



- UICN France & MNHN (2012). La Liste rouge des espèces menacées en France Chapitre Crustacés d'eau douce de France métropolitaine
- UICN France, MNHN & FCBN (2012a). La Liste rouge des espèces menacées en France Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine : premiers résultats pour 1 000 espèces, sous-espèces et variétés.
- UICN France, MNHN, FCBN & SFO (2010a). La Liste rouge des espèces menacées en France Chapitre Orchidées de France métropolitaine.
- UICN France, MNHN, OPIE & SEF (2012b). La Liste rouge des espèces menacées en France Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine
- UICN France, MNHN, OPIE & SFO (2016b). La Liste rouge des espèces menacées en France Chapitre Libellules de France métropolitaine
- UICN France, MNHN, SEOF & ONCFS (2011). La Liste rouge des espèces menacées en France Chapitre Oiseaux de France métropolitaine
- UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS eds (2009). La Liste rouge des espèces menacées en France Chapitre Mammifères de France métropolitaine.
- UICN France, MNHN, SFI & ONEMA (2010b). La Liste rouge des espèces menacées en France Chapitre Poissons d'eau douce de France métropolitaine
- UICN France, MNHN & SHF (2015). La Liste rouge des espèces menacées en France Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine
- Union Professionnelle du Génie Écologique (2017). Décision du Conseil d'État du 22 février 2017 exigeant le caractère cumulatif des critères de définition des zones humides
- Val'hor (2017). Code de conduite professionnel relatif aux plantes exotiques envahissantes en France métropolitaine
- Weber E. & Gut D. (2004). Assessing the risk of potentially invasive plant species in central Europe. *Journal for Nature Conservation* **12**, 171–179
- Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. (1991). *Atlas des oiseaux de France en hiver*. Société Ornithologique de France, Paris.
- Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. (1994). *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. Société Ornithologique de France, Paris.



## **10. ANNEXES**

### Annexe 1. Méthode de bioévaluation

### Conventions internationales

- Directive Habitats-Faune-Flore (Conseil de l'Europe, 1992): Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune (avifaune exceptée) et de la flore sauvage. Annexe I: habitats naturels d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de ZSC; Annexe II: espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de ZSC; Annexe IV: espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte; Annexe V: espèces animales et végétales dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.
- Directive Oiseaux (Conseil de l'Europe, 1979c): la Directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 modifiée par la Directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 est une mesure prise par l'Union européenne afin de promouvoir la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages du territoire européen. Pour les espèces d'oiseaux plus particulièrement menacées listées à l'annexe I, les états membres doivent créer des zones de protection spéciale (ZPS). Des mesures, de type contractuel ou réglementaire, doivent être prises par les états membres sur ces sites afin de permettre d'atteindre les objectifs de conservation de la directive. Ces sites, avec les zones spéciales de conservation (ZSC) de la Directive Habitats-Faune-Flore, forment le réseau européen Natura 2000 des sites écologiques protégés.
- Convention de Berne (Conseil de l'Europe, 1979a): Annexe I de la convention relative à la conservation de la vie sauvage du 19 septembre 1979. Les objectifs de la Convention de Berne sont de conserver la flore et la faune sauvages et les habitats naturels et de promouvoir la coopération européenne dans ce domaine. Annexe I : espèces végétales strictement protégées ; Annexe II : espèces animales strictement protégées, soumises à réglementation.
- Convention de Bonn (Conseil de l'Europe, 1979b): la Convention de Bonn du 23 juin 1979 vise à protéger les espèces animales migratrices sauvages. Annexe I: espèces migratrices en danger. La convention interdit tout prélèvement d'espèces inscrites sur cette annexe. Annexe II: espèces migratrices dont l'état de conservation est défavorable. Il faut mettre en œuvre des mesures visant le rétablissement de celles-ci.
- Convention de Washington CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, 1979).

### Arrêtés de loi de protection nationale ou régionale

- Statut de protection nationale : Art. 2 : espèce strictement protégée dont l'habitat de reproduction et de repos est protégé ; Art. 3 : espèce strictement protégée ; Art. 4 : espèce non strictement protégée ; Art. 5 : espèces d'amphibiens dont la pêche est réglementée
- Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (Ministère de l'Écologie et du Développement durable, 2007a).
- Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (Ministère de l'Écologie et du Développement durable, 2007b).
- Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, 2007).



- Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, 2009). Pour les espèces inscrites à l'article 3, sont notamment interdits la destruction et la perturbation intentionnelles, la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux.
- Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire (Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, 1982).
- Arrêté du 30 mars 1990 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Auvergne complétant la liste nationale (Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, 1990).
- Arrêté de protection des habitats naturels (Décret n°2018-1180 du 19 décembre 2018 relatif à la protection des biotopes et des habitats naturels, 2018): habitats issus de la Directive Habitats-Faune-Flore et liste complémentaire de l'(Arrêté du 19 décembre 2018 fixant la liste des habitats naturels pouvant faire l'objet d'un arrêté préfectoral de protection des habitats naturels en France métropolitaine, 2018)
- Listes rouges internationales, nationales et régionales (catégories et critères : (UICN, 2012))

**Europe**: Habitats (Janssen *et al.*, 2016), Flore vasculaire (Bilz *et al.*, 2011; Bento Elias *et al.*, 2018; Rivers, 2019), Bryophytes (G. Hodgetts, 1996; Hodgetts, 2015, 2019), Oiseaux (EBCC, 2011) et (BirdLife International, 2015), Mammifères terrestres (Temple & Terry, 2007), Amphibiens (Temple & Cox, 2009), Reptiles (Cox *et al.*, 2009), Odonates (Kalkman & International Union for Conservation of Nature, 2010), Rhopalocères (Swaay, International Union for Conservation of Nature and Natural Resources & Butterfly Conservation Europe, 2010), Insectes saproxyliques (Nieto & Alexander, 2010)

France: Flore vasculaire (UICN France, MNHN & FCBN, 2012a; UICN France et al., 2018), Orchidées (UICN France et al., 2010a), Oiseaux (UICN France et al., 2011, 2016a), Mammifères (UICN France et al., 2009), Amphibiens et Reptiles (UICN France, MNHN & SHF, 2015), Odonates (Dommanget et al., 2008; UICN France et al., 2016b), Orthoptères (Sardet & Defaut, 2004), Lépidoptères diurnes (UICN France et al., 2012b), Poissons d'eau douce (UICN France et al., 2010b), Crustacés (UICN France & MNHN, 2012)

Auvergne: Flore vasculaire (CBNMC, 2013), Bryophytes (Hugonnot & Celle, 2014), Oiseaux (DREAL Auvergne, 2008c, b a; Riols, Tourret & LPO Auvergne, 2016), Mammifères (Girard, Lemarchand & Pagès, 2015), Amphibiens (Observatoire des Amphibiens d'Auvergne, 2017), Odonates (Groupe Odonat'Auvergne, 2017), Lépidoptères diurnes (Société d'Histoire naturelle Alcide-d'Orbigny, Association Entomologique d'Auvergne & DREAL Auvergne, 2013), Orthoptères (Boitier, 2004, 200, 2017)

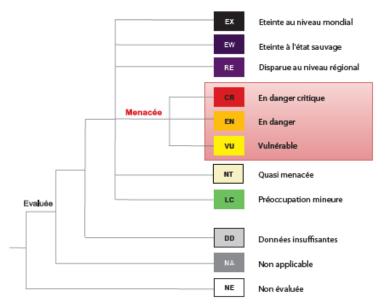


Figure 18. Catégories des listes rouges UICN

La catégorie NA (non applicable) concerne les espèce non soumise à évaluation car (a) introduite après l'année 1500, (b) présente de manière occasionnelle ou marginale et non observée chaque année en métropole, (c) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais ne remplissant pas les critères d'une présence significative, ou (d) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais pour laquelle le manque de données disponibles ne permet pas de confirmer que les critères d'une présence significative sont remplis.



Rési	umé des critères A à E	mgar svittava ISBI	En danger (EN)	Vulnérable (VU)
A. Ré	éduction de la taille de la population mesurée sur la plus longue des deu	x durées : 10 ans ou	ı 3 générations	
A1		≥ 90 %	≥ 70 %	≥ 50 %
A2,	A3 et A4	≥ 80 %	≥ 50 %	≥ 30 %
A1	Réduction de la taille de la population constatée, estimée, déduite supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction sont clair ment réversibles ET comprises ET ont cessé.		(a) l'observation direc (b) un indice d'abonda	
A2	Réduction de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, da le passé, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles.			one d'occupation (AOO) rrence (EOO) et/ou de la t
АЗ	Réduction de la population prévue, déduite ou supposée dans le futur (sun maximum de 100 ans).		(d) les niveaux d'explo	oitation réels ou poten-
A4	Réduction de la population constatée, estimée, déduite, prévue ou supp sée (sur un maximum de 100 ans), sur une période de temps devant i clure à la fois le passé et l'avenir, lorsque les causes de la réduction n'o peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peu être pas réversibles.	n- nt	tion, d'agents pati	s introduits, de l'hybrida hogènes, de substances ces concurrentes ou pa

3. Répartition géographique			
B1 Zone d'occurrence (EOO)	< 100 km <sup>2</sup>	< 5 000 km <sup>2</sup>	< 20 000 km <sup>2</sup>
B2 Zone d'occupation (AOO)	$< 10 \text{ km}^2$	< 500 km²	< 2 000 km <sup>2</sup>
<b>ET</b> remplir au moins deux des trois conditions a, b ou c suivantes :			
(a) Sévèrement fragmentée OU nb de localités :	=1	≤ 5	≤ 10
(b) Déclin continu constaté, estimé, déduit ou prévu de l'u (iii) superficie, étendue et/ou qualité de l'habitat, (iv) nb de			
(c) Fluctuations extrêmes de l'un des éléments suivants : (i) populations, (iv) nb d'individus matures.	zone d'occurrence, (ii) zone	d'occupation, (iii) nb d	e localités ou de sous

Nombre d'individus matures	< 250	< 2 500	< 10 000
ET remplir au moins un des sous-critères C1 ou C2 suivants :			
C1 Un déclin continu constaté, estimé ou prévu d'au moins : (sur la plus longue des deux durées et sur un max. de 100 ans dans l'ave	25 % en 3 ans ou 1 génération	20 % en 5 ans ou 2 générations	10 % en 10 ans ou 3 générations
C2 Un déclin continu constaté, estimé, prévu ou déduit ET au moins une des trois conditions suivantes :			
(a) (i) Nb d'individus matures dans chaque sous-population	: ≤ 50	≤ 250	≤ 1 000
(ii) % d'individus matures dans une sous-population égal	là: 90 - 100 %	95 - 100 %	100 %
(b) Fluctuations extrêmes du nb d'individus matures			

D. Population très petite ou restreinte								
D	Nombre d'individus matures	< 50	< 250	D1 < 1 000				
D2	Pour la catégorie VU uniquement : Zone d'occupation restreinte ou nombre de localités limité et susceptibles d'être affectées à l'avenir par une menace vrai- semblable pouvant très vite conduire le taxon vers EX ou CR.	-	2	D2 En règle générale : AOO < 20 km² ou nb de localités ≤ 5				

E. Analyse quantitative sur la plus longue des deux durées et sur 100 ans maximum							
Indiquant que la probabilité d'extinction dans la nature est :	≥ 50 % sur 10 ans	≥ 20 % sur 20 ans	≥ 10 %				
	ou 3 générations	ou 5 générations	sur 100 ans				

Figure 19. Grille de synthèse des critères de l'UICN pour évaluer l'appartenance à l'une des catégories du groupe « menacé » de la Liste rouge (source uicn.fr)



**Orthoptères** (Sardet & Defaut, 2004): 1 = Priorité 1 : espèces proches de l'extinction ou déjà éteintes ; 2 = Priorité 2 : espèces fortement menacées d'extinction ; 3 = Priorité 3 : espèces menacées, à surveiller ; 4 = Priorité 4 : espèces non menacées, en l'état actuel des connaissances

### • Espèces et habitats déterminantes ZNIEFF

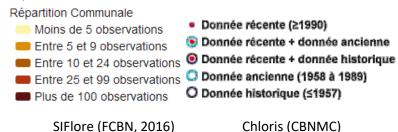
Auvergne: (DIREN Auvergne, 2005)

## • Ouvrages et documents de référence

<u>Flore</u>: (Jean-Marc Tison & de Foucault, 2014), (Eggenberg & Möhl, 2013), (Smith, 2004; Atherton, Bosanquet & Lawley, 2010), (Tela-Botanica), (Julve, 1998a)

Auvergne: (Antonetti et al., 2006; Duboc, 2018), (Faune Flore Fonge Massif Central, Biodiversité d'Auvergne & Limousin)

## Répartition (flore) :



Les observations issues de SIFlore sont largement sous-évaluées en Alsace et Lorraine.

Espèces végétales exotiques envahissantes : (FCBN, 2010), (UICN France & AFB), (InfoFlora, 2014), (Lamand, 2015) (ONEMA, 2015) (Val'hor, 2017) (Weber & Gut, 2004) (MNHN, 2017) (UICN France, 2015)

Auvergne: (CBNMC, 2017) (Nicolas, 2010) (Bart, Antonetti & Chabrol, 2014)

<u>Habitats</u>: (MNHN; Bissardon & Guibal, 1997; Julve, 1998a b; Bensettiti *et al.*, 2001; European Commission DG Environment - Nature and biodiversity, 2007; Louvel & Gaudillat, 2013)

Auvergne: (Cordonnier, 2010)

<u>Faune</u>: Avifaune (Yeatman-Berthelot & Jarry, 1991, 1994; Thiollay & Bretagnolle, 2004; Issa & Muller, 2015), Amphibiens et Reptiles (Lescure & Massary (coords), 2012)

Auvergne: Avifaune (LPO Auvergne, 2010) (Dulphy et al., 2017), Mammifères (Chauve-Souris Auvergne & Groupe Mammalogique d'Auvergne, 2015), Amphibiens (Observatoire des Amphibiens d'Auvergne, 2017), Reptiles (Observatoire des Reptiles d'Auvergne, 2018)

Puy-de-Dôme : Papillons du Puy-de-Dôme (Bachelard & Fournier, 2008), Odonates du Puy-de-Dôme (Bronnec, 2008)



# Annexe 2. Liste des espèces végétales recensées dans l'aire d'inventaires

Nom scientifique	Nom français	Statut	Rareté	Liste rouge	Indigénat	ZH
Achillea millefolium L.	Achillée millefeuille		régionale CC	régionale LC	1	
Achillea ptarmica L.	Achillée sternutatoire		C	LC	<u>'</u>	1
Agrimonia eupatoria L.	Aigremoine eupatoire		C	LC	ı	_
Agrostis canina L.	Agrostide des chiens		С	LC	I	1
Agrostis capillaris L.	Agrostide capillaire		CC	LC	1	
Agrostis capillaris var. capillaris L.	Agrostis capillaire					
Agrostis stolonifera L.	Agrostide stolonifère		CC	LC	1	1
Aira caryophyllea L.	Canche caryophyllée		CC	LC	ļ	
Ajuga reptans L.	Bugle rampante		CC	LC	<u> </u>	
Alopecurus pratensis L.	Vulpin des prés Ambroisie à feuilles d'armoise	ר/רר	CC AC	LC	l N	
Ambrosia artemisiifolia L. Anisantha sterilis (L.) Nevski	Brome stérile	EVEE	CC	LC	IN I	
Anthemis arvensis L.	Anthémis des champs		PC	LC	<u>'</u>	
Anthoxanthum odoratum L.	Flouve odorante		CC	LC	i	
Aphanes arvensis L.	Alchémille des champs	PNAm3	С	LC	ı	
Arabidopsis thaliana (L.) Heynh.	Arabette de Thalius		CC	LC	I	
Arenaria serpyllifolia L.	Sabline à feuilles de serpolet		CC	LC	1	
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl	Fromental élevé		CC	LC	- 1	
Asparagus officinalis L.	Asperge officinale		AC		N	
Barbarea W.T.Aiton	Barbarée					
Berteroa incana (L.) DC.	Alysson blanc	EVEE	AC		N	
Betula pendula Roth	Bouleau verruqueux		CC	LC	!	
Bromus hordeaceus L.	Brome mou		CC	LC	- !	
Bryonia cretica L. Campanula rapunculus L.	Bryone dioïque Campanule raiponce		CC PC	LC LC	- 1	
Campanula rapunculus L.  Capsella bursa-pastoris (L.) Medik.	Campanule raiponce Capselle bourse-à-pasteur		CC	LC	1	
Caragana arborescens Lam.	Acacia jaune		CC	LC		
Cardamine hirsuta L.	Cardamine hérissée		CC	LC	ı	
Cardamine pratensis L.	Cardamine des prés		CC	LC	ı	1
Carduus nutans L.	Chardon penché		С	LC	1	
Carex divulsa Stokes	Laîche écartée		С	LC	1	
Carex hirta L.	Laîche hérissée		CC	LC	ı	
Carex leporina L.	Laîche Patte-de-lièvre		С	LC	I	
Carex spicata Huds.	Laîche en épis		С	LC	1	
Carlina vulgaris L.	Carline commune		С	LC	<u> </u>	
Centaurea gr. jacea L.	Centaurée jacée		СС	LC	- !	
Centaurium erythraea Rafn Cerastium fontanum subsp. vulgare (Hartm.) Greuter	Petite centaurée commune		С	LC	I	
& Burdet	Céraiste commun		CC	LC	I	
Cerastium glomeratum Thuill.	Céraiste aggloméré		CC	LC	1	
Chenopodium album L.	Chénopode blanc		CC	LC	I	
Cirsium arvense (L.) Scop.	Cirse des champs		CC	LC	ı	
Cirsium cf. dissectum (L.) Hill	Cirse des prairies		PC	LC	!	1
Cirsium palustre (L.) Scop. Cirsium vulgare (Savi) Ten.	Cirse des marais		CC	LC LC	1	1
Cladonia Hill ex P.Browne	Cirse commun  Cladonie		CC	LC	l	
Convolvulus arvensis L.	Liseron des champs		CC	LC	1	
Cornus mas L.	Cornouiller mâle	LRR-EN	RR	EN	Q	
Cornus sanguinea L.	Cornouiller sanguin		CC	LC	ī	
Coronilla varia L.	Coronille changeante		AC	LC	ı	
Crassula tillaea LestGarl.	Crassule mousse	LRR-EN, ZNIEFF	R	EN	1	
Crataegus monogyna Jacq.	Aubépine à un style		CC	LC	1	
Crepis capillaris (L.) Wallr.	Crépide capillaire		CC	LC	I	
Crepis cf. vesicaria subsp. taraxacifolia (Thuill.) Thell. ex Schinz & R.Keller	Crépide à feuilles de pissenlit		С	LC	1	
Crepis setosa Haller f.	Crépide hérissée		С	LC	N	
Cynosurus cristatus L.	Crételle		CC	LC	I	
Cyperus eragrostis Lam.	Souchet vigoureux	EVEE	RR		N	1
Cytisus scoparius (L.) Link	Genêt à balai		CC	LC	1	
Dactylis glomerata L.	Dactyle aggloméré		CC	LC	ı	
Daucus carota L.	Carotte sauvage		CC	LC	1	
Dianthus armeria L.	Œillet arméria	ļ	C	LC	1	
Draba verna L.	Drave de printemps		CC	LC LC	1	
Dryopteris filix-mas (L.) Schott	Fougère mâle Panic des marais	1	CC	LC	1	
Echinochloa crus-galli (L.) P.Beauv.	ranic des marais	<u> </u>	LL	LC	1	



Nom scientifique	Nom français	Statut	Rareté	Liste rouge	Indigénat	ZH
Echium vulgare L.	Vipérine commune		régionale CC	régionale LC	ı	
Elytrigia campestris (Godr. & Gren.) Kerquélen ex	·					
Carreras	Chiendent des champs		PC	LC	I	
Elytrigia Desv.						
Epilobium parviflorum Schreb.	Épilobe à petites fleurs		С	LC	- 1	1
Epilobium L.	Épilobe					
Epilobium tetragonum L.	Épilobe à tige carrée		CC	LC	Ţ	
Equisetum arvense L.	Prêle des champs		CC	LC	1	
Equisetum palustre L.	Prêle des marais	E)/EE	AC	LC	l N	1
Erigeron canadensis L. Erodium cicutarium (L.) L'Hér.	Érigéron du Canada Bec-de-grue à feuilles de ciguë	EVEE	CC		N	
Ervilia hirsuta (L.) Opiz	Vesce hérissée		CC	LC		
Eryngium campestre L.	Panicaut champêtre		С	LC	i	
Euonymus europaeus L.	Fusain d'Europe		CC	LC	i	
Euphorbia cyparissias L.	Euphorbe petit-cyprès		С	LC	I	
Euphorbia helioscopia L.	Euphorbe réveil matin		CC	LC	1	
Euphorbia maculata L.	Euphorbe de Jovet	EVEE	AR		N	
Fallopia convolvulus (L.) Á.Löve	Renouée liseron		CC	LC	1	
Festuca gr. rubra L.	Fétuque rouge		CC	LC	- 1	
Filago germanica L.	Immortelle d'Allemagne		С	LC	1	
Fumaria officinalis L.	Fumeterre officinale		С	LC	- 1	
Galium aparine L.	Gaillet gratteron		CC	LC	!	
Galium cf. album Mill. Galium gr. mollugo L.	Gaillet dressé Gaillet commun		CC AC	LC LC	1	
Galium gr. Monugo L.  Galium palustre L.	Gaillet des marais		CC	LC		1
Galium L.	Gaillet		CC	LC	'	
Galium uliginosum L.	Gaillet aquatique		С	LC	1	1
Galium verum L.	Gaillet jaune		СС	LC	i	_
Geranium cf. rotundifolium L.	Géranium à feuilles rondes		С	LC	- 1	
Geranium columbinum L.	Géranium des colombes		CC	LC	I	
Geranium dissectum L.	Géranium découpé		CC	LC	- 1	
Geranium molle L.	Géranium à feuilles molles		С	LC	1	
Geranium pusillum L.	Géranium fluet		С	LC	- 1	
Geum urbanum L.	Benoîte commune		CC	LC	1	
Glechoma hederacea L.	Lierre terrestre		CC	LC	- 1	
Glyceria declinata Bréb.	Glycérie dentée		C	LC	!	1
Gnaphalium uliginosum L. Heracleum sphondylium L.	Gnaphale des marais Berce commune		CC	LC LC	1	1
Herniaria hirsuta L.	Herniaire velue		PC	LC	· ·	
Hippocrepis cf. comosa L.	Hippocrepis à toupet		AC	LC	<u>'</u>	
Holcus lanatus L.	Houlque laineuse		CC	LC	i	
Holcus mollis L.	Houlque molle		CC	LC	ı	
Hordeum murinum L.	Orge sauvage		С	LC	- 1	
Hylotelephium telephium (L.) H.Ohba	Orpin reprise		С	LC	1	
Hypericum perforatum L.	Millepertuis perforé		CC	LC	- 1	
Hypochaeris radicata L.	Porcelle enracinée		CC	LC	1	
Jacobaea vulgaris Gaertn.	Séneçon de Jacob		CC	LC	I	
Juglans regia L.	Noyer commun		С		N	
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm.	Jonc à tépales aigus		CC	LC		1
Juncus conglomeratus L.	Jonc aggloméré		CC	LC	I	1
Juncus effusus L.	Jone épars		CC	LC LC	1	1
Juncus inflexus L.  Laburnum anagyroides Medik.	Jonc glauque Faux-ébénier		AR	LC	Q	1
Lactuca virosa L.	Laitue vireuse		C	LC	ı	
Lactuca VII OSA E.  Lamium amplexicaule L.	Lamier amplexicaule		С	LC	· i	
Lamium purpureum L.	Lamier pourpre		CC	LC	1	
Lathyrus pratensis L.	Gesse des prés		CC	LC	- 1	
Lemna cf. minor L.	Petite lentille d'eau		С	LC	1	
Leontodon saxatilis Lam.	Liondent faux-pissenlit		PC	LC	1	
Lepidium heterophyllum Benth.	Passerage hétérophylle		PC	LC	1	
Leucanthemum vulgare Lam.	Marguerite commune		CC	LC	I	
Ligustrum vulgare L.	Troène		С	LC	I	
Linaria vulgaris Mill.	Linaire commune		C	LC	- 1	
Lipandra polysperma (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch	Chénopode à graines nombreuses		CC	LC	l	
Lolium perenne L.	Ivraie vivace		CC	LC	I	
Lotus corniculatus L. Lotus pedunculatus Cav.	Lotier corniculé Lotus des marais		CC	LC LC	I	1
Ludwigia palustris (L.) Elliott	Isnardie des marais		AR	LC		1
Luzula campestris (L.) DC.	Luzule champêtre		CC	LC	1	_
Lychnis flos-cuculi L.	Oeil-de-perdrix		CC	LC	ı	1
Ly sining jies cacail Li	Jon de perdin	I.			<u>'</u>	



Norm scientifique							
Lycope Sturewis   Lycope   PNAm2   CC   C   1   Lycope Sturewis (L)   Lytimorite arrevisis (L)   Lytimorite arrevision (L)   Lytimorite arrevisis (L)   Lytimorite arrevision (L)   Lytimorite arrevisis (L)   L	Nom scientifique	Nom français	Statut	1 7 7 7 7		Indigénat	ZH
Sycopia surgenia   Sycopia surgenia   Sycopia surgenia   Sycopia surgenia   Sylvian   Subject   Sylvian   Subject   Sylvian   Subject   Sylvian   Subject   Sylvian	Lycopsis arvensis L.	Buglosse des champs	PNAm2	_		-	
Lyphrum solicana   Landerb.   Saliciare commune   C.   LC.   1.						I	1
Analerb.  Molitor moschato L.  Selicaire commune  C. LC. I.  Million moschato L.  Mayer musquee  C. C.  LC. I.  Medicago minima (L.) L.  Medicago	Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb.	Mouron rouge		CC	LC	I	
Moles machata		Mouron rouge					
Medicago arabas (L.) Huds.   Luseme tachetée   C	Lythrum salicaria L.	Salicaire commune		С	LC	1	1
Medicago minima (L.)   Lureme naine   PC   C   I   Mentha suveolens Ehrh.   Melliot banc   C   C   C   I   Mentha suveolens Ehrh.   Mentha size willes rondes   C   C   C   I   Mentha suveolens Ehrh.   Mentha size willes rondes   C   C   C   I   Mentha suveolens Ehrh.   Mentha size will some size   C   C   I   Mentha size will some size   C   C   I   Myosotis will some size   C   C   I   Myosotis will some size   C   I   I   Myosotis will some size   Myosotis will some siz	Malva moschata L.	Mauve musquée		CC	LC	- 1	
Melliot bainc Menth   Melliot bainc   C   C   C   I						1	
Mentro source/ors Eth.						I	
Mercurisis annual						1	
Mysostis (cf. sylvatra toffm: Mysostis des Carps:   CC					_	!	1
Mysostis (st. phorizon)   Mysostis (ses) forbis   My					_		
Mysoslos kan Lehm.  Channis spinsos L.  Chronis spinsos L.  Christhopus perpusillus L.  Ornithopus perpusillus L.  Perpusillus L.  Persicatin hydropuser (L.) Spoch  Renoules Poivre d'eau  Persicatin hydropuser (L.) Spoch  Persicatin hydropuser (L.) Spoch  Persicatin hydropuser (L.) Spoch  Persicatin hydropuser (L.) Spoch  Persication hydropuser (L.) Spoch  Per	, , ,	,			LC	1	
Commissions   Bugrans Cyminus   Commission					ıc		1
Ornithopus perpusillus I. Ornithope delicit Crobonche I. Orobanche I.	·	,				<u>'</u>	1
Orobanche   Orob	•					i	
Desilée droit   PRE   C							
Persicaria hydroliper (L.) Spacch   Renoude Poliver d'eau   Persicaria moculias Gray   Renoude Persicaria   C.C.   L.C.   I			EVEE	С		N	
Persization maculess Gray		Coquelicot	PNAm3	С	LC	1	
Petrologia prolifera (L.) P.W. Boll & Heywood   Phytolocca americana L   Raisin d'Amérique   PVEE   AR   N   N   Pilosella officinarum F.W. Schultz & Sch. Bip.   Piloselle   CC   LC   I   Pilosella officinarum F.W. Schultz & Sch. Bip.   Piloselle   CC   LC   I   Pilosella officinarum F.W. Schultz & Sch. Bip.   Piloselle   CC   LC   I   Pilosella officinarum F.W. Schultz & Sch. Bip.   Piloselle   CC   LC   I   Pilosella officinarum F.W. Schultz & Sch. Bip.   Piloselle   CC   LC   I   Pilosella officinarum F.W. Schultz & Sch. Bip.   Piloselle   CC   LC   I   Pilosella officinarum F.W. Schultz & Sch. Bip.   Piloselle   CC   LC   I   Pilosella officinarum F.W. Schultz & Sch. Bip.   Piloselle   CC   LC   I   Pilosella officinarum F.W. Schultz & Sch. Bip.   Pilosella officinarum F.W. Bip. Bip. Bip. Bip. Bip. Bip. Bip. Bip	Persicaria hydropiper (L.) Spach	Renouée Poivre d'eau		CC	LC	ı	1
Phytolacca americana L. Piloselle C.C. L.C. I. Populta piloselle C.C. L.C. I. Prunta piloselle C.C. L.C. I. Rannuculus pi		Renouée Persicaire		CC	LC	1	
Pilosella officinarum F.W.Schult & Sch.Bip.   Pilosella   CC   LC   LC   Pilottogo composis L.   Pilottogo composis composis L.   Pilottogo composis	Petrorhagia prolifera (L.) P.W.Ball & Heywood	Oeillet prolifère		С	LC		
Plantago coronopus L.   Plantain Corne-de-cerf   C	•	Raisin d'Amérique	EVEE	AR		N	
Plantain Janceloide   CC   IC   I   Pop annual   Pâturin annuel   CC   IC   I   Pop annual   Pâturin annuel   CC   IC   I   Pop arransis   Paturin des prés   CC   IC   I   Paturin des prés   CC   IC   I   Populos x condensis Moench   Peuplier du Canada   Populos nigra   Peuplier du Canada   Populos nigra   Peuplier de Canada   Populos nigra   Peuplier de Canada   Populos nigra   Peuplier de CC   IC   I   Potentilla orgentea   Peuplier termanhie   CC   IC   I   Potentilla orgentea   Peuplier commun noir   C   IC   I   Potentilla orgentea   Potentilla orgentea   Potentilla orgentea   Potentilla orgentea   CC   IC   I   Potentilla orgentea	Pilosella officinarum F.W.Schultz & Sch.Bip.	Piloselle		CC	_	1	
Poa pratensis L. Pâturin annuel CC. LC I Poa pratensis L. Pâturin des prés CC. LC I Poa trivilis L. Pâturin commun CC. LC I I Paturin CC. LC I I Paturilla craptors L. Paturilla crapante CC. LC I I Paturilla craptors L. Paturilla crapante CC. LC I I Paturilla verna L. Paturilla crapante CC. LC I I Paturilla verna L. Paturilla crapante CC. LC I I Paturin C	Plantago coronopus L.	Plantain Corne-de-cerf			LC	I	
Pop protensis L.   Pâturin des prés   CC   LC   I	Plantago lanceolata L.	Plantain lancéolé		CC		1	
Papulus x canadensis Moench   Peuplier du Canada   Peuplier Tremble   CC	Poa annua L.	Pâturin annuel				- 1	
Populus x canadensis Moench   Peuplier du Canada   Populus nigra L.   Peuplier commun noir   C		•				- 1	
Populus Ingra L.   Peuplier Commun noir   C   LC   I				CC	LC	- 1	
Populus tremula L.   Peuplier Tremble   CC   LC   I							
Portulaca oleracea L. Pourpier cultivé C. LC I Potentilla argentée C. C. LC I Potentilla orgentea L. Potentille argentée C. C. LC I Potentilla retat L. Potentille deresée P. C. LC I Potentilla reptans L. Potentille deresée P. C. LC I Potentilla verna L. Potentille der Babernaemontanus C. LC I Potentilla vulgaris L. Brunelle commune C. LC I Prunus avium (L.) L. Merisier vrai C. LC I Prunus cerosifera Erhrh. Prunier myrobolan Prunus spinosa L. Prunellier C. LC I Rounculus spinosa L. Prunellier C. LC I Rounculus Julbosus L. Bouton d'or C. LC I Rounculus Julbosus L. Renoncule bulbeuse C. LC I Rounculus flammula L. Renoncule flammette C. LC I Rounculus Sceleratus L. Renoncule scélérate P. C. LC I Rounculus Sceleratus L. Renoncule scélérate P. C. LC I Robinio pseudoacacia L. Rôbinier faux-acacia P. C. LC I Rounculus Scelosa L. Robinier faux-acacia P. C. LC I Rounculus L. Robinier faux-acacia P. C. LC I Rounculus L. Robinier faux-acacia P. C. LC I Rounculus Scelosa L. Sosille des prés C. LC I Rounculus C. L. Patiecosus L. Roice C. LC I Rounculus C. L. Patiecosus L. Roice C. LC I Rounculus C. L. Patiecosus L. Roice C. LC I Rounculus C. L. Patiecosule C. C. LC I Rounculus C. L. Sagine couchée C. LC I Rounculus C. L. Sagine couchée C. LC I Rounculus C. L. Saule cendré C. C. LC I Solix circera L. Saule cendré C. LC I Solix circera L. Saule marsault C. C. LC I Solix circera L. Saule cendré C. LC I Solix circera L. Saule c		•				ı	1
Potentilla argentea L.   Potentille argentée   CC   LC   L						!	
Potentilla recta L. Potentille dressée PC LC N Potentille reptons L. Potentille dressée PC LC I I Potentille verna L. Potentille de parenamentanus C LC LC I Prunus prime L. Potentille de Tabernaemontanus C LC LC I Prunus vium (L.) L. Brunelle commune C CC LC I Prunus cerosifera Erhrh. Prunier myrobolan Prunus spimosa L. Prunellier C C LC I Quercus robur L. Chêne pédonculé C CC LC I Ranunculus acris L. Bouton d'or C C LC I Ranunculus sublosus L. Renoncule bulbeuse C C LC I Ranunculus sublosus L. Renoncule flammette C CC LC I Ranunculus sceiratus L. Renoncule sceilerate C C LC I Ranunculus sceiratus L. Renoncule sceilerate PC LC I I Reseda C, lutae L. Réséda jaune A C LC I Robinia pseudoacacia L. Robinier faux-acacia EVEE C C LC I Rumex acetosello L. Pette oseille C C LC I Rumex acetosello L. Pette oseille C C LC I Rumex crispus L. Patience à feuilles obtuses C C LC I Rumex crispus L. Patience à feuilles obtuses C C LC I Rumex crispus L. Patience à feuilles obtuses C C LC I Rumex crispus L. Sagine couchée C LC I Sagina procumbens L. Saule cendré C C LC I Sagina procumbens L. Saule marsault C C LC I Sagina procumbens L. Saule marsault C C LC I Solix cincera L. Saule marsault C C LC I Solix gr. caprea L. Saule marsault C C LC I Solix gr. caprea L. Saule marsault C C LC I Solix gr. caprea L. Saule marsault C C LC I Solix gr. caprea L. Saule marsault C C LC I Solix gr. caprea L. Saule marsault C C LC I Solix gr. caprea L. Saule marsault C C LC I Solix gr. caprea L. Saule marsault C C LC I Solix gr. caprea L. Saule marsault C C LC I Solix gr. caprea L. Saule marsault C C LC I Solix gr. caprea L. Saule marsault C C LC I Solix gr. caprea L. Saule marsault C C LC I Solix gr. caprea L. Saule marsault C C LC I Solix gr. caprea L. Saule marsault C C LC I Solix gr. caprea L. Saule marsault C C LC I Solix gr. caprea L. Saule marsault C C LC I Solix gr. caprea L. Saule marsault C C LC I Solix gr. caprea L. Saule marsault C C LC I Solix gr. caprea L. Saule marsault C C LC I Solix gr. caprea L. Saule marsault C C LC I Solix gr.		·				- 1	
Potentilla reptons L. Potentille rampante CC LC I C I Potentilla verna L. Potentilla de l'abernaemontanus C LC I I Prunsil vulgaris L. Brunelle commune CC LC I I Prunsi avium (L.) L. Merisier vrai CC LC I I Prunsi avium (L.) L. Merisier vrai CC LC I I Prunsi avium (L.) L. Merisier vrai CC LC I I Prunsi cerasifera Ethri. Prunsi spinosa L. Prunellier CC LC I I Prunsi avium (L.) L. Merisier vrai CC LC I I Prunsi avium (L.) L. Merisier vrai CC LC I I Prunsi avium (L.) L. Merisier vrai CC LC I I Prunsi avium (L.) L. Merisier vrai CC LC I I I Prunsi avium (L.) L. Prunsi avium (L.) L. Merisier vrai CC LC I I I Prunsi avium (L.) L. Renonculié CC LC LC I I Prunsi avium (L.) L. Renonculé pédonculé CC LC I I I Ranunculus acris L. Bouton d'or CC LC I I I Ranunculus filommula L. Renoncule bulbeuse CC LC I I I Ranunculus filommula L. Renoncule falmmette CC LC I I I Ranunculus repens L. Renoncule falmmette CC LC I I I Ranunculus repens L. Renoncule scélérate PC LC I I I Reseda filute L. Réséda jaune AC LC I I I Reseda filute L. Réséda jaune AC LC I I Robinia pseudoacacia L. Robinier faux-acacia EVEE CC N Rorippe Rosa canina L. Rosier des chiens Rubs gr. fruticosus L. Rosier des chiens CC LC I I Rumex acetosa L. Sosille des prés CC LC I I Rumex acetosa L. Sosille des prés CC LC I I Rumex acetosa L. Petite oseille CC LC I I Rumex crispus L. Patience répue CC LC I I Sagina procumbens L. Sagine couchée C LC I I Salue blanc C LC LC I Salue marsault CC LC I I Savifrage granulé C LC LC I I Savifrage granulé C LC LC I I Schedonorus pratensis (Huds.) P. Deauw. Fétuque des prés C LC LC I I Schedonorus pratensis (Huds.) P. Deauw. Fétuque des prés C LC LC I I Schedonorus pratensis (Huds.) P. Deauw. Fétuque des prés C LC LC I I Schedonorus pratensis (Huds.) P. Deauw. Fétuque des prés C LC LC I I Schedonorus pratensis (Huds.) P. Deauw. Fétuque des prés C LC LC I I Schedonorus pratensis (Huds.) P. Deauw. Fétuque des prés C LC LC I I Schedonorus pratensis (Huds.) P. D						l N	
Potentillo verno L. Potentille de Tabernaemontanus C LC LC I Prunella vulgaris L. Brunelle commune CC LC IC I Prunus vilgaris L. Merisier vrai CC LC I I Prunus cerasifera Ehrh. Prunier myrobolan Prunus spinosa L. Prunellier CC LC I Quercus robur L. Chêne pédonculé CC LC I Ranunculus acris L. Bouton d'or CC LC I Ranunculus sublosus L. Renoncule bulbeuse CC LC I Ranunculus flammula L. Renoncule flammette CC LC I I Ranunculus repens L. Renoncule flammette CC LC I I Ranunculus sceleratus L. Renoncule rampante CC LC I I Reseda d', luteo L. Réséda jaune AC LC I I Robinio pseudoacacia L. Robinier faux-acacia EVEE CC N Robinier faux-acacia EVEE CC LC I Rumex cectosa L. Petite oselle CC LC I Rumex acetosa L. Petite oselle CC LC I I Rumex acetosa L. Petite oselle CC LC I I Rumex acetosa L. Patience crépue CC LC I I Rumex cispus L. Patience d'epue CC LC I I Rumex cispus L. Patience d'epue CC LC I I Rumex cispus L. Sagine couchée C LC I I Salix alba L. Saule blanc C LC I I Salix arcapre L. Saule marsault CC LC I I Salix arcapre L. Saule marsault CC LC I I Salix arcapre L. Saule marsault CC LC I I Schedonorus protensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC I I Schedonorus protensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC I I Schedonorus protensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC I I Schedonorus protensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC I I Schedonorus protensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC I I Schedonorus protensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC I I Schedonorus protensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC I I Schedonorus protensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC I I Schedonorus protensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC LC I I Schedonorus protensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC LC I I Schedonorus protensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC LC I I Schedonorus protensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC LC I I Schedonorus protensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC LC I I						IN I	
Prunella vulgaris L. Prunus avium (L.) L. Prunus vavium (L.) L. Prunus serisfera Ehrh. Prunier myrobolan Prunus spinosa L. Prunellier Prunus spinosa L. Prunellier Prunus spinosa L. Prunellier CC LC I  Quercus robur L. Chêne pédonculé CC LC I  Ranunculus acris L. Bouton d'or CC LC I  Ranunculus bulbosus L. Renoncule bulbeuse CC LC I  Ranunculus flammula L. Renoncule flammette CC LC I  Ranunculus repens L. Renoncule rampante CC LC I  Ranunculus repens L. Renoncule scélérate PC LC I  Ranunculus sceleratus L. Renoncule scélérate PC LC I  Reseda cf. lutea L. Réséda jaune Robinia pseudoacacia L. Robinier faux-acacia	•	•					
Prunus avium (L.) L. Merisier vrai CC LC I Pruns cerasifera Ehrh. Prunier myrobolan Prunus spinosa L. Prunellier CC LC I Quercus robur L. Chêne pédonculé CC LC I Ranunculus acris L. Bouton d'or CC LC I Ranunculus flammula L. Renoncule flammette CC LC I Ranunculus flammula L. Renoncule flammette CC LC I I Ranunculus repens L. Renoncule rampante CC LC I I Ranunculus repens L. Renoncule rampante CC LC I I Robinio pseudoacacia L. Reséda jaune AC LC I Robinio pseudoacacia L. Robinier faux-acacia EVEE CC N Rosa canina L. Rosier des chiens Rubus gr. fruticosus L. Rosier des chiens Rumex acetosa L. Oseille des prés CC LC I Rumex acetosa L. Petite oseille CC LC I Rumex crispus L. Patience crépue CC LC I Rumex crispus L. Sagine couchée C LC I Sagina procumbens L. Sagine couchée C LC I Salix cinerea L. Saule blanc C LC I Salix cinerea L. Saule marsault CC LC I Sambus granulata L. Savifrage granulé C LC I Schedonorus prunents L. Savifrage granulé C LC I Schedonorus pratensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC I C I Schedonorus pratensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC I C I Schedonorus pratensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC I C I Schedonorus pratensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC LC I Schedonorus pratensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC LC I Schedonorus pratensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC LC I Schedonorus pratensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC LC I Schedonorus pratensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC LC I Schedonorus pratensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC LC I C Schedonorus pratensis (Huds.) P. Beauv. Fétuque des prés C LC LC I C Schedonorus pratensis (Huds.) P. Beauv. Séneçon commun C CC LC LC I C Schedon Collegidaris L. Schedonorus pratensis (Huds.) P. Beauv. Séneçon commun C CC LC LC I C Schedonorus pratensis (Huds.) P. Beauv. Séneçon commun C CC LC LC I C Schedonorus pratensis (Huds.) P. Beauv. Séneçon commun C CC LC LC I C Schedonorus pratensis (Huds.) P. Beauv. Séneçon commun C CC LC LC I C Schedonorus pratensis (Huds.) P. Beauv.						<u>'</u>	
Prunus cerasifera Ehrh. Prunus spinosa L. Prunus spinosa L. Prunus spinosa L. Prunus spinosa L. Chêne pédonculé CC LC I Ranunculus acris L. Bouton d'or Ranunculus bulbosus L. Renoncule bulbeuse CC LC I Ranunculus flammula L. Renoncule flammette CC LC I Ranunculus repens L. Renoncule rampante CC LC I Ranunculus sceleratus L. Renoncule scélérate Reseda cf. lutea L. Reseda cf. lutea L. Robinio pseudoacacia L. Robinior faux-acacia EVEE CC N Rorippa Scop. Rorippa Scop. Rosi gripus L. Robinior faux-acacia EVEE CC N Robinior faux-acacia EVEE CC N Robinior faux-acacia EVEE CC LC I Robinior faux-acacia EVEE CC LC I Robinior faux-acacia EVEE CC N Robinior faux-acacia EVEE CC N Robinior faux-acacia EVEE CC LC I Robinior faux-acacia	,					i	
Prunus spinosa L. Prunellier CC LC I Quercus robur L. Chêne pédonculé CC LC I Ranunculus acris L. Bouton d'or CC LC I Ranunculus bulbosus L. Renoncule bulbeuse CC LC I Ranunculus flammula L. Renoncule flammette CC LC I Ranunculus repens L. Renoncule flammette CC LC I Ranunculus sceleratus L. Renoncule rampante CC LC I Reseda cf. lutea L. Réséda jaune AC LC I Robinia pseudoacacia L. Robinier faux-acacia EVEE CC N Robinia pseudoacacia L. Robinier faux-acacia EVEE CC LC I Robinia pseudoacacia L. Robinier faux-acacia EVEE CC N Robinia pseudoacacia L. Robinier faux-acacia EVEE CC LC I Robinia pseudoacacia L. Robinier faux-acacia EVEE CC N Robinia pseudoacacia L. Robinier faux-acacia EVEE CC LC I Robinia pseudoacacia L. Robinier faux-acacia EVEE CC LC I Robinia pseudoacacia L. Sagine couchée CC LC I Sagina procumbens L. Sagine couchée CC LC I Salix alba L. Saule blanc CC LC I Salix alba L. Saule blanc CC LC I Salix gr. caprea L. Saule cendré CC LC I Salix gr. caprea L. Saule marsault CC LC I Sambucus nigra L. Saule marsault CC LC I Socializa granuléa CC LC I Schedonorus grandinaceus (Schreb.) Dumort. Fétuque Roseau CC LC I Schedonorus grandinaceus (Schreb.) Dumort. Fétuque des prés CC LC I Schedonorus grandinaceus (Schreb.) Dumort. Fétuque des prés CC LC I Senecio incequidens DC. Séneçon sud-diricain EVEE PC N Senecio incequidens DC. Séneçon commun CC LC LC I					20		
Quercus robur L.       Chêne pédonculé       CC       LC       I         Ranunculus acris L.       Bouton d'or       CC       LC       I         Ranunculus flammula L.       Renoncule bulbeuse       CC       LC       I         Ranunculus flammula L.       Renoncule lammette       CC       LC       I       1         Ranunculus repens L.       Renoncule rampante       CC       LC       I       1         Ranunculus sceleratus L.       Renoncule scélérate       PC       LC       I       1         Ranunculus sceleratus L.       Renoncule scélérate       PC       LC       I       1         Reseda cf. lutea L.       Réséda jaune       AC       LC       I       1         Robinia pseudoacacia L.       Robinia faux-acacia       EVEE       CC       N       N         Rorippa Scap.       Rorippe       Rorippe       CC       LC       I       I         Robinia pseudoacacia L.       AC       LC       LC       I         Robinia pseudoacacia L.       Robinia pseudoacacia L.       Robinia pseudoacacia L.       Robinia pseudoacacia L.	•	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		CC	LC	1	
Ranunculus acris L. Bouton d'or CC LC I Ranunculus bulbosus L. Renoncule bulbeuse CC LC I I Ranunculus flammula L. Renoncule flammette CC LC I I Ranunculus flammula L. Renoncule flammette CC LC I I Ranunculus repens L. Renoncule rampante CC LC I I 1 Ranunculus sceleratus L. Renoncule rampante CC LC I I 1 Ranunculus sceleratus L. Renoncule scélérate PC LC I I 1 Reseda cf. lutea L. Réséda jaune AC LC I Robiniar pseudoacacia L. Pette oseille CC LC I						1	
Ranunculus flammula L. Renoncule flammette CC LC I 1 1 1 Ranunculus repens L. Renoncule rampante CC LC I 1 1 1 Ranunculus repens L. Renoncule scélérate PC LC I 1 1 1 Reseda cf. lutea L. Réséda jaune AC LC I 1 1 1 Robinia pseudoacacia L. Robinier faux-acacia EVEE CC N Robinier Faux acacia EVEE PC N Robinier Faux acacia EVEE PC N Robinier Faux acacia EVEE EVEE Robinier Faux acacia EVEE FC N Robinier Faux acacia EVEE EVEE FC N Robinier FVEE FVE FC N Robinier FVEE FVE FC N Robinier FVEE FVEE FVE FC N Robinier FVEE FVEE FVE FC N Robinier FVEE FVEE FVEE FVE FVE FVE FVE FVE FVE		•		CC	LC	I	
Ranunculus repens L. Ranunculus sceleratus L. Renoncule scélérate Reseda cf. lutea L. Reseda cf. lutea L. Robinia pseudoacacia	Ranunculus bulbosus L.	Renoncule bulbeuse		CC	LC	ı	
Ranunculus sceleratus L. Renoncule scélérate PC LC I Reseda cf. lutea L. Réséda jaune AC LC I Robinia pseudoacacia L. Robinier faux-acacia EVEE CC N Rorippa Scop. Rorippe Rosa canina L. Rosier des chiens Rubus gr. fruticosus L. Ronce CC LC I Rumex acetosa L. Petite oseille CC LC I Rumex acetosala L. Petite oseille CC LC I Rumex crispus L. Patience crépue CC LC I Patience à feuilles obtuses CC LC I Sagina procumbens L. Sagine couchée C LC I Salix cinerea L. Saule dance CC LC I Salix cinerea L. Saule marsault CC LC I Sanbucus nigra L. Saule marsault CC LC I Sacifraga granulata L. Scabieuse colombaire C LC I Scabieuse (CC LC I Scabieus	Ranunculus flammula L.	Renoncule flammette		CC	LC	I	1
Reseda cf. lutea L. Robinia pseudoacacia L. Robinia ps	Ranunculus repens L.	Renoncule rampante		CC	LC		1
Robinia pseudoacacia L. Robinier faux-acacia Rorippa Scop. Rorippe Rosa canina L. Rosier des chiens Rubus gr. fruticosus L. Rumex acetosa L. Rumex acetosala L. Petite oseille Rumex crispus L. Patience crépue CC LC I Rumex obtusifolius L. Patience à feuilles obtuses CC LC I Salix alba L. Salix cinerea L. Salix cendré CC LC I Salix gr. caprea L. Saule marsault CC LC I Sambucus nigra L. Savifraga granulata L. Scabiesa columbaria L. Scabiesa columbaria C. Schedonorus pratensis (Huds.) P.Beauv. Séneçon sud-africain Senecio vulgaris L. Séneçon commun  EVEE CC N N N N N N N N N N N N N N N N N N		Renoncule scélérate		PC		I	1
Rorippa Scop. Rosa canina L. Rosier des chiens Rubus gr. fruticosus L. Rumex acetosa L. Oseille des prés CC LC I Rumex acetosella L. Petite oseille CC LC I Rumex crispus L. Patience crépue CC LC I Rumex obtusifolius L. Patience à feuilles obtuses CC LC I Sagina procumbens L. Sagine couchée C LC I Salix alba L. Saule blanc C LC I Salix cinerea L. Saule cendré C LC I Sambucus nigra L. Saule marsault CC LC I Saxifraga granulata L. Scabiosa columbaria L. Scabieuse colombaire C LC I Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort. Fétuque Roseau Senecio inaequidens DC. Séneçon sud-africain EVEE PC N Senecio vulgaris L. Séneçon commun CC LC I Senecio inaequidens DC. Séneçon commun CCC LC I C I C I C I C I C I C I C I C I C I	,	,			LC	I	
Rosa canina L. Rosier des chiens Rubus gr. fruticosus L. Ronce  Rumex acetosa L. Oseille des prés CC LC I Rumex acetosella L. Petite oseille CC LC I Rumex crispus L. Patience crépue CC LC I Rumex cotusifolius L. Patience à feuilles obtuses CC LC I Sagina procumbens L. Sagine couchée C LC I Salix alba L. Saule blanc C LC I Salix cinerea L. Saule cendré C LC I Salix gr. caprea L. Saule marsault CC LC I Saxifraga granulata L. Saxifrage granulé C LC I Saxifrage granulet C LC I Scabiosa columbaria L. Scabieuse colombaire C LC I Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort. Schedonorus pratensis (Huds.) P.Beauv. Senecio inaequidens DC. Séneçon commun CC LC I Séneçon commun CC LC I Senecio vulgaris L. Séneçon commun	·		EVEE	CC		N	
Rubus gr. fruticosus L. Rumex acetosa L. Oseille des prés CC LC I Rumex acetosella L. Petite oseille CC LC I Rumex crispus L. Patience crépue CC LC I Rumex obtusifolius L. Patience à feuilles obtuses CC LC I Rumex obtusifolius L. Sagina procumbens L. Sagina couchée C LC I Salix alba L. Saule blanc C LC I Salix gr. caprea L. Saule cendré C LC I Sambucus nigra L. Savifraga granulata L. Saxifrage granulé CC LC I Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort. Sedum rubens L. Orpin rougeâtre Senecio inaequidens DC. Séneçon commun  CC LC I Senecio inaequidens DC.		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •					
Rumex acetosa L.  Rumex acetosella L.  Petite oseille  CC  Rumex crispus L.  Patience crépue  CC  Rumex obtusifolius L.  Patience à feuilles obtuses  CC  Rumex obtusifolius L.  Sagine couchée  C  Rumex obtusifolius L.  Saule blanc  C  Rumex obtusifoliu							
Rumex acetosella L.Petite oseilleCCLCIRumex crispus L.Patience crépueCCLCIRumex obtusifolius L.Patience à feuilles obtusesCCLCISagina procumbens L.Sagine couchéeCLCISalix alba L.Saule blancCLCI1Salix cinerea L.Saule cendréCLCI1Salix gr. caprea L.Saule marsaultCCLCI1Sambucus nigra L.Sureau noirCCLCIISaxifraga granulata L.Saxifrage granuléCLCIScabiosa columbaria L.Scabieuse colombaireCLCISchedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort.Fétuque RoseauCCLCISchedonorus pratensis (Huds.) P. Beauv.Fétuque des présCLCISedum rubens L.Orpin rougeâtreACLCISenecio inaequidens DC.Séneçon sud-africainEVEEPCNSenecio vulgaris L.Séneçon communCCLCI	,						
Rumex crispus L.Patience crépueCCLCIRumex obtusifolius L.Patience à feuilles obtusesCCLCISagina procumbens L.Sagine couchéeCLCISalix alba L.Saule blancCLCI1Salix cinerea L.Saule cendréCLCI1Salix gr. caprea L.Saule marsaultCCLCI1Sambucus nigra L.Sureau noirCCLCIISaxifraga granulata L.Saxifrage granuléCLCIScabiosa columbaria L.Scabieuse colombaireCLCISchedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort.Fétuque RoseauCCLCISchedonorus pratensis (Huds.) P.Beauv.Fétuque des présCLCISedum rubens L.Orpin rougeâtreACLCISenecio inaequidens DC.Séneçon sud-africainEVEEPCNSenecio vulgaris L.Séneçon communCCLCI			ļ				
Rumex obtusifolius L. Patience à feuilles obtuses CC LC I  Sagina procumbens L. Sagine couchée C LC I  Salix alba L. Saule blanc C LC I  Salix cinerea L. Saule cendré C LC I  Salix gr. caprea L. Saule marsault CC LC I  Sambucus nigra L. Sureau noir CC LC I  Saxifraga granulata L. Saxifrage granulé C LC I  Scabiosa columbaria L. Scabieuse colombaire C LC I  Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort. Fétuque Roseau CC LC I  Schedonorus pratensis (Huds.) P.Beauv. Fétuque des prés C LC I  Senecio inaequidens DC. Séneçon sud-africain EVEE PC N  Senecio vulgaris L. Séneçon commun CC LC I  Séneçon commun CC LC I  Séneçon commun CC LC I  Senecio vulgaris L. Séneçon commun CC LC I  Séneçon commun CC LC I			ļ				
Sagina procumbens L.       Sagine couchée       C       LC       I         Salix alba L.       Saule blanc       C       LC       I       1         Salix cinerea L.       Saule cendré       C       LC       I       1         Salix gr. caprea L.       Saule marsault       CC       LC       I         Sambucus nigra L.       Sureau noir       CC       LC       I         Saxifraga granulata L.       Saxifrage granulé       C       LC       I         Scabiosa columbaria L.       Scabieuse colombaire       C       LC       I         Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort.       Fétuque Roseau       CC       LC       I         Schedonorus pratensis (Huds.) P.Beauv.       Fétuque des prés       C       LC       I         Sedum rubens L.       Orpin rougeâtre       AC       LC       I         Senecio inaequidens DC.       Séneçon sud-africain       EVEE       PC       N         Senecio vulgaris L.       Séneçon commun       CC       LC       I	•	•				l l	
Salix alba L.  Saule blanc  C  LC  I  Salix cinerea L.  Saule cendré  C  Salix gr. caprea L.  Saule marsault  CC  Sambucus nigra L.  Saxifraga granulata L.  Saxifrage granulé  Scabiosa columbaria L.  Scabieuse colombaire  Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort.  Schedonorus pratensis (Huds.) P.Beauv.  Sedum rubens L.  Senecio inaequidens DC.  Séneçon sud-africain  Senecio vulgaris L.  Saule blanc  C  LC  I  1  1  1  1  1  1  1  1  1  1  1  1	,		1			1	
Salix cinerea L.       Saule cendré       C       LC       I       1         Salix gr. caprea L.       Saule marsault       CC       LC       I         Sambucus nigra L.       Sureau noir       CC       LC       I         Saxifraga granulata L.       Saxifrage granulé       C       LC       I         Scabiosa columbaria L.       Scabieuse colombaire       C       LC       I         Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort.       Fétuque Roseau       CC       LC       I         Schedonorus pratensis (Huds.) P.Beauv.       Fétuque des prés       C       LC       I         Sedum rubens L.       Orpin rougeâtre       AC       LC       I         Senecio inaequidens DC.       Séneçon sud-africain       EVEE       PC       N         Senecio vulgaris L.       Séneçon commun       CC       LC       I						1	1
Salix gr. caprea L.       Saule marsault       CC       LC       I         Sambucus nigra L.       Sureau noir       CC       LC       I         Saxifraga granulata L.       Saxifrage granulé       C       LC       I         Scabiosa columbaria L.       Scabieuse colombaire       C       LC       I         Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort.       Fétuque Roseau       CC       LC       I         Schedonorus pratensis (Huds.) P.Beauv.       Fétuque des prés       C       LC       I         Sedum rubens L.       Orpin rougeâtre       AC       LC       I         Senecio inaequidens DC.       Séneçon sud-africain       EVEE       PC       N         Senecio vulgaris L.       Séneçon commun       CC       LC       I						1	1
Sambucus nigra L.       Sureau noir       CC       LC       I         Saxifraga granulata L.       Saxifrage granulé       C       LC       I         Scabiosa columbaria L.       Scabieuse colombaire       C       LC       I         Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort.       Fétuque Roseau       CC       LC       I         Schedonorus pratensis (Huds.) P.Beauv.       Fétuque des prés       C       LC       I         Sedum rubens L.       Orpin rougeâtre       AC       LC       I         Senecio inaequidens DC.       Séneçon sud-africain       EVEE       PC       N         Senecio vulgaris L.       Séneçon commun       CC       LC       I						1	1
Saxifraga granulata L.       Saxifrage granulé       C       LC       I         Scabiosa columbaria L.       Scabieuse colombaire       C       LC       I         Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort.       Fétuque Roseau       CC       LC       I         Schedonorus pratensis (Huds.) P.Beauv.       Fétuque des prés       C       LC       I         Sedum rubens L.       Orpin rougeâtre       AC       LC       I         Senecio inaequidens DC.       Séneçon sud-africain       EVEE       PC       N         Senecio vulgaris L.       Séneçon commun       CC       LC       I			<del> </del>			1	
Scabiosa columbaria L.       Scabieuse colombaire       C       LC       I         Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort.       Fétuque Roseau       CC       LC       I         Schedonorus pratensis (Huds.) P.Beauv.       Fétuque des prés       C       LC       I         Sedum rubens L.       Orpin rougeâtre       AC       LC       I         Senecio inaequidens DC.       Séneçon sud-africain       EVEE       PC       N         Senecio vulgaris L.       Séneçon commun       CC       LC       I	-					i	
Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort.       Fétuque Roseau       CC       LC       I         Schedonorus pratensis (Huds.) P.Beauv.       Fétuque des prés       C       LC       I         Sedum rubens L.       Orpin rougeâtre       AC       LC       I         Senecio inaequidens DC.       Séneçon sud-africain       EVEE       PC       N         Senecio vulgaris L.       Séneçon commun       CC       LC       I	, , , ,					ı	
Schedonorus pratensis (Huds.) P.Beauv.     Fétuque des prés     C     LC     I       Sedum rubens L.     Orpin rougeâtre     AC     LC     I       Senecio inaequidens DC.     Séneçon sud-africain     EVEE     PC     N       Senecio vulgaris L.     Séneçon commun     CC     LC     I						i	
Sedum rubens L.     Orpin rougeâtre     AC     LC     I       Senecio inaequidens DC.     Séneçon sud-africain     EVEE     PC     N       Senecio vulgaris L.     Séneçon commun     CC     LC     I	,	•				ı	
Senecio inaequidens DC.Séneçon sud-africainEVEEPCNSenecio vulgaris L.Séneçon communCCLCI						i	
Senecio vulgaris L. Séneçon commun CC LC I		))	EVEE			N	
		,			LC	I	
	Setaria italica (L.) P.Beauv.		EVEE	RR		N	



Nom scientifique	Nom français	Nom français Statut		Liste rouge régionale	Indigénat	ZH
Silene latifolia Poir.	Compagnon blanc		CC	LC	1	
Silene vulgaris (Moench) Garcke	Silène enflé		CC	LC	1	
Sisymbrium officinale (L.) Scop.	Sisymbre officinal		CC	LC	1	
Sonchus asper (L.) Hill	Laiteron rude		CC	LC	1	
Sonchus oleraceus L.	Laiteron potager		CC	LC	1	
Spergula rubra (L.) D.Dietr.	Sabline rouge		CC	LC	1	
Stellaria cf. alsine Grimm	Stellaire des sources		CC	LC	1	1
Stellaria graminea L.	Stellaire graminée		CC	LC	1	
Stellaria media (L.) Vill.	Mouron des oiseaux		CC	LC	1	
Taraxacum gr. officinale F.H.Wigg.	Pissenlit					
Taraxacum F.H.Wigg.	Pissenlit		CC		1	
Thymus pulegioides L.	Thym commun		CC	LC	1	
Tilia cordata Mill.	Tilleul à petites feuilles		AC	LC	Q	
Trifolium arvense L.	Trèfle des champs		CC	LC	1	
Trifolium campestre Schreb.	Trèfle champêtre		С	LC	1	
Trifolium dubium Sibth.	Trèfle douteux		CC	LC	1	
Trifolium hybridum L.	Trèfle hybride		С	LC	1	
Trifolium incarnatum var. molinerii (Balb. ex Hornem.) DC.	Trèfle de Molineri			LC	Ţ	
Trifolium pratense L.	Trèfle des prés		CC	LC	I	
Trifolium repens L.	Trèfle rampant		CC	LC	1	
Trifolium striatum L.	Trèfle strié		С	LC	I	
Trifolium subterraneum L.	Trèfle souterrain		PC	LC	I	
Trisetum flavescens (L.) P.Beauv.	Trisète commune		CC	LC	1	
Typha L.	Voune					
Urtica dioica L.	Ortie dioïque		CC	LC	1	
Valerianella Mill.	Mache					
Verbascum blattaria L.	Molène blattaire		AR	LC	I	
Verbascum densiflorum Bertol.	Molène faux-bouillon-blanc		AC	LC	1	
Verbascum pulverulentum Vill.	Molène pulvérulente		С	LC	1	
Veronica arvensis L.	Véronique des champs		CC	LC	1	
Veronica cf. officinalis L.	Véronique officinale		CC	LC	1	
Veronica chamaedrys L.	Véronique petit chêne		CC	LC	1	
Veronica persica Poir.	Véronique de Perse		CC		N	
Viburnum lantana L.	Viorne mancienne		С	LC	1	
Vicia angustifolia L.	Vesce à feuilles étroites					
Vicia cracca L.	Vesce cracca		CC	LC	1	
Vicia sativa L.	Vesce cultivée		CC	LC	I	
Vicia segetalis Thuill.	Vesce des moissons					
Viola arvensis Murray	Pensée des champs	PNAm3	CC	LC	1	
Vitis L.	Vignes					
Vulpia bromoides (L.) Gray	Vulpie queue-d'écureuil		С		1	
Vulpia myuros (L.) C.C.Gmel.	Vulpie queue-de-rat		CC	LC	1	

Statuts: PN: Protection Nationale, PR: Protection Régionale, LR: Liste Rouge avec statut menacé, DHFF: Directive Habitats-Faune-Flore Annexe IV, PNA: Plan National d'Actions, PNAm: PNA messicoles, ZNIEFF: déterminante ZNIEFF, A: Autre statut, EVEE: Espèce Végétale Exotique Envahissante.

Rareté régionale : classes de rareté régionale de la flore telle que définies dans le Tableau 9 et le Tableau 33.

Liste rouge régionale : catégories de menace des taxons sur la liste rouge régionale telles que définies dans le Tableau 34.

Indigénat : I : Indigène, N : Naturalisé, Q : planté ou cultivé.

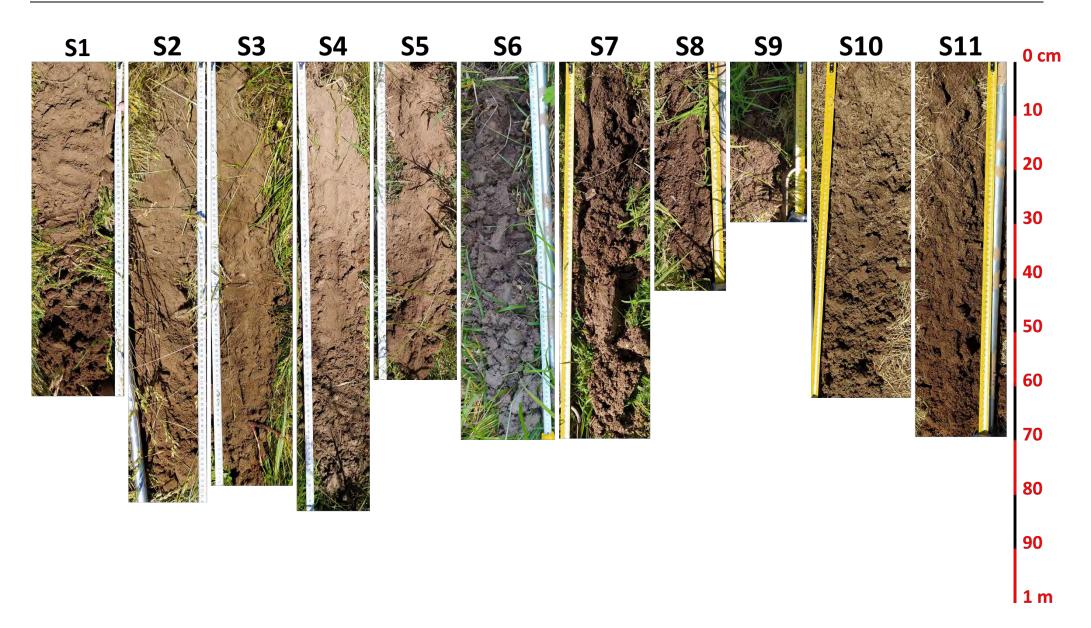
**ZH** : espèce caractéristique de Zone Humide (arrêté du 24 juin 2008).



# Annexe 3. Caractéristiques des sondages pédologiques

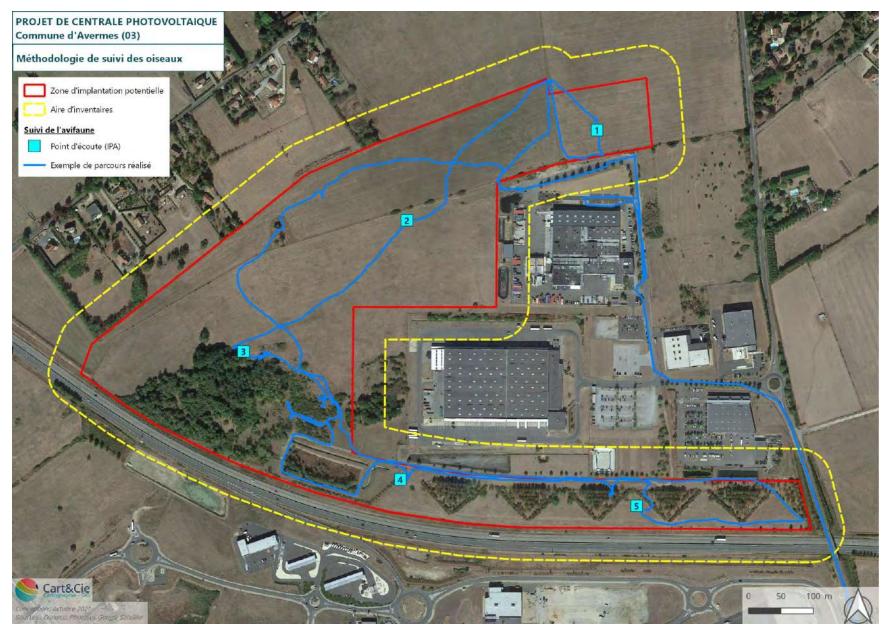
Sondage	Profondeur (cm)	Traits d'hydromorphie	Commentaire	Conclusion pédologie	Relevé floristique*	Conclusion flore	Bilan
<b>S1</b>	65	Oxydoréduction à partir de 60 cm. Pas de décoloration		non ZH	Strate herbacée Vulpia bromoides 3 Agrostis capillaris 2 Bromus hordeaceus 2 Arrhenatherum elatius 1 Trifolium pratense 1	non ZH	non ZH
<b>S2</b>	80	Oxydoréduction à partir de 60 cm. Pas de décoloration		non ZH	Strate herbacée Bromus hordeaceus 3 Convolvulus arvensis 2 Trifolium incarnatum  Var. molinerii 2 Crepis setosa 1 Ervilia hirsuta 1 Medicago arabica 1 Vulpia bromoides 1	non ZH	non ZH
<b>S3</b>	80	Oxydoréduction à partir de 30- 35 cm. Pas de décoloration		non ZH	Strate herbacée Arrhenatherum elatius 3 Elytrigia sp. 2 Vulpia bromoides 2  Achillea millefolium 1 Leucanthemum vulgare Lotus corniculatus 1 Trisetum flavescens 1 Rumex acetosella +	1 non ZH	non ZH
<b>S4</b>	80	Oxydoréduction à partir de 25 cm. Réduction à partir de 55 -60 cm		ZH limite	<u>Idem à S3</u>	non ZH	ZH limite
<b>S</b> 5	60	Pas de trace d'oxydoréduction		non ZH	<u>Strate herbacée</u> Agrostis capillaris 1 Arrhenatherum elatius 4 Crepis capillaris 1 Holcus mollis 2 Agrostis capillaris +	non ZH	non ZH
<b>S</b> 6	75	Oxydoréduction à partir de 17 cm (très nette à 20 cm). Réduction à partir de 50 cm		ZH	Strate herbacée Schedonorus pratensis 4 Alopecurus pratensis 2 Alopecurus pratensis 2 Carex hirta 1 Galium aparine 1 Mentha suaveolens 1 Ranunculus repens 1	proparte	ZH
<b>S7</b>	75	Oxydoréduction à partir de 20- 25 cm. Réduction à partir de 50 cm		ZH	Strate herbacéeTrifolium arvense 1Agrostis capillaris 2Cirsium vulgare +Vulpia bromoides 2Crepis setosa +Aira caryophyllea 1Epilobium tetragonum +Hypericum perforatum 1Holcus lanatus +Rumex acetosa 1Plantago lanceolata +	non ZH	ZH
<b>S8</b>	45	Oxydoréduction à partir de 8 cm		ZH	<u>Strate herbacée</u> Elytrigia sp. 5 Agrostis capillaris +  Ervilia hirsuta + Hypericum perforatum - Plantago lanceolata + Vulpia bromoides +	non ZH	ZH
<b>S</b> 9	30	Oxydoréduction à partir de 5 cm		ZH	Strate herbacée Elytrigia sp. 5 Ervilia hirsuta + Potentilla reptans +	non ZH	ZH
S10	70	Oxydoréduction à partir de 30- 35 cm. Réduction à partir de 60-70 cm		non ZH	Cortège de prairie de fauche mésophile	non ZH	non ZH
S11	70	Oxydoréduction à partir de 50 cm		non ZH	Cortège de prairie de fauche mésophile	non ZH	non ZH





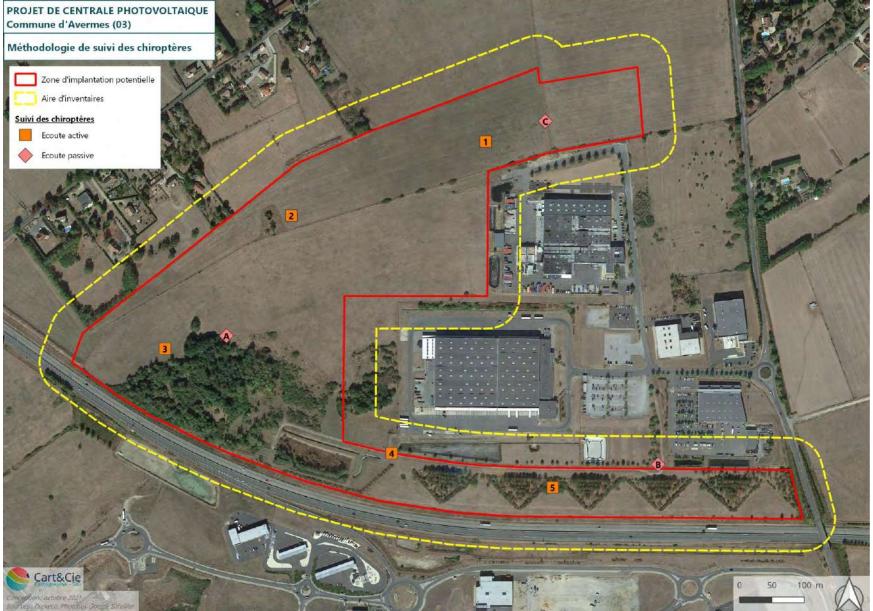
الح.

Annexe 4. Localisation des points d'écoute et exemple de parcours pour le recensement de l'avifaune diurne



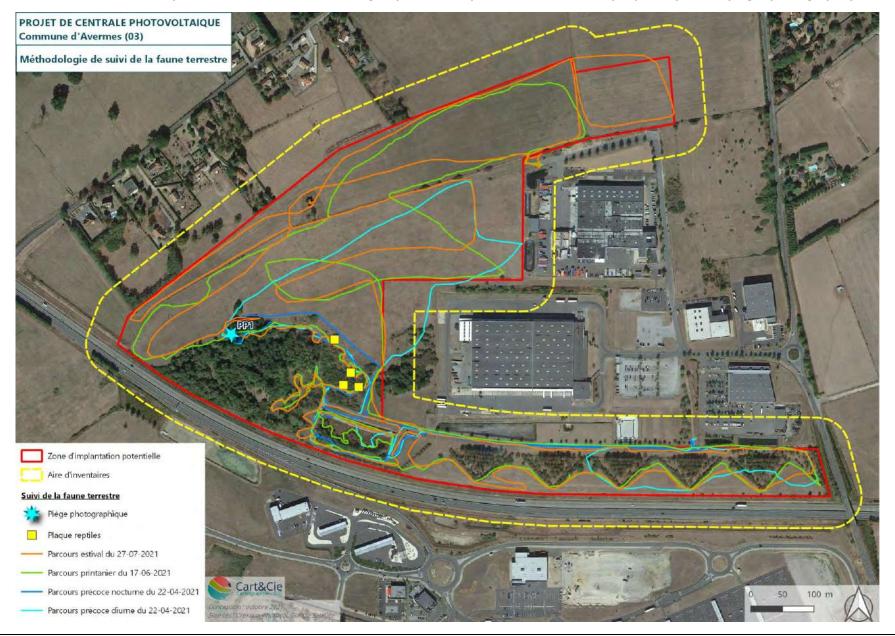
الر

Annexe 5. Localisation des points d'écoute pour les chiroptères



٠,

Annexe 6. Parcours pour le recensement des autres groupes faunistiques et localisation des plaques reptiles et pièges photographiques





# Annexe 7. Localisation des points d'écoute et du matériel déployé durant l'étude

Etude	Groupe	Туре	Code	Lon	Lat
Avermes nord	Avifaune	Point d'écoute	1	3,327722	46,597113
Avermes nord	Avifaune	Point d'écoute	2	3,32388	46,595705
Avermes nord	Avifaune	Point d'écoute	3	3,32041	46,593975
Avermes nord	Avifaune	Point d'écoute	4	3,323773	46,592078
Avermes nord	Avifaune	Point d'écoute	5	3,328506	46,591738
Avermes nord	Chiroptères	Écoute active	1	3,325676	46,596666
Avermes nord	Chiroptères	Écoute active	2	3,321756	46,595652
Avermes nord	Chiroptères	Écoute active	3	3,319203	46,59381
Avermes nord	Chiroptères	Écoute active	4	3,323758	46,592347
Avermes nord	Chiroptères	Écoute active	5	3,327	46,591864
Avermes nord	Chiroptères	Écoute passive	Α	3,320438	46,593985
Avermes nord	Chiroptères	Écoute passive	В	3,329124	46,592177
Avermes nord	Chiroptères	Écoute passive	С	3,326881	46,596946
Avermes nord	Mammifères	Piège photo	PP1	3,319073	46,593807
Avermes nord	Reptiles	Plaque refuge	PR111	3,322302	46,593001
Avermes nord	Reptiles	Plaque refuge	PR36	3,321986	46,593031
Avermes nord	Reptiles	Plaque refuge	PR42	3,321805	46,593678
Avermes nord	Reptiles	Plaque refuge	PR61	3,322141	46,593206



## Annexe 8. Présentation des personnes ayant contribué à l'étude

# Crexeco: bureau d'études spécialisé en écologie

Crexeco est un bureau d'études créé en 2015, basé en Auvergne et spécialisé en expertise/conseil sur les milieux naturels, qui propose une expertise indépendante fondée sur une approche scientifique et naturaliste de l'écologie, à l'interface entre recherche scientifique et ingénierie écologique. Pour plus de précisions, consulter le site internet www.crexeco.fr.

## **Équipe intervenant sur la mission :**

Hervé Lelièvre, cogérant de Crexeco, docteur en écologie et spécialiste de la faune, a exercé durant près de 5 ans en bureau d'études avant de fonder Crexeco. Fort d'une double compétence à la fois en recherche scientifique et en ingénierie des milieux naturels, il apporte son expertise méthodologique et technique (reptiles, amphibiens, mammifères non volants et insectes). Ayant déjà assuré la coordination et le suivi de nombreuses études similaires, il est le chef de projet et le référent auprès du Maître d'Ouvrage pour cette mission. Hervé Lelièvre assure les expertises herpétologiques, mammalogiques et entomologiques.

Laurent Demongin, cogérant de Crexeco et ornithologue depuis plus de 20 ans, a acquis une large expérience et une importante renommée chez les bagueurs francophones en travaillant dans de nombreux pays et dans des contextes variés. Il est notamment l'auteur du « Guide d'identification des oiseaux en main ». Il a également collaboré à de nombreux programmes de recherche scientifique et participé à l'élaboration de dizaines d'articles dans des revues scientifiques internationales à comité de lecture. Il maîtrise donc parfaitement les méthodes d'analyses et de valorisation des données acquises sur le terrain. Laurent Demongin assure les expertises avifaunes (études préalables, terrain et analyses).

Nicolas Conduché, botaniste, diplômé d'un BTS en Gestion et Protection de la Nature et d'une Licence Pro en Gestion Durable des Ressources en Agriculture, a intégré l'Inventaire Forestier National puis a réalisé les inventaires habitats/flore pour le bureau d'étude Écosphère. En 2016 il intègre le bureau d'étude Aquabio en tant que chargé de missions hydroécologue. Ces expériences très variées permettent à Nicolas d'avoir des compétences solides en botanique et d'apporter une expertise précise sur tous types de projets. Nicolas Conduché assure une partie des expertises botaniques (flore, habitats et zones humides).

Jérémie Barrin, botaniste, diplômé de la Licence professionnelle « Étude et Développement des Espaces Naturels » de l'université de Montpellier et du BTSA Gestion et Protection de la Nature. Il s'est spécialisé sur la flore vasculaire de France. Il a participé à l'inventaire de zones humides sur le bassin-versant de la Tourmente-Sourdoire, à des missions d'expertises floristique diverses et à des inventaires de mares lors de son service civique à l'ADASEA d'Oc (Lot). Durant ses stages et expériences, il a aussi développé des compétences dans la détermination des groupements végétaux et la cartographie d'habitat. Jérémie Barrin assure une partie des expertises botaniques (flore, habitats et zones humides).

Thirsa van der Veen, ornithologue est diplômée de la Licence professionnelle « Étude et Développement des Espaces Naturels » de l'université de Montpellier et du BTS Gestion et Protection de la Nature. Par ses expériences, notamment aux Pays-Bas et au CNRS, et son investissement auprès de diverses associations, elle a développé ses connaissances des méthodes d'étude et de conservation des oiseaux. Ses expertises naturalistes sont très diversifiées (amphibiens, reptiles, chiroptères, rhopalocères, odonates, orthoptères). Thirsa van der Veen assure les expertises avifaunes en complément de Laurent Demongin et complète celles d'autres groupes si besoin.

Éléonore Zittoun, chiroptérologue, ingénieure écologue diplômée de VetAgro Sup et titulaire d'un Master of Science sur la conservation de la biodiversité obtenu en Irlande, s'est spécialisée en chiroptérologie. Ses expériences au Cambodge, en Afrique du Sud et en Asie centrale lui ont permis d'acquérir de solides bases dans le fonctionnement des écosystèmes et de la biodiversité, mais également dans la construction, la gestion de projet et



la rédaction de rapports. Par son investissement auprès de diverses associations, elle s'est spécialisée en chiroptérologie. **Éléonore Zittoun assure les expertises chiroptères.** 

Paul Brunod, ingénieur écologue diplômé du Master Biodiversité Écologie Évolution au MNHN, s'est spécialisé en herpétologie et entomologie. Sa formation et ses stages en bureau d'études et laboratoire de recherche lui ont fournis une expérience de terrain, de solides compétences en échantillonnage de la biodiversité et une expertise en analyses statistiques et représentation de données. Il a réalisé, pour son stage de fin de formation au sein de Crexeco, une étude préalable à l'évaluation du potentiel d'accueil de la biodiversité au sein des centrales photovoltaïques au sol. Il s'intéresse aussi à la recherche scientifique et s'implique dans différents projets personnels ou portés par Crexeco. Paul Brunod assure une partie des expertises et analyses sur la faune terrestre.

Maud Poisbleau, docteur en écologie, a mené au sein du CNRS, du Max Planck Institute en Allemagne puis de l'Université d'Anvers en Belgique des recherches scientifiques en écologie comportementale sur le fonctionnement des populations animales, les stratégies individuelles et les ajustements au changement climatique. Ses recherches l'ont conduite à utiliser et développer des techniques d'échantillonnage, à élaborer des protocoles complexes sur le long terme et à utiliser diverses techniques d'analyses biochimiques. Elle a publié plusieurs dizaines d'articles dans des revues scientifiques internationales à comité de lecture. Maud Poisbleau est chargée de l'analyse de données et de la rédaction des volets chiroptères et flore/habitats, ainsi que de la finalisation des rapports.

# Cart&Cie: entreprise spécialisée en géomatique et analyses spatiales

Cart&Cie est une entreprise créée au début de l'année 2015 sous le statut de l'autoentreprise. Cart&Cie propose des prestations dans les domaines de la cartographie, des Systèmes d'Information Géographique (SIG) et de la gestion de bases de données spatiales. Pour plus d'informations, consulter le site internet <a href="www.cartecie.fr">www.cartecie.fr</a>.

Coraline MOREAU est la fondatrice de l'entreprise Cart&Cie. Diplômée d'une licence professionnelle SIG ainsi que d'une maîtrise de Géographie de l'Université de La Rochelle, elle a travaillé plus particulièrement dans les domaines de l'écologie et de l'environnement avec le CNRS, des réserves naturelles... Elle a également passé 6 années au sein d'un bureau d'études en environnement. Coraline Moreau assure l'ensemble des rendus géomatiques en étroite relation avec les écologues de terrain.